
**COMMISSION INTERNATIONALE
pour la CONSERVATION
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

**R A P P O R T
de la période biennale 1986-87
I^e PARTIE (1986)
Version française**

MADRID, ESPAGNE

1987

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

Parties Contractantes (au 1^{er} avril 1987)

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Brésil, Canada, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, São Tomé et Príncipe, Sénégal, URSS, Uruguay, Vénézuéla.

Président de la Commission

M. C. J. BLONDIN, Etats-Unis
(à partir du 15 novembre 1983)

Premier Vice-Président de la Commission

M. M. MAKIADI, Angola
(à partir du 15 novembre 1983)

Second Vice-Président de la Commission

M. J. G. BOAVIDA, Portugal
(à partir du 15 novembre 1983)

Composition des Sous-Commissions (au 1^{er} avril 1987)

Sous-Commission	Pays membres	Président
1	Angola, Brésil, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal, URSS.	Côte d'Ivoire
2	Canada, Corée, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Maroc, Portugal.	Maroc
3	Afrique du Sud, Brésil, Etats-Unis, Japon.	Japon
4	Angola, Canada, Corée, Cuba, Espagne, Etats-Unis, Japon, Portugal, URSS.	URSS

Composition du Conseil

Aucune élection n'a eu lieu pour la période biennale 1986-87.

Organes permanents de la Commission

Organe Permanent

Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)

Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

Président

P. GARCÍA DOÑORO, Espagne
(à partir du 18 novembre 1985)

A. GONZÁLEZ GARCÉS, Espagne
(à partir du 11 novembre 1986)

Secrétariat

Adresse : Príncipe de Vergara, 17, 28001 Madrid (Espagne)

Secrétaire Exécutif : O. RODRÍGUEZ-MARTÍN

Secrétaire Exécutif Adjoint: P. M. MIYAKE

PRÉSENTATION

Le Président de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Parties Contractantes à la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966), et aux Délégués et Conseillers qui représentent ces gouvernements, et a l'honneur de leur faire parvenir le "**Rapport de la Période Biennale 1986-1987, 1^{re} partie (1986)**", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la première moitié de cette période biennale.

Le volume contient les comptes rendus de la Cinquième Réunion Extraordinaire de la Commission, qui a eu lieu en novembre 1986, ainsi que les rapports de toutes les réunions des Comités Permanents et Sous-Commissions. Il contient également un résumé des activités du Secrétariat, et des Rapports Nationaux sur les activités scientifiques menées par les divers pays en ce qui concerne les pêcheries de thonidés.

Ce rapport a été rédigé, approuvé et distribué en application des Articles III-paragraphe 9 et IV-paragraphe 2d de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement Intérieur de la Commission. Il existe dans les trois langues officielles de la Commission: anglais, espagnol et français.

C. J. Blondin
Président de la Commission

COMMISSION INTERNATIONALE
pour la **CONSERVATION**
des **THONIDES de L'ATLANTIQUE**

RAPPORT

de la période biennale 1986-87

I. PARTIE (1986)

Version française

MADRID, ESPAGNE

1987

PRESENTATION

Le Président de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Parties contractantes de la Convention internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (Rio de Janeiro, 14 mai 1966) et aux délégués et conseillers qui représentent ces gouvernements, et a l'honneur de leur faire parvenir le "Rapport pour la Période biennale 1986-87, Ière partie", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la première moitié de cette période biennale.

Le volume contient les comptes rendus de la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission, qui a eu lieu en novembre 1986, ainsi que les rapports de toutes les réunions des Comités permanents et Sous-Commissions. Il contient également un résumé des activités du Secrétariat, et des Rapports nationaux sur les activités scientifiques menées par les divers pays en ce qui concerne les pêcheries de thonidés.

Ce rapport a été rédigé, distribué et approuvé en application des Articles III(9) et IV(2)(d) de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement intérieur de la Commission. Il existe dans les trois langues officielles de la Commission - anglais, espagnol et français.

C.J. Blondin
Président

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I - Rapports du Secrétariat

Rapport administratif 1986	5
Rapport financier 1986	13
Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche	36

CHAPITRE II - Comptes rendus des Réunions

Comptes rendus de la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission	46
Liste des participants	59
Liste des documents COM	69
Discours d'ouverture du Dr. M. Oliver Massuti, Secrétaire général des Pêches maritimes d'Espagne	70
Discours d'ouverture de M. C.J. Blondin, Président de la Commission	74
Déclaration de l'Observateur de la COI	77
Déclaration du Dr. F. Castro y Castro, Chef de la Délégation du Mexique observateur auprès de l'ICCAT	78
Rapport des Sous-Commissions 1-4	81
- Déclaration du Japon sur le thon rouge	97
- Déclaration des Etats-Unis sur le thon rouge	98
- Déclaration du Canada sur le thon rouge	99
- Proposition de nouvelles réglementations des captures de thon rouge dans l'Atlantique (1987)	100
- Déclaration des Etats-Unis sur l'espadon	101
Rapport du Comité d'Infraction	103
- Situation actuelle des mesures de réglementation	107
Rapport de la réunion spéciale du Comité permanent pour les Finances et l'Administration	110
- Rapport du groupe de travail du Comité permanent pour les Finances et l'Administration	112
- Situation actuelle des contributions en instance	120
- Bilan de la situation financière de l'ICCAT	121
Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)	122
- Recommandations adoptées par le STACFAD	134
- Budget de la Commission (1987)	136
- Contributions des pays membres	137

Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)	138
YFT	149
BET	154
SKJ	156
ALB	159
BFT	164
BIL	170
SWO	175
SBF	179
SMT	180
MLT	183
Tableaux SCRS	195
Figures SCRS	219
Liste de documents SCRS	227
Groupe d'acceptation des documents SCRS	233
Rapport de la Journée sur le Thon obèse	234
Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées	241
Groupe de planification du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés	242
Journées d'Etude sur l'Espadon	246
Rapport du Sous-Comité des Statistiques	247

CHAPITRE III - Rapports nationaux

Afrique du Sud	266
Brésil	269
Canada	272
Cap-Vert	275
Corée	280
Côte d'Ivoire	285
Cuba	288
Espagne	293
Etats-Unis	304
France	308
Ghana	311
Japon	314
Sao Tomé	319
Sénégal	321
URSS	326

CHAPITRE I

Rapports du Secrétariat

RAPPORT ADMINISTRATIF 1986

COM/86/8 (Révisé)*

1. Pays membres de la Commission

Il ne s'est produit aucun changement dans la composition de la Commission depuis la dernière réunion (novembre 1985). Elle rassemble actuellement vingt-deux (22) pays, cités ci-après par ordre chronologique de leur incorporation: Etats-Unis, Japon, Afrique du Sud, Ghana, Canada, France, Espagne, Brésil, Portugal, Maroc, Corée, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cuba, Angola, URSS, Gabon, Bénin, Cap-Vert, Uruguay, Sao Tomé et Príncipe, et Vénézuéla.

2. Ratification du protocole d'amendement à la Convention

A la date du 31 décembre 1986, selon l'information fournie par l'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, dépositaire de la Convention ICCAT, les pays suivants avaient ratifié le protocole d'amendement à la Convention approuvé à la Conférence de Plénipotentiaires tenue en juillet 1984, et visant à permettre l'accès de la CEE à la Convention:

France	23 octobre 1984
Sao Tomé et Príncipe	1 ^{er} novembre 1984
Corée	7 décembre 1984
Afrique du Sud	28 mars 1985
Uruguay	10 mai 1985
Japon	13 juin 1985
Sénégal	14 juin 1985
Cap-Vert	13 mars 1986
URSS	9 juin 1986
Etats-Unis	10 novembre 1986
Espagne	21 novembre 1986
Portugal	23 décembre 1986

*Texte révisé du Rapport administratif présenté lors de la réunion de la Commission.

3. Réunions organisées par l'ICCAT

3.1 Réunion d'un groupe de travail du STACFAD

A la mi-juillet 1986, le Président de la Commission, en consultation avec le président du Comité des Finances, Mme P. García Doñoro, décida de convoquer une réunion de travail du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD). Les invitations envoyées aux pays membres décrivaient dans les grandes lignes les attributions du groupe, comme suit: étude de la situation financière critique à laquelle doit faire face la Commission, de l'accumulation des arriérés de contribution, des répercussions des ponctions infligées au Fonds de roulement pour financer une partie du budget de la Commission ou des programmes spéciaux de recherche, etc.

La réunion du groupe de travail, qui s'est tenue à Madrid les 23-24 septembre dans les bureaux de l'Administration espagnole des Pêches, réunissait des participants des pays suivants: Afrique du Sud, Angola, Brésil, Canada, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France, Japon et Portugal, ainsi que des observateurs de la Communauté économique qui s'est tenue à Madrid les 23-24 septembre dans les bureaux de l'Administration espagnole des Pêches, réunissait des participants des pays suivants: Afrique du Sud, Angola, Brésil, Canada, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France, Japon et Portugal, ainsi que des observateurs de la Communauté économique européenne et de l'ICSEAF.

Le rapport de cette réunion figure dans le présent volume en tant qu'Appendice 1 à l'Annexe 10.

3.2 Réunion des responsables d'activités du Programme albacore

Les responsables de groupes d'action du Programme d'Année Albacore (YYP) se sont réunis à Madrid les 22-24 janvier au siège de la Commission, ainsi que d'autres scientifiques intéressés par ce programme. Cette réunion a permis de mettre au point un "Plan opérationnel" détaillé, qui a été diffusé aux membres de la Commission et aux laboratoires concernés par le programme. Le plan a été présenté à la réunion de la Commission en tant que document COM-SCRS/86/13.

Le Secrétariat se charge de la coordination générale du programme. Du matériel de marquage et d'échantillonnage, ainsi que de nouvelles affiches annonçant les récompenses pour retours de marques, ont été envoyés par le Secrétariat aux laboratoires concernés. Le document SCRS/86/16 reprend les activités du Secrétariat concernant le programme.

4. Réunions auxquelles l'ICCAT a été représentée

4.1 Commission internationale des Pêches de l'Atlantique sud-est (ICSEAF)

Le Secrétaire exécutif représentait l'ICCAT à la réunion annuelle de l'ICSEAF à Tarragone en décembre 1985.

4.2 Réunions CWP/Thonidés et IOFC/Thonidés

Le Secrétaire exécutif adjoint a assisté à une série de réunions tenues à Colombo, Sri Lanka, du 27 novembre au 7 décembre 1985: Consultation d'Experts sur l'Evaluation des Stocks de Thonidés dans l'océan Indien (28 novembre-2 décembre), Comité de l'Aménagement des Stocks de Thons de l'océan Indien (3-5 décembre), et Réunion ad hoc sur les Statistiques thonières globales (6-7 décembre). Le Bulletin d'information et les documents SCRS/86/8 et COM/SCRS/86/12 fournissent de plus amples détails sur les réunions de l'IOFC sur les thonidés (consulter également le point 5 du présent rapport, "Collaboration avec d'autres organismes").

4.3 Conférence de Lake Arrowhead sur les Thonidés

Le Dr. J.P. Wise, Biostatisticien de l'ICCAT, en congé aux Etats-Unis, a représenté la Commission à la 37^{ème} Conférence annuelle sur les Thonidés à Lake Arrowhead, Californie (18-21 mai 1986).

4.4 Réunion de travail sur l'Espadon

Le "Southeast Fisheries Center" du NMFS (Miami, Floride), a tenu les 16-25 avril une réunion sur l'espadon. Le Secrétaire exécutif adjoint, qui était invité à y représenter l'ICCAT, assista à la deuxième semaine de cette rencontre, qui a permis de rassembler toutes les données de prise, effort, taille et marquage, de dresser des tables de prise à une taille donnée pour l'espadon de l'Atlantique nord-ouest, et une table de prise à un âge donné. Plusieurs séries d'indices de CPUE ont été ajustées, et une série de prise par sortie retenue et appliquée à l'analyse de la population virtuelle dans l'hypothèse $M = 0,1$ et $0,2$.

D'énormes progrès ont été réalisés pendant cette rencontre concernant la recherche, bien que des lacunes aient été observées dans l'information, en particulier les données insuffisantes sur la prise et la taille, la courbe de croissance, la prise et l'effort. Il a également été estimé que les analyses du stock devaient être étendues à tout l'Atlantique dans le cadre de l'ICCAT. Le rapport de cette réunion a été présenté à l'ICCAT en tant que document SCRS/86/25.

4.5 Réunion de travail sur l'avenir de la gestion et de l'armement thoniers

Le Secrétaire exécutif adjoint a assisté à une réunion de travail sur l'avenir de la gestion et de l'armement thoniers, organisée par l'"Institute for Marine Studies" de l'université de Washington. Cette rencontre a eu lieu à Vancouver, Canada, du 30 juin au 3 juillet 1986. Il y présenta un document passant en revue l'histoire des pêcheries atlantiques, les objectifs et activités de l'ICCAT et l'état actuel des stocks et de leur gestion dans cet océan. Son déplacement était financé par l'université de Washington. Le rapport de cette réunion sera disponible en 1987.

4.6 Réunion sur l'échantillonnage espagnol Tâche II

Le bio-statisticien, M. J.P. Wise, a assisté à La Corogne les 8-9 juillet, à la demande de l'Institut espagnol d'Océanographie, à une réunion destinée à l'examen de l'échantillonnage espagnol Tâche II dans la péninsule et aux Baléares.

4.7 Conférence générale sur les Pêches de la Méditerranée (CGPM FAO)

Le Secrétaire exécutif adjoint a assisté à cette conférence, qui a eu lieu à Monaco les 6-10 octobre. Les détails sont fournis dans le document COM-SCRS/86/12. Cette session a traité des statistiques, de la recherche et de la gestion des thonidés, et le Secrétaire exécutif adjoint y fit part des travaux de l'ICCAT en ces domaines. De nombreux participants ont exprimé leur intérêt pour ces questions et promis de collaborer avec l'ICCAT.

5. Collaboration avec d'autres organismes

La collaboration avec d'autres organismes a été très importante en 1986. De nombreux programmes ont été lancés, et sont actuellement en cours.

5.1 CWP/Thonidés

Il convient de signaler tout particulièrement la Réunion ad hoc sur les Statistiques thonières globales, organisée par la FAO à Colombo en décembre 1985, à l'instigation du Dr. P.M. Miyake (voir point 4.2 ci-dessus). Tous les organismes régionaux concernés par les statistiques thonières y étaient représentés: Commission inter-américaine du Thon tropical (CIATT), Commission du Pacifique sud (CPS), Agence des Pêches du Forum du Pacifique Sud (SPFFA), Programme indo-pacifique sur les Thonidés (IPTP), FAO (qui représentait également l'IOFC, l'IPFC et le CWP), Commission internationale

pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA), ainsi que divers pays, côtiers et industriels.

Le groupe est arrivé à la conclusion que nous devons adopter un mécanisme semblable à celui du CWP pour l'Atlantique, permettant la collaboration de tous les organismes régionaux à l'amélioration des statistiques thonnières. Son rapport de réunion a été présenté en tant que document SCRS/86/8.

Dans le même ordre d'idées, une collaboration très étroite est en train de s'instaurer entre ces organismes en vue de l'amélioration des statistiques thonnières. L'ICCAT a pris l'initiative à cet égard et aide la FAO à compiler de meilleures statistiques sur ces espèces. Ces organismes ont également abordé les questions de l'inscription des bateaux, des formulaires standards de registre de bord, etc.

5.2 Collaboration avec la FAO

Une collaboration très étroite a été maintenue avec le Service des Pêches de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et plusieurs de ses organismes affiliés, tels que le Comité des Pêches de l'Atlantique centre-est (COPACE), le Conseil général des Pêches de la Méditerranée (CGPM) (voir point 6.7), le Conseil indo-pacifique des Pêches (IPFC), la Commission des Pêches de l'océan Indien (voir point 4.2).

La FAO et l'ICCAT ont poursuivi leur assistance réciproque dans le recueil de statistiques et autres informations, comme les années précédentes. Le projet visant à éliminer les divergences que présentent les statistiques atlantiques entre les bases de données des deux organismes s'est poursuivi avec succès, et les publications de la FAO contiennent maintenant des données très proches de celles qui sont publiées par l'ICCAT pour les thonidés de l'Atlantique.

Cette collaboration est également illustrée par l'élaboration d'un "Manuel d'opérations pour les Statistiques et l'Echantillonnage dans l'océan Indien". A l'invitation du Programme de Gestion des Thonidés dans l'océan Indien (FAO), le Secrétaire exécutif adjoint s'est rendu à Colombo, Sri Lanka, du 7 au 21 août 1986 pour aider à sa préparation. Il a évalué le système de statistique et d'échantillonnage du Programme et rédigé un projet de manuel. Etant donné que le Secrétariat envisage également une révision du manuel établi pour l'Atlantique, en y incorporant un nouveau chapitre sur l'échantillonnage des pêcheries artisanales, le texte élaboré pour l'océan Indien s'avérera utile à cet égard. Les frais de mission du Secrétaire exécutif adjoint étaient assumés par la FAO.

5.3 Autres organismes

La Commission a également collaboré avec divers organismes internationaux autres que ceux qui sont mentionnés dans la section ci-dessus, tels que:

- Commission internationale des Pêches de l'Atlantique sud-est (ICSEAF)
- Organisation des Pêches de l'Atlantique nord-ouest (NAFO)
- Conseil international pour l'Exploration de la Mer (CIEM)
- Commission pour la Conservation des Ressources marines vivantes de l'Antarctique (CCAMLR)

6. Coordination de la recherche

La coordination des recherches effectuée par le Secrétariat en 1986 est récapitulée dans le "Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche".

6.1 Achat d'un mini-ordinateur

Il convient de mentionner tout particulièrement le nouvel ordinateur acquis par l'ICCAT, suite à une recommandation du SCRS approuvée par la Commission en 1985. Six modèles ont fait l'objet d'une étude comparative approfondie quant à leur coût et à leur performance. Une fois concédée l'autorisation d'acheter l'ordinateur, trois de ces modèles ont été testés, et le Micro-Vax II sélectionné. Sa configuration comprend: 4 MB de mémoire réelle, deux disques durs de 72MB, un lecteur de bande magnétique de 1600 bpi, une imprimante ligne par ligne, un système d'exploitation VMS, un compilateur FORTRAN 77 et COBOL et un logiciel graphique.

L'ordinateur, acheté en décembre 1985, a finalement été livré en juin 1986. Une fois le matériel et le logiciel mis en place, et surmontées les difficultés premières, le système est devenu opérationnel à la fin du mois d'août. Les retards sont actuellement considérables. Le contrat d'Infonet doit donc être maintenu jusqu'à fin 1986. Pour plus amples détails, voir le document COM-SCRS/86/12.

L'une des raisons pour lesquelles le SCRS avait recommandé que l'ICCAT ait son propre ordinateur était que les chercheurs en aient l'usage pendant les sessions scientifiques de l'ICCAT. Dans ce but, le Secrétariat a commencé l'implantation de quelques programmes d'analyse fondamentaux. A cet égard, le laboratoire de Miami du NMFS a prêté une aide considérable au Secrétariat, en lui fournissant un bloc de programmes d'analyse des populations, et en lui prêtant pendant deux semaines et demi les services de M. M. Parrack pour aider à la conversion et à l'implantation de ces programmes.

6.2 Programme d'Année Albacore

Le Secrétariat a consacré beaucoup d'efforts à la coordination de ce programme (voir le document SCRS/86/16 pour plus amples détails). Il convient de mentionner tout particulièrement le prêt de la part des Etats-Unis des services d'un scientifique américain pour le programme de marquage aux Antilles.

6.3 Statistiques méditerranéennes

Des efforts ont spécialement porté, avec quelque succès, sur l'amélioration des statistiques méditerranéennes. Le gouvernement français a autorisé le Dr. H. Farugio à effectuer en Tunisie une mission pour le compte de l'ICCAT en vue d'affiner les statistiques tunisiennes. Sa mission, d'une durée de cinq jours, en représentation de l'ICCAT, lui a permis de réunir diverses statistiques thonnières pour 1979 à 1986. La mission a été couronnée de succès grâce à ses contacts en Tunisie avec d'anciens collègues. Son rapport de mission figure au document SCRS/86/26.

7. Publications

Les publications suivantes ont paru en 1986 (au 15 octobre):

- (a) Rapport biennal, 1984-85, II^e partie (anglais, français, espagnol)
- (b) Comptes rendus de la Conférence ICCAT sur le Programme de l'Année internationale du Listao
- (c) Bulletin statistique, vol. 15 (1984) - version définitive
- (d) Bulletin statistique, vol. 16 (1985) - version provisoire
- (e) Recueil de Données, vol. 26
- (f) Recueil de Documents scientifiques, vol. XXIV (Rapport de la Réunion du Groupe de travail sur le Thon rouge, Miami, Floride)
- (g) Recueil de Documents scientifiques, vol. XXV (Documents du SCRS 1985)
- (h) Bulletin d'information (3 numéros)

Une série de recommandations ayant été formulées par le SCRS en 1985 concernant la publication et la diffusion des rapports et publications scientifiques de la Commission, le Secrétariat a préparé et remis pour examen deux documents sur ce sujet (COM-SCRS/86/14 et SCRS/86/15).

8. Secrétariat et administration

8.1 Personnel

Le personnel du Secrétariat comprend actuellement (au 15 octobre 1986): Secrétaire exécutif, Secrétaire exécutif adjoint, Biostatisticien et Analyste de Systèmes dans la catégorie professionnelle des Nations-Unies, sept secrétaires multilingues, un assis-

tant programmeur et un employé de bureau dans la catégorie des services généraux des Nations-Unies, ainsi que quatre personnes recrutées localement.

La Commission suit toujours le schéma des Nations-Unies, ajusté pour Madrid, en ce qui concerne les salaires, rémunérations et classification du personnel de la catégorie des services généraux.

8.2 Voyages

Les déplacements effectués par le personnel de la Commission à la date de rédaction du présent rapport sont tous mentionnés dans les chapitres précédents (concernant les réunions et les activités spéciales).

RAPPORT FINANCIER 1986

COM/86/9 (Révisé)*

I. BUDGET ORDINAIRE

A. ANNEE FISCALE 1985

1. Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes a examiné les comptes et la situation financière de la Commission au 31 décembre 1985. Conformément aux articles 9-3 et 12-7 du Règlement financier, et suite à la recommandation formulée par le Conseil à sa Deuxième réunion ordinaire, le Secrétariat a envoyé au mois de mai 1986 copie de ce rapport au gouvernement des pays membres. Un extrait du rapport figure dans le Rapport biennal 1984-1985, IIe partie.

Il nous semble intéressant de présenter ici aux délégués, pour information, le point suivant mentionné dans le dit rapport:

- "d) En 1985, un ordinateur "Micro Vax II" a également été acheté pour satisfaire les besoins des services statistiques de la Commission, dont la somme s'élève à US\$ 113.929,61.

En principe, bien qu'il ait été accordé que le coût de cette opération serait réglé en trois annuités, à charge du Fonds de roulement, il a été décidé, en accord avec le président de la Commission et de la présidente du STACFAD, de verser la totalité durant cet exercice étant donné que la somme nécessaire était disponible dans le Fonds et que ceci représentait une économie considérable si l'opération se faisait en 1985.

* Mis à jour à la fin de l'année fiscale en y incorporant les modifications approuvées par la Commission.

Cette décision fut prise à condition que la somme du Fonds de roulement utilisée soit restituée à charge des budgets de 1986-1988, conformément à ce que la Commission avait adoptée".

2. Situation de trésorerie à la fin de l'année fiscale 1985

Le Tableau 1 fait état de la situation de trésorerie à la fin de l'année fiscale 1985. A la fin de l'exercice le solde était alors de US\$ 655.681,02. Une fois les affectations des sommes accordées par la Commission, le Fonds de roulement disponible s'élève à US\$ 305.140,26.

Les contributions en instance de versement s'élevaient en tout à US\$ 315.243,21.

B. ANNEE FISCALE 1986

1. Budget ordinaire 1986-1987

Le Tableau 2 présente le Budget ordinaire adopté par la Commission lors de la Neuvième réunion ordinaire (Palma de Majorque, novembre 1985) qui s'élève à US\$ 750.000 pour chacune des deux années (voir Appendice 3 à l'Annexe 9 du Rapport de 1985 du STACFAD - Rapport biennal 1984-85, IIe Partie).

Dans le Tableau 3 on observe qu'à partir de 1981, les budgets se sont maintenus au même niveau malgré l'accroissement des activités de la Commission, et par conséquent du Secrétariat. Ceci a été possible, grâce à la haute formation professionnelle et à l'efficacité du personnel qui a su tirer profit au maximum des machines modernes de traitement de textes installées au Secrétariat.

2. Situation financière de la première moitié budget biennal 1986

Le Tableau 4 fait état de la situation des contributions à la fin de l'exercice de 1986.

Pour couvrir le budget de 1986, les contributions des pays membres, s'élevant à US\$ 575.000 auraient dû être versées. Il n'a été perçu que US\$ 434.242,00, soit uniquement 75 %. Il reste donc en instance de versement les contributions au budget de 1986 et/ou les arriérés des pays suivants: Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Cuba, Gabon, Ghana, Maroc, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal et Vénézuéla, d'un montant de US\$ 358.458,50.

Le Tableau 5 présente le budget et les dépenses encourues jusqu'à la fin de l'année 1986 qui se terminerait avec un solde

positif de US\$ 22.482,88 si tous les pays avaient versé leur contribution correspondant à 1986. En revanche, la situation est la suivante:

	US\$	
I) Les dépenses de l'exercice 1986 s'élèvent à:		727.517,12
II) Les fonds disponibles pour cet exercice sont:		
i) Contributions budget 1986	434.242,00	
ii) Cuba, avance en 1985	540,76	
iii) Affecté du Fonds de roulement	<u>175.000,00</u>	<u>609.782,76</u>
Solde négatif		117.734,36

L'unique solution possible pour couvrir cette différence est de prélever cette somme (US\$ 117.734,36) du Fonds de roulement.

3. Commentaires généraux au Budget ordinaire

Lors de l'année fiscale en cours, quatre facteurs fondamentaux ont influé de façon substantielle sur les dépenses:

- i) La baisse de 30 % du change du dollar des Etats-Unis en pesètes.
- ii) Inflation de 8 à 9 % dans le pays du Siège.
- iii) Impôt nouveau en Espagne (TVA) de 12 % (5 % antérieurement).
- iv) La mise en marche de l'ordinateur "Micro Vax II", étant donné que nous avons dû passer sur cet ordinateur toutes les données emmagasinées à Entel Ibermatica, ce qui a supposé dans le traitement des données, des coûts supérieurs aux années antérieures lorsque nous n'avions pas d'ordinateur à notre disposition.

Chapitre 1. SALAIRES

Ce chapitre comprend le salaire du Secrétaire exécutif, Secrétaire exécutif adjoint, 6 secrétaires multilingues, 1 auxiliaire administratif, 1 téléphoniste-réceptionniste, 1 opérateur de machines photocopie, 1 garçon de courses, 12 personnes en tout. Les honoraires d'un comptable de l'extérieur sont aussi à charge de ce chapitre.

Ce chapitre se solde par un solde négatif de US\$ 14.578,93.

Chapitre 2. VOYAGES

Le Rapport administratif (COM/86/8) et le Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (COM/86/12) font état des déplacements effectués par le personnel du Secrétariat et des missions réalisées.

Il comprend les voyages du Secrétaire exécutif a :

-- Açores, en vue de célébrer la réunion annuelle 1987 dans l'île de San Miguel.

-- Las Palmas de Gran Canaria, assistance à la réunion de l'ICSEAF.

Il comprend aussi ceux du Secrétaire exécutif adjoint a :

-- Las Palmas de Gran Canaria, pour organiser des programmes de statistiques et d'échantillonnage.

-- Vancouver, où il a assisté aux réunions sur les ressources thonières. La Commission n'a versé que les frais de séjour, le billet d'avion lui ayant été fourni par l'Université de Washington.

-- Montecarlo, pour assister aux réunions du CGPM.

Ce chapitre se clôt avec un solde positif substantiel de US\$ 9.979,94.

Chapitre 3. REUNION ANNUELLE

Ci-après la ventilation des frais encourus dans le cadre de ce chapitre :

i) Secrétariat (voyages, frais de séjour, heures supplémentaires)	14.408,66
ii) Interprètes traduction simultanée (salaires, voyages, frais de séjour, etc.)	16.102,93
iii) Personnel supplémentaire	
- 1 réceptionniste	
- 1 opérateur machines photocopie	3.462,95
iv) Hôtel (salles de conférence, bureaux pause café, divers)	16.946,86
v) Installation électronique pour interprétation simultanée	6.782,72
vi) 3 machines photocopie (Rank-Xerox)	6.022,69
vii) Transports - matériel	1.078,51
viii) Matériel, installations et divers	3.424,72
Total	<u>68.230,04</u>

Ce chapitre se clôt avec un solde positif de US\$ 9.769,96.

Chapitre 4. PUBLICATIONS

La préparation des publications mentionnées dans le Rapport administratif (COM/86/8) est à charge de ce chapitre qui s'achève avec un solde positif de US\$ 6.666,65.

Chapitre 5. MATERIEL DE BUREAU

Ce chapitre comprend l'achat de filtres pour écrans et de supports pour les machines à traitement de texte, 1 chaise pour l'opératrice du télex, 3 appareils de chauffage, 1 appareil d'air conditionné Gibson, ainsi que le règlement mensuel du "leasing" de deux machines à photocopier Rank Xerox. Ce chapitre se clôt avec un solde positif de US\$ 2.394,69.

Chapitre 6. FRAIS DE BUREAU

Ce chapitre comprend: frais de bureau, reproduction de documents, correspondance, téléphone, télégrammes, télex, diffusion des documents et publications, entretien du matériel, honoraires du commissaire aux comptes, crédit et caution, électricité et nettoyage des bureaux.

CI-après la ventilation des frais encourus sous cette rubrique:

	US\$
Matériel de bureau	7.073,83
Reproduction de documents	5.725,55
Correspondance	12.681,09
Téléphone	8.410,21
Télégrammes et télex	6.888,34
Entretien du matériel	13.000,23
Commissaire aux comptes	2.333,33
Crédit et caution	778,94
Electricité	3.248,95
Installation électrique pour ordinateur	4.099,59
Nettoyage des bureaux	3.139,33
Divers	135,82
Total	<u>67.515,21</u>

Ce chapitre solde avec un montant positif de US\$ 484,79.

Chapitre 7. DIVERS

Ce chapitre comprend les frais mineurs de: réparations (plomberie, menuiserie, etc.), assurance (incendie, vol, responsabilité

civile), transports locaux en mission officielle, et en général toute dépense non attribuable à l'un des autres chapitres. Cette année le contrôle médical du personnel du Secrétariat a également été inclus. Il se clôt avec un solde négatif de US\$ 569,73.

Chapitre 8. COORDINATION DE LA RECHERCHE

a) Personnel

Ce sous-chapitre comprend: bio-statisticien, analyste de systèmes, assistant programmeur, auxiliaire en statistiques et agent de saisie de données, 5 personnes en tout. Il comprend également les frais encourus par les observateurs-échantillonneurs dans plusieurs ports: Abidjan (US\$ 2.310,79), Las Palmas de Gran Canaria (US\$ 3.777,77), Montévidéo (US\$ 2.807,49), St. Maarten (US\$ 1.918,83) et Tenerife (US\$ 277,62), soit un total de US\$ 11.092,50.

La Commission a aussi un observateur à Cape Town, auquel une somme de US\$ 5.000 lui a été versée pour ses activités d'échantillonnage réalisées en 1986. Cette somme a été comptabilisée à la fin de l'exercice de 1985, et ne figure donc pas dans l'exercice de 1986.

Ce sous-chapitre comprend également la somme de US\$ 17.915,00 qui a été versée au biostatisticien pour la liquidation qui lui correspondait à la cessation de ses services avec la Commission, son contrat s'étant expiré. Ce solde est clôt avec un solde négatif de US\$ 6.601,83.

b) Voyages

Ce sous-chapitre comprend les frais de voyage réalisés pour mener à bien diverses missions dans le cadre des activités de statistiques et d'échantillonnage:

- Du Secrétaire exécutif adjoint aux Journées d'étude sur les poissons porte-épée, Miami

- Du Biostatisticien en congé au pays (chaque deux ans); l'assistance à la Conférence sur les Thonidés "Lake Arrowhead", à l'occasion de son congé au pays; l'assistance aux réunions sur la formation statistique à La Coruña; retour au pays d'origine, avec son épouse, à la fin de son contrat.

- Frais de transport de la famille de l'analyste de systèmes au pays du siège de la Commission (épouse et trois enfants).

- Mission officielle ICCAT de M. H. Farrugio à Tunis, pour recueillir des statistiques sur le thon rouge.

- Billet d'avion de M. Parrack à Madrid, en mission officielle ICCAT, pour le traitement de données.

Ce sous-chapitre se clôt avec un solde positif de US\$ 4.301,38.

c) Matériel de bureau

Ce sous-chapitre comprend uniquement l'achat de divers accessoires d'un montant s'élevant à US\$ 380,13.

Il s'achève avec un solde positif de US\$ 4.619,87.

d) Traitement des données

Pour les raisons exposées ci-dessus, les dépenses de ce sous-chapitre s'élèvent à US\$ 45.598,95, et se termine avec un solde négatif de US\$ 11.598,95.

e) Réunions intérimaires (Sous-commissions, Groupes de travail, etc.)

Cette année, il n'y a pas eu de réunion spécial du SCRS. Par conséquent, le budget adopté pour ce sous-chapitre reste donc comme solde positif, soit un total de US\$ 20.000,00.

f) Divers

L'achat de 10.000 marques et les prix du tirage au sort sont inclus dans ce sous-chapitre qui s'achève avec un solde négatif de US\$ 46,89.

Chapitre 9. DIVERS

Au mois de septembre, un Groupe de travail du STACFAD s'est réuni à Madrid pour étudier le problème des retards dans le versement des contributions et essayer d'y remédier. Les dépenses ont été minimales (US\$ 2.338,07), malgré les frais d'interprétation simultanée. Cette somme a été justifiée dans le Chapitre 9. Divers, aucun fonds n'ayant été prévu à cet effet. Le total apparaît comme solde négatif.

4. Revenus et dépenses du Budget ordinaire

Le Tableau 6 présente les revenus et les dépenses pendant l'année fiscale 1986.

A la somme de US\$ 434.242,00 des contributions pour couvrir le budget de 1986, s'ajoutent les contributions correspondant aux années antérieures (US\$ 97.001,95), versées durant l'exercice actuel. Les intérêts bancaires (US\$ 39.545,36), une petite somme de la vente de publications (US\$ 135,00) et la vente d'une machine à écrire que le Secrétariat n'utilisait plus (US\$ 185,18) ont été déposés.

Une avance de l'Angola (US\$ 32.378,00) et de l'Uruguay (US\$ 5.577,00) a également été perçue.

En dernier lieu, un remboursement de Digital a été versé (US\$ 6.665,02), en tant qu'exemption du paiement des impôts d'importation sur le prix de l'ordinateur Micro Vax II acheté et payé à charge de l'exercice de 1985. Nous pensons utiliser cette somme pour acheter une imprimante laser afin de pouvoir réaliser au Secrétariat le tirage de toutes les publications sans recourir à une aide du dehors.

Dans ce tableau figurent les dépenses à charge du budget ordinaire de 1986 (US\$ 727.517,12), ainsi que celles utilisées pour couvrir le solde négatif du Programme listao (US\$ 19.911,69), la somme de US\$ 348.981,72 restant en caisse et banque à la fin de l'année fiscale 1986.

5. Composition du Fonds de roulement

Le Tableau 7 présente la situation du Fonds de roulement.

L'année fiscale de 1985 se clôturait avec US\$ 305.140,26. Les intérêts bancaires de 1986, les contributions correspondant aux années antérieures en instance qui ont été versées, la somme d'une machine à écrire et la vente de publications sont inclus dans ce Fonds.

Des affectations ont été faites pour:

- Couvrir le solde négatif Budget ordinaire (US\$ 117.734,36)
- Couvrir le solde négatif Programme listao (US\$ 19.911,69)
- Affectation au Budget ordinaire de 1987 (US\$ 115.000,00)

La situation du Fonds de roulement disponible à la fin de l'exercice de 1986 s'élève à US\$ 189.361,70, chiffre excessivement réduit pour subvenir aux besoins pour lesquels ce Fonds a été établi.

Nous tenons à insister sur le fait que le Fonds de roulement est une ressource de grande valeur, comme l'expérience nous l'a démontrée:

- i) En début d'année, lorsque les contributions n'ont pas encore été perçues
- ii) Pour couvrir les soldes négatifs
- iii) Pour couvrir les retards dans les versements

Et lorsque il atteint un niveau modérément élevé:

- iv) Pour couvrir les programmes spéciaux de recherche.
- v) Pour couvrir une partie du budget, dans le but de diminuer les contributions.

Par conséquent, il est fondamental de le préserver, étant réellement essentiel pour garantir le déroulement normal des activités de la Commission.

6. Etude sur les contributions en instance de versement des pays membres

Ce point a fait l'objet de longs débats durant la réunion du Groupe de travail du STACFAD (Madrid, septembre 1986). Le rapport de ce groupe, avec toute l'information pertinente, a été présenté pour étude au STACFAD durant sa réunion spéciale qui s'est tenue le 11 novembre 1986 à Madrid.

7. Bilan - Actif et passif à la fin de l'exercice de 1986

Le Tableau 8 présente l'actif et le passif des dépenses à la fin de l'année fiscale.

Les chiffres qui figurent dans ce tableau ont déjà fait l'objet de commentaires.

8. Examen de la deuxième moitié du budget biennal (1987)

9. Contributions des pays membres au budget de 1987

Lorsque les budgets de 1986-87 ont été adoptés par la Commission, de longs débats ont eu lieu sur les contributions pour couvrir ces budgets (voir Annexe 9 du Rapport de 1985 du STACFAD - Rapport biennal 1984-85, IIe Partie, pag. 93).

Il a été accordé d'utiliser le Fonds de roulement pour les affectations suivantes:

	US\$
i) Pour couvrir une partie du budget 1986	175.000
ii) Pour couvrir le budget du Programme albacore	175.000
iii) Achat de l'ordinateur "Micro Vax II"	113.929*
TOTAL	<u>463.929</u>

Quant au budget de 1987, une délégation a manifesté son opinion d'affecter du Fonds de roulement de façon provisoire la même somme que pour 1986 (US\$ 175.000) en supposant que les contributions en instance soient versées dans le courant de l'année 1986. La situa-

* Versé et comptabilisé dans l'exercice de 1985.

tion devrait de nouveau être étudiée lors de la réunion de 1986, dans un esprit critique, en tenant compte de la somme disponible dans le Fonds de roulement.

Plusieurs délégations ont exprimé de sérieuses inquiétudes quant à l'affectation du Fonds de roulement pour couvrir une partie du Budget 1987.

Deux délégations ont également fait observer, que "à la lumière de diverses incertitudes concernant les fluctuations de change, les arriérés de contribution, etc., ceci peut compromettre le fonctionnement de la Commission, l'amenant peut-être au bord de l'insolvabilité" (Rapport biennal, 1984-1985, IIe Partie, Annexe 9).

Le versement des arriérés auquel nous nous attendions ne s'est pas produit. Au contraire, si l'année dernière les versements en instance s'élevaient à US\$ 315.243,21, à l'heure actuelle le montant est de US\$ 358.458,50.

Par ailleurs, dans l'état actuel des choses, et par la baisse de leurs prises, les contributions de certains pays qui sont versées de façon ponctuelle et régulière se voient diminuées, ce qui, de ce fait, augmente les contributions des autres pays.

Le Groupe de travail du STACFAD, qui s'est réuni à Madrid les 23-24 septembre 1986, s'est prononcé très clairement sur ce point, dans sa recommandation n° 2 (Rapport biennal, 1986-1987, Ie Partie, Appendice 1 à l'Annexe 10).

Par conséquent, vu les circonstances actuelles, le Secrétaire exécutif, conscient des plans d'austérité des pays, mais également conscient des obligations contractées envers la Commission, propose de couvrir le budget de 1987, dans sa totalité, avec les contributions des pays membres.

Il serait erroné de considérer qu'en prenant cette décision les contributions vont augmenter. Ceci devrait être interprété dans le sens qu'en prenant cette décision les contributions ne vont pas baisser, comme il s'est produit l'an dernier, mais qu'elles retourneront aux niveaux des années 1981 et 1982, et qu'elles seront même inférieures à celles de l'année 1983 lorsque aucune somme n'a été prélevée du Fonds de roulement pour couvrir une partie des budgets comme il est proposé pour 1987.

Ce qui est arrivé, c'est qu'en 1984, 1985 et 1986, les budgets se sont maintenus alors que les contributions ont baissé d'une façon exceptionnelle, étant donné que des sommes ont été prélevées du Fonds de roulement. Si les circonstances le permettent, ce Fonds retournera à être utilisé à l'avenir aux attentions que la Commission décidera et les contributions retourneront à diminuer.

Cette question a fait l'objet de longs débats lors de la réunion du STACFAD (Madrid, novembre 1986), et les conclusions ainsi que le budget adopté pour 1987 figurent dans le Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD).

II. PROGRAMME SPECIAL LISTAO

A la fin de l'exercice de 1985, les fonds disponibles dans ce budget s'élevaient à US\$ 10.319,62. D'autre part, il existait des contributions en instance de versement dans ce budget d'un montant de US\$ 7.844,70 (Bénin US\$ 3.044,70 et Ghana US\$ 4.800) (Rapport de la période biennale 1984-85, IIe Partie).

La situation à la fin de 1986 est la suivante:

	US\$
- Fonds disponibles fin 1985	10.319,62
- Frais édition de la publication des comptes rendus du Programme	
1) Coordinateur-éditeur au Canada	18.456,23
ii) Impression en Espagne	<u>11.775,08</u> 30.231,31
Solde négatif	19.911,69

Conformément à la décision prise par la Commission (Rapport biennal 1984-85, I^e partie), cette somme a été prélevée du Fonds de roulement pour couvrir le solde négatif. Cette liquidation permet de déclarer clos le chapitre du Budget listao. Les montants encore en instance, dès qu'ils seront versés, passeront directement au Fonds de roulement.

Il convient de souligner que les Comptes rendus de la Conférence ICCAT sur le Programme de l'Année internationale du Listao sont parus bien qu'avec un certain retard. Il s'agit d'un livre splendide dans lequel les résultats prometteurs du Programme sont rassemblés. Son contenu digne d'intérêt et sa présentation très élaborée font que cet ouvrage donneront une grande satisfaction aux scientifiques qui y ont collaboré et aidera également de façon très positive à augmenter le prestige de la Commission qu'elle a déjà dans le monde de la pêche internationale.

La diffusion de cette publication est à charge du Budget ordinaire et, du fait des coûts élevés d'expédition, va représenter un montant substantiel.

III. PROGRAMME ANNEE ALBACORE

Lors de sa Neuvième réunion ordinaire (Palma de Majorque, novembre 1985), la Commission a adopté un budget de US 175.000 destiné à ce programme, financé à charge du Fonds de roulement.

Les responsables des Groupes d'action se sont réunis à Madrid du 21 au 24 janvier 1986, au Secrétariat de l'ICCAT, et ont élaboré le Plan d'opération du Programme, en ventilant le budget par activité (Tableau YYP-1).

Le Programme a démarré, bien qu'à un rythme plus lent que prévu. Le total des dépenses encourues en 1986, s'élevant à US\$ 62.695,09, sont les suivantes:

	US\$
Budget	175.000,00
Dépenses	62.695,09
Solde du Programme	<u>112.304,91</u>

Le Tableau YYP-1 fait état des dépenses ventilées par activité.

Le budget de ce Programme dispose donc à la fin de l'année fiscale 1986 d'une somme de US\$ 112.304,91 pour la poursuite de ses activités pendant l'année 1987.

IV. BILAN GENERAL - Situation à la fin de l'exercice de 1986 - US\$.

Le Tableau 9 présente l'actif et le passif de la Commission à la fin de l'exercice de 1986.

O. Rodriguez-Martin
Secrétaire Exécutif

OBSERVATION: Budget ordinaire - Après la clôture de l'exercice de 1986, la somme de US\$ 9.000 a été versée par la Côte d'Ivoire, sa dette étant soldée pour cet exercice.

TABLEAU 1

Budget ordinaire - bilan à la fin de l'exercice de 1985

US\$

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>	
Caisse et banque	655.681,02	– Affectée au budget 1986	175.000,00
		– Affectée au Programme albacore	175.000,00
Contributions en instance de versement	315.243,21	– Avance au budget 1986	540,76
		– Fonds de roulement disponible	305.140,26
			<u>655.681,02</u>
		– Contributions en instance de versement	
		i) de 1982 et antérieures	31.165,27
		ii) de 1983	73.325,99
		iii) de 1984	79.824,00
		iv) de 1985	130.927,95
			<u>315.243,21</u>
TOTAL	<u>970.924,23</u>		<u>970.924,23</u>

TABLEAU 2

Budget ordinaire 1986-87

(US\$)

CHAPITRES	1986 (750.000)	1987 (750.000)
1. Salaires	300.000	300.000
2. Voyages	15.000	15.000
3. Réunion annuelle	78.000	78.000
4. Publications	32.000	32.000
5. Matériel de bureau	10.000	10.000
6. Frais de bureau	68.000	68.000
7. Divers	10.000	10.000
Sous-total (1)	513.000	513.000
8. Coordination de la recherche		
(a) Personnel	160.000	160.000
(b) Voyages	13.000	13.000
(c) Matériel de bureau	5.000	5.000
(d) Traitement de données	34.000	34.000
(e) Réunions intérimaires (sous-comités, groupes de travail et/ou stages de formation)	20.000	20.000
(f) Divers	5.000	5.000
Sous-total (2)	237.000	237.000
9. Imprévus	0	0
TOTAL (Budget ordinaire)	750.000	750.000
Du Fonds de roulement	175.000	175.000*
Contribution des pays	575.000	575.000
FINANCEMENT SPECIAL		
(1) Achat d'un ordinateur	44.000	21.000
(2) Année albacore	175.000	
Sous-total	219.000	21.000
DU FONDS DE ROULEMENT	219.000	21.000

* Ce montant est fixé provisoirement en supposant que les contributions en instance seront perçues en 1986. La situation doit faire l'objet d'un examen critique à la réunion de 1986 de la Commission, en se référant à la somme disponible dans le Fonds de roulement à ce moment (voir texte).

TABLEAU 3

Budget ordinaire 1970-1986

US\$

<i>Année</i>	<i>Contributions</i>	<i>Autres sources</i>	<i>Total budget</i>
1970	70.000	—	70.000
1971	100.000	1970 — 30.000*	130.000
1972	130.000	1971 — 14.000*	144.000
1973	135.000	1971 — 16.000*	
		1972 — 4.000*	155.000
1974	210.000	—	210.000
1975	230.000	1974 — 10.000*	240.000
1976	280.000	1975 — 13.000*	293.000
1977	300.000	1976 — 20.000*	320.000
1978	385.000	1977 — 13.000*	
		1977 — 10.000*	408.000
1979	429.000	—	429.000
1980	625.000	—	625.000
1981	750.000	—	750.000
1982	750.000	—	750.000
1983	825.000	—	825.000
1984	600.000	100.000**	700.000
1985	575.000	175.000**	750.000
1986	575.000	175.000**	750.000

* Affecté du solde positif d'années antérieures.

** Affecté du Fonds de roulement.

TABLEAU 4

Budget ordinaire - Situation des contributions des pays membres à la fin de l'exercice de 1986

US\$

<i>Pays</i>	<i>Solde</i>	<i>Contributions au budget de 1986 approuvées par la Commission</i>	<i>Contributions réglées du budget de 1986</i>	<i>Autres contributions - retards - *</i>	<i>En instance</i>
Angola	16.189,00	14.547,00	14.547,00	16.189,00	0,00
Bénin	24.200,00	3.960,00	0,00	0,00	28.160,00
Brésil	25.024,00	26.403,00	25.024,00	25.024,00	1.379,00
Canada	0,00	16.247,00	16.247,00	0,00	0,00
Cap-Vert	20.141,00	9.381,00	0,00	20.141,00	9.381,00
Cuba	(+ 540,76)	17.713,00	(540,76)	0,00	17.172,24
France	0,00	64.088,00	64.088,00	0,00	0,00
Gabon	23.052,11	7.831,00	0,00	0,00	30.883,11
Ghana	98.916,27	36.578,00	0,00	0,00	135.494,27
Côte d'Ivoire	5.074,95	19.359,00	10.359,00	5.074,95	9.000,00***
Japon	0,00	39.633,00	39.633,00	0,00	0,00
Corée	0,00	26.234,00	26.234,00	0,00	0,00
Maroc	61.026,00	14.901,00	0,00	22.048,00	53.879,00
Portugal	0,00	22.439,00	22.439,00	0,00	0,00
Sao Tomé et Príncipe	3.971,00	4.064,00	0,00	0,00	8.035,00
Sénégal	29.123,88	12.618,00	0,00	0,00	41.741,88
Afrique du Sud	0,00	9.674,00	9.674,00	0,00	0,00
Espagne	0,00	118.757,00	118.757,00	0,00	0,00
Etats-Unis	0,00	46.218,00	46.218,00	0,00	0,00
Uruguay	8.525,00	5.805,00	5.805,00	8.525,00	0,00
URSS	0,00	19.877,00	19.877,00	0,00	0,00
Vénézuéla	0,00	38.673,00	15.340,00	0,00	23.333,00
TOTAL	315.243,21 (+ 540,76)	575.000,00	434.242,00 (540,76)**	97.001,95	358.458,50

* Au Fonds de roulement.

** Versé et comptabilisé en 1985 (Cuba)

*** A la fin de l'exercice, la Côte d'Ivoire a versé 9.000 US\$.

TABLEAU 5

Budget ordinaire - Dépenses et solde - Exercice de 1986

US\$			
<i>Chapitre</i>	<i>I</i> <i>Budget</i> <i>1986</i>	<i>II</i> <i>Dépenses</i> <i>réelles</i>	<i>III</i> <i>Solde</i>
1. Salaires	300.000	314.578,93	- 14.578,93
2. Voyages	15.000	5.020,06	+ 9.979,94
3. Réunion annuelle	78.000	68.230,04	+ 9.769,96
4. Publications	32.000	25.333,35	+ 6.666,65
5. Matériel de bureau	10.000	7.605,31	+ 2.394,69
6. Frais de bureau	68.000	67.515,21	+ 484,79
7. Divers	10.000	10.569,73	- 569,73
Sous-total (a)	513.000	498.852,63	+ 14.147,37
8. Coordination de la recherche			
(a) Personnel	160.000	166.601,83	- 6.601,83
(b) Voyages	13.000	8.698,62	+ 4.301,38
(c) Matériel de bureau	5.000	380,13	+ 4.619,87
(d) Traitement des données	34.000	45.598,95	- 11.598,95
(e) Réunions intérimaires (sous-comités, groupes de travail, etc.)	20.000	-	+ 20.000,00
(f) Divers	5.000	5.046,89	- 46,89
Sous-total (b)	237.000	226.326,42	+ 10.673,58
9. Imprévus	0	2.338,07	- 2.338,07
TOTAL	750.000	727.517,12	+ 22.482,88

TABLEAU 6

Budget ordinaire - Revenus et dépenses - Exercice de 1986

US\$

<i>REVENUS</i>		<i>DEPENSES</i>	
Caisse et banque fin année fiscale 1985	480.681,02	Du budget 1986	727.517,12
Revenus budget 1986	434.242,00	Pour couvrir solde négatif Programme Listao	<u>19.911,69</u> 747.428,81
Autres contributions (retards)	97.001,95*		
Intérêts bancaires	39.545,36*	Fonds en caisse et banque	<u>348.981,72</u>
Vente publications	135,00*		
Angola (avance)	32.378,00		
Uruguay (avance)	5.577,00		
Vente machines IBM	185,18*		
Remboursement Digital	6.665,02		
	<u>615.729,51</u>		
TOTAL	1.096.410,53	TOTAL	1.096.410,53

* Au Fonds de roulement

TABLEAU 7

Budget ordinaire - Fonds de roulement - fin Exercice de 1986

US\$

BUDGET ORDINAIRE

Fin Exercice 1985		305.140,26	
Intérêts bancaires 1986	39.545,36		
Contributions en instance	97.001,95		
Vente machines IBM	185,18		
Vente publications	135,00	136.867,49	
TOTAL			442.007,75
<u>Affectations</u>			
(a) Pour couvrir solde négatif budget ordinaire	117.734,36		
(b) Pour couvrir solde négatif Programme listao	19.911,69		
(c) Affecté au budget 1987	115.000,00		252.646,05
Disponible dans Fonds de roulement à la fin de l'Exercice 1986			189.361,70

TABLEAU 8

Budget ordinaire - Bilan à la fin de l'Exercice de 1986

US\$

Caisse et banque	348.981,72	Fonds de roulement disponible	189.361,70	
		En faveur d'Angola	32.378,00	
Contributions en instance	358.458,50	En faveur de l'Uruguay	5.577,00	
		Remboursement Digital	6.665,02	
		Affecté au budget 1987	115.000,00	348.981,72
		Contributions en instance:		
		i) de 1982 et antérieures	31.165,27	
		ii) de 1983	53.469,99	
		iii) de 1984	63.031,00	
		iv) de 1985	70.575,00	
		v) de 1986	140.217,24	358.458,50
TOTAL	707.440,22			707.440,22

TABLEAU YYP-1

Plan d'opération du Programme Année albacore

Dépenses par activité	Ventilation		Total		Solde
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	
	US\$		US\$		
A) Activité ECHANTILLONNAGE A TERRE			3.400	2.006,75	+ 1.334,25
Echant. plage Cap-Vert	1.000	1.003,25			
Echant. biologique Atl. ouest	2.400	1.062,50			
B) Activité OBSERVATEURS A BORD			24.240	18.884,77	+ 5.355,23
Observ./marqueurs Ghana	2.640	366,26			
Observ. Espagne	20.400	18.518,51			
Observ. Atl. ouest	1.000				
Observ. lieu débarqu. Cap-Vert	200				
C) Activité MARQUAGE			123.100	33.048,47	+ 90.051,53
Carburant N/O "Nizery"	64.000	22.274,22			
Paiement poisson remis à l'eau:					
BB Ghana	24.000	3.336,31			
BB Sénégal	16.000				
Projet pilote Atl. ouest	5.000	2.601,45			
Récompenses pour retours de marques:					
Marques normales	9.600	1.204,24			
Salage	1.500				
Marques TTC	1.000				
Tirages au sort spéciaux YYP	1.000				
Matériel (marques)	1.000	3.632,25			

TABLEAU YYP-1 (suite)

	<i>Ventilation</i>		<i>Total</i>		<i>Solde</i>
	<i>Budget</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Budget</i>	<i>Dépenses</i>	
	<i>US\$</i>		<i>US\$</i>		
D) Analyse de pièces osseuses			5.000		+ 5.000,00
Lectures d'otolithes TTC	5.000				
F) Coordination			10.500	3.040,69	+ 7.459,31
Voyages et frais d'expédition	5.000	498,60			
Réunion responsables (janv. 86)	2.500	2.542,09			
Réunion préparatoire données (87)	2.000				
Session de travail (88)	1.000				
G) Faux frais	8.760	5.655,41	8.760	5.655,41	+ 3.104,59
TOTAL	175.000	62.695,09	175.000	62.695,09	+ 112.304,91

RAPPORT DU SECRETARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE

COM-SCRS/86/12 (Révisé)

I - RECUEIL DE DONNEES ET ECHANTILLONNAGE

1. Recueil des statistiques de 1985 à travers les administrations nationales

Le tableau 1 de l'Appendice 8 à l'Annexe 12 fait état des progrès réalisés par les administrations nationales et le Secrétariat. Le format de ce tableau a été modifié cette année, suite à une décision prise par le SCRS en 1985. La situation a été très mauvaise dans l'ensemble en 1986. De nombreux pays n'ont même pas remis les prises Tâche I à temps pour les inclure dans le Bulletin statistique provisoire diffusé avant la réunion de novembre.

Des rappels, sous forme de télégrammes et télex, ont été issus pour prier les pays de remettre leurs données immédiatement, mais à la date du 30 septembre la prise totale par espèces manquait encore pour de nombreuses pêcheries importantes, dont Cap-Vert, Italie, Japon, Maroc, Uruguay et Vénézuéla. Les tableaux de capture préparés pour le SCRS, comme pour le Bulletin statistique provisoire, sont donc très incomplets (probablement 60 % seulement de la prise totale pour 1985).

2. Améliorations et problèmes en instance

a) Statistiques vénézuéliennes

Les données de 1984 transmises en 1985 ont fait l'objet d'un examen critique de la part du Secrétariat. Certains registres du Pacifique, qui étaient encore mêlés aux données Tâche II de prise/effort, ont été éliminés. Quelques déclarations en double dans le cas de la prise des bateaux à pavillon étranger basés au Vénézuéla ont été décelées et corrigées. Les données de 1985 ne nous sont pas encore parvenues. Etant donné que l'information au débarquement et les extraits de livres de bord sont rassemblés par les administrations pertinentes, nous comptons les recevoir éventuellement.

Le système d'échantillonnage au port établi en 1985 au Vénézuéla avec l'aide d'un expert américain envoyé par l'ICCAT a été suspendu temporairement à la fin de l'année. Il a heureusement repris début 1986, et le Secrétariat a reçu une partie des données.

b) Données tunisiennes de capture

Le Secrétariat n'ayant reçu aucune donnée adéquate de Tunisie ces dernières années, le Secrétariat a prié le Dr. H. Farrugio (France), qui connaît bien les pêcheries et les chercheurs tunisiens, de se rendre en Tunisie pendant quelques jours en septembre pour traiter des questions de statistique avec les scientifiques et statisticiens de ce pays. Ses frais de mission étaient assumés par la Commission. La mission du Dr. Farrugio s'est avérée des plus utiles pour éclaircir de nombreuses questions en instance concernant les données historiques et pour obtenir des données complémentaires pour 1979 jusqu'à 1986. Son rapport a été présenté en tant que document SCRS/86/26.

c) Autres statistiques méditerranéennes

Bien que de nombreuses lettres aient été échangées par le Secrétariat et des administrations et scientifiques d'Italie, Grèce et Turquie au sujet des statistiques thonnières, il ne s'est pas produit de véritable amélioration de la situation dans son ensemble. En ce qui concerne les statistiques italiennes, il semble que les données de prise, prise/effort et biologie existent, mais les normes gouvernementales interdisent leur transmission à l'ICCAT tant que le programme triennal (1985-87) de recherche de l'Italie n'est pas terminé. Cependant, lors de la réunion du CGPM, les délégués italiens ont promis à l'ICCAT de collaborer pleinement. Nous espérons pouvoir disposer de ces données sous peu.

La Turquie souhaiterait établir un système de recueil de données et d'échantillonnage pour le thon rouge avec l'aide de l'ICCAT, mais les détails demandent encore une mise au point.

Le lancement d'une pêche industrielle de thon rouge en Grèce a été confirmé par des contacts au CGPM, mais le niveau des prises devrait être bien plus faible que ce qui est signalé par les administrations grecques. Les scientifiques grecs procèdent actuellement à un examen critique des données de capture. Leurs estimations préliminaires donnent environ 500 TM de thon rouge par an, par rapport à 2.000 TM. Etant donné qu'aucun échantillonnage biologique n'est effectué, le Secrétariat tente d'aider les chercheurs grecs à instaurer un système d'échantillonnage. Il a été mentionné à la réunion du CGPM que la CEE allait financer le programme de recherche thonnière de la Grèce.

3. Echantillonnage au port par le Secrétariat

a) Flottille palangrière

L'échantillonnage de routine par l'ICCAT des palangriers dans divers ports de débarquement s'est poursuivi comme d'habitude.

L'emphase porte actuellement sur l'échantillonnage biologique plutôt que sur le relevé de livres de bord. Un nouvel échantillonneur au port a été recruté en juin 1986 à Las Palmas, où le Secrétaire exécutif adjoint a en même temps visité la délégation cubaine pour solliciter leur collaboration au programme. Nous avons pu depuis lors mener avec succès l'échantillonnage biologique des palangriers cubains.

b) Flottille basée au Ghana

Suite à une décision du SCRS, le Secrétariat a signé un contrat début 1986 avec le CRO d'Abidjan pour financer l'échantillonnage biologique de la flottille ghanéenne de surface qui décharge dans le port d'Abidjan, mais aucune information ne nous est encore parvenue sur le déroulement de ce projet. L'information des livres de bord préparés et diffusés en 1985 ne nous a pas été transmise, si ce n'est quelques registres quotidiens de bord pour des sorties effectuées fin 1985 et début 1986 qui ont été directement remis au Secrétariat par les patrons.

II - TRAITEMENT DE DONNEES AU SECRETARIAT

1. Installations

Suite à une recommandation formulée par le SCRS à sa réunion de 1985, puis approuvée par la Commission, concernant l'acquisition d'un mini-ordinateur, le Secrétariat a testé trois des cinq modèles suggérés au départ, et retenu le modèle "Micro-Vax II" de Digital. La commande fut passée en décembre 1985. Le modèle comprend 4 MB de mémoire, deux disques durs de 71MB, un lecteur de bande magnétique de 1600 bpi, une imprimante par ligne, un système d'exploitation micro-VMS, un compilateur FORTRAN 77 et COBOL et un logiciel graphique (20-20 spreadsheet modeling program).

L'ordinateur a été livré au Secrétariat en juin 1986. Ce retard a été dû à d'imprévisibles questions bureaucratiques. L'installation du matériel et l'implantation du logiciel, qui demandent beaucoup de temps, ont immédiatement été entreprises afin de rendre l'ordinateur fonctionnel. Au mois de juin également, l'Analyste de systèmes et le Programmeur de l'ICCAT ont reçu des cours donnés par un spécialiste en logiciel de Digital qui a donné des conseils sur la façon d'adapter le Micro-Vax VMS aux besoins de l'ICCAT. Le système n'est cependant entré en fonctionnement qu'à fin août, du fait de divers problèmes techniques concernant le matériel et l'alimentation électrique.

Le nouvel ordinateur semble adéquat pour les traitements et la gestion de routine. Nous ne savons pas encore s'il est faisable de l'utiliser pour le travail d'analyse pendant les sessions scientifiques, mais il est en théorie suffisant pour ce travail. Nous

avons observé que l'édition d'un gros fichier demande un temps d'accès prolongé, du fait de limitations du logiciel. Le maximum qui puisse être édité est 984 bytes. Par contre, le passage d'un programme avec un fichier important n'entraîne aucun retard.

Un contrat, prévu au départ pour six mois, avait de nouveau été signé avec Infonet en 1986 pour le traitement de données. Il était escompté que la base pourrait entretemps être extraite et implantée dans le nouvel ordinateur. Mais, du fait des retards imprévus dans la livraison de l'ordinateur, il s'est avéré qu'un volume considérable de traitements devait encore être fait à Infonet jusqu'au mois d'octobre. Le contrat est prolongé jusqu'à fin 1986.

2. Traitement des données

a) Transfert des fichiers au nouveau système

Le travail de traitement des données exécuté au Secrétariat s'est régulièrement accru au fil des ans. Le travail s'est trouvé augmenté cette année du fait du transfert de tous les fichiers de l'ancien système au nouveau. Vu les ressources financières limitées, presque tout le travail soumis à Infonet l'a été en lots non-prioritaires pour des raisons d'économie. Comme il est expliqué ci-dessus, les retards de livraison du nouvel ordinateur ont complètement bouleversé le calendrier prévu pour le transfert des données. A cette date, seuls les fichiers thon rouge et les données de capture et effort sont passées d'Infonet au Micro-Vax. Nous comptons achever le transfert d'ici fin 1986. Après cette date, et une fois le terrain déblayé, il sera possible de compenser les retards dans le travail de traitement et de répondre en temps voulu aux demandes des scientifiques.

b) Implantation de programmes d'analyse sur le nouveau système

L'une des raisons pour lesquelles un ordinateur propre à l'ICCAT avait été recommandé par le SCRS était que les chercheurs en aient l'usage pendant les sessions scientifiques de l'ICCAT. Dans ce but, le Secrétariat a commencé l'implantation de quelques programmes d'analyse fondamentaux. A cet égard, le laboratoire de Miami du NMFS a prêté une aide considérable au Secrétariat, en lui fournissant un bloc de programmes d'analyse des populations, et en lui prêtant pendant deux semaines et demi les services de M. M. Parrack pour aider à la conversion et à l'implantation de ces programmes. A la date de la rédaction du présent rapport, ce travail est en cours au Secrétariat.

c) Traitement de données effectué par le Secrétariat en 1986

TRAVAIL DE ROUTINE

- Mise à jour de toutes les bases (tâche I, tâche II, etc.).

- Entrée et traitement des statistiques d'échantillonnage au port.
- Ventilation des données de prise tâche I en zones principales (et parfois par espèces) au moyen des données Tâche II de prise/effort.
- Préparation des tableaux du Bulletin statistique.
- Traitement des données Tâche II reçues récemment.
- Préparation des tableaux de prise par espèce pour les réunions et les rapports du SCRS (1985 et 1986).
- Mise à jour des fichiers de marquage et préparation de la récapitulation des retours annuels.
- Elaboration et diffusion de bandes, sur demande, aux pays membres.

TRAITEMENTS SPECIAUX

- Conversion de toute la base de données implantée à Infonet en fichiers formatés compatibles avec le Micro-Vax. L'archivage se fait sur bande magnétique. Seuls les fichiers à traiter sont mis sur disque. Ils sont ensuite sauvegardés sur bande magnétique.
- Traitement des données thon rouge (jusqu'à 1985 pour l'Atlantique ouest et 1984 pour l'Atlantique est et la Méditerranée) (voir le document SCRS/86/10).
- Comparaison des prises thonières entre la base ICCAT et la base FAO.
- Catalogue des données thon obèse.
- Conversion des programmes élaborés à Infonet au nouveau système du Micro-Vax.

III - PROGRAMME FUTUR DE LA BASE DE DONNEES

1. Réorganisation des bases prise et effort Tâche II et taille

Le Secrétariat doit procéder à une épuration des bases. Une partie de ce travail a été réalisée durant le transfert des données sur le nouveau système en utilisant de nouveaux formats. Le reste, qui comprend l'application de programmes de vérification des données, devra attendre jusqu'à ce que le transfert ait été terminé.

Quelques programmes de vérification des données ont également été envisagés. Ils seront implantés pendant l'épuration.

2. Utilisation scientifique de l'ordinateur

Le Secrétariat tente également d'obtenir de divers laboratoires des programmes d'analyse pour les études de populations. La collaboration de plusieurs d'entre eux a permis de dresser une liste significative de programmes, dont certains ont été implantés sur le système. Cette liste a été présentée au document SCRS/86/9.

Ces efforts se poursuivront. Avec le temps, ce bloc de programmes sera amélioré, mais la collaboration de tous les chercheurs est fondamentale. Les scientifiques qui souhaitent utiliser l'ordinateur de la Commission pendant les sessions du SCRS sont invités à envoyer au Secrétariat d'ici la réunion les programmes qu'ils voudraient employer, et à indiquer la taille des fichiers sur disque dont ils auront besoin.

Les scientifiques qui souhaitent passer un programme sur l'ordinateur pendant les sessions du SCRS sont invités à le faire, mais ils devront effectuer le travail eux-mêmes. Le Secrétariat a l'intention de préparer un manuel pour les utilisateurs afin de faciliter l'emploi de l'ordinateur.

3. Travaux statistiques spéciaux du Secrétariat

a) Mise à jour et traitement de données pour le Groupe de travail sur le Thon rouge

Au mois de septembre 1986, le Secrétariat a révisé la base thon rouge de prise par taille (jusqu'à 1983) utilisée à la réunion du groupe de travail à Miami. Les données de la base ont été actualisées avec les nouvelles données de prise et taille (lorsque celles-ci étaient disponibles).

Pour l'Atlantique ouest, une révision globale du fichier créé à Miami en 1984 et la création d'un nouveau fichier pour 1985 ont pu être menées à bien début octobre, car les trois principaux pays pêcheurs (Canada, Etats-Unis et Japon) avaient remis leurs données avant la fin de septembre. Les données sont encore très incomplètes en ce qui concerne l'Atlantique est et la Méditerranée. Le Secrétariat a attendu le dernier moment pour créer un fichier pour 1984. La base est encore assez peu satisfaisante du fait des nombreuses substitutions qui doivent être effectuées.

Les méthodes adoptées pour la base thon rouge ont été mentionnées dans le document SCRS/86/10.

b) Catalogue thon obèse

Cette année une session spéciale du SCRS 1986 a étudié le degré de disponibilité des données sur le thon obèse. Afin de faciliter le travail des scientifiques, le Secrétariat a dressé, imprimé et diffusé au mois de juin un catalogue de toutes les données thon obèse disponibles dans sa base. Le catalogue actualisé (y compris les données reçues depuis juin 1986) a été présenté en tant que document SCRS/86/11.

c) Comparaison des données chonnières entre les bases ICCAT et FAO

Comme nous l'avions signalé auparavant, une étude comparative a été entreprise en 1985 entre les bases ICCAT et FAO. Ceci a permis de réduire de façon spectaculaire le nombre des divergences sensibles que présentaient ces deux bases. La FAO a adopté dans la plupart des cas les chiffres de l'ICCAT, mais cette dernière a parfois dû améliorer ses données à bon escient. Ce travail se poursuit, et en 1986 l'ICCAT a fourni de nouvelles sorties sur cette comparaison. Un statisticien de la FAO est venu au siège de l'ICCAT pour traiter de certains cas spécifiques présentant des divergences.

Il existe encore quelques cas dans lesquels une modification de l'une ou l'autre de ces bases affecterait divers autres organismes (NAFO, CIEM, etc.). L'ICCAT compte résoudre ces problèmes par le biais d'entretiens tri-latéraux.

d) Coordination du Programme d'Année Albacore

Le Secrétariat se charge de la coordination de ce programme. Le document SCRS/86/16 fournissait de plus amples détails).

e) Travaux bio-statistiques

En réponse à une demande du Sous-Comité des Statistiques, le Biostatisticien, en collaboration avec l'Analyste de systèmes et le Programmeur, a effectué une étude axée principalement sur les données manquantes ou présentant des retards en ce qui concerne la tâche II prise/effort et l'échantillonnage de taille. Les catalogues de prise/effort et de taille, qui contiennent actuellement plusieurs milliers d'entrées, ont été révisés pour détecter les solutions de continuité dans les séries. Un rapport détaillé a été préparé pour aider à combler et/ou expliquer de façon satisfaisante les lacunes (SCRS/86/19).

Le volume croissant de données statistiques reçues au Secrétariat a rendu de plus en plus malaisée la détection des erreurs par le personnel avant l'entrée des données dans la base ICCAT. Le Biostatisticien, en collaboration avec le Programmeur, a analysé les données qui sont actuellement dans les fichiers pour établir les normes auxquelles ajuster les données qui nous parviennent (SCRS/86/20). Ces normes seront incorporées aux programmes d'ordinateur utilisés pour les processus de vérification automatique et de contrôle de qualité appliqués aux données reçues, ainsi que pour l'étude rétrospective de l'information qui est actuellement dans les bases.

A la demande de l'Institut espagnol d'Océanographie, le biostatisticien a participé à La Corogne à des journées d'étude sur l'amélioration du réseau d'information et de l'échantillonnage de

prise/effort et taille dans les pêcheries de thonidés du continent et des Baléares. Le groupe a surtout recommandé d'insister sur la qualité de l'échantillonnage, même aux dépens de la quantité, et sur l'établissement de priorités pour le recueil de données, en particulier en ce qui concerne les pêcheries méditerranéennes.

Une révision de la pêche au listao à la canne dans le golfe de Guinée, et des problèmes liés à l'échantillonnage de prise/effort, a été menée à bien (SCRS/86/22).

Une bibliographie sur les travaux concernant la pêche et la biologie des thonidés mais non publiés par l'ICCAT a été préparée à l'état de projet (SCRS/86/23). Cette bibliographie accompagne l'index du Recueil de Documents scientifiques paru en 1985. Ces deux travaux permettront de dresser, comme l'a suggéré le SCRS en 1985, l'inventaire des publications sur les thonidés de l'Atlantique au Secrétariat et dans les laboratoires et universités des divers pays.

Le biostatisticien a présenté à l'"Oceans 86 Special Symposium on Monitoring Strategy" un document sur l'emploi des données halieutiques pour le suivi des océans.

IV - REUNIONS ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ces points sont normalement commentés en détail dans le Rapport administratif, mais cette année le SCRS avait traité du CWP sur les statistiques thonnières (CWP/Thonidés) et du Programme indo-pacifique sur les Thonidés (IPTP), en recommandant que le Secrétaire exécutif adjoint assiste à ces réunions et en fasse connaître les résultats. De nombreuses recommandations ayant été formulées, un chapitre du présent rapport est consacré à ce sujet.

1. Réunion du CWP/Thonidés et de l'IOFC/Thonidés

Le Secrétaire exécutif adjoint a assisté à une série de réunions à Colombo, Sri Lanka, du 27 novembre au 7 décembre 1985.

a) Consultation d'Experts

Ce groupe correspond au SCRS de l'ICCAT. Les scientifiques ont traité de l'état des stocks, du développement des pêcheries, des statistiques, etc. Le système statistique du Programme indo-pacifique sur les Thonidés (IPTP), qui est pratiquement le même que celui de l'ICCAT, s'est considérablement amélioré ces dernières années. L'évaluation des stocks est également très semblable à celle de l'ICCAT. Les progrès ont été rapides en ce domaine, mais ils ont encore un certain retard par rapport à l'ICCAT, du fait du

manque de données, en particulier de données biologiques, exception faite pour le thon rouge du sud. Une proposition a été formulée à l'effet de mettre en route un programme intensif de marquage.

Les interactions entre pêcheries ont été mentionnées comme étant l'un des principaux problèmes, en particulier entre les pêcheries industrielles du large (française et espagnole dans la région des Seychelles) et les pêcheries côtières artisanales (Sri Lanka et Maldives). Une collaboration à l'échelle mondiale a été proposée pour l'étude de ces interactions, et l'ICCAT a été priée de tenir compte de cette question (par ex. surface/palangre) lors de la planification du Programme d'Année Albacore.

b) Comité de l'Aménagement des Stocks de Thons

Ce comité correspond à notre Commission. Il y eut quelques débats sur les interactions entre pêcheries en ce qui concerne les pêcheries industrialisées et côtières dans l'océan Indien. La recommandation finale a été que tout développement de l'effort doit être mené avec prudence.

c) Réunion ad hoc sur les Statistiques

Cette réunion avait été proposée par le Secrétaire exécutif adjoint de l'ICCAT et organisée par la FAO. Y assistaient des représentants de tous les organismes régionaux qui s'intéressent aux statistiques thonnières, en particulier: Commission inter-américaine du Thon tropical (CIATT), Commission du Pacifique sud (CPS), Agence des Pêches du Forum du Pacifique sud (SPFFA), Programme indo-pacifique sur les Thonidés (IPTP), FAO (qui représentait également l'IOFC, l'IPFC et le CWP), Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA), ainsi que des représentants de divers pays côtiers et industriels. Le rapport du groupe figure au document SCRS/86/8.

Le groupe est arrivé à la conclusion qu'il faudrait un mécanisme, semblable à celui du CWP/Atlantique, pour permettre à tous les organismes régionaux travaillant sur les thonidés de collaborer à l'amélioration des statistiques thonnières. L'un des principaux objectifs est l'obtention de meilleures estimations de la prise mondiale globale de thonidés par espèce et par pays.

Des sujets tels que la possibilité de compiler des statistiques sur les flottilles et de créer un système actualisé de suivi des prises de thonidés, le problème des pavillons et la normalisation des formats de transmission des données, etc., seraient également envisagés. Les organismes n'étaient pas à même de s'engager avant d'en avoir délibéré à leur réunion statutaire, mais il a été décidé que le travail pourrait être entrepris de façon non officielle.

2. Journées d'étude internationales proposées sur les thonidés à grande longévité

Lors des réunions ci-dessus, des scientifiques australiens, espagnols et japonais et le Secrétaire exécutif adjoint ont eu l'occasion de comparer la méthodologie employée dans les analyses du stock de thon rouge du sud et de thon rouge de l'Atlantique. Les délibérations ont mené à une proposition à l'effet de tenir des journées d'étude internationales sur les thonidés à grande longévité. Ces journées se limiteraient à la méthodologie de l'analyse du stock, sans procéder à l'analyse d'une espèce déterminée.

La proposition a été présentée au président du SCRS. Il a été suggéré que, soit un pays, soit l'ICCAT ou l'IATTC, accueillent les journées. Le Dr. J. Joseph, de l'IATTC, a proposé comme alternative que son organisme soit l'hôte des journées en même temps que la Conférence de Lake Arrowhead sur les Thonidés. Il a de toutes façons été convenu que des préparatifs devaient être faits en vue de la réalisation de ce projet.

3. Conseil général des Pêches de la Méditerranée (CGPM)

Voir le Rapport Administratif.

4. Elaboration d'un Manuel d'Opération pour l'océan Indien

À l'invitation du Programme de Gestion des Thonidés dans l'océan Indien (FAO), le Secrétaire exécutif adjoint s'est rendu à Colombo, Sri Lanka, du 7 au 21 août 1986, pour aider le programme à élaborer un "Manuel pour le recueil des statistiques et l'échantillonnage dans l'océan Indien". Le Secrétaire exécutif adjoint a évalué le système d'échantillonnage et de recueil de statistiques du programme et rédigé un projet de manuel.

Etant donné que le Secrétariat envisage de réviser son propre manuel d'échantillonnage pour l'Atlantique, et a l'intention d'y incorporer un nouveau chapitre sur l'échantillonnage des pêcheries artisanales, le nouveau texte rédigé pour l'océan Indien s'avérera utile. Un exemplaire de ce projet est disponible pour consultation pendant les sessions du SCRS. Les frais de mission du Secrétaire exécutif adjoint étaient assumés par la FAO.

V - PUBLICATION ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Du fait que plusieurs recommandations avaient été formulées au sujet des normes de la Commission sur les publications scientifiques, deux documents (COM-SCRS/86/14 et SCRS/86/18) ont été préparés pour présentation à la réunion de 1986.

CHAPITRE II

Comptes Rendus de Réunions

COMPTES RENDUS DE LA CINQUIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION

Madrid, Espagne
12-18 novembre 1986

SOMMAIRE

Comptes rendus des Séances plénières

- Annexe 1 - Ordre du jour
- Annexe 2 - Liste des participants
- Annexe 3 - Liste des documents
- Annexe 4 - Discours d'ouverture de M. M. Oliver Massuti, Secrétaire général des Pêches maritimes d'Espagne
- Annexe 5 - Discours d'ouverture de M. C.J. Blondin, Président de la Commission
- Annexe 6 - Déclaration de l'observateur de la CGI
- Annexe 7 - Déclaration de M. F. Castro y Castro, Chef de la Délégation du Mexique observateur auprès de l'ICCAT
- Annexe 8 - Rapports des Sous-Commissions 1-4
- Annexe 9 - Rapport du Comité d'Infractions
- Annexe 10 - Rapport de la réunion spéciale du Comité permanent pour les Finances et l'Administration
- Annexe 11 - Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
- Annexe 12 - Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

PREMIERE SEANCE PLENIERE - OUVERTURE

12 novembre 1986

Point 1 - OUVERTURE

1.1 La Cinquième réunion extraordinaire de la Commission s'est tenue à l'Hôtel Princesa Plaza, Madrid (Espagne) sous la présidence de M. C.J. Blondin (Etats-Unis), qui a présenté les autorités de l'Administration des Pêches et les délégués qui siégeaient à ses côtés: le Dr. M. Oliver, Secrétaire général des Pêches maritimes d'Espagne, M. S. Makiadi J. Lopes, Premier Vice-président, M. J.G. Boavida, Second Vice-Président, Mme. P. García Doñoro, Présidente du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STAC-FAD), M. J.S. Beckett, Président du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques, le Dr. G. Rodríguez Martín, Secrétaire exécutif de l'ICCAT et le Dr. P.M. Miyake, Secrétaire exécutif adjoint.

1.2 Dans son discours d'ouverture, Le Dr. Oliver, Secrétaire général des Pêches maritimes d'Espagne, a réitéré l'intérêt de son pays pour les travaux de cette Commission, ainsi que sa satisfaction de ce que la Commission ait son siège à Madrid. Il a offert la collaboration et les installations de plusieurs laboratoires de l'Institut espagnol d'océanographie.

1.3 Le Dr. Oliver, en citant des passages de ses précédents discours d'ouverture, a souligné, entre autres, l'importance de ce que les pays membres respectent leurs obligations financières envers la Commission, et la nécessité de restreindre l'entrée dans la Méditerranée des grands thoniers qui surexploitent les stocks de ces espèces. M. Oliver s'est référé à la récente publication des comptes rendus de la Conférence Listao et a félicité les scientifiques, les auteurs, le Secrétariat et la Commission pour leur excellent travail. Il a exprimé le souhait que tous les pays ici présents continuent à prêter leur collaboration aux travaux de la Commission en vue d'une meilleure utilisation des ressources marines, ceci étant l'unique voie permettant d'assurer l'efficacité de l'organisation à l'avenir. Le discours du Secrétaire général est joint en tant qu'Annexe 4.

1.4 Le Président de la Commission, M. C.J. Blondin, s'est également adressé aux délégués lors de la séance d'ouverture, en mettant l'accent sur le développement de la recherche et des statistiques de la Commission, ainsi que sur les divers programmes

spéciaux de recherche de l'ICCAT, en se référant en particulier au Programme de l'Année Albacore actuellement en cours. M. Blondin a également félicité les scientifiques intéressés pour la publication, l'élaboration, etc. des comptes rendus de la Conférence Listao.

1.5 Le Président de la Commission a exprimé sa gratitude au gouvernement espagnol pour avoir été l'hôte de la réunion, ainsi qu'au Secrétaire exécutif, au Secrétaire exécutif adjoint et à tout le personnel pour les efforts déployés pour l'organisation de la réunion et le travail fourni au cours de cette dernière.

1.6 En déclarant ouverte officiellement la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission, M. Blondin a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs, en souhaitant à toutes les personnes présentes une réunion fructueuse. Son discours est joint en tant qu'Annexe 5.

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, ORGANISATION DES REUNIONS ET CREATION D'ORGANES SUBSIDIAIRES

2.1 Les chefs de délégation des pays membres ont présenté leur délégation respective. La liste des participants est jointe en tant qu'Annexe 2.

2.2 La Commission a révisé l'ordre du jour diffusé 90 jours avant l'ouverture de la réunion. Le délégué de la France fit remarquer que son pays avait demandé, lors de la réunion de 1985, d'inclure un point à l'ordre du jour traitant de la situation de la ratification du Protocole de la Convention ICCAT (point 26). Le délégué du Brésil suggéra une modification au point 11. La Commission a pris note de ces modifications, et l'ordre du jour est révisé en conséquence (Annexe 1).

2.3 Il a été décidé que les points 4-15, 23 et 25 de l'ordre du jour seraient référés au Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD). Les points 21 et 24 ont été référés au Comité d'Infractions. Aucun organe auxiliaire n'a été créé pour cette réunion. La liste des documents présentés à la Commission figure en tant qu'Annexe 3.

Point 3 - ADMISSION D'OBSERVATEURS

3.1 Les observateurs (qui représentaient plusieurs pays et organismes) se sont présentés. Plusieurs d'entre eux ont fait un bref exposé de leur pêcherie thonière et ont mentionné leur intérêt pour la Commission. Tous les observateurs ont été admis, et le Président de la Commission leur a souhaité la bienvenue (voir la liste des participants, Annexe 2).

DEUXIEME SEANCE PLENIERE

13 novembre 1986

Point 16 - RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

16.1 Le président de la Commission a présenté le rapport du SCRS à la deuxième séance plénière. Avant de le commenter en détail, le président fit remarquer que les progrès réalisés dans les domaines scientifiques étaient satisfaisants dans l'ensemble, mais qu'ils auraient pu être plus rapides dans certains cas. Il a attiré l'attention de la Commission sur le fait que les contraintes budgétaires affecteraient les recherches en cours. Il a également mentionné l'apport scientifique de divers pays.

16.2 M. J.S. Beckett (Canada), président du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS), a présenté le rapport du comité et récapitulé les conclusions scientifiques.

16.3 Le président du SCRS a fait savoir que 1986 était la première année où la Commission dispose de son propre ordinateur pour la gestion des données, ce qui facilite le travail sur place d'évaluation des stocks par les scientifiques. Il est encore trop tôt pour jauger les avantages, du fait que la livraison de l'ordinateur a souffert des retards et que les fichiers n'ont pas encore pu être tous transférés et/ou adaptés au nouveau système. Les travaux des scientifiques se sont trouvés néanmoins facilités pendant les sessions de cette année du fait de l'ordinateur.

16.4 Le président a informé la Commission que le SCRS avait élu un nouveau président, M. A. González-Garcés (Espagne). M. Beckett a mentionné que les progrès scientifiques réalisés durant les cinq années de sa présidence étaient remarquables et qu'il était fier de ces résultats. Il a néanmoins attiré spécialement l'attention sur les difficultés auxquelles les scientifiques avaient dû faire face en 1986 du fait que les données de prise et effort d'une des principales pêcheries de thonidés tropicaux faisaient défaut à la date de la réunion. Par ailleurs, il est satisfait des progrès réalisés dans la recherche sur l'espardon. Les données s'accumulent sur le germon, mais moins d'études ont été faites sur cette espèce depuis trois ans, sans doute du fait d'un déplacement des priorités de recherche de divers pays. Du fait des difficultés budgétaires de pays membres, les scientifiques ont participé moins nombreux à la réunion de cette année, et ceci a quelque peu freiné les travaux du comité. Vu la disponibilité d'une installation informatique et le fait qu'un plus grand nombre de scientifiques peuvent travailler sur place lors des sessions, l'absence de chercheurs stratégiques lors des réunions pourrait s'avérer grave à l'avenir.

16.5 M. Beckett a souligné certains aspects du travail du SCRS en 1986, par exemple le fait que la journée sur le thon obèse, consacrée à une étude approfondie de la recherche le concernant, avait permis d'accroître les connaissances sur cette espèce.

16.6 Avant de commenter en détail l'évaluation des stocks, le président du SCRS a expliqué le problème du recrutement partiel dans les études sur la population. Il a ensuite fait part des conclusions du SCRS concernant les changements des caractéristiques de la pêche, la structure des stocks, leur évaluation, et les répercussions des réglementations actuelles. Ces sujets sont commentés en détail au point 8 de l'ordre du jour du comité. Ce point comprend également diverses recommandations à la Commission concernant les statistiques, la recherche et la gestion.

16.7 Le président a attiré l'attention de la Commission sur le Programme d'Année Albacore, et signalé que ce programme qui est actuellement en cours, devait se poursuivre en 1987 comme prévu, bien qu'il soit légèrement en retard par rapport au calendrier établi au départ. Il a noté que ceci impliquait le transfert à l'année 1987 de la partie des prévisions budgétaires approuvées par la Commission en 1985 à cet égard et non utilisées en 1986. S'il en est décidé autrement, les moyens humains et matériels déployés jusqu'à maintenant deviendraient en grande partie inutiles.

16.8 L'attention de la Commission a également été attirée sur la proposition portant sur un "Programme de recherche intensive sur les istiophoridés", présentée en réponse à une suggestion formulée en 1985 par la Commission (Appendice 6 au rapport du SCRS). Le président du SCRS a décrit ce programme dans les grandes lignes, en priant la Commission de bien vouloir considérer le modeste budget proposé par le comité pour la mise en route du programme. Il a également signalé que des journées d'étude sur l'espadon, qui doivent avoir lieu au siège de l'ICCAT, avaient été proposées pour la fin de l'été ou à la date de la réunion du SCRS. Une autre proposition étudiée par le SCRS portait sur des "Journées sur la méthodologie de l'étude des thonidés à grande longévité". Les détails sont fournis au point 11 de l'ordre du jour du SCRS.

16.9 Le président du SCRS s'est tout spécialement référé au point 13 de l'ordre du jour, dans lequel le comité scientifique avait proposé un nouveau schéma pour les lieu et date de réunion du SCRS, c'est-à-dire que le comité tiennne ses sessions à Madrid séparément de celles de la Commission, avec un intervalle de trois semaines à un mois. L'avantage de ce schéma est que la Commission recevrait les avis avant ses propres sessions, et que d'autre part les scientifiques auraient accès à l'ordinateur du siège, quels que soient les lieu et date de la réunion de la Commission. Les frais de réunion s'en trouveraient considérablement réduits. Un inconvénient pourrait être l'obligation pour les scientifiques de se déplacer à deux reprises, ainsi que quelques problèmes en ce qui con-

cerne la disponibilité des données lors de la réunion si la Commission décidait d'avancer les sessions du SCRS bien plus tôt qu'à l'heure actuelle.

16.10 M. Blondin a remercié le président du SCRS des travaux effectués par son comité, et en particulier de son important travail d'évaluation des stocks. Il a noté que les propositions portant sur une modification du calendrier du SCRS demandent une étude très attentive de la part de la Commission. La Commission adopte le rapport, ainsi que les recommandations qui y figurent, sous réserve d'une prise de décision ultérieure pour certaines recommandations qui ont des incidences financières et/ou de gestion. Le rapport du SCRS figure en tant qu'Annexe 12 ci-joint.

16.11 M. J. Bravo de Laguna, observateur du Comité océanographique inter-gouvernemental (COI), a offert à l'ICCAT la collaboration de son organisme, en particulier en ce qui concerne les données et recherches sur l'océanographie. Sa déclaration figure en tant qu'Annexe 6.

16.12 Le Dr. F. Castro y Castro, observateur du Mexique, remercia la Commission de son aimable invitation à assister aux sessions du SCRS et de la Commission. A la demande de Cuba, la déclaration du Dr. Castro figure en tant qu'Annexe 7.

TROISIEME SEANCE PLENIERE

17 novembre 1986

Point 18 - RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS 1-4

18.1 Le Dr. A. Fonteneau (France) pour la Sous-Commission 1, M. S. Makiadi J. Lopes (Angola) pour la Sous-Commission 2, M. K. Shima (Japon) pour la Sous-Commission 3 et M. A. Kaluzniy (URSS) pour la Sous-Commission 4 en ont présenté le rapport à la Commission en mettant l'accent sur les recommandations qui y étaient formulées.

18.2 Aucune modification n'a été proposée par la Sous-Commission 1 concernant la réglementation de taille actuellement en vigueur pour l'albacore et le thon obèse. La Sous-Commission 2 a proposé que les mesures actuelles de gestion établies pour le thon rouge pour 1986 soient maintenues en 1987 pour les stocks ouest-atlantiques, et que la réglementation de l'Atlantique est demeure inchangée. La Commission a noté que la Sous-Commission 3 ne suggérait aucune mesure de conservation pour 1987. La Sous-Commission 4 recommande que des journées de travail aient lieu en 1987 pour étudier en détail l'espadon, et propose un programme de recherche intensive sur les istiophoridés.

18.3 Le délégué du Brésil a commenté que, vu les difficultés budgétaires à laquelle la Commission doit actuellement faire face, il serait très difficile pour son pays d'appuyer le programme sur les istiophoridés.

18.4 La Commission approuve les rapports des sous-commissions, ainsi que les diverses recommandations qui y figurent, mais réfère au STACFAD pour examen la question des journées sur l'espadon et du programme istiophoridés, vu leurs incidences budgétaires. Les rapports des sous-commissions sont joints en tant qu'Annexe 8.

Point 19 - RAPPORT DU COMITE D'INFRACTIONS

19.1 M. B. Garcia Moreno (Cuba), président du Comité d'Infractions, présenta à la Commission le rapport du comité. Le rapport a été adopté avec toutes les recommandations qui y sont formulées et figure ci-joint en tant qu'Annexe 9.

Point 22 - AUTRES REGLEMENTATIONS EVENTUELLES A CONSIDERER

22.1 Les recommandations concernant la gestion des thonidés ayant été traitées de façon approfondie par les sous-commissions 1 à 4 (voir l'Annexe 8), il n'y a pas eu d'autres délibérations dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

QUATRIEME SEANCE PLENIERE

18 novembre 1986

Point 17 - RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)

17.1 Le président du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD), Mme P. Garcia Doñoro (Espagne) a présenté les rapports des réunions ordinaires et spéciales du comité.

17.2 Le président du STACFAD a signalé que le comité avait étudié plusieurs alternatives concernant les date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission, mais que ce point avait été référé à la Commission pour examen définitif.

17.3 La Commission a approuvé les rapports du STACFAD en approuvant toutes les recommandations (y compris le budget révisé de 1987) qui y figurent. Les rapports adoptés figurent en tant qu'Annexe 10 et 11.

17.4 La Commission a noté que le STACFAD avait traité tous les points de l'ordre du jour dont il avait été saisi, exception faite du point 25, et reprit toutes les recommandations les concernant:

- Point 4 Membres des sous-commissions
- Point 5 Rapport administratif
- Point 6 Relations avec d'autres organismes
- Point 7 Publications de la Commission
- Point 8 Rapport du Commissaire aux Comptes - 1985
- Point 9 Situation financière de la première moitié du Budget biennal - 1986
- Point 10 Examen du Fonds de roulement
- Point 11 Etude sur les contributions en instance des pays membres de la Commission et les moyens de réduire les dépenses
- Point 12 Situation financière du Programme listap
- Point 13 Situation financière du Programme albacore
- Point 14 Examen de la deuxième moitié du Budget biennal - 1987
- Point 15 Contributions des pays membres au budget de 1987
- Point 23 Autres activités de recherche et de statistique

Point 25 - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION ORDINAIRE
DE LA COMMISSION

25.1 Le délégué du Portugal a réitéré la proposition de son pays de ce que la réunion de 1987 ait lieu aux Açores. Cette invitation englobe le SCRS et la Commission, mais si la Commission préfère tenir à Madrid les sessions du SCRS, le Portugal est également heureux d'accueillir uniquement les sessions de la Commission. Le délégué du Portugal précisa que les installations d'informatique des Açores, sans être totalement compatibles avec celles de l'ICCAT, étaient adéquates pour répondre aux besoins du SCRS. Il mentionna également que toute dépense au-delà des prévisions budgétaires de la Commission pour cette réunion serait assumée par son gouvernement. La Commission a accueilli avec plaisir cette offre généreuse.

25.2 Le président du SCRS a commenté les avantages de tenir les sessions du SCRS avant celles de la Commission: moindres frais, disponibilité pour les scientifiques de l'ordinateur et de la base de données au siège, remise du rapport du SCRS aux délégués avant la réunion de la Commission. Les inconvénients comprennent les problèmes que soulève la transmission à temps des données, et les doubles frais de déplacement pour les scientifiques qui doivent assister à la Commission comme au SCRS. Le président du comité a signalé qu'en toute probabilité les groupes de travail et journées d'étude spéciaux se tiendraient juste avant les sessions du SCRS, ce qui contribuerait à éviter les doubles frais de déplacement. Il

a mentionné que, du point de vue du SCRS, il était préférable de repousser la date des sessions de la Commission plutôt que d'avancer celle du SCRS.

25.3 Après quelques délibérations, la Commission a décidé d'accepter l'invitation du Portugal. Elle constate les avantages de tenir les sessions du SCRS quelques semaines avant celles de la Commission, et décide de tenir les deux réunions séparément en 1987, à titre d'essai.

25.4 Constatant que le fait de repousser les sessions de la Commission à une date plus avancée entraînerait des conflits avec les dates de réunion d'autres organismes, il a été décidé que les sessions de la Commission auraient lieu, en principe, aux Açores du 18 au 24 novembre, et celles du SCRS à Madrid du 19 au 27 octobre, sous réserve de ce que ceci puisse être réalisé dans les limites des prévisions budgétaires allouées pour la réunion de 1987 de la Commission.

Point 26 - RATIFICATION DU PROTOCOLE A LA CONVENTION ICCAT PERMETTANT L'ACCES DE LA CEE

26.1 Le délégué de la France, tout en rappelant que le protocole à la Convention avait été adopté et signé par les pays membres il y a deux ans, pria les pays membres d'informer la Commission quant à la situation de sa ratification. Le représentant de la CEE remercia les dix pays qui ont déjà ratifié, mais rappela que la ratification des 22 pays membres était nécessaire avant que la CEE ne puisse devenir membre.

26.2 Le délégué de l'Espagne expliqua que des retards administratifs s'étaient présentés, mais que les procédures étaient en route pour ratifier le protocole. Le délégué du Portugal fit savoir que son pays se trouvait dans une situation très semblable, et que la ratification était sur le point d'être présentée. Le délégué de Cuba fit savoir que son pays avait signé le protocole en question, lequel se trouvait actuellement en instance de ratification de la part du Conseil des Ministres et du Conseil d'Etat.

26.3 Après de longs débats, la Commission a recommandé que le président de la Commission s'informe quant à la situation de la ratification, par correspondance, auprès du gouvernement des pays membres qui n'étaient pas présents à la quatrième séance plénière de la Commission, et qui n'ont pas encore déposé leur instrument de ratification, c'est-à-dire le Bénin, le Gabon, le Ghana, le Maroc, le Sénégal et le Venezuela. Le président de la Commission a décidé de procéder ainsi, mais après avoir consulté le Règlement Intérieur de la Commission pour s'assurer de ce que ceci relevait de ses attributions.

26.4 Les pays présents à la session, et qui n'ont ni ratifié le protocole, ni offert d'explication lors de la séance, ont été priés de fournir plus avant des éclaircissements quant à leur situation en ce qui concerne la ratification du protocole.

Point 27 - AUTRES QUESTIONS

27.1 Le délégué de la Côte d'Ivoire s'est référé au point 11 du rapport du STACFAD, lequel soulevait la question de modifier la formule de calcul des contributions à la Commission (point 11.6 du rapport du STACFAD). Il a signalé que la Convention ICCAT devait être modifiée conformément à la nouvelle situation instaurée par la Loi de la Mer qui a créé les zones économiques exclusives. Il suggère que la contribution des pays membres soit calculée de façon différente pour les pays en développement dans la zone exclusive desquels se déroule la pêche au thon, et pour les pays industrialisés sans zone exclusive dans l'Atlantique, et qu'un groupe de travail soit créé pour étudier cette question.

27.2 Les délégués de plusieurs pays ont exprimé l'opinion qu'une modification hâtive de la Convention pourrait affecter la crédibilité de la Commission.

27.3 Le président, constatant que l'introduction de tout changement dans la Convention était une entreprise de très longue haleine, suggère que cette question soit examinée à la prochaine réunion de la Commission. De cette façon, les délégués auront l'opportunité de recevoir des instructions de leur gouvernement respectif. Cette suggestion a été acceptée par la Commission.

27.4 Le président a prié le délégué de la Côte d'Ivoire de présenter sa proposition par écrit, afin que le Secrétariat la diffuse aux pays membres pour examen, ce que le délégué de la Côte d'Ivoire a convenu de faire.

Point 28 - ADOPTION DU RAPPORT

28.1 Les comptes rendus des trois premières séances plénières ont été adoptés avec des modifications minimales. La Commission a décidé d'approuver par correspondance les comptes rendus de la quatrième séance plénière dès que possible après la réunion.

Point 29 - CLOTURE

29.1 Le président de la Commission a remercié le président sortant du SCRS, M. J.S. Beckett, des cinq années pendant lesquelles il avait mis son expérience professionnelle au service du comité. Il a également remercié les présidents des divers groupes,

Mme P. Garcia Doñoro, M. B. Garcia Moreno, ainsi que les présidents des sous-commissions, de leur excellente collaboration et direction des débats. Il a également remercié le Secrétaire exécutif et le personnel du Secrétariat de l'excellent travail réalisé pendant les sessions, et surtout pendant l'année. L'excellent travail de l'équipe d'interprètes a également été relevé.

29.2 Les débats ont été levés.

ORDRE DU JOUR

Organisation de la réunion

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour, organisation des réunions et création d'organes subsidiaires
3. Admission d'observateurs

Administration

4. Membres des Sous-Commissions
5. Rapport administratif
6. Relations avec d'autres organismes
7. Publications de la Commission

Finances

8. Rapport du Commissaire aux Comptes - 1985
9. Situation financière de la première moitié du Budget biennal - 1986
10. Examen du Fonds de roulement
11. Etude sur les contributions en instance des pays membres de la Commission et les moyens de réduire les dépenses
12. Situation financière du Programme listao
13. Situation financière du Programme albacore
14. Examen de la deuxième moitié du Budget biennal - 1987
15. Contributions des pays membres au budget de 1987

Rapports présentés à la Commission

16. Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques(SCRS)
17. Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
18. Rapports des Sous-Commissions 1-4
19. Rapport du Comité d'Infractions
20. Rapport des organes subsidiaires désignés par la Commission pour la durée de la réunion

Mesures de conservation des stocks

21. Situation des réglementations adoptées par la Commission concernant albacore, thon obèse et thon rouge
22. Autres réglementations éventuelles à considérer
23. Autres activités de recherche et de statistique
24. Inspection au port

Divers

25. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission
26. Ratification du Protocole à la Convention ICCAT permettant l'accès de la CEE
27. Autres questions
28. Adoption du rapport

Clôture

29. Clôture

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays membres

ANGOLA

MAKLADI J. LOPES, S. **
Gabinete Intercambio
Internacional
Ministerio das Pescas
Cx. Postal 83
Luanda
(Chef de délégation)

BRESIL

DE OLIVEIRA, K.
Consejero
Jefe del Sector Económico
Embajada del Brasil
Fernando el Santo, 6
28010 - Madrid
(Chef de délégation)

DA HORA, L.
SUDEPE, Edifício da Pesca
Avda. W-3 Norte, Quadra 506,
Bloco C
Brasilia, D.F. 70.000

MONTEIRO VELASCO, P.
Agregado Comercial
Embajada del Brasil
Jacometrezo, 4 7^o
28013 - Madrid (Espagne)

CANADA

GORMIER, A. **
Director of Resource Allocation
Dept. of Fisheries & Oceans
P.O. Box 5030
Moncton, New Brunswick E1C 9B6
(Chef de délégation)

ALLEN, C.J.
Pacific Rim Division
International Directorate
Dept. of Fisheries & Oceans
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6

BECKETT, J.S.
Fisheries Research Branch
Dept. of Fisheries & Oceans
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6

* A assisté au SCRS mais non à la réunion de la Commission.

** A assisté à la réunion de la Commission mais non au SCRS.

BENNETT, S. **
North Lake
Prince Edward Island COA 1KO

DEMERS, J. **
Ambassade du Canada
Nuñez de Balboa, 35
28001 - Madrid

LANTEIGNE, V.G. **
8 rue du Portage
CP 266
Caraguet, New Brunswick EOB 1KO

MAC INNIS, S. **
Arisaig Antigonish
Nova Scotia

CAP VERT

MELO DUPRET, M.
Direcção de Biologia Marítima
B.P. 30
Praia

CUBA

GARCIA MORENO, B.
Especialista Recursos Pesqueros
Dirección Relaciones
Internacionales
Ministerio de la Industria
Pesquera
Barlovento, Santa Fe
Municipio Playa - La Habana
(Chef de délégation)

FRANCE

GARACHE, S. **
Direction des Pêches maritimes
3, Place de Fontenoy
75700 Paris
(Chef de délégation)

ARANAZ, R. **
Syndicat des Marins Pêcheurs
Quai P. Elissalt
64500-Ciboure-St.Jean de Luz

CUEFF, J.C. **
Secrétaire du Comité
interprofessionnel du Thon
11, rue Anatole de la Forge
75017 - Paris

DION, M. **
Secrétaire général
Syndicat national des Armateurs
de Thoniers congélateurs
B.P. 127
29181 - Concarneau Cédex

ELISSALT, A. **
Président
Comité interprofessionnel
du Thon tropical de Pêche
fraîche
Promenade Chaliapine
64500 - St. Jean de Luz

FONTENEAU, A.
Centre de Recherches
océanographiques
B.P. 2241
Dakar (Sénégal)

GAERTNER, D.
ORSTOM
Apartado 373
Cumaná 6101 (Sucre)
(Vénézuéla)

MENDIBURU, G. **
Syndicat des Marins Pêcheurs
Quai P. Elissalt
64500 - Ciboure - St. Jean de Luz

PARRES, A. **
Délégué général de l'Union des
Armateurs à la Pêche de France
59, rue des Mathurins
75008 - Paris

SOISSON, P. *
Union des Armateurs à la Pêche
de France
59, rue des Mathurins
75008 - Paris

PARTICIPANTS

GHANA

KWEI, E.A. (Dr.) *
Starkist International
P.O. Box 40
Tema

COTE D'IVOIRE

KOFFI, L. (Dr.) **
Directeur des Pêches
B.P. V-19
Abidjan
(Chef de délégation)

AMON KOTHIAS, J.B. (Dr.)
Centre de Recherches
océanographiques
B.P. V-18
Abidjan

BARD, F.X. (Dr.) *
Centre de Recherches
océanographiques
B.P. V-18
Abidjan

KOUAKOU, K. **
Sous-Directeur des Pêches
Industrielles
Ministère de la Production
animale
B.P. V-19
Abidjan

VENDEVILLE, P. *
Centre de Recherches
océanographiques
B.P. V-18
Abidjan

JAPON

SHIMA, K. **
Counselor
Oceanic Fisheries Department
Fisheries Agency of Japan
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo
(Chef de délégation)

CAMPEN, S.J.
Consultant
Federation of Japan Tuna Fisheries
Co-operative Associations
7512 Ambergate Place
McLean, Virginia 22102
(Etats-Unis)

FUJII, C. **
Official from the Ministry of
Foreign Affairs (GAIMUSHO)
1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo

KUME, S.
Tokai Regional Fisheries
Research Laboratory
5-5-1 Kachidoki
Chuo-Ku, Tokyo 104

MIYABE, N. *
Far Seas Fisheries Research Lab.
Fisheries Agency of Japan
5-7-1 Orido
Shimizu 424, Shizuoka Pref.

NAGAI, T.
Far Seas Fisheries Research Lab.
Fisheries Agency of Japan
5-7-1 Orido
Shimizu 424, Shizuoka Pref.

NAGAMINE, A. **
Assistant Manager, International
Division
Federation of Japan Tuna Fisheries
Co-Operative Associations
2-3-22 Kudankita, Chiyoda-Ku
Tokyo 102

NAKAJIMA, H. **
Fishery Division
Economic Affairs Bureau
Ministry of Foreign Affairs
2-2 Chome, Kasumigaseki
Chiyoda-Ku
Tokyo

OZAKI, E.
Assistant Chief
Sec. 1, International Department
Federation of Japan Tuna
Fisheries
Co-operative Associations
2-3-22 Kudankita, Chiyoda-Ku
Tokyo 102

SHIMURA, S.
Executive Director
Federation of Japan Tuna
Fisheries
Co-operative Associations
2-3-22 Kundankita, Chiyoda-Ku
Tokyo 102

TAKAGI, Y. **
Overseas Fisheries
Cooperation Foundation
Akasaka Twin Tower 17-22
Akasaka-2, Minato-Ku
Tokyo

YAMASHITA, J.
Assistant Director
Longdistance Fisheries Division
Fisheries Agency of Japan
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo

COREE

YOO, S.B. **
Assistant Director
Resources Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
Seoul
(Chef de d el egation)

PARK, C.G.
Fishery Attach e
Consulate General of the
Republic of Korea
Luis Doreste Silva 60
Las Palmas de Gran Canaria
(Espagne)

GONG, Y. (Dr.) *
Director
Deep Sea Resources Division
National Fisheries and
Development Agency
2-16 Namhang-Dong
Yeongdo-Ku
606 Pusan

PORTUGAL

RIBEIRO LIMA, A. **
Secretario Regional de
Agricultura y Pescas
Governo Regional dos A ores
9900 - Horta
A ores
(Chef de d el egation)

BOAVIDA, J.G. **
Direc ao Geral das Pescas
Pra a Duque da Terceira, 24
1200 - Lisboa

CARVALHO, D. *
Laboratorio de Investiga ao
das Pescas
(Biologia Pesqueira)
Estrada da Pontinha
9000 - Funchal
Madeira

FERREIRA DE GOUVEIA, L. *
Laboratorio de Investiga ao
das Pescas
(Biologia Pesqueira)
Estrada da Pontinha
9000 - Funchal
Madeira

ORNELAS, J.A. **
Director Regional das Pescas
C.P. 4747
9009 Codex Funchal
Madeira

PARTICIPANTS

PEREIRA, J.
Universidade dos Açores
Departamento de Oceanografia e
Pescas
9900 - Horta
Faial, Açores

PEREIRA LEAL, E.M. **
Director Regional das Pescas
Rua Consul Dabney
9900 - Horta
Faial, Açores

QUARESMA, O.G. **
Consejero Governo Regional
Secretaría Regional de
Agricultura e Pescas
Rua Dos Mercadores, 19
9500 - Ponta Delgada
Sao Miguel - Açores

SENEGAL

CAYRE, P. (Dr.) *
Centre de Recherches
océanographiques
B.P. 2241
Dakar

DIOP, T. *
Centre de Recherches
océanographiques
B.P. 2241
Dakar

ESPAGNE

GARCIA DONORO, P. **
Directora de Relaciones
Pesqueras Internacionales
Secretaría General de Pesca
Marítima
Ortega y Gasset, 57
28006 - Madrid
(Chef de délégation)

ANGULO-ERRAZQUIN, J.A. **
Director Gerente
ANABAC
Txibitxiaga, 24
48370 - Bermeo

CADENAS DE LLANO, M.C.
Jefe de Negociado de
Organismos y Conferencias
Secretaría General de Pesca
Marítima
Ortega y Gasset, 57
28006 - Madrid

CUESTA, C. **
Jefe de Servicio
Vicesecretaría General Técnica
para Asuntos Económicos
Ministerio de Economía y Hacienda
Paseo de la Castellana, 162
28046 - Madrid

CARAY GABANCHO, A. **
Presidente
Organización de Productores de
Bajura de Vizcaya
Baillén, 7
48003 - Bilbao

GONZALEZ GARCÉS, A. *
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 130
15080 - La Coruña

PALLARES SOUBRIER, P. *
Instituto Español de Oceanografía
Alcalá, 27
28014 - Madrid

SOTO, C. **
Subdirectora General de
Relaciones Pesqueras
Internacionales Zona Norte
Secretaría General de Pesca
Marítima
Ortega y Gasset, 57
28006 - Madrid

URBIETA BURGAINA, J.M. **
Presidente
Organización de Productores de
Pesca de Bajura de Guipúzcoa
Sancho El Sabio, 10
20010 - San Sebastián

AFRIQUE DU SUD

CREWE-BROWN, L. **
Chargé d'Affaires
South African Embassy
Claudio Coello 91
28006 - Madrid (Espagne)
(Chef de délégation)

DUARTE, D.
Third Secretary
South African Embassy
Claudio Coello 91
28006 - Madrid (Espagne)

ETATS-UNIS

BLONDIN, C.J. **
Deputy Assistant Administrator
(F/M)
NOAA/NMFS
1825 Connecticut Ave., N.W.
Suite 912
Washington, D.C. 20235
(Chef de délégation)

BERKELEY, S.A. (Dr.) *
1 South Park
Suite 306
Charleston, South Carolina 29407

BOWLAND, J.C. **
United States Tuna Foundation
2033 M Street, N.W.
Suite 625
Washington, D.C. 20036

BROWN, B.E. (Dr.)
Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

BRUMFIELD, G. **
Gulf of Mexico Fishery Management
Council
P.O. Box 663
Moss Point, Mississippi 39563

CAMPOS, J.L. **
P.O. Box 507
San Juan, Puerto Rico 00902

CARLTON, F.E.
National Coalition for Marine
Conservation
P.O. Box 23298
Savannah, Georgia 31403

CONSER, R.J. *
Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

FELANDO, A. **
President
American Tunaboat Association
One Tuna Lane
San Diego, California 92101

FOLEY, P.F. **
Boona Bait Co., Inc.
P.O. Box 4009
Winter Park, Florida 32793

FURLONG, D.T. **
7919 Ninth Avenue So.
St. Petersburg, Florida

HADER, W.F. **
Mid-Atlantic Fishery
Management Council
P.O. Box 508
Montauk, New York 11954

HALLMAN, B. **
Deputy Director
Office of Fisheries Affairs
OES/OFA
Department of State
Washington, D.C. 20520

PARTICIPANTS

HARRIS, D. **
 South Atlantic Fishery
 Management Council
 1200 Glynn Ave.
 Brunswick, Georgia 31523

HEMEON, M. **
 18 Salt Island Rd.
 Gloucester, Massachusetts 01930

HOEY, J. *
 Southeast Fisheries Center
 NMFS
 75, Virginia Beach Drive
 Miami, Florida 33149

KEITH ROTHSCHILD, B. **
 Chief, Division International
 Organizations & Agreements
 NOAA/NMFS
 1825 Connecticut Ave., N.W.
 Washington, D.C. 20235

McHUGH, J.F. **
 Mid-Atlantic Fisheries
 Management Council
 30 Research Drive
 P.O. Box 7033
 Hampton, Virginia 23666

MONTGOMERY, M.B. **
 2460 Huntington Drive
 San Marino, California 91108

PARRACK, M.L. *
 Southeast Fisheries Center
 NMFS
 75, Virginia Beach Drive
 Miami, Florida 33149

PRINCE, E.D. (Dr.) *
 Southeast Fisheries Center
 NMFS
 75 Virginia Beach Drive
 Miami, Florida 33149

SAKAGAWA, G.T. (Dr.)
 Southwest Fisheries Center
 NMFS
 P.O.Box 271
 La Jolla, California 92038

SCHAEFER, R.H. **
 Northeast Regional Director
 NOAA/NMFS
 14 Elm Street
 Gloucester, Massachusetts
 01930-3799

STONE, R. **
 Recreational Fisheries Officer
 NOAA/NMFS (F/M 11)
 Washington, D.C. 20235

TURNER, S. **
 Southeast Fisheries Center
 NMFS
 75 Virginia Beach Drive
 Miami, Florida 33149

WEDDIG, L.J. **
 2000 M st. NW
 Suite 580
 Washington, D.C. 20036

URSS

KALUZNIY, A.
 Ludmila Pavlichenko, 1
 335000 Sevastopol
 (Chef de délégation)

OVCHINNIKOV, V.
 AtlantNIRO
 Dmitriy Donskogo, 5
 Kaliningrad

SALUN, A.Y.
 Ministry of Fisheries
 Rozhdestvensky Bulvar, 12
 Moscow-K.45

FAO

MARCILLE, J.
 Fishery Resource Officer
 FAO
 Via delle Terme di Caracalla
 00100 Roma (Italie)

DE LUCA, F. *
Fishery Statistician
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Roma (Italie)

Observateurs

AUSTRALIE

MAJKOWSKI, J. (Dr.)
CSIRO Division of Fisheries
Research
GPO Box 1538
Hobart, Tasmania 7001

EGYPTE

RACAA, A.H.
Segundo Secretario
Embajada de Egipto
Velázquez, 69
28001 - Madrid (Espagne)

GUATEMALA

DE LEON ASTURIAS, J.R.
Agregado Comercial
Embajada de Guatemala
Rafael Salgado 3, 4^o izq.
28043 - Madrid (Espagne)

GUINEE EQUATORIALE

BAYEME AYINGONO, P.B. **
Director General de Aguas
y Pesca
Ministerio de Aguas y Bosques
Malabo

MITOGO MILAM, P.L.
Jefe Sección de Pesca
Ministerio de Aguas y Bosques
Malabo

GUINEE-BISSAU

PAQUETE, A.
Directora do Gabinete de
Estudos e Planeamento
Secretaria de Estado das Pescas
Caixa Postal 102
Bissau

ITALIE

DI NATALE, A. *
Managing Director
Pelagos Coop. Arl.
c/o Acquario
Villa Mazzini
98100 - Messina

PICCINETTI, C. (Dr.) *
Directeur
Laboratoire Biologie Marine
et Pêche
Viale Adriatico, 52
61032 - Fano

MAURITANIE

CHAVANCE, P. **
C.N.R.O.P
B.P 22
Nouadhibou

M'BARECK M. **
C.N.R.O.P
B.P. 22
Nouadhibou

SY, M.H.
Cabinet Ministre des Pêches
et de l'Economie maritime
Nouadhibou

MEXIQUE

CASTRO Y CASTRO, F. (Lic.) **
Subsecretario de Pesca
Alvaro Obregón, 269
06700 - México, D.F.

GOMEZ SANCHEZ, G.
Secretaría de Pesca
Alvaro Obregón, 269, 6^o
06700 - México, D.F.

MEDINA MORA, I.E. (Lic.) **
Coordinador de Asesores del
Subsecretario de Pesca
Alvaro Obregón, 269
06700 - México, D.F.

PAYS BAS

DE WIT, Th. P.M. (Dr.) *
Consejero Agrícola
Embajada de Holanda
Paseo de la Castellana, 180
28046 - Madrid (Espagne)

ZAIRE

BALUMUENE, N. *
Ambassade du Zaïre
Doctor Arca, 7
28002 - Madrid

Organismes Internationaux

CEE

BERISTAIN, A. **
Direction générale de la Pêche
200 rue de la Loi
1049 - Bruxelles (Belgique)

VANVAKAS, K. *
Direction générale de la Pêche
CEE
200, rue de la Loi
1049 - Bruxelles (Belgique)

CIESM

DICENTA, A. *
Instituto Español de Oceanografía
Alcalá, 27
28014 - Madrid (Espagne)

COI

BRAVO DE LAGUNA, J. **
Subdirector
Instituto Español de Oceanografía
Alcalá, 27
28014 - Madrid (Espagne)

ICSEAF

LAGARDE, R. **
Executive Secretary
ICSEAF
Paseo de La Habana, 65
28036 - Madrid (Espagne)

NEAFC

BOAVIDA, J.G. (Portugal)

LEE, W.H. **
Manager
F.C.F. Fishery Co., Ltd.
2, Chung Cheng 3rd Rd.
Kaohsiung (Taiwan)

LIU, H.C. (Dr.)
Director
Institute of Oceanography
National Taiwan University
N^o1, sec.4, Roosevelt Road
Taipei (Taiwan)

SHA, C.I. **
Department of Fisheries
Council of Agriculture
Executive Yuan
37, Nanhai Road
Taipei (Taiwan)

Secrétariat de l'ICCAT

O. Rodríguez Martín
P.M. Miyake
J.P. Wise
P. Kebe
M.E. Carel
D. DaRodda
M. A. F. de Bobadilla
J.L. Gallego
G. García Piña

G. Messeri
J. A. Moreno
Al. Moreno
P.M. Seidita
G. Stephens
G. Turpeau
S. Martín
F. Martínez
A. Mateos

Interprètes

M. Casanova
L. Faillace
N. Hinton
M. Martens Clidière
I. Meunier
T. Oyarzun

LISTE DE DOCUMENTS

COM/86/

- 1 Ordre du jour provisoire
- 2 Observations à l'ordre du jour provisoire
- 3 Programme provisoire
- 4 Ordre du jour provisoire du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
- 5 Ordre du jour provisoire des Sous-Commissions 1-4
- 6 Ordre du jour provisoire du Comité d'Infractions
- 7 Sous-Commissions
- 8 Rapport administratif
- 9 Rapport financier
- 10 Rapport du Groupe de travail du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD), Madrid, 23-24 septembre 1986
- 11 pas de document
- 12 (SCRS/86/12) Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche
- 13 Plan opérationnel du Programme d'Année Albacore (Madrid, 22-24 janvier 1986)
- 14 (SCRS/86/14) Publications de l'ICCAT
- 15 Situation actuelle des propositions adoptées par la Commission pour la conservation des stocks d'albacore, de thon obèse et de thon rouge
- 16 Inspection au port

**DISCOURS D'OUVERTURE DU DR. M. OLIVER MASSUTI,
SECRETARE GENERAL DES PECHES MARITIMES D'ESPAGNE**

Honorables délégués, Mesdames, Messieurs,

J'ai une fois de plus l'honneur d'accueillir les délégations des pays membres de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, cette grande famille qui se réunit chaque année à cette date pour maintenir, orienter et lancer les activités de l'ICCAT.

Je souhaite également la bienvenue aux délégations des pays non membres et aux représentants des organismes internationaux ici présents.

Je leur souhaite à tous bien cordialement la bienvenue.

Vous allez me permettre de reprendre certains des thèmes avancés dans mes précédents exposés.

La première fois, à Madrid, et justement dans cette même salle de conférence, j'avais dit:

"Le gouvernement espagnol tient à faire part, auprès de la Commission, de son meilleur esprit de disponibilité pour collaborer au succès de ses travaux, et l'assurer de tout son appui tant que son siège sera sis en Espagne, et concrètement à Madrid."

Je voulais en effet témoigner du fait que mon pays était conscient de la responsabilité qu'il avait contractée envers la Commission dès l'instant où Madrid avait été acceptée comme siège de cette dernière.

L'Administration espagnole des Pêches se réjouissait d'accueillir ici la Commission, comme elle l'a montré, à diverses reprises, en mettant à sa disposition les laboratoires de l'Institut espagnol d'Océanographie de Santa Cruz de Ténériffe et de La Corogne, ainsi que celui du Chapitre de Las Palmas de Gran Canaria, pour tenir des réunions professionnelles ou cours de formation, et ceci avec les installations et services nécessaires.

Je voudrais maintenant réitérer à la Commission nos encouragements, ainsi que notre offre d'installations et de services.

Ma deuxième intervention en votre présence fut en 1984 à Las Palmas de Gran Canaria:

"Néanmoins, la Commission est menacée par un danger, déjà inquiétant, et qui pourrait d'ici peu causer une situation très grave. Je me réfère aux "arriérés" de paiement des contributions". Je pense que la Commission est consciente de ce problème, et qu'elle va lui prêter toute l'attention nécessaire pour essayer de trouver une solution."

Peu de temps s'est écoulé, mais il me semble que la réalité confirme mes prévisions. La Commission est menacée à court terme de difficultés financières, ce que nous devons regretter. Il est en même temps encourageant de constater qu'elle est consciente de ce problème, ainsi que l'indique sa réaction rapide lors de la convocation d'un groupe de travail, ouvert à tous les pays membres, qui a tenu récemment, au mois de septembre, une réunion à Madrid, dans la salle de conférences du Secrétariat général des Pêches Maritimes, que nous avons mis avec plaisir à sa disposition. Ce groupe a traité des problèmes financiers auxquels l'ICCAT doit faire face, et a rédigé des recommandations pour les présenter à la Commission lors de la réunion que nous inaugurons en ce moment.

Nous devons faire confiance aux délégations pour étudier le problème et analyser le rapport du groupe de travail avec la meilleure attitude de compréhension et de collaboration.

La troisième fois que je me disposai à vous accueillir, à Palma de Majorque en 1985, je me vis obligé au dernier moment pour des raisons personnelles à renoncer à me déplacer de Madrid, mais je chargeai le chef de la délégation espagnole de vous lire mon discours de bienvenue. Je regrettais d'autant plus de ne pas vous accueillir à cette occasion que vous vous réunissiez à Majorque, mon pays d'origine et où s'est écoulée une grande partie de ma vie personnelle et professionnelle.

Ainsi que vous avez pu le constater par vous-même, il s'agit d'une ville typiquement méditerranéenne, au climat agréable, et touristique de par ses plages et son ensoleillement.

A cette occasion, influencé par mes origines méditerranéennes, mais aussi en tant que responsable direct de l'Administration des Pêches maritimes de mon pays, je lançai un appel à la défense des ressources thonières de la Méditerranée:

"Je vais donc me permettre de demander à messieurs les délégués ici présents qu'ils essaient d'éviter le passage en Méditerranée des grands thoniers de leurs flottilles, étant donné que leurs

moyens puissants de capture pourraient épuiser rapidement les grands thonidés qui peuplent les fonds de cette mer et qui, jusqu'à présent, ont garanti la survivance de cette espèce dans la Méditerranée."

Nous avons appris que ceci n'a pas totalement cessé, puisqu'il semble que quelques grands thoniers y pêchent toujours. Je comprends qu'il n'existe pas encore de base juridique sur laquelle appuyer ma demande, mais je suis par contre sûr que s'il y était prêté attention, les conséquences en seraient des plus bénéfiques pour les pêcheries de thonidés et les embarcations des pays méditerranéens.

C'est donc la quatrième fois que je vous souhaite la bienvenue, au nom de S.E. le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de la l'Alimentation, à l'ouverture des réunions de la Commission.

Je voudrais me référer en premier lieu à la magnifique publication qui rassemble les résultats du programme de recherche sur le listao. La Commission peut être fière de cet ouvrage, et je me permets d'adresser mes félicitations les plus chaleureuses aux scientifiques qui y ont pris part, aux auteurs des travaux qui figurent dans la publication, aux responsables de sa préparation, au Secrétariat de l'ICCAT et à la Commission toute entière. Nos félicitations à tous.

La Commission a atteint un niveau élevé de maturité en ce qui concerne les connaissances sur la situation des populations thonières de l'Atlantique, ce qui lui a permis de formuler certaines recommandations de gestion pour la conservation de ces ressources. Il y a donc de nombreuses raisons d'être optimistes, qui doivent nous encourager à poursuivre notre chemin, sans tomber dans les écueils de la fatigue, du scepticisme ou de l'insatisfaction.

A mon opinion, ce sont les délégations des pays qui sont en premier lieu responsables en ce qui concerne le développement normal des activités de la Commission, ainsi que son avenir. Les délégations arrivent munies d'instructions concrètes de leurs gouvernements respectifs, mais à la fin des sessions elles retournent dans leur pays en tant qu'émissaires de l'ICCAT, chargés de faire part à leur gouvernement de la "réalité de la Commission", de ce qu'elle est, et de ce qu'elle signifie et représente à tout moment.

Si cette philosophie s'avère valable, vous détenez entre vos mains l'avenir de l'ICCAT, au sujet duquel je voudrais que nous nous sentions tous optimistes.

Depuis la création de la Commission le niveau des activités de pêche des différents pays ont varié. Les uns pêchent plus de thonidés qu'auparavant, d'autres se maintiennent au même niveau, d'autres encore pêchent moins. Mais tous s'y intéressent de la

même façon, je crois, et sont disposés à collaborer de tous leurs moyens pour que cette Commission continue à être considérée comme un modèle du genre dans le monde de la pêche.

Que les délibérations et travaux de la semaine qui commence contribuent à atteindre ces objectifs, ce que nous souhaitons tous dans l'intérêt d'une meilleure utilisation des ressources vivantes de l'océan pour l'alimentation de l'humanité.

Merci.

**DISCOURS D'OUVERTURE DE M. C.J. BLONDIN,
PRESIDENT DE LA COMMISSION**

Messieurs les délégués et observateurs, mesdames, messieurs,

Il y a deux ans j'ouvrais, en tant que président nouvellement élu, les débats de la Quatrième Réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique. Je mentionnai alors l'acquis des réalisations de notre organisation, et l'excellent travail de son Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS). J'estimais qu'il y avait des raisons pour envisager l'avenir de façon optimiste, et fit remarquer que la plupart de nos problèmes pouvaient être résolus en maintenant notre collaboration, notre esprit d'entente, et une totale compréhension du point de vue des autorités des pays membres.

Je dois aujourd'hui nuancer mon message du fait de la situation financière dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Certains d'entre vous ont participé au groupe de travail du Comité permanent pour les Finances et l'Administration qui s'est récemment réuni ici à Madrid. Bien que je n'aie pas l'intention de commenter le déroulement de cette réunion, dont nous serons informés en temps voulu, je dois cependant noter que les raisons pour lesquelles elle avait été convoquée sont sans précédent dans l'histoire de notre organisation. Il n'y a aucun doute quant à l'existence d'une menace pour la viabilité de la Commission, et quant au fait que des mesures décisives doivent être prises si nous voulons assurer l'avenir de l'organisation. Nous avons entrepris ce processus, et devons le poursuivre ici à Madrid, en faisant tout notre possible pour consacrer à cette question le temps et l'énergie nécessaires.

Le travail de la Commission et celui du SCRS méritent notre appui. Au long de notre brève histoire, nous avons eu un impact considérable de par le déroulement de notre mission en fournissant un programme efficace de collaboration internationale de recherche et de conservation des thonidés et espèces voisines de l'Atlantique.

Les travaux du SCRS ont donné une remarquable collection de données qui sert de base à l'évaluation et à l'analyse des stocks.

Sans cet effort à l'échelle internationale la plus ample, il n'aurait pas été possible d'étudier les besoins en conservation et en gestion des stocks de ces espèces dans toute leur aire de répartition. La liste des réalisations scientifiques est longue, et je les ai déjà soulignées dans d'autres commentaires.

Le SCRS se consacre cependant toujours à accroître nos connaissances des ressources, et a actuellement entrepris, avec l'appui de la Commission, le Programme d'Année Albacore qui a pour but de mieux appréhender la dynamique des populations d'albacore en tirant parti de la réduction drastique de l'effort qui s'est récemment produite dans les pêcheries de l'Atlantique est. Son but est de mettre le SCRS mieux à même de formuler à la Commission des recommandations de gestion concernant les ressources. Le SCRS fera part à la Commission des efforts consacrés tout spécialement au thon obèse cette année pendant la "Journée thon obèse" tenue le 5 novembre. En réponse à une demande formulée par la Commission lors de la réunion de l'an dernier, le SCRS doit également proposer un plan de recherche et un budget pour l'obtention des données nécessaires à une évaluation définitive des stocks d'istiophoridés.

Au vu des données considérables accumulées et analysées par le SCRS, la Commission a pris des mesures de réglementation en ce qui concerne trois espèces de thonidés: albacore, thon rouge et thon obèse. Le thon rouge de l'Atlantique, qui a montré une tendance décroissante pendant les années soixante-dix, semble réagir aux mesures de restriction instaurées par la Commission. Nous devons cependant examiner l'état du stock reproducteur de thon rouge. S'il y a quelque évidence que ce stock continue à baisser, la Commission devra de nouveau envisager les mesures de conservation nécessaires.

Je prie également la Commission d'examiner les travaux du SCRS, lorsqu'elle envisage des recommandations concernant les stocks, dans le cas où les évaluations préliminaires signalent des anomalies, en particulier pour les stocks d'istiophoridés et d'espadon. Nous disposons de moins de données sur ces espèces, et nous devons continuer à prendre les mesures nécessaires pour améliorer le recueil de données. Comme je l'ai signalé l'an dernier, ces lacunes limitent nos possibilités d'effectuer une évaluation précise du stock, et pourraient dissimuler la nécessité d'une conservation jusqu'à ce que la situation devienne grave, comme ceci s'est produit dans le cas de nos efforts concernant les mesures de conservation du thon rouge.

Au nom des délégations nationales, j'aimerais exprimer au gouvernement espagnol notre gratitude pour nous avoir accueilli une fois de plus, et remercier également le Secrétaire exécutif, Dr. O. Rodriguez-Martin, le Secrétaire exécutif adjoint, Dr. P.M. Miyake, et le personnel du Secrétariat de leurs efforts pour la préparation des sessions. Ces préparatifs sont de longue haleine, et la bonne

marche de nos travaux dépend en grande partie des dispositions prises avant notre arrivée.

Les journées qui viennent vont mettre à l'épreuve nos meilleures intentions. Je suis sûr que la patience, la persévérance, la compréhension et l'esprit créatif prévaudront dans une ambiance de bonne volonté, et que les difficultés auxquelles nous faisons face trouveront une solution adéquate. C'est avec le plus grand plaisir que je déclare officiellement ouverts les débats de la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.

DECLARATION DE L'OBSERVATEUR DE LA COI

Monsieur le président,

1. Au nom de la Commission océanographique inter-gouvernementale, je voudrais vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu lui faire, une fois de plus, en l'invitant à la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.

2. La Commission océanographique inter-gouvernementale suit avec le plus grand intérêt les activités de l'ICCAT, et souhaite collaborer avec elle dans les domaines d'intérêt commun.

3. La COI, avec la FAO, mène un programme de sciences océaniques en rapport avec les ressources biologiques (OSRL), dans le but de découvrir ou mieux appréhender les relations entre les variations des conditions de milieu et les ressources halieutiques, surtout celles qui présentent un intérêt commercial ou écologique. Les premiers efforts ont porté sur le recrutement, en menant un programme sur le recrutement des sardines et anchois, puis sur celui de communautés démersales tropicales.

4. La deuxième rencontre du Groupe d'Orientation d'Experts en OSRL est prévue pour le deuxième trimestre de 1987 à la FAO, à Rome.

5. Dans le but d'élaborer une activité dans l'océan Atlantique, la COI a donné un Séminaire sur l'Application potentielle de Techniques nouvelles à l'Etude du Recrutement dans les Pêcheries pélagiques côtières de la Plateforme ibérique (Vigo, Espagne, 30 septembre-4 octobre 1985).

6. Enfin, au nom du Président de la COI, le Pr. I. Ronquillo (Philippines) et de son Secrétaire, le Dr. M. Ruivo, je vous adresse, monsieur le président, ainsi qu'à toutes les délégations présentes, nos meilleurs vœux pour le bon déroulement et le succès de la présente réunion.

DECLARATION DU DR. F. CASTRO Y CASTRO,
CHEF DE LA DELEGATION DU MEXIQUE OBSERVATEUR
AUPRES DE L'ICCAT

Monsieur le président,
Messieurs les délégués,

C'est avec le plus grand plaisir que le gouvernement du Mexique participe de nouveau en qualité d'observateur aux travaux de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICAA).

Le grave séisme qui a affecté mon pays l'an dernier ne lui avait pas permis d'accréditer une délégation auprès de la réunion de 1985

Nous avons néanmoins suivi avec le plus grand intérêt les travaux de cette importante Commission et, grâce aux démarches qu'a bien voulu effectuer notre ami O. Rodriguez-Martín, nous avons pu cette année prendre part aux sessions du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS), et aujourd'hui à celles de la Commission.

Une délégation voisine et amie nous demandait quel était le bienfondé de la participation à ce niveau en tant qu'observateur d'une délégation du Mexique. La réponse est bien simple. Le Mexique constitue actuellement la deuxième flotte de senneurs thoniers du monde, et ses prises, qui se concentrent jusqu'à maintenant essentiellement dans le Pacifique est, dépassent déjà 100.000 TM/an.

Vu les obligations contractées par le Mexique de par sa signature et ratification de la Convention des Nations-Unies sur le Droit de la Mer (COVEMAR), nous constatons avec satisfaction les progrès qui ont été réalisés dans le cadre de la Commission en vue d'étendre les connaissances scientifiques sur les populations des diverses espèces de thonidés dans l'océan Atlantique.

Le Mexique est convaincu que la conservation et l'utilisation rationnelles des ressources thonières de l'Atlantique dans l'intérêt prioritaire de nos peuples n'est possible qu'à partir des meilleurs avis scientifiques. Les difficultés qu'impliquent l'interprétation et la compilation d'informations qui ne sont pas toujours homogènes ou complètes ne nous sont donc pas étrangères. D'où la nécessité d'inviter à prendre part aux recherches les Etats dans les eaux desquels sont observées et présentes les espèces qui relèvent des attributions de cet organisme international.

Nous aimerions à cet égard nous référer tout particulièrement à l'état des pêcheries de thonidés de la partie ouest de l'Atlantique, puisqu'il s'agit de la région où le Mexique, en tant qu'Etat riverain, exerce une juridiction sur sa zone économique exclusive, dans le golfe du Mexique comme sur le littoral de la mer des Antilles.

La zone économique exclusive du Mexique dans l'Atlantique ouest comporte une pêche sportive très importante de diverses espèces de poissons porte-épée, lesquels, selon la législation nationale en vigueur, sont réservés en exclusivité à cette activité sportive dans une bande côtière de 50 milles marins.

Parallèlement, les années récentes ont vu débiter l'essor de pêcheries commerciales de thonidés, comme l'albacore, lesquelles utilisent l'engin connu sous le nom de palangre, et sont décrites dans le document présenté par des chercheurs mexicains au Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS/86/80).

Cette pêche encore débutante contribue déjà, dans le cadre de nos programmes nationaux de développement de la pêche, à la production d'aliments, à l'entrée de devises du fait des exportations, et à la création de nouveaux emplois productifs dans le pays.

C'est dans cet esprit, et motivé par ce qui précède, que le gouvernement du Mexique tient à veiller à ce que les ressources thonières qui se trouvent dans l'Atlantique ouest soient conservées et exploitées de façon rationnelle. Nous prenons note du fait que la Commission a adopté des mesures de conservation pour le thon rouge, portant limitation des prises à 2.650 TM pour cette espèce dans l'Atlantique ouest, et interdiction de pêcher directement les stocks reproducteurs de l'espèce dans les zones de frai, comme le golfe du Mexique.

Nous notons également que la Commission a adopté une recommandation à l'effet d'exempter des recommandations ci-dessus les pêcheries en développement de thon rouge, comme c'est le cas pour Cuba et le Brésil.

Pour cette raison, il convient de rappeler que cette obligation d'éviter de capturer dans l'Atlantique ouest un volume supérieur à

celui qui permettrait le rétablissement des populations d'espèces comme le thon rouge, a sa contrepartie dans les pêcheries de saumon du Pacifique nord-est. Dans cette région, les États riverains, dont les rivières hébergent la ponte de ces espèces anadromes, et ceux qui capturent ces espèces, protègent leur cycle reproducteur en permettant qu'un nombre suffisant d'individus reviennent à leurs rivières d'origine pour la ponte, et ce par le biais de limitations des prises effectuées en haute mer comme dans les eaux juridictionnelles de ces États.

Le Mexique est un État riverain dont les eaux juridictionnelles ouest-atlantiques comprennent une importante zone de frai du thon rouge, où d'importants efforts sont réalisés par les pays pour développer une pêche commerciale d'albacore.

La pêche de ces espèces par divers membres de la CICTA dans l'Atlantique ouest, et les mesures de gestion recommandées par cette Commission à ses États membres, exigent une prise de conscience selon laquelle ces États auront le devoir de restreindre encore plus leurs prises, non seulement pour garantir le bon déroulement des cycles biologiques dans les zones de frai, mais aussi pour éviter que d'autres États dont la pêche est en développement, et dont les eaux contiennent ces ressources, voient menacées les populations de ces espèces et frustrées leurs aspirations légitimes concernant le développement de la pêche.

Il est évident, Messieurs les délégués, que la conservation et l'utilisation rationnelles des thonidés de l'Atlantique requièrent une collaboration internationale, ainsi que le prévoit l'article 64 de la Convention des Nations-Unies sur le Droit de la Mer.

C'est pour cette raison que nous avons l'intention de continuer à prendre part comme observateurs aux travaux de la Commission.

Merci.

RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS 1-4

(Madrid, Espagne, novembre 1986)

RAPPORT DE LA REUNION DE LA SOUS-COMMISSION 1

1. OUVERTURE

Les débats ont été ouverts par le président, Dr. J.B. Amon Kothias (Côte d'Ivoire).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans changements (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le Dr. A. Fonteneau (France) a été désigné rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Il ne s'est produit depuis la réunion de 1985 aucun changement dans la composition de la Sous-commission 1. L'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Corée, la Côte d'Ivoire, Cuba, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, le Japon, le Portugal et l'URSS étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Le Président du SCRS, M. J.S. Beckett (Canada) a récapitulé les conclusions du comité concernant l'albacore et le listao.

5.a) Albacore

M. Beckett a rappelé qu'il existe probablement deux stocks d'albacore dans l'Atlantique est et ouest. L'effort de pêche exercé dans l'Atlantique ouest par les senneurs s'est récemment accru et a provoqué une augmentation régulière des prises. L'état de ce stock demeure mal connu par manque de statistiques de pêche adéquates. Dans l'Atlantique est le stock a fait l'objet de nombreuses analyses du SCRS depuis une quinzaine d'années. L'effort de pêche exercé sur ce stock a diminué environ de moitié depuis 1984, par suite du départ vers l'océan Indien d'un grand nombre de senneurs français, ivoiriens et espagnols. Suite à ce brutal changement de l'effort de pêche, l'abondance du stock qui semblait réduite en 1982-1983, du fait de l'effort de pêche élevé, est maintenant entrée dans une phase de récupération rapide. Il en résulte une amélioration rapide des prises, pour un effort nominal qui reste réduit. L'ampleur exacte de cette amélioration de l'abondance et du niveau de l'effort de pêche effectif qui s'exerce sur l'albacore de l'Atlantique est n'ont pu être estimés avec précision par suite de délais dans la diffusion de certaines statistiques, et de nouveaux problèmes concernant les quantités réelles de petits albacores capturés par les senneurs et les canneurs dans le golfe de Guinée.

5.b) Listao

On note en 1984 et 1985 une baisse des captures de listao par les senneurs dans l'Atlantique est, due à la réduction de l'effort. Les captures des canneurs sont stables dans la même zone.

Dans l'Atlantique ouest, les prises sont en fort accroissement et passent de 34.700 TM en 1984 à 51.100 TM en 1985 par suite d'un accroissement simultané des prises des canneurs (Brésil) et de celles des senneurs (Caraïbes). Le potentiel exact du ou des stocks de listao demeure difficile à estimer; toutefois le SCRS considère que les prises de listao pourraient être accrues.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) Albacore

Le président, Dr. Amon Kothias, a examiné les réglementations actuelles; il ressort des travaux du SCRS qu'un grand nombre d'albacores hors taille continuent d'être capturés par les pêcheries de senneurs et de canneurs. Les bénéfices potentiels de la stricte application de la réglementation ICCAT avec le schéma de pêche actuel n'ont malheureusement pas pu être estimés par le SCRS; ces bénéfices potentiels demeurent probables.

6.b) Listao

Aucune mesure de gestion ne semble nécessaire ni souhaitable pour les pêcheries actuelles de listao, du fait de la brève durée de la phase exploitée de cette espèce et de son potentiel de croissance limité.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

7.a) Albacore

Le Président du SCRS a présenté la situation actuelle du programme ICCAT de l'Année internationale de l'Albacore, qui avait été proposé par le SCRS et adopté par la Commission en 1985. Ce programme a fait l'objet d'une réunion spéciale de ses responsables en janvier 1986. Les activités de ce programme, après avoir subi un retard de quatre mois dans la phase initiale, se déroulent maintenant conformément aux plans adoptés. L'effort de pêche reste actuellement réduit, et le stock semble entrer dans la phase de récupération qui était prévue par les travaux antérieurs du SCRS. Cela renforce l'intérêt de mener à bien le programme adopté. Les recherches menées en 1986 et 1987 lors du programme de l'Année internationale de l'Albacore permettront de comprendre dans le détail les mécanismes de cette récupération.

Le Président du SCRS a présenté la recommandation faite par le comité de réunir un groupe de travail spécial destiné à corriger les estimations actuelles des captures d'albacores de petites tailles effectuées par les senneurs et les canneurs durant les années récentes.

Ces deux projets ont été approuvés par les membres de la sous-commission, après qu'en réponse à une question des Etats-Unis, le Président du SCRS ait spécifié que les coûts de la réunion du groupe de travail statistique étaient très limités et seraient couverts par le budget régulier de la coordination de la recherche.

7.b) Listao

Le groupe de travail recommandé par le SCRS pour corriger les estimations des prises d'albacores devra aussi corriger les statistiques de prises de listaos, du fait que ces deux espèces semblent avoir été confondues dans certaines statistiques. Ces corrections devront porter tant sur les prises des canneurs que sur celles des senneurs.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La Sous-Commission 1 se réunira aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

10. ADOPTION DU RAPPORT

La sous-commission a adopté le rapport.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

RAPPORT DE LA REUNION DE LA SOUS-COMMISSION 2

1. OUVERTURE

Les débats ont été déclarés ouverts par le Président de la Commission, M. G.J. Blondin (Etats-Unis), en l'absence du Maroc, Président de la Sous-Commission 2. M. Blondin a demandé à M. S. Makiadi (Angola), Premier Vice-président de la Commission de présider la sous-commission. M. Makiadi a accepté cette responsabilité et a ouvert les débats.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le Dr. F.M. Miyake a été désigné rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Il ne s'est produit aucun changement depuis la réunion de 1985 dans la composition de la sous-commission. Le Canada, la Corée,

l'Espagne, les Etats-Unis, la France, le Japon et le Portugal étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Le Président du SCRS, M. J.S. Beckett, a présenté les résultats obtenus en 1986 par le SCRS quant à la recherche sur le thon rouge et sur le germon de l'Atlantique nord.

5.a) Thon rouge

Le SCRS a basé ses analyses en partant de la même hypothèse quant à l'existence de deux stocks distincts, dans l'est et l'ouest de l'Atlantique, utilisée ces dernières années. La prise globale a baissé pendant les années soixante-dix mais s'est accrue ces dernières années. Cette hausse récente a été causée par un accroissement des prises méditerranéennes. L'évaluation des stocks effectuée par l'analyse des populations virtuelles (VPA) et présentée en 1985 a été mise à jour durant la réunion du SCRS.

Les résultats obtenus pour le stock de l'Atlantique est indiquent que la classe annuelle de 1983 ne semble pas aussi forte que le montraient les analyses de 1985, mais est encore jugée être la plus importante de ces dernières années. D'une manière générale, la taille du stock de l'Atlantique est, estimée par VPA, a diminué ces dernières années. Quant aux résultats de la réglementation de 1975 visant à maintenir la mortalité par pêche aux niveaux récents, les prises de l'Atlantique est sont restées en-dessous du niveau de 1975. En Méditerranée, par contre, les prises se sont accrues depuis l'entrée en vigueur de la réglementation. Ceci est probablement dû à l'accroissement des prises de pays non membres. Pour l'Atlantique est et la Méditerranée, 65% et 22% (en nombre de poissons) de la prise globale, pour 1984 et 1985 respectivement, se composaient de poissons de moins de 6,4 kg, soit la taille limite recommandée par la Commission.

Les prises de l'Atlantique ouest reflètent les répercussions des réglementations ICCAT sur le niveau des prises. De 1975 à 1982, les prises se sont maintenues au niveau de 1975, et depuis 1982 au niveau recommandé par la Commission pour les besoins du suivi scientifique. Les études effectuées en 1985 en utilisant les VPA ont été examinées à nouveau pour répondre aux critiques présentées cette année sur les séries de CPUE auxquelles les VPA étaient ajustées. Le comité a défini que certaines séries de CPUE qui semblent prometteuses, mais qui ne couvrent qu'une courte période. Le schéma de recrutement partiel semble sensible à ces analyses. Il est probable qu'il se soit modifié suite à l'entrée en vigueur en 1982 de la nouvelle réglementation des prises. Selon les nou-

velles analyses, les poissons de taille moyenne sont capturés au niveau le plus élevé. Néanmoins, ceci demande des analyses plus approfondies.

Une analyse par VPA a été effectuée avec une nouvelle série de CPUE ouest-atlantique. Les séries de CPUE présentaient certaines incertitudes, vu que celles qui s'ajustent mieux au modèle couvriraient uniquement une période de trois ans. L'importance du stock estimé était assez semblable à ce qui avait été décidé lors de la réunion de 1985. L'abondance de poissons en état de pré ponte (moins de dix ans), qui avait baissé durant les années soixante-dix, est maintenant en hausse. Le stock géateur (âge dix et plus) est toujours en baisse.

Pour ce qui est des réglementations de l'Atlantique ouest, les restrictions des prises sont appliquées de façon satisfaisante. Les poissons de moins de 6,4 kg représentant uniquement 4 et 1% des prises pour 1984 et 1985 respectivement. Les prises de poissons de moins de 120 cm se situent également bien en-dessous du niveau réglementaire (15%).

Le Japon a demandé quelle était la relation entre les stocks de thon rouge de l'Atlantique est et ceux de la Méditerranée, ainsi qu'entre les stocks de l'Atlantique est et ouest, pour ce qui est des tendances des prises de ces zones, en notant que les prises de la Méditerranée s'étaient fortement accrues lorsque les prises de l'Atlantique ouest furent réglementées.

Le Président du SCRS a signalé que la taille du stock ouest-atlantique était réduite. En Méditerranée, l'effort de pêche s'est accru d'une façon alarmante, ce qui a entraîné un accroissement des prises. De même, le pourcentage des déclarations semble s'y être accrues. Les récupérations de marques n'indiquent pas de déplacement significatif de poissons d'ouest en est. L'accroissement des prises en Méditerranée n'est donc pas une conséquence des réglementations de l'Atlantique ouest. D'autre part, la mer Méditerranée est une zone de ponte du thon rouge de l'Atlantique est, et l'accroissement des prises en Méditerranée pourrait avoir une influence sur les prises est-atlantiques. Cependant, la baisse récente qui s'est produite dans l'Atlantique est semble refléter une modification du degré de disponibilité des poissons.

5.b) Germon - nord

Il n'a pas été établi avec certitude si le germon de la Méditerranée est un stock distinct ou fait partie du stock de l'Atlantique nord. A l'heure actuelle les considérations portent sur un stock unique. Pendant la deuxième décennie, les prises de germon de l'Atlantique nord ont fluctué entre 35.000 et 50.000 TM. Au cours des deux dernières années, environ 40.000 TM ont été capturées. Une

série étendue de données est disponible, mais aucune analyse n'a été effectuée sur le stock ces dernières années, du fait d'un intérêt décroissant ou d'autres priorités accordées par les scientifiques concernés. Les analyses antérieures du modèle de production indiquent que la PME se situe entre 60.000 et 70.000 TM. Etant donné que le volume d'effort de pêche est incertain, il existe des doutes quant au niveau optimum de l'effort.

Des inquiétudes ont été exprimées sur la baisse de l'abondance ces dernières années. Toutefois, les données pour cette période sont limitées. Une recherche plus approfondie est recommandée à cet égard. Cette année, aucune recommandation n'a été formulée sur la gestion du germon de l'Atlantique.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) Thon rouge

Le Président du SCRS a informé la sous-commission de ce que les mesures de gestion actuelles demeureraient inchangées pour le thon rouge de l'Atlantique est.

Quant à l'Atlantique ouest, si le quota établi pour le suivi, de 1983 à 1986 est maintenu en 1987, le stock reproducteur (âge 10+) continuera à décroître alors que la biomasse juvénile sera en hausse. A longue échéance, les niveaux actuels de la prise devraient permettre d'arrêter la baisse du stock, et même qu'il s'accroisse à long terme (30 ans).

Le Japon a demandé que la méthodologie (VPA et le système d'ajustement pour la CPUE) adoptée par les scientifiques soit étudiée de près et vérifiée. Il faudrait également examiner les incertitudes qui subsistent dans la base de données. Entretemps, le Japon propose un niveau de 3.850 TM pour le suivi des prises en 1987 (la déclaration de la délégation du Japon figure en tant qu'Appendice 2).

Le délégué des Etats-Unis a fait observer que les incertitudes concernant l'ajustement et les séries de CPUE ne garantissaient pas à l'heure actuelle une hausse du niveau des prises. Les Etats-Unis ont demandé à ce que le niveau actuel de suivi des prises soit maintenu pour trois ans, pour que les scientifiques aient suffisamment de temps pour examiner à nouveau les méthodes utilisées, et pour que l'industrie dispose d'une période de stabilité pour sa planification (la déclaration des Etats-Unis est jointe en tant qu'Appendice 3).

Le Canada a fait remarquer que des réglementations strictes permettraient de reconstruire le stock mais que ce processus

n'était pas encore au point, et que les populations reproductrices sont encore en baisse. Constatant les difficultés auxquelles doit faire face le SCRS pour effectuer ses travaux d'évaluation sur une base annuelle, le Canada propose que les réglementations actuelles sur le thon rouge soient maintenues pour 1987 et 1988.

Après une brève interruption, durant laquelle les trois pays qui présentaient des propositions sur les réglementations du thon rouge ont pu délibérer, le Canada a proposé de modifier sa proposition, à savoir que la réglementation soit prolongée pour une année de plus (c'est-à-dire 1987). La déclaration du Canada est jointe en tant qu'Appendice 4. Le Japon a retiré sa proposition d'accroître le niveau du suivi, et les Etats-Unis ont retiré leur proposition de ce que la réglementation soit maintenue pour trois ans. Les réglementations adoptées pour 1987 sont jointes en tant qu'Appendice 5.

6.b) Germon - nord

Certaines inquiétudes ont été exprimées sur la baisse de l'abondance en germon dans l'Atlantique nord, mais des études plus poussées devraient être effectuées avant que l'on puisse tirer une conclusion. Aucune recommandation sur la gestion n'a été transmise au SCRS. La sous-commission a décidé de ne pas formuler à l'heure actuelle de recommandations sur la gestion.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

La sous-commission a réitéré toutes les recommandations formulées par le SCRS portant sur les statistiques et la recherche. Pour le thon rouge, en particulier, il a été recommandé au SCRS d'examiner la méthodologie (VPA), les séries de CPUE et les méthodes d'ajustement, et d'étudier par simulation la sensibilité du modèle. Il est également recommandé que les scientifiques puissent disposer à temps de toutes les données nécessaires et documentées pour faire les analyses. En outre, une étude plus critique du recrutement partiel devrait être effectuée l'an prochain.

Quant au germon, des recherches plus poussées sont nécessaires pour mettre à jour certaines analyses du stock.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion de la Sous-Commission se tiendra aux mêmes lieu et date que celle de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

10. ADOPTION DU RAPPORT

La sous-commission a adopté le rapport.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

RAPPORT DE LA REUNION DE LA SOUS-COMMISSION 3

1. OUVERTURE

Les débats ont été ouverts par le président, M. K. Shima (Japon).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans modifications.

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

M. R.B. Stone (Etats-Unis) a été désigné rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DES SOUS-COMMISSIONS

L'Afrique du Sud, le Brésil, les Etats-Unis et le Japon, membres de la Sous-Commission 3, étaient tous présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

M. J.S. Beckett, président du SCRS, a examiné et récapitulé les conclusions du SCRS concernant le thon rouge du sud et le germon dans l'Atlantique sud.

5.a) Thon rouge du sud

M. Beckett a noté que le thon rouge du sud constituait un même stock dans les trois océans. Ce stock est surtout exploité par les pêcheurs australiens, japonais et néo-zélandais, et la plus grande partie des prises proviennent des océans Pacifique et Indien. Les prises du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en 1985 étaient respectivement d'environ 20.800, 12.500 et 100 TM. La plus forte capture jamais effectuée dans l'Atlantique s'élevait à environ 6.000 TM.

Il existe des inquiétudes quant à la baisse du taux palangrier de capture. Il semblerait que ce taux puisse décroître encore plus. Des chercheurs australiens, japonais et néo-zélandais se sont réunis cette année au Japon pour évaluer de nouveau l'état du stock. Suite à cette réunion, les quotas instaurés en 1985 ont été réduits.

5.b) Germon - sud

Le président du SCRS a fait savoir que le germon de l'Atlantique sud est surtout capturé par la palangre. Les prises de 1985 étaient en tout de 25.000 TM, une hausse par rapport aux 13.100 TM de 1984. La plus grande partie de cet accroissement était due au déplacement de palangriers de l'océan Indien à l'océan Atlantique. Les prises de surface, qui avaient été relativement stables les années antérieures, se sont accrues jusqu'à 4.400 TM en 1985. Le reste des captures (20.600 TM) ont été effectuées à la palangre.

La CPUE palangrière a été utilisée comme indice de l'abondance du stock. Le modèle de production ajusté aux données de prise et effort de 1967 à 1985 donne une PME d'environ 23.000 TM. Du fait de l'accroissement de l'effort en 1985, la prise et l'effort dépassent légèrement la PME. Le stock semble néanmoins être en bon état et susceptible de supporter le niveau actuel de capture.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) Thon rouge du sud

Aucune mesure de conservation n'a été formulée pour le thon rouge du sud.

6.b) Germon, sud

Aucune mesure de conservation n'a été suggérée, mais le président du SCRS réitère que l'effort se situe actuellement à proximité de la PME.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

7.a) Thon rouge du sud

Aucune recherche n'a été recommandée.

7.b) Germon, sud

Le président du SCRS a mentionné qu'il fallait des statistiques d'effort pour compléter les données de capture.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission a convenu de se réunir aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été portée à l'attention de la sous-commission.

10. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

RAPPORT DE LA REUNION DE LA SOUS-COMMISSION 4

1. OUVERTURE

Les débats de la Sous-commission 4 ont été déclarés ouverts par son président, M. A.K. Kaluzniy (URSS).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans modifications (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

M. D.T. Furlong (Etats-Unis) a été nommé rapporteur.

4. MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Les neuf pays membres de la sous-commission étaient tous présents. Il ne s'est produit aucun changement dans la composition de la sous-commission.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

M. J.S. Beckett, président du SCRS, a examiné et résumé les conclusions du SCRS sur les espèces qui intéressent la sous-commission 4, à savoir, thon obèse, petits thonidés, istiophoridés et espadon.

5.a) Thon obèse

Comme l'a signalé M. Beckett, le thon obèse est répandu dans tout l'Atlantique, entre les latitudes à 40°N et 40°S. La zone à forte densité se situe dans l'Atlantique est. Au cours des dix dernières années, les prises se sont accrues de plus de 50%, et sont passées de 44.700 TM en 1976 à 73.400 TM en 1985. Cette hausse est principalement due à l'accroissement de l'effort. En moyenne, 60% des prises sont capturées par les palangriers, 20 à 30% par les canneurs, et le reste représente les prises accessoires des flottilles tropicales de surface. La CPUE des flottilles palangrières s'est stabilisée à environ 60% de l'exploitation initiale. Ce facteur, joint à l'obtention de données de prise/effort actualisées et révisées, et d'analyses plus affinées du modèle de production, indique une PME de l'ordre de 68.900 TM à 155.300 TM. Il s'agit d'une gamme plus élevée qu'auparavant, mais qui concorde avec un autre modèle.

5.b) Petits thonidés

Dans son exposé sur la situation des petits thonidés, M. Beckett a indiqué qu'il n'était pas possible d'arriver à une conclusion sur l'état des stocks, vu le manque de données adéquates de capture. Toutefois, il est probable que certains stocks soient sous-exploités. Les données de capture ont été fortement influencées par les prises turques de bonite à dos rayé (qui représentent souvent plus de 20% de la prise globale de petits thonidés). Les données de 1985 sont incomplètes et reflètent probablement moins de la moitié des prises.

5.c) Istiophoridés

M. Beckett a présenté une information sur cette espèce avec l'avertissement suivant: les données utilisées pour les analyses sont incomplètes et anciennes, ce qui fait que seul un résumé de l'état des stocks a pu être fourni.

i) Makaïre bleu: Les prises semblent être inférieures à la PME, mais le développement et l'expansion récents d'autres pêcheries palangrières dans les zones où l'abondance du makaïre bleu est connue renforcent les inquiétudes antérieures quant à une surexploitation de ces espèces.

ii) Makaïre blanc: La situation exacte du stock est incertaine. Les débarquements dans le temps (exception faite de 1983) semblent être en baisse.

iii) Voilier/"spearfish": Le voilier semble être exploité de façon modérée. Les données ne suggèrent aucune tendance. Les lacunes qu'elles représentent rendent difficile l'utilisation de techniques sophistiquées.

5.d) Espadon

M. Beckett a indiqué que l'espadon est réparti dans toutes les zones tempérées et tropicales de l'Atlantique et de la Méditerranée. Les données disponibles ne sont pas encore assez nombreuses pour permettre une évaluation des stocks méditerranéens, mais par contre suffisamment de données sont disponibles pour justifier que des journées d'étude aient lieu en 1987 pour évaluer l'état des stocks de l'espèce. La palangre est le principal engin utilisé par les pêcheries, dirigées et accessoires. Les filets dérivants sont également utilisés, ainsi que le harpon et la canne avec moulinet. La biomasse du stock reproducteur ouest-atlantique a été réduite de 40%, et la taille moyenne des poissons débarqués est en baisse, bien qu'il existe à l'heure actuelle des signes d'une production excédentaire dans cette pêcherie.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

Aucune nouvelle mesure de conservation du stock n'a été abordée. Toutefois, la limite de taille minimum du thon obèse devrait être maintenue à 3,2 kg. Il faudrait suivre de près les autres espèces pour obtenir l'information nécessaire permettant de déterminer les mesures à prendre pour la gestion.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

Bien qu'ils aient été abordés au point 5 de l'ordre du jour de ce rapport, M. Beckett a souligné les besoins en recherche suivants:

- i) Thon obèse: Poursuite de l'échantillonnage plurispécifique systématique des prises de surface de l'Atlantique tropical est pour résoudre la question de la séparation des espèces qui met en jeu des juvéniles de thon obèse, albacore, et listao. Ceci est également vrai pour les prises de l'Atlantique ouest. Il est également recommandé que se poursuivent les programmes actuels sur les statistiques, ainsi que l'analyse de la structure démographique du stock. Il faudrait élaborer un indice de l'abondance.
- ii) Petits thonidés: Le problème du "lumping" peut être résolu par des études visant à établir une distinction entre les stocks et les espèces. Les études biologiques d'évaluation doivent se poursuivre pour accroître les connaissances et l'information disponible sur la structure des stocks.
- iii) Istiophoridés: Pour remédier aux défauts dus au manque de données de base sur la croissance, le taux de mortalité et la structure du stock qui limitent la réalisation d'analyses sur la dynamique des populations, M. Beckett a recommandé que des journées d'étude soient convoquées en 1987 pour traiter de ces besoins en recherche. Ces nécessités sont les mêmes que pour l'espadon, et comprennent des statistiques détaillées de prise et effort, des programmes intensifs sur le marquage, l'embarquement d'observateurs et des études sur l'âge et la croissance.
- iv) Espadon: Nécessité d'améliorer les données quantitatives pour permettre une évaluation analytique, surtout dans la zone méditerranéenne. De meilleures statistiques de prise et effort sont nécessaires, de même que des échantillons sur la taille et le sexe, et des études sur l'âge, la croissance, la maturité et la structure du stock. Tout ce qui précède sera étudié lors des journées d'étude sur l'évaluation de l'état de l'espadon prévues en été ou en automne 1987.

Le délégué des Etats-Unis (M. L. Weddig), a exprimé la satisfaction de son pays quant au programme proposé par le SCRS de recherche intensive sur les istiophoridés. Il a noté que la proposition contenait des recommandations visant à déterminer la plausibilité d'un effort à long terme, et suggéré que la sous-commission transmette cette proposition au STACFAD pour que ce dernier étudie les incidences financières de cette recherche jugée prioritaire sur les istiophoridés. M. Weddig a également remis à la sous-

commission une déclaration des Etats-Unis sur l'espadon (voir Appendice 6 pour le texte complet).

La délégation de Cuba (M. B. García Moreno), a soutenu la proposition des Etats-Unis concernant les istiophoridés. La sous-commission a recommandé de procéder au programme de recherche intensive et en a saisi le STACFAD pour l'étude de ses incidences financières.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission a convenu qu'elle se réunirait aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

10. ADOPTION DU RAPPORT

La sous-commission a adopté le rapport.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

ORDRE DU JOUR: Sous-Commission 1 - Thonidés tropicaux
Sous-Commission 2 - Thonidés de la zone tempérée - nord
Sous-Commission 3 - Thonidés de la zone tempérée - sud
Sous-Commission 4 - Autres espèces

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation du rapporteur
4. Révision des membres de la Sous-Commission
5. Examen du rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)
6. Mesures pour la conservation des ressources:

<u>Sous-Commission 1</u>	<u>Sous-Commission 2</u>	<u>Sous-Commission 3</u>	<u>Sous-Commission 4</u>
(a) Albacore	(a) Thon rouge (nord)	(a) Thon rouge du sud	(a) Thon obèse
(b) Listao	(b) Germon	(b) Germon (sud)	(b) Bonite à dos rayé (c) Istiophoridés (d) Autres espèces

7. Recherche nécessaire
8. Date et lieu de la prochaine réunion
9. Autres questions
10. Adoption du rapport
11. Clôture

Déclaration du Japon sur le thon rouge
(pièce jointe au rapport de la Sous-Commission 2)

1. Nous sommes très déçus d'apprendre de nos scientifiques que le calcul de l'évaluation du stock de thon rouge dans l'Atlantique ouest n'a pas pu résoudre cette année les plus importants problèmes. Il semblerait que ceci soit dû à deux raisons, l'une le manque de mise au point du modèle VPA utilisé, l'autre la sélection peu appropriée des données employées pour ces calculs.
2. Nous sommes conscients du fait que le thon rouge a été l'espèce la plus incommode que l'ICCAT ait eu à traiter depuis de nombreuses années. Il semble que nombre des obstacles à un consensus sur l'état du stock soient les mêmes d'année en année. Ceci provient du modèle utilisé dans les analyses du stock. Au vu de cette situation, nous croyons sincèrement que le modèle de VPA et sa méthode d'ajustement utilisés par le SCRS pour l'évaluation du stock de thon rouge doivent être examinés et vérifiés dès que possible.
3. Il est généralement admis, dans le Pacifique comme dans l'Atlantique, que le thon rouge présente fréquemment des classes annuelles dominantes. Le SCRS avait indiqué antérieurement que la cohorte de 1973 était considérée dominante, mais modifia son opinion par la suite. Le Japon estime que la classe de 1973 est une classe dominante, et que son apparition en force peut être escomptée, surtout dans les eaux canadiennes, vers 1989, lorsqu'elle atteindra l'âge de 16 ans, ou peut-être même dès 1987.
4. Nous aimerions signaler le problème détecté dans l'analyse du thon rouge en ce qui concerne les données. Une pêche dépassant les quotas établis peut être le fait de pêcheurs de n'importe quel pays. Le Japon a connu des difficultés au sujet du thon rouge, et a pris les mesures pertinentes pour éviter qu'elles se répètent. Le Japon a fait tout son possible pour déclarer les prises de thon rouge de façon aussi précise que possible. Nous estimons que la transmission de données exactes par tous les pays concernés est indispensable à l'établissement d'une gestion rationnelle des ressources halieutiques. Nous croyons fermement que le manque d'exactitude des données affecte le degré d'exactitude des analyses.

5. Vu les avis de nos scientifiques, nous estimons qu'il nous faut signaler qu'une prise très faible à des fins de suivi donne automatiquement une abondance plus faible. En outre, le SCRS et la Commission doivent tenir compte du fait que le niveau de capture à des fins de suivi a été insuffisant pour l'obtention de séries fiables de CPUE pour le modèle de VPA. Vu ce qui précède, et les recommandations formulées cette année par le SCRS, le Japon aimerait proposer, comme l'an passé, une augmentation à 3.850 TM de la prise autorisée pour le suivi scientifique.

Appendice 3 à l'Annexe 8

Déclaration des Etats-Unis sur le thon rouge

(pièce jointe au rapport de la Sous-Commission 2)

Les Etats-Unis respectent l'opinion exprimée par le représentant du Japon, à savoir que les évaluations effectuées cette année n'ont pas pu résoudre les principaux problèmes concernant le stock de thon rouge de l'Atlantique ouest. Nous considérons encourageants les indices de ce que le stock juvénile commence à montrer quelques signes de rétablissement du fait des mesures de gestion en vigueur depuis 1982. Malheureusement, la nécessité d'ajuster avec précision les méthodes d'analyse signalée par le SCRS, ainsi que le rétablissement très lent du stock, ne justifient pas, à notre opinion, une augmentation à l'heure actuelle du quota établi pour le suivi.

En fait, les incertitudes de la science, et la nature précaire du stock qui a amené à instaurer des mesures de gestion, amènent les Etats-Unis à proposer que le quota actuel de suivi soit prolongé pour plus d'un an.

En particulier, les Etats-Unis demandent que les mesures actuelles de gestion, y compris le quota de 2.660 TM établi pour le suivi, soient reconduites trois ans. Cette prolongation signifierait un laps de temps plus étendu pour que les restrictions aient l'effet souhaité sur le rétablissement du stock. En outre, cette période plus étendue donnerait aux scientifiques le temps d'affiner leurs travaux, et faciliterait l'administration des divers plans de réglementation.

Enfin, cette prolongation accorderait aux industries affectées une période de répit pour les besoins de la planification.

Déclaration du Canada sur le thon rouge
(pièce jointe au rapport de la Sous-Commission 2)

En 1986, le Canada a de nouveau dû résister aux instances de son industrie à l'effet de consentir une expansion de l'effort portant sur le thon rouge. Conformément aux réglementations adoptées par la Commission, nous avons maintenu de strictes mesures de conservation pour assurer le rétablissement du stock ouest-atlantique à un niveau susceptible de supporter des captures plus fortes.

Le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques prévient que le processus de rétablissement n'est pas encore complété. Il avise également que les mesures actuelles de gestion permettront à la biomasse juvénile du stock de croître, bien qu'elles n'évitent pas que le stock reproducteur continue à baisser l'an prochain. Bien que cette baisse continue de l'élément reproducteur du stock cause des inquiétudes particulières au Canada, nous espérons toujours que le thon rouge redeviendra abondant localement, et que nous connaissons les fruits de ces contrôles de gestion.

La délégation du Canada note également les difficultés auxquelles le SCRS n'a cessé de faire face ces dernières années pour évaluer le stock ouest-atlantique de thon rouge, et estime qu'une stratégie biennale de gestion permettrait d'accorder à nos scientifiques le temps nécessaire pour étudier de façon plus approfondie la cause des difficultés qu'ils ne cessent de mentionner. Ce laps de temps plus étendu aiderait nos scientifiques à résoudre leurs incertitudes concernant le mode de mortalité par pêche, et à tester et mettre au point leur méthodologie.

La délégation du Canada estime que la meilleure façon d'aborder la question à l'heure actuelle serait de maintenir pour 1987 les mesures actuelles de gestion.

**Proposition de nouvelles réglementations
des caputres de thon rouge dans l'Atlantique (1987)**

(pièce jointe au rapport de la Sous-Commission 2)

ATTENDU QUE le SCRS a déterminé que le niveau actuel de capture mettra probablement un frein à la baisse du stock de thon rouge de l'Atlantique ouest, et permettra également un accroissement graduel à long terme, proportionnellement au rythme de rétablissement,

La Commission recommande qu'en 1987:

PREMIEREMENT: Que, dans le but de maintenir et améliorer les données nécessaires à l'évaluation de l'abondance du stock de thon rouge dans l'Atlantique ouest,

(a) les Parties contractantes dont les ressortissants ont pris une part active à la capture de thon rouge dans l'Atlantique ouest prennent des mesures pour limiter à 2.660 TM en 1987 la prise nécessaire pour exercer un contrôle scientifique, et que

(b) cette capture de 2.660 TM soit prise par ces Parties contractantes dans les mêmes proportions que celles retenues en 1986.

DEUXIEMEMENT: Que l'adoption des mesures ci-dessus concernant l'Atlantique ouest n'entraîne pas de modification des recommandations de l'ICCAT en date de 1975 concernant le poids minimal de 6,4 kg pour l'ensemble de l'Atlantique et la limitation de la mortalité par pêche aux niveaux actuels dans l'Atlantique est, cette dernière mesure ayant été prolongée jusqu'à nouvelle décision de la Commission.

TROISIEMEMENT: Que, tenant compte du bas niveau d'abondance possible du petit thon rouge dans les années récentes, le pourcentage de thon rouge de moins de 120 cm de longueur fourche dans les prises de l'Atlantique ouest ne devra pas excéder 15 % en poids.

QUATRIEMEMENT: Que les Parties contractantes prennent des mesures visant à interdire tout transfert de l'effort de pêche de l'Atlantique ouest vers l'Atlantique est, afin d'éviter un accroissement de la mortalité par pêche sur le thon rouge dans l'Atlanti-

que est. Ces mesures seront signalées en temps opportun à la Commission pour un éventuel examen à sa prochaine réunion.

CINQUIEMEMENT: Que les pêcheries de thon rouge du Brésil et de Cuba en développement dans l'Atlantique ouest soient exemptes des limitations ci-dessus.

SIXIEMEMENT: Qu'il ne se produise pas de pêche visant directement les stocks de thons rouges géniteurs dans l'Atlantique ouest dans les secteurs de ponte tels que le golfe du Mexique.

SEPTIEMEMENT: Que, nonobstant les dispositions de l'article VIII, paragraphe 2, de la Convention, en ce qui concerne les alinéas (a) et (b) de la première recommandation, les Parties contractantes dont les ressortissants ont pris une part active à la pêche du thon rouge dans l'Atlantique ouest prennent les mesures nécessaires pour appliquer ces recommandations dès que possible, en accord avec les dispositions réglementaires de chaque pays.

HUITIEMEMENT: Que si le SCRS n'est pas à même de fournir de nouveaux avis scientifiques sur l'état des stocks de thon rouge dans l'Atlantique ouest, la Commission envisage à sa réunion de 1987 des mesures de gestion appropriées, dont la reconduction des mesures actuelles de gestion jusqu'en 1988.

Appendice 6 à l'Annexe 8

Déclaration des États-Unis sur l'espadon

(pièce jointe au rapport de la Sous-Commission 4)

La délégation des États-Unis constate que le SCRS exprime de grandes inquiétudes en ce qui concerne l'état des stocks d'espadon, bien qu'aucune recommandation n'ait été présentée sur la gestion dans le rapport du 1986. Néanmoins, le fait que les dernières évaluations des stocks d'espadon montrent une baisse continue de la biomasse du stock reproducteur, ainsi qu'une diminution de la taille moyenne du poisson dans les débarquements de plusieurs pêcheries dans l'est et dans l'ouest atlantiques, lié au fait que la pêche américaine à l'espadon a subi une forte réduction pour l'effort

dirigé comme pour les poissons pris au large des côtes américaines, fait que les Etats-Unis prennent très au sérieux les recommandations du SCRS à l'effet de suivre de très près les pêcheries d'espadon. Ces inquiétudes sont illustrées par l'instauration, par les Conseils de Gestion de la Pêche, de réglementations nationales de gestion en réponse à l'absence de grands poissons au large des côtes américaines et au grand nombre de poissons de petite taille capturés par les pêcheurs américains.

Nous remarquons que le SCRS a recommandé des journées d'évaluation sur l'espadon, et aimerions insister sur la nécessité d'accomplir immédiatement plusieurs tâches scientifiques dans le cadre du processus d'un suivi plus attentif de la pêcherie et d'une meilleure compréhension de cette importante ressource.

Nous appuyons la proposition de journées d'étude sur les effets de l'exploitation, y compris la taille du stock, le taux de mortalité, la production du stock, et la production par recrue. Il est d'une importance critique que les pays qui prennent de l'espadon fournissent tous l'information sur la prise, l'effort et les fréquences de tailles qui sont nécessaires à cette évaluation, et que leurs scientifiques participent. Ceci est important pour que les mesures de gestion, si elles s'avèrent nécessaires dans un proche avenir, puissent se fonder sur une information aussi complète que possible.

Le point crucial de nos inquiétudes est que nous nous trouvons face à des prises décroissantes de grands poissons dans certaines zones, et en même temps à une hausse des captures de poissons de petite taille. L'interprétation à long terme de ces facteurs simultanés est cruciale pour la gestion à venir.

RAPPORT DU COMITE D'INFRACTIONS

Madrid, 14 novembre 1986

1. OUVERTURE

Le président, M. B. Garcia Moreno, déclara ouverts les débats et nota que les pays membres suivants étaient présents: Afrique du Sud, Angola, Brésil, Canada, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Portugal et URSS.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA REUNION

M. B. Garcia Moreno a brièvement résumé l'ordre du jour provisoire (COM/86/6) qui a été adopté sans modifications (ci joint en tant qu'Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le président a proposé que M. J.P. Wise (Secrétariat) assume la tâche de rapporteur.

4. TRAVAUX REALISES PENDANT L'ANNEE EN COURS

(a) Rapports sur les inspections effectuées

Le président attira l'attention du comité sur la liste d'inspections signalées au Secrétariat (toutes effectuées par l'Afrique du Sud) qui figure dans le document COM/86/16, et demanda des éclaircissements quant à la nationalité des bateaux inspectés. Le délégué d'Afrique du Sud mentionna qu'il s'agissait en totalité de bateaux de pêche sud-africains.

M. Garcia Moreno a noté que des incertitudes semblaient persister dans l'esprit des membres du comité au sujet de la déclaration de toutes les inspections effectuées, et de la déclaration exclusive de celles qui comportent des infractions. Le délégué des Etats-

Unis a signalé que son pays avait effectué nombre d'inspections, toutes sur des bateaux américains, et que la meilleure façon d'éviter une accumulation de la documentation était que les états participants signalent leurs inspections de façon résumée lorsqu'elles ne comportaient pas d'infractions.

(b) Mise à jour des tableaux sur l'adoption de mesures de réglementation

L'attention des délégués a été attirée sur le document COM/86/15, qui récapitule les mesures prises par les pays membres pour appliquer les recommandations de l'ICCAT sur l'albacore, le thon obèse et le thon rouge. Le président a prié les délégués d'examiner ces tableaux et de faire part au comité de tout amendement ou correction nécessaires. Les Etats-Unis ont mentionné que la date d'entrée en vigueur de la recommandation limitant les prises de thon rouge dans l'Atlantique ouest indiquée pour 1985 concernait également 1986. Le délégué de l'Espagne signala que le tableau était correct en ce qui concerne les réglementations espagnoles sur l'albacore et le thon rouge, mais que la réglementation du thon obèse était encore en cours d'élaboration. Le président sollicita une confirmation écrite des commentaires de ces deux délégations. Les tableaux indiquant la situation de l'adoption des mesures de réglementation figurent ci-joint en tant qu'Appendice 2.

5. ACTUALISATION DES LISTES

(a) Inspecteurs

M. Garcia Moreno examina la liste des inspecteurs accrédités jointe au document COM/86/16, en faisant observer que l'Espagne venait de remettre au Secrétariat une liste d'inspecteurs, dont le nom paraîtra dans les prochaines listes. Il a également demandé que les pays membres tiennent le Secrétariat au courant de toute nouvelle désignation d'inspecteurs, ou de tout changement.

(b) Correspondants nationaux

M. Garcia Moreno a également révisé la liste des correspondants nationaux jointe au document COM/86/16, en priant les pays présents de faire part de toute modification ou correction. Aucune nouvelle information n'ayant été avancée, le président pria les pays de transmettre au plus tôt l'information disponible, et de tenir le Secrétariat au courant.

6. FORMULAIRE DE RAPPORT D'INSPECTION

Le président a attiré l'attention des délégués sur le formulaire d'inspection révisé (Appendice IV au document COM/86/16), lequel

comprend les modifications suggérées à la réunion de 1985. En l'absence d'autres commentaires de la part des pays présents, la version actuelle du formulaire a été considérée comme adoptée.

7. TRAVAUX FUTURS DU COMITE ET TENTATIVES D'AMELIORATION

(a) Lettre du président en date du 17 mars 1986

M. Garcia Moreno signala qu'une copie de cette lettre figurait dans le document COM/86/16. Il en commenta brièvement le texte en mettant l'accent sur le fait que certaines recommandations de l'ICCAT n'étaient pas encore effectives, en particulier celles qui concernent les prises de petits albacores et thons obèses. Il est évident qu'il existe des problèmes spécifiques à cet égard, surtout en ce qui concerne la pêche de bancs d'espèces mélangées. M. Garcia Moreno exprima sa confiance de ce que ces problèmes seront résolus à l'avenir. Il insista sur le fait qu'il convient de garder présents à l'esprit les objectifs de l'ICCAT, car le respect des recommandations de la Commission est à long terme dans l'intérêt de tous ses membres.

L'observateur de la Communauté européenne signale que cette dernière met tout spécialement l'accent sur le respect, de la part de ses pays membres, de tous les accords de pêche en vigueur.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le comité d'infractions a décidé de se réunir aux mêmes lieu et date que la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été portée à l'attention du comité.

10. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Désignation du rapporteur
4. Travaux réalisés pendant l'année en cours
 - (a) Rapports sur les inspections effectuées
 - (b) Mise à jour des tableaux sur l'adoption de mesures de réglementation
5. Actualisation des listes:
 - (a) Inspecteurs
 - (b) Correspondants nationaux
6. Formulaire de rapport d'inspection
7. Travaux futurs du comité et tentatives d'amélioration
 - (a) Lettre du président en date du 17 mars 1986
8. Date et lieu de la prochaine réunion du comité
9. Autres questions
10. Adoption du rapport
11. Clôture

Situation des mesures de réglementation de taille limite adoptées par les pays membres pour l'ALBACORE, le THON OBESÉ
et le THON ROUGE (au 31-XII-86)

<i>Espèce</i>	<i>ALBACORE</i>	<i>THON OBESÉ</i>		<i>THON ROUGE</i>
<i>Recommandation de la Commission</i>	<i>Limite 3,2 kg</i>	<i>Limite 3,2 kg</i>	<i>Limite 3,2 kg</i>	<i>Limite 6,4 kg</i>
<i>Zone d'application</i>	<i>Atlantique entier</i>	<i>Atlantique entier</i>	<i>Atlantique entier</i>	<i>Atlantique entier</i>
<i>Entrée en vigueur</i>	<i>1 juillet 1973</i>	<i>7 septembre 1980</i>	<i>17 juillet 1985</i>	<i>10 août 1975</i>
<i>Valide jusqu'au</i>	<i>Durée illimitée</i>	<i>31 décembre 1983*</i>	<i>Durée illimitée</i>	<i>Durée illimitée</i>
ANGOLA	17 juin 1979			pas de pêche
BENIN				
BRESIL	23 fev. 1973	mars 1981		
CANADA	4 sept. 1973	pas de pêche		17 fev. 1973
CAP-VERT				
CUBA	1 juil. 1973	7 sept. 1980		pas de pêche
FRANCE	29 juin 1973	3 mars 1981		8 août 1975
GABON	ni pêche ni déb.	mesures en considération		ni pêche ni déb.
GHANA	19 juin 1976			
COTE D'IVOIRE	2 mars 1970	2 mars 1970		
JAPON	14 juin 1973	7 sept. 1980	7 sept. 1980	16 avril 1975
COREE	21 janv. 1973	15 sept. 1980		17 déc. 1975
MAROC	pas de pêche			
PORTUGAL	26 nov. 1973	17 juil. 1981	10 août 1984	27 nov. 1976
SAO TOME ET PRINCIPE				
SENEGAL	2 juil. 1976	2 juil. 1976	2 juil. 1976	
AFRIQUE DU SUD	mai 1973	5 déc. 1980	5 déc. 1980	27 juin 1975
ESPAGNE	29 mai 1974			3 mars 1975
URUGUAY				
ETATS-UNIS	5 nov. 1975	30 mars 1981	9 avril 1986	13 août 1975
URSS	28 sept. 1978	28 sept. 1978		28 sept. 1978
VENEZUELA				

* Prolongée jusqu'au 31 décembre 1984.

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

Situation des mesures de réglementation de la mortalité par pêche du THON ROUGE adoptées par les pays membres (au 31-XII-86)

Recommandation de la Commission	Limitation aux niveaux récents de la mortalité par pêche				
	Prolongations				
		1ère	2ème	3ème	4ème
Zone d'application	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique est
Entrée en vigueur	10 août 1975	10 août 1976	10 octobre 1978	4 septembre 1980	21 juillet 1982
Valide jusqu'au	10 août 1976	10 août 1978	10 août 1980	10 août 1982	Durée illimitée
ANGOLA			pas de pêche		
BENIN					
BRESIL	10 août 1977	18 août 1977	2 mars 1979	17 nov. 1980*	
CANADA	17 fév. 1976	17 fév. 1976	15 fév. 1979	15 fév. 1979	15 fév. 1979
CAP-VERT					
CUBA		prises nulles en 1976-78			
FRANCE		27 déc. 1974	27 déc. 1974	27 déc. 1974	27 déc. 1974
GABON			pas de pêche		
GHANA					
COTE D'IVOIRE					
JAPON	16 avril 1975	16 avril 1975	16 avril 1975	16 avril 1975	3 mars 1982
COREE	17 déc. 1975	17 déc. 1975	14 oct. 1978	15 sept. 1980	
MAROC					
PORTUGAL		27 nov. 1976	**	**	**
SAO TOME ET PRINCIPE					
SENEGAL					11 mars 1982
AFRIQUE DU SUD	27 juin 1975	19 oct. 1976	9 fév. 1979	11 janv. 1980	
ESPAGNE	19 fév. 1976	19 fév. 1976	19 fév. 1976	24 janv. 1980	
URUGUAY					
ETATS-UNIS	13 août 1975	18 mai 1976	15 juin 1979	13 juin 1980	
URSS					
VENEZUELA					

* En cours d'adoption.

** Objections présentées et confirmées le 16 novembre 1978, le 19 mars 1980 et le 21 juillet 1982.

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

Situation des mesures de réglementation des prises de THON ROUGE dans l'ATLANTIQUE OUEST adoptées par les pays membres*
(au 31-XII-86)

<i>Recommandations de la Commission</i>	<i>Prises interdites, sauf pour fins études</i>				
<i>Entrée en vigueur</i>	<i>15 février 1982</i>	<i>Janvier 1983**</i>	<i>Janvier 1984</i>	<i>Janvier 1985</i>	<i>Janvier 1986</i>
<i>Valide jusqu'au</i>	<i>14 février 1984</i>	<i>Janvier 1984</i>	<i>Janvier 1985</i>	<i>Janvier 1985</i>	<i>Janvier 1987***</i>
ANGOLA	pas de pêche				
BENIN	pêcherie en développement, non sujette aux limitations				
BRESIL	14 juin 1982	21 juin 1983			
CANADA					
CAP-VERT	pêcherie en développement, non sujette aux limitations				
CUBA	n'effectue ni pêche ni débarquements				
FRANCE					
GABON					
GHANA					
COTE D'IVOIRE	3 mars 1982	7 mars 1983	7 mars 1983	7 mars 1983	7 mars 1983
JAPON					
COREE					
MAROC	pas de pêche				
PORTUGAL	n'effectue ni pêche ni débarquements				
SAO TOME ET PRINCIPE					
SENEGAL					
AFRIQUE DU SUD					
ESPAGNE					
URUGUAY					
ETATS-UNIS	11 juin 1982	17 juin 1983	24 juil. 1984	25 nov. 1985	
URSS			15 fév. 1984	15 fév. 1984	
VENEZUELA					

* Les recommandations de l'ICCAT sont citées en détail dans le Rapport biennal de la Commission à partir du volume 1982-83, 1^e partie.

** Recommandation de février 1982 révisée.

*** Recommandation maintenue pour 1987 (point 18.2, comptes rendus réunion 1986 de la Commission, le présent volume).

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

**RAPPORT DE LA REUNION SPECIALE DU COMITE PERMANENT
POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION**

Madrid, 11 novembre 1986

La réunion spéciale du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) s'est tenue le 11 novembre 1986 à l'hôtel Princesa Plaza, à Madrid, comme ceci avait été proposé à la réunion de 1985 de la Commission. Mme P. García Doñoro (Espagne), présidente du STACFAD, a souhaité la bienvenue à tous les délégués et expliqué que la réunion avait été proposée pour l'étude des difficultés financières causées par l'accumulation des contributions en instance de pays membres de la Commission.

Le pays membres suivants étaient présents: Afrique du Sud, Angola, Brésil, Canada, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Portugal et URSS. Le Secrétariat assumait la charge de rapporteur.

La présidence a constaté qu'un groupe de travail, créé par le STACFAD pour étudier cette question, s'était réuni à Madrid les 23-24 septembre 1986 au Secrétariat général des Pêches maritimes d'Espagne. Le comité a examiné le rapport présenté par le groupe (Appendice 1 ci-joint), en particulier en ce qui concerne les recommandations qui y sont formulées.

La plupart des délégués ont exprimé leur appui et leur approbation du rapport. Ceci n'a pas empêché que des éclaircissements soient apportés et des réserves exprimées par quelques délégués sur certaines recommandations qui y étaient formulées, comme suit:

Recommandation 1

-- Quelques réserves ont été exprimées quant à la mesure dans laquelle il relève des obligations du Président de la Commission d'agir directement à cet égard, à savoir, s'adresser aux pays membres qui ont des contributions en instance. Le comité

reconnait cependant que, bien que des mesures aient été prises dans ce sens, la Commission doit épuiser toutes les alternatives possibles susceptibles de donner des résultats positifs.

-- Le comité a décidé que le point (iii) de la première recommandation doit en être retiré et devenir une recommandation en soi, du fait qu'il ne relève pas des attributions du président de la Commission, mais plutôt de celles du STACFAD.

Recommandation 2

-- Cette recommandation a fait l'objet d'un accord général.

Recommandation 3

-- Cette recommandation a fait l'objet d'un accord général.

Recommandation 4

-- Tout en donnant son accord de principe, le comité estime que le texte actuel présente quelques ambiguïtés et que la rédaction de cette recommandation pourrait être améliorée une fois mises au point ses propres recommandations.

Plusieurs délégués ont proposé de rechercher d'autres façons de réduire encore plus les dépenses de la Commission. Le comité confirme de toutes façons qu'il ne faut pas mettre un frein aux activités de la Commission, en particulier en ce qui concerne la recherche.

Le comité a noté avec plaisir que le Brésil allait verser d'ici peu la totalité de ses arriérés. Le délégué de la Corée a fait savoir au comité que son pays avait également l'intention de verser d'ici la fin de l'année sa contribution pour 1986.

Le rapport du groupe de travail de septembre a été adopté.

**Rapport du Groupe de Travail du Comité permanent pour les Finances
et l'Administration (STACFAD)**

Madrid, 23-24 septembre 1986

1. OUVERTURE DE LA REUNION

La réunion du groupe de travail du STACFAD s'est tenue les 23 et 24 septembre à Madrid, au Secrétariat général des Pêches maritimes d'Espagne.

En l'absence du président du STACFAD, Mme P. García Doñoro, le président de la Commission, M. C.J. Blondin, déclara ouverts les débats et souhaita la bienvenue aux participants. M. Blondin mentionna les problèmes financiers auxquels la Commission doit faire face, et explica les raisons pour lesquelles cette réunion avait été convoquée. Il signala l'accumulation alarmante des contributions en instance, et sollicita la collaboration de tous à la solution de ces problèmes.

La réunion a été présidée par M. C.J. Blondin, M. L. de Andrés Ortiz et Mme P. García Doñoro.

Les participants se sont présentés (liste à l'Addendum 2).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DESIGNATION DU RAPPORTEUR

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modifications (Addendum 1).

Le Secrétariat a été prié d'assumer la charge de rapporteur.

3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMISSION

Le Secrétaire exécutif a présenté les documents préparés par le Secrétariat et diffusés aux participants. Il commenta les antécédents pour l'information des délégués, en décrivant diverses activités de la Commission et en faisant l'exposé de sa situation financière passée et présente. La liste des documents figure ci-joint en Addendum 3.

3.1 Retards dans le versement des contributions

Le tableau 1 ci-joint représente les antécédents des contributions en instance. Le groupe de travail a examiné la situation (Document 1), en notant le rythme croissant d'accumulation des contributions en instance, qui a jusqu'à maintenant été compensée en réduisant les dépenses et en faisant appel aux fonds disponibles dans le Fonds de roulement. Or, ces derniers se trouvent réduits de façon significative du fait de leur utilisation pour les besoins du budget ordinaire et le Programme d'Année Albacore.

Le groupe a exprimé ses inquiétudes au sujet de l'accumulation des contributions qui met en danger les activités de la Commission. Il a été noté que l'expérience avait démontré qu'en général trois ou quatre pays, toujours les mêmes, paient dans le courant des premiers mois de l'année, tandis que le versement des autres pays est imprévisible.

3.2 Fonds de roulement

Le tableau 2 illustre la situation passée et présente du Fonds de roulement, et les fonds qui y sont disponibles. Le groupe a noté qu'à moins que des mesures efficaces ne soient prises pour exhorter les pays à payer leurs dettes envers la Commission, cette dernière pourrait devenir insolvable d'ici deux ou trois ans.

4. REPERCUSSIONS POSSIBLES DES PROBLEMES FINANCIERS SUR LES ACTIVITES DE LA COMMISSION

Vu les circonstances décrites au point 3, et même si les dépenses de la Commission s'alignent sur ses revenus, il se peut qu'il faille sérieusement réduire les activités scientifiques, et éventuellement le personnel et le fonctionnement du Secrétariat. Les réunions en seraient affectées, le SCRS ne pourrait se réunir que tous les deux ans, et les réunions de groupes de travail se feraient bien plus rares. Il pourrait être nécessaire de réduire nos services de traduction ou rabaisser la qualité de nos publications.

La Commission doit donc choisir entre prendre les mesures adéquates pour réduire le montant des contributions en instance, ou réduire ses activités. Le groupe estime que divers aspects doivent être envisagés. Si la Commission doit réellement envisager de réduire les dépenses du Secrétariat, le Programme d'Année Albacore devra également être révisé pour déterminer les économies qui peuvent être faites. L'opinion générale du groupe était qu'il ne faut envisager aucun accroissement des contributions des pays membres pour couvrir le montant des contributions en instance.

Le groupe a noté qu'il existait deux catégories de pays débiteurs: ceux qui versent leurs contributions en retard et ceux qui

ne paient pas du tout, et que ces derniers devraient être traités séparément. Bien que le groupe de travail ne puisse pas prendre de décisions, il peut formuler des recommandations. Il est suggéré que soient rappelés aux pays les engagements auxquels ils ont souscrit en ratifiant ou en adhérant à une Convention internationale telle que l'ICCAT.

5. ALTERNATIVES POUR LA SOLUTION DE CES PROBLEMES

Le groupe a convenu que les contributions en instance sont la principale source de difficultés de la Commission. Il a constaté que le problème des retards à courte échéance peut être limité, mais pas entièrement éliminé, du fait de la procédure bureaucratique des divers pays. L'existence d'un Fonds de roulement, maintenu au niveau nécessaire, est donc essentielle. Le problème des contributions qui demeurent véritablement impayées va être très difficile à résoudre, ce qui nous amène à en étudier les causes. Le groupe a traité diverses façons adéquates d'aborder cette question des pays qui ont des contributions en instance.

Une suggestion a été formulée concernant la possibilité d'amender les articles pertinents de la Convention qui définissent la base du calcul de la contribution des pays membres. Une nouvelle base de calcul de ces contributions pourrait éventuellement être formulée. Trois catégories ont été suggérées pour le calcul: une pour les pays industrialisés sans zones côtières de pêche dans la zone de la Convention; une autre pour les pays en développement qui ont des zones côtières de pêche dans la zone de la Convention, mais sans pêche industrielle de thonidés; une autre encore pour les pays en développement qui ont des zones de pêche dans la zone de la Convention, avec pêche industrielle de thonidés. Le groupe a constaté que cette possibilité pouvait être envisagée, mais qu'un groupe spécial devait être créé pour étudier cette question à long terme.

Une suggestion a également porté sur la création d'un système de rabais pour encourager un prompt versement. Par exemple, les pays qui paient dans le courant du premier semestre pourraient bénéficier d'une réduction de 5 %, laquelle pourrait provenir du Fonds de roulement. Il n'existe à présent aucune façon d'encourager les pays à payer rapidement.

Le groupe a envisagé diverses options, y compris la suspension de toute aide et du droit de vote aux pays qui présentent des arriérés de compte avec la Commission. Ces options ont néanmoins été rejetées.

Une suggestion portait sur un éventuel échange de matériel et de personnel avec d'autres organismes internationaux ou espagnols. Le Secrétaire exécutif doit également effectuer une étude comparative des frais de réunion à Madrid et hors de Madrid.

RECOMMANDATIONS

Le Groupe de travail a recommandé au Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) ce qui suit:

1. Que le Président de la Commission, au nom de la Commission, s'adresse officiellement au Ministre des Affaires étrangères des pays membres qui n'ont pas encore versé leurs contributions pour:
 - i) Exhorter les pays à verser leurs contributions au plus tôt, en les informant au sujet des répercussions néfastes pour la Commission et les efforts internationaux en commun;
 - ii) Demander aux pays membres qui ont des contributions en instance de versement depuis deux années ou plus quelles sont leurs intentions à l'égard du règlement de leurs obligations financières de façon à fournir un appui à la Commission;
 - iii) Inviter les pays membres qui ont des relations étroites avec des pays qui n'ont pas versé leurs contributions durant une longue période à appuyer les efforts visant à les encourager à participer de façon continue avec la Commission et verser leurs arriérés.

2. Dans la mesure où la situation économique de la Commission reste telle quelle, il ne sera pas fait appel de façon systématique au Fonds de roulement pour couvrir une partie des budgets, qui devront donc être couverts entièrement par les contributions annuelles des pays membres.

Nonobstant, la Commission pourrait décider d'utiliser une partie de ces fonds pour couvrir une partie du budget si la situation financière du Fonds et les circonstances le justifient.

3. De la même manière, s'agissant des programmes spéciaux de recherche, tout en poursuivant les objectifs de la Convention, la Commission approuvera en priorité ceux d'entre eux qui seront accompagnés de prévisions budgétaires spéciales et des contributions correspondantes, et ne recourra aux affectations en provenance du Fonds de roulement que lorsque la situation financière de celui-ci le permettra.

4. La somme disponible (caisse) dans le Fonds de roulement doit être maintenue à un niveau minimum d'environ 15 % du total du budget annuel. Lorsque le fonds augmente, le montant de cet accroissement ne devrait pas dépasser le montant des contributions en instance de versement à la date de la réunion annuelle de l'année en question.

XXXXXXXXXXXX

Les points suivants ont fait l'objet de longs débats, mais aucune décision définitive n'a été prise. Le groupe a néanmoins décidé de les mentionner en laissant au STACFAD la poursuite des débats sur ces points.

- Le groupe a recommandé plusieurs autres alternatives pour réduire les coûts, telles que partage de matériel et/ou de personnel avec d'autres organismes, réduction des déplacements, nouvelle modalité pour les réunions annuelles et leur durée, vente de toutes les publications, etc. Le groupe a recommandé que ces alternatives soient étudiées plus avant par le STACFAD.
- En dernier lieu, dans le but d'aider à résoudre les problèmes de contributions, le groupe de travail a suggéré que le STACFAD envisage la création d'un groupe spécial pour étudier à long terme la possibilité de réviser les articles pertinents de la Convention ICCAT qui traitent de la méthode utilisée pour le calcul des contributions.

6. ADOPTION DU RAPPORT

Après de longs débats sur les recommandations du groupe, le rapport a été adopté.

7. CLOTURE

La réunion a été ajournée.

Addendum 1 à l'Appendice 1 à l'Annexe 10

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur
3. Analyse de la situation financière de la Commission
 - 3.1 Retards dans le versement des contributions
 - 3.2 Fonds de roulement
4. Répercussions possibles des problèmes financiers sur les activités de la Commission
5. Alternatives pour la solution de ces problèmes
6. Adoption du rapport
7. Clôture

Addendum 2 à l'Appendice 1 à l'Annexe 10

Liste des participants

ANGOLA

BRAVO DA COSTA, C.
Tercer Secretario
de Embajada
Embajada de Angola
c/Serrano 64, 3^o
28001 - Madrid (Espagne)

BRESIL

CARVALHO CHAGAS, F.
Secretario
Embajada de Brasil
Jacometrezo 4 y 6
28013 - Madrid (Espagne)

MONTEIRO VELASCO, P.A.
Agregado comercial
Embajada de Brasil
Jacometrezo 4 y 6
28013 - Madrid (Espagne)

CANADA

DEMERS, J.A.
Consejero
Embajada de Canadá
Nuñez de Balboa, 35
28001 - Madrid (Espagne)

COTE D'IVOIRE

KOUAKOU, K.
Sous-Directeur des Pêches
industrielles
Ministère de la Production
animale
B.P. V-19
Abidjan

ESPAGNE

CADENAS DE LLANO, M.C.
Jefe de negociado de
Organismos y Conferencias
Secretaría General de Pesca
Marítima
Ortega y Gasset 57
28006 - Madrid

CUESTA, C.
Jefe de Servicio
Secretaría General Técnica
Ministerio de Economía y
Hacienda
Paseo de la Castellana 162
28046 - Madrid

DE ANDRES ORTIZ, L.
Subdirector General de Relaciones
Pesqueras Internacionales-Zona
Sur
Secretaría General de Pesca
Marítima
Ortega y Gasset 57
28006 - Madrid

GARCIA DOÑORO, P.
Directora General de Relaciones
Pesqueras Internacionales
Secretaría General de Pesca
Marítima
Ortega y Gasset 57
28006 - Madrid

GONZALEZ GARCIA, P.
Jefe de Sección de Organismos
multilaterales no regionales
Secretaría General de Pesca
Marítima
Ortega y Gasset 57
28006 - Madrid

LANZAS, F.
Vicesecretario General Técnico
para Asuntos Económicos
Ministerio de Economía y
Hacienda
Alcalá 11
28014 - Madrid

FRANCE

PINEY, D.
Adjoint du Chargé de mission
pour les Conventions
internationales
Direction des Pêches Maritimes
et des Cultures Marines
3, Place de Fontenoy
75700 - Paris

JAPON

KONDO, Ch.
Tercer Secretario.
Embajada del Japón
Joaquín Costa, 29
28002 - Madrid (Espane)

PORTUGAL

BOAVIDA, J.G.
Direcção Geral das Pescas
Praça Duque da Terceira 24
1200 - Lisboa

PEREIRA LEAL, E.M.
Director Regional das pescas
Rua Consul Dabney
9900-Horta, Faial,
Açores

Secrétariat - ICCAT

O. Rodriguez Martín
P.M. Miyake
F. García Rodriguez
J.A. Moreno
P.M. Seidita
G. Stephens
G. Turpeau

118

AFRIQUE DU SUD

CREWE-BROWN, L.
Chargé d'Affaires
Embajada de Sudáfrica
c/Claudio Coello 91
28006 - Madrid (Espane)

ETATS-UNIS

BLONDIN, C.-J.
Deputy Assistant
Administrator (F/M)
NOAA/NMFS
1825 Connecticut Av., N.W.
Suite 912
Washington D.C. 20235

Observateurs

CEE

DE MIGUEL, R.
CEE
Directeur à la Direction
Générale des Pêches de
La Commission
200, rue de la Loi
B-1049 Bruxelles (Belgique)

ICSEAF

LAGARDE, R.
Secrétaire exécutif
ICSEAF
Paseo de La Habana, 65
28036 - Madrid (Espane)

Interprètes

J. Jeelof
M. Martens Clidière
C. Lord
V. Parra

Addendum 3 à l'Appendice à L'Annexe 10

Liste de documents

- 86/1 Retards dans le paiement des contributions des pays membres
- 86/2 Fonds de roulement
- 86/3 Bilan et prévisions en partant de plusieurs hypothèses

Tableau 1. Situation actuelle des arriérés des contributions, y compris 1986 (au 24 septembre 1986) - US\$

	<i>Arriérés (fin année fiscale 1985</i>	<i>Arriérés à partir de 1986</i>	<i>Total global arriérés</i>
Angola	0,00	14.547,00	14.547,00
Bénin	27.244,00	3.960,00	31.204,00
Brésil	0,00	26.403,00	26.403,00
Canada	0,00	0,00	0,00
Cap-Vert	9.880,00	9.381,00	19.261,00
Cuba	0,00	17.172,24	17.172,24
France	0,00	0,00	0,00
Gabon	23.052,11	7.831,00	30.883,11
Ghana	103.716,27	36.578,00	140.294,27
Côte d'Ivoire	0,00	9.000,00	9.000,00
Japon	0,00	0,00	0,00
Corée	0,00	26.234,00	26.234,00
Maroc	61.026,00	14.901,00	75.927,00
Portugal	0,00	22.439,00	22.439,00
Sao Tomé e Príncipe	3.971,00	4.064,00	8.035,00
Sénégal	29.123,88	12.618,00	41.741,88
Afrique du Sud	0,00	0,00	0,00
Espagne	0,00	0,00	0,00
Etats-Unis	0,00	0,00	0,00
Uruguay	2.948,00	5.805,00	8.753,00
URSS	0,00	0,00	0,00
Vénézuéla	0,00	38.673,00	38.673,00
Total	285.985,26	249.606,24	510.567,50

Tableau 2. Bilan de la situation financière ICCAT depuis le début de la Commission à la fin de 1985 (US\$ - arrondi)

Année	Budget	Contri- butions	Provenant autres	Non versées	o/o	Arriérés	Frais	Budget	o/o G/ A	Extrabudgétaire		FR disp.	Caisse FR
	annuel (A)	pays (B)	sources (C)	fin AF (D)		cumula- tifs (E)	réels (F)	moins frats (G)		Dépenses (H)	Revenus (J)	AF théo. (K)	proche disponible proche AF (L)
1970	70.000	70.000	0	2.898	4 ^o /o	2.898	36.582	33.148	48 ^o /o		1.142	4.560	1.662
1971	130.000	100.000	30.000	0	0 ^o /o	0	99.679	30.321	23 ^o /o		9.517	30.398	30.398
1972	144.000	130.000	14.000	10.369	7 ^o /o	10.346	139.599	4.401	3 ^o /o		2.997	17.796	7.450
1973	155.000	135.000	20.000	10.655	7 ^o /o	14.851	154.988	12	0 ^o /o		5.167	22.975	8.124
1974	210.000	210.000	0	10.851	5 ^o /o	10.851	195.645	14.355	7 ^o /o		7.201	34.531	23.680
1975	240.000	230.000	10.000	7.262	3 ^o /o	7.267	226.974	13.026	5 ^o /o		8.738	43.295	36.028
1976	293.000	280.000	13.000	20.949	7 ^o /o	22.001	272.112	20.888	7 ^o /o		3.795	47.978	25.977
1977	320.000	300.000	20.000	8.096	3 ^o /o	8.096	306.978	13.022	4 ^o /o		16.393	54.393	46.297
1978	408.000	385.000	23.000	11.712	3 ^o /o	11.711	407.937	63	0 ^o /o		8.986	63.442	51.731
1979	429.000	429.000	0	28.500	7 ^o /o	40.393	456.712	- 23.212	- 5 ^o /o	3.068	14.119	51.281	10.888
1980	625.000	625.000	0	61.779	10 ^o /o	72.965	503.219	121.781	19 ^o /o		6.993	180.055	107.090
1981	750.000	750.000	0	140.247	19 ^o /o	168.055	540.531	209.469	28 ^o /o		42.159	431.683	263.628
1982	750.000	750.000	0	87.744	12 ^o /o	121.225	573.797	176.203	23 ^o /o		61.737	669.623	548.398
1983	825.000	825.000	0	112.905	14 ^o /o	230.621	615.235	209.765	25 ^o /o		64.206	843.594	612.973
1984	700.000	600.000	100.000	139.519	20 ^o /o	296.883	597.232	102.768	15 ^o /o		77.537	848.899	552.016
1985	750.000	575.000	175.000	121.048	16 ^o /o	315.243	605.476	144.524	19 ^o /o	113.930	90.890	620.383	305.140
1986	750.000	575.000	175.000							175.000			
1987													
1988													

A Total budget annuel adopté par la Commission.

B Montant financé par les contributions des pays membres.

C Montant provenant du Fonds de roulement ou du solde positif de l'exercice de l'Année fiscale antérieure.

D Total des contributions annuelles qui n'ont pas encore été versées à la fin de l'année.

E Total cumulatif de toutes les contributions en instance de versement à la fin de l'Année fiscale.

F Frais réels annuels.

G Solde du budget à la fin de l'Année fiscale (A - F).

H Frais non inclus dans le budget ordinaire mais approuvés par la Commission.

J Revenus non prévus au budget (y compris intérêts bancaires, contributions de nouveaux membres, etc.).

K Fonds de roulement théorique (FR) disponible pour la prochaine Année fiscale.

= FR (au début de l'année) + G + J - C (montant réaffecté pour les frais de l'année suivante).

L Disponible dans le FR pour la prochaine Année fiscale.

= K - E (fonds réaffectés au budget de l'Année fiscale non inclus).

**RAPPORT DU COMITE PERMANENT
POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION
(STACFAD)**

Madrid, 12 et 17 novembre 1986

Point 1 - OUVERTURE

1.1 Les délibérations de 1986 du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) ont été déclarées ouvertes par sa présidente, Mme. P. García Doñoro (Espagne). La présidente a mis l'accent sur la nécessité de ce que le comité étudie les problèmes financiers actuels, causés par les contributions cumulées en instance de certains pays membres. Elle a attiré l'attention du comité sur le Rapport de son groupe de travail réuni à Madrid les 23-24 septembre 1986 pour étudier cette question (Appendice 1 à l'Annexe 10). Le comité des finances s'est également réuni lors d'une séance spéciale un jour avant la réunion de la Commission, pour étudier le rapport (voir l'Annexe 10).

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 En examinant l'ordre du jour provisoire, le comité a constaté qu'un changement qui avait été apporté à l'ordre du jour de la Commission sur une question financière et administrative devait également être porté sur l'ordre du jour du STACFAD. A part cette petite modification, le comité a adopté l'ordre du jour qui est joint en tant qu'Appendice 1.

Point 3 - ELECTION DU RAPPORTEUR

3.1 Le Secrétariat a assumé la charge de rapporteur.

Point 4 - MEMBRES DES SOUS-COMMISSIONS

4.1 Le comité a examiné le document COM/86/7 qui se réfère à la composition des sous-commissions, et a confirmé qu'elle n'avait subi aucune modification depuis l'année dernière.

Point 5 - RAPPORT ADMINISTRATIF

5.1 La présidente a demandé au comité de se référer au Rapport administratif (COM/86/8), qui a été présenté par le Secrétaire exécutif. Ce dernier a signalé les pays qui avaient, à la date de la réunion, ratifié le Protocole à la Convention (France, Sao Tomé et Príncipe, Corée, Afrique du Sud, Uruguay, Japon, Sénégal, Cap-Vert et URSS).

5.2 Le Secrétaire exécutif a examiné la composition actuelle de la Commission en notant qu'aucune nouvelle adhésion ne s'était produite depuis l'an dernier. Il s'est également référé aux activités du Secrétariat pendant l'été 1986, aux réunions tenues par la Commission et à celles auxquelles la Commission était représentée, ainsi qu'aux voyages effectués par le personnel du Secrétariat, et à la coordination de la recherche. Diverses questions traitées dans le Rapport administratif ont été examinées dans le cadre de la rubrique correspondante de l'ordre du jour.

5.3 L'achat d'un nouvel ordinateur pour le Secrétariat a été signalé. Le comité a exprimé sa satisfaction de ce que l'ordinateur choisi soit suffisamment puissant pour la gestion des données, et permette d'accroître les moyens d'analyse des scientifiques lors des réunions ICCAT.

Point 6 - RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISMES

6.1 Le Secrétaire exécutif adjoint, en se référant aux sections pertinentes du Rapport administratif, a signalé les réunions auxquelles l'ICCAT avait été représentée. Il a souligné qu'une collaboration en matière d'amélioration des statistiques avait été établie entre plusieurs organismes régionaux qui travaillent sur la recherche et les statistiques thonières. Il a également informé le comité de l'étroite collaboration avec l'organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour éliminer les divergences dans les statistiques thonières, et de l'aide que l'ICCAT lui avait prêtée pour l'élaboration d'un schéma d'échantillonnage destiné à l'océan Indien. D'autres activités effectuées en collaboration avec d'autres organismes nationaux et internationaux ont également été signalées. Le comité a examiné toutes ces activités et les a jugées très satisfaisantes.

6.2 Le délégué de la FAO a transmis les remerciements de son organisme pour la collaboration que l'ICCAT lui avait fournie, et a insisté sur l'importance d'une telle collaboration pour assurer une couverture statistique adéquate de la Méditerranée, de l'Atlantique et de l'océan Indien.

Point 7 - PUBLICATIONS DE LA COMMISSION

7.1 Le Secrétaire exécutif a examiné les publications de l'ICCAT en se référant en particulier aux Comptes rendus de la Conférence listao. Le comité a félicité les scientifiques, les responsables de l'édition et le Secrétariat d'avoir préparé une publication d'une telle qualité.

Point 8. - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - 1985

8.1 Le Secrétaire exécutif a présenté le rapport de 1985 du Commissaire aux Comptes distribué aux délégués pour examen durant la session du STACFAD. Il a attiré l'attention du comité sur l'extrait du rapport du Commissaire aux Comptes pour 1985 qui figure dans le Rapport biennal 1984-85 IIème partie (tableau 8 du Rapport financier).

8.2 Le Secrétaire exécutif fit également part au comité de l'achat d'un mini-ordinateur, en faisant remarquer qu'il avait été payé en une seule fois, plutôt qu'en trois traites annuelles, car ceci permettait à la Commission de réaliser des économies considérables. Il a indiqué que la décision de payer l'ordinateur en une seule fois avait été prise en consultation avec le président du STACFAD et celui de la Commission.

8.3 Le comité a approuvé le rapport de 1985 du Commissaire aux Comptes.

Point 9 - SITUATION FINANCIERE DE LA PREMIERE MOITIE DU BUDGET BIENNAL - 1986

9.1 Le Secrétaire exécutif a présenté une version actualisée du rapport financier de 1986 (COM/86/9-révisé).

9.2 Le comité a demandé pourquoi certaines dépenses directement liées au Programme d'Année Albacore (YYP) (c'est-à-dire 11.950 US\$ d'affiches, marques et calibres, etc.) étaient à charge du budget ordinaire de la Commission. Le comité a été informé que cette procédure avait été prévue dans la planification de l'YYP, du fait qu'il était estimé que cet équipement pourrait par la suite être utilisé pour les activités normales de la Commission. Le comité recommande que les dépenses soient ventilées, et que celles qui correspondent à l'YYP soient à charge des prévisions budgétaires du programme.

9.3 Le comité a également demandé à savoir pourquoi un solde négatif de 10.000 US\$ était escompté à la fin de l'exercice fiscal de 1986 au chapitre 1, "Salaires". Le Secrétaire exécutif a expliqué que ce solde négatif est dû au fait que la somme prévue pour ce

chapitre n'avait pas été augmentée ces dernières années, mais que la baisse du taux de change du dollar US, jointe à l'inflation, avait contribué à un accroissement substantiel (en termes de dollars) des salaires des employés payés en monnaie locale. Il a ensuite expliqué que les salaires à charge du chapitre 8, "Recherche", étaient moins affectés par les facteurs ci-dessus, puisqu'un plus fort pourcentage correspondent à la catégorie professionnelle, et sont calculés et versés en dollars US. Une autre raison pour laquelle ce chapitre ne montre pas de solde négatif est qu'il comprend la rémunération de nombreux échantillonneurs au port (payés en monnaie locale dans les ports d'échantillonnage), laquelle ne se trouve pas affectée de façon aussi défavorable par les fluctuations de change et l'inflation que le salaire du personnel qui travaille à Madrid.

9.4 Suite à ces éclaircissements, le comité a concordé avec le rapport quant à la situation financière de la première moitié du budget biennal (1986).

Point 10 - EXAMEN DU FONDS DE ROULEMENT

10.1 Le Secrétaire exécutif a fourni au comité une information sur les antécédents de l'application du Fonds de roulement ces dernières années. Le comité a confirmé que tout versement en excès de la part d'un pays membre (c'est-à-dire les 32.378 US\$ de l'Angola et les 5.572 de l'Uruguay) devait être affecté au paiement des contributions respectives de ces pays pour l'année suivante, plutôt que d'être déposé dans le Fonds de roulement.

10.2 Le comité a décidé de traiter plus avant du Fonds de roulement dans le cadre des points 11, 12 et 14 de l'ordre du jour du STACFAD.

Point 11 - ETUDE SUR LES CONTRIBUTION EN INSTANCE DES PAYS MEMBRES ET LES MOYENS DE REDUIRE LES DEPENSES

11.1 Le président du comité s'est référé à la réunion du groupe de travail tenue à Madrid au mois de septembre de cette année, ainsi qu'à la session spéciale du STACFAD qui a eu lieu le 11 novembre juste avant l'ouverture de la réunion de la Commission. Le comité a examiné le rapport de la session spéciale du STACFAD (Annexe 10). Le Canada exprima l'opinion qu'il est impossible de réaliser une réduction quelconque des dépenses sans réduire les activités de recherche.

11.2 Un projet de "Recommandations du STACFAD" a été élaboré et distribué au comité pour examen. Des délibérations s'ensuivirent. Le Secrétaire exécutif commenta que la majorité des pays qui avaient des arriérés avaient du moins répondu d'une façon ou d'une

autre aux demandes qui leur avaient été adressés quant à leurs intentions au sujet du versement des contributions en instance. Il a noté qu'un pays n'a cependant répondu à aucune des demandes.

11.3 Le comité a enfin adopté les recommandations (Appendice 2 ci-joint), celles-ci étant jugées être les meilleures qui puissent être formulées à l'heure actuelle par le comité dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Tout en adoptant ces recommandations, l'Angola et le Brésil ont exprimé des réserves quant à leur efficacité et certaines implications juridiques de la recommandation 2.

11.4 En adoptant ces recommandations, le comité a néanmoins exprimé quelques réserves, à savoir qu'elles ne représentent peut-être pas l'unique solution. Quelques membres opinèrent que le problème devait être étudié de façon plus approfondie pour rechercher une solution à long terme.

11.5 Il a été fait tout spécialement référence au rapport du groupe de travail de septembre, au sujet d'une proposition de la Côte d'Ivoire à l'effet de créer un groupe spécial pour étudier à long terme la possibilité de réviser les articles pertinents de la Convention ICCAT qui définissent la base du calcul de la contribution des pays membres (voir la section 5, Appendice 1 à l'Annexe 10). Le président a noté que le groupe de travail n'avait pas pu arriver à une décision finale sur ces points en septembre et en avait saisi le STACFAD.

11.6 Etant donné que cette question met en jeu un amendement à la Convention ICCAT, le comité a fait remarquer qu'elle pourrait impliquer une procédure de longue haleine, et pourrait même mettre en danger la crédibilité de la Commission. Le comité a donc décidé que, si la création d'un groupe de travail était envisagée, la question devait être traitée par la Commission, plutôt que par le comité.

11.7 Le comité a constaté que la question relative à la réduction des dépenses de la Commission relève plus directement des débats du budget de 1987, et a décidé de traiter cette question au point 14 de l'ordre du jour.

Point 12 - SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME LISTAO

12.1 Le Secrétaire exécutif a référé le comité à la Section III du Rapport financier de 1986 qui reflète la situation des fonds du Programme listao. Il a noté un solde négatif de 19.954,57 US\$, causé par les coûts élevés de composition et d'impression des Comptes rendus de la Conférence listao, en ajoutant que ce montant était à charge du Fonds de roulement. Il a signalé qu'il restait encore 7.844,70 US\$ de contributions en instance de versement au budget de ce programme.

12.2 Le comité a réitéré sa décision antérieure de ce que les comptes du listao soient clos et que les contributions en instance soient considérées comme arriérées du budget ordinaire de la Commission pour les pays concernés (Bénin et Ghana). Il a été décidé que les revenus provenant de la vente de la publication listao soient affectés au Fonds de roulement.

Point 13 - SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME ALBACORE

13.1 Le Secrétaire exécutif a traité brièvement des aspects financiers du Plan d'opération révisé du Programme albacore. Les deux tableaux du Programme albacore qui figurent dans le Rapport financier de 1986 montrent les dépenses à la date de la rédaction du rapport financier.

13.2 Le comité a confirmé sa décision de ce que les coûts du matériel utilisé par le Programme soient à charge de ce budget plutôt que du budget ordinaire de la Commission (voir le point 9 de l'ordre du jour).

13.3 Plusieurs questions ont été posées sur l'efficacité des activités de marquage. Le président du SCRS a précisé qu'il n'y aurait probablement pas de marquage d'albacore si le Programme albacore n'existait pas.

13.4 Le président du SCRS a également précisé que le solde de 1986 du Budget du Programme albacore sera affecté aux activités qui seront menées à bien en 1987. Le comité a examiné et adopté la situation financière actuelle du Programme telle qu'elle a été présentée.

Point 16 - AUTRES ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE STATISTIQUE

16.1 Ce point de l'ordre du jour a été débattu avant le point 14, étant donné que certaines activités proposées par le SCRS présentent des incidences budgétaires. Le président du SCRS a fait part au comité des programmes suivants:

- a) Programme de l'Année Albacore - Le budget global (175.000 US\$) a été adopté en 1985. Le solde non dépensé de cette année sera utilisé pour les activités du Programme de l'Année Albacore qui seront menées à bien en 1987.
- b) Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés - En réponse à une demande formulée par la Commission en 1985, le SCRS a proposé un budget de 55.000 US\$ pour lancer ce programme.

- c) Journées d'étude sur l'Espadon - Ces journées n'entraîneront pas de répercussions budgétaires, vu qu'elles se tiendront au siège de l'ICCAT juste avant la réunion de 1987 du SCRS.
- d) Séparation de la réunion du SCRS de celle de la Commission - Le SCRS a formulé cette proposition, étant donné qu'il a été constaté que si la Commission se réunissait en-dehors de Madrid, les scientifiques pourraient se réunir à Madrid et tirer ainsi partie de l'ordinateur pour effectuer les analyses sur place. De cette façon, les délégués obtiendraient les avis des scientifiques au moins plusieurs semaines avant la réunion annuelle et les coûts de réunion seraient moindres.
- e) Réunion sur la Méthodologie des Thonidés à grande Longévité. Cette réunion n'aura pas de répercussions budgétaires, vu que l'ICCAT n'en sera l'hôte que si les principales dépenses sont financées par d'autres sources.

16.2 Le comité a constaté que le budget du Programme d'Année Albacore avait été adopté en 1985, et que ce Programme est actuellement en cours. Des fonds ont été prélevés sur le Fonds de roulement.

16.3 Les Etats-Unis recommandent que le programme de recherche intensive proposé pour les istiophoridés soit approuvé, vu que les lacunes que présentent les données empêchent une évaluation précise des stocks. Plusieurs autres délégations ont fait remarquer que le plan du programme n'avait pas été bien défini, que le budget global nécessaire pour mener à bien ce programme n'était pas disponible, et ont demandé si les pêcheries d'istiophoridés étaient suffisamment importantes pour garantir une telle recherche intensive lorsque la Commission doit faire face à de sérieuses difficultés financières. En réponse à ces demandes, le président du SCRS a signalé que le programme pilote pourrait démarrer avec des fonds minimaux.

16.4 Une suggestion a été faite, à savoir, lancer le programme avec un budget réduit, financé par le Chapitre 8 "Coordination de la recherche" du budget ordinaire de la Commission, plutôt que par la création d'un budget spécial en utilisant le Fonds de roulement. Le comité a décidé d'étudier cette question de façon plus approfondie aux cours des débats sur l'étude du budget de 1987.

16.5 Le Secrétariat a été prié de présenter une estimation des éventuelles économies qui pourraient être faites si la réunion du SCRS et celle de la Commission étaient tenues séparément. Le comité a été informé que si les deux réunions ont lieu à Madrid, les coûts de deux réunions séparées seraient environ de 6.000 US\$ (8%) de moins que ceux d'une réunion conjointe. Cette différence serait plus accusée si la Commission tenait sa réunion en-dehors de Madrid.

16.6 Le délégué du Portugal a exprimé l'intention de son pays d'inviter la Commission à tenir sa prochaine réunion aux Açores, en ajoutant que le Portugal assumerait toute dépense entraînée par la réunion au-delà des prévisions budgétaires de la réunion de 1987 de la Commission.

16.7 Certaines délégations ont signalé qu'il fallait soupeser avec soin les économies que représentent des réunions séparées par rapport aux frais accrus que celles-ci entraîneraient pour les pays du fait que certains de leurs scientifiques devront assister aux deux réunions.

16.8 Il a néanmoins été souligné que, seulement si un laboratoire disposait d'un ordinateur compatible où serait implantée une partie essentielle de la base de données ICCAT, le SCRS pourrait envisager de se réunir ailleurs qu'à Madrid. En réponse à une demande formulée quant à la disponibilité de données adéquates si le SCRS se réunissait plus tôt, le président de ce comité a noté que ceci pourrait poser des problèmes et a demandé au STACFAD de considérer la possibilité d'avancer la date de réunion de la Commission, plutôt que de repousser celle du SCRS.

Point 14 - EXAMEN DE LA DEUXIEME MOITIE DU BUDGET BIENNAL

14.1 Le Secrétaire exécutif a présenté le Rapport financier (COM/86/9-révisé) en notant tout particulièrement les difficultés auxquelles il avait dû faire face à l'année fiscale 1986 du fait de la valeur décroissante du dollar et de l'accumulation des contributions en instance. Il propose de maintenir le budget au niveau approuvé en 1985 (c'est-à-dire 750.000 US\$), ainsi que de l'alimenter dans sa totalité par les contributions des pays membres.

14.2 Le Brésil, tout en constatant les problèmes qu'entraînent les contributions en instance, souligna que son pays ne pouvait pas accepter d'augmentation de sa contribution. Il suggère une réduction de 10 % du budget total pour 1987 (c'est-à-dire de le ramener à 675.000 US\$). De cette somme, 100.000 US\$ proviendraient du Fonds de roulement et 575.000 se composeraient des contributions des pays membres. Cette proposition a été appuyée par plusieurs délégations de pays membres.

14.3 Diverses suggestions ont été avancées sur la façon de réduire les dépenses. Le comité donne son accord à la suggestion selon laquelle il serait fait appel aux ambassades des pays membres pour la transmission des publications et de la correspondance de l'ICCAT. D'autres suggestions visant à réduire les dépenses sont que l'ICCAT soit représentée par ses pays membres auprès de diverses réunions internationales pour réduire les frais de mission, et peut-être aussi une présentation plus simple des publications de la Commission.

14.4 Les Etats-Unis proposèrent que le budget total soit réduit à 725.000 US\$, dont 100.000 en provenance du Fonds de roulement. En formulant sa proposition, le délégué des Etats-Unis demanda que des fonds initiaux de 10.000 US\$ soient prévus au chapitre 8 pour le programme de recherche sur les istiophoridés, et fit remarquer que l'approbation de ce programme par la Commission, liée à un financement limité de la part de cette dernière, éveillerait aux Etats-Unis l'intérêt du secteur privé qui pourrait alors contribuer des fonds complémentaires, jusqu'à 25.000 US\$. Ceci donnerait un total de 35.000 US\$, qui fournirait au programme une base solide pour ses travaux.

14.5 Des éclaircissements ont été fournis quant au montant du Fonds de roulement, en particulier en ce qui concerne le règlement intégral de l'ordinateur. Il a été confirmé que le liquide actuellement disponible dans le Fonds de roulement s'élève à 266.000 US\$. Il a également été noté que la Commission peut escompter d'ici la fin de l'année le versement de 80.000 US\$ de contributions, ce qui porterait le montant total du Fonds de roulement à environ 346.000 d'ici début 1987.

14.6 Vu ce qui précède, le délégué de la France propose de maintenir les contributions des pays au niveau de 1986 (c'est-à-dire 575.000 US\$), en appliquant 115.000 US\$ du Fonds de roulement, pour un budget total de 690.000 pour l'année 1987. Ceci permettra à la Commission de mettre en route le programme sur les istiophoridés, tout en maintenant le Fonds de roulement au niveau recommandé par le groupe de travail au mois de septembre.

14.7 Après des délibérations en détail sur quatre scénarios budgétaires différents, le comité décida de recommander que la deuxième moitié du budget biennal approuvé à la réunion de 1985 soit modifiée selon la proposition française (budget total de 690.000 US\$, 115.000 US\$ en provenance du Fonds de roulement, et 575.000 US\$ de contributions, dont 100.000 pour la recherche sur les istiophoridés) (Appendice 3).

14.8 Ayant accepté la proposition française de modification du budget de 1987 (budget total de 690.000 US\$), le comité traita ensuite de l'affectation de ces fonds à chacun des chapitres du budget total. Des délibérations prolongées s'ensuivirent quant aux réductions susceptibles d'être appliquées à chaque chapitre. Le comité décida qu'il fallait équilibrer les réductions entre les chapitres 1 à 7 (administration) et le chapitre 8 (recherche).

14.9 Le président du SCRS mentionna, en ce qui concerne le chapitre 8(a) (personnel de recherche) qu'il était important de maintenir le financement, puisque les tâches bio-statistiques seront effectuées sous contrat à court terme avec des experts sur le terrain, plutôt que par un bio-statisticien à temps complet.

14.10 Lors de l'approbation de l'incorporation de 10.000 US\$ dans le budget pour la recherche sur les istiophoridés, plusieurs pays ont exprimé des réserves sur le lancement d'un nouveau programme de recherche, alors que la Commission a déjà un programme en cours et que nous devons faire face à de sérieuses difficultés financières. Le comité confirme que ce programme sera révisé à la réunion de 1987 quant à ses possibilités de réalisation.

14.11 Le président du SCRS confirma que le financement limité du budget de 1987 fournit le minimum nécessaire pour permettre la poursuite des activités de la Commission.

Point 15 - CONTRIBUTIONS DES PAYS MEMBRES AU BUDGET DE 1987

15.1 Le délégué de la France a proposé une actualisation des chiffres de base de capture et de mise en conserve sur lesquels sera effectué le calcul des contributions. A la réunion de 1985, les contributions annuelles des pays destinées à couvrir le budget biennal 1986-87 avaient été calculées à partir des chiffres de capture et de mise en conserve de 1983. La France a prié le comité de se référer à l'article X de la Convention, en faisant observer que, bien que le budget soit établi sur une base biennale, l'article en question stipule qu'il convient d'utiliser les derniers chiffres disponibles. En août 1985, la France avait remis l'information de 1984. Le délégué de la France a ajouté qu'il s'était produit ces dernières années une profonde modification des pêcheries atlantiques, et qu'il estimait plus adéquat de procéder annuellement au calcul des contributions en se fondant sur les derniers chiffres de capture et de mise en conserve disponibles.

15.2 Cette opinion a été appuyée par quelques pays. D'autres opinions ont été avancées quant au fait que le budget était en fait biennal selon les termes de l'article X de la Convention, et que le budget biennal 1986-87 avait été calculé à partir de l'information la plus récente disponible lors de son adoption. La Côte d'Ivoire pour sa part a fait remarquer que, malgré l'arrêt total de sa pêche depuis deux ans, sa contribution continuait à être basée sur sa production de 14.000 TM correspondant à 1983.

15.3 En réponse à une question, le Secrétariat a précisé que le comité avait pris comme base les chiffres de capture et de mise en conserve de 1983, car ceux de 1984 n'étaient pas encore complets pour tous les pays lors de la réunion de 1985. Aucun questionnaire officiel n'a été envoyé en 1986 aux autorités des pays membres puisque nous nous trouvons au milieu de la période biennale. Les données de 1984 sont donc encore incomplètes pour de nombreux pays. Le comité a été informé qu'il faut généralement 2 à 3 mois pour obtenir les chiffres de prise et de mise en conserve pour les 22 pays membres.

15.4 La délégation française avance l'opinion que le fait de nous trouver au milieu de la période biennale n'était pas une raison pertinente pour ne pas actualiser les chiffres de capture et de mise en conserve.

15.5 Le comité a convenu que l'utilisation des chiffres d'une année pour un pays et ceux d'une autre année pour d'autres pays ne devait pas être acceptée. Il a également été noté que l'interprétation des termes de l'article X de la Convention relève de la Commission, plutôt que du STAGFAD.

15.6 Après ces interventions, le comité décide que les contributions des pays au budget de 1987 calculées à la réunion de 1985 doivent être maintenues, surtout du fait qu'aucune modification n'a été apportée au montant du budget constitué de ces contributions (Appendice 4).

Point 17 - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION

17.1 La question des lieu et date de la prochaine réunion de la Commission a été abordée. Le comité a prié la Commission de se référer à toutes les délibérations tenues dans le cadre des points 14 et 16 de l'ordre du jour sur la séparation des sessions du SCRS de celles de la Commission, et à son étude comparative des coûts de divers scénarios de réunion, ainsi qu'à l'invitation formulée par le délégué du Portugal de tenir la réunion de 1987 de la Commission aux Açores.

Point 18 - AUTRES QUESTIONS

18.1 Aucune autre question n'a été soulevée.

Point 19 - ADOPTION DU RAPPORT

19.1 Le rapport a été adopté.

Point 20 - CLOTURE

20.1 La séance a été levée.

Ordre du jour du STACFAD

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du rapporteur
4. Membres des Sous-Commissions
5. Rapport administratif
6. Relations avec d'autres organismes
7. Publications de la Commission
8. Rapport du Commissaire aux Comptes - 1985
9. Situation financière de la première moitié du Budget biennal - 1986
10. Examen du Fonds de Roulement
11. Etude sur les contributions en instance des pays membres et les moyens de réduire les dépenses
12. Situation financière du Programme listao
13. Situation financière du Programme albacore
14. Examen de la deuxième moitié du Budget biennal
15. Contributions des pays membres au budget de 1987
16. Autres activités de recherche et de statistique
17. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission
18. Autres questions
19. Adoption du rapport
20. Clôture

Recommandations adoptées par le STACFAD

Madrid, 8 novembre 1986

1. Que le Président de la Commission, au nom de la Commission, s'adresse officiellement au Ministre des Affaires étrangères des pays membres qui n'ont pas encore versé leurs contributions pour:
 - 1) Exhorter les pays à verser leurs contributions au plus tôt, en les informant au sujet des répercussions néfastes pour la Commission et des efforts internationaux en commun;
 - 1i) Demander aux pays membres qui ont des contributions en instance de versement depuis deux années ou plus quelles sont leurs intentions à l'égard du règlement de leurs obligations financières de façon à fournir un appui à la Commission;
2. Inviter les pays membres qui ont des relations étroites avec des pays qui n'ont pas versé leurs contributions durant une longue période à appuyer les efforts visant à les encourager à participer de façon continue à la Commission et verser leurs arriérés.
3. Dans la mesure où la situation économique de la Commission reste telle quelle, il ne sera pas fait appel de façon systématique au Fonds de roulement pour couvrir une partie des budgets, qui devront donc être couverts entièrement par les contributions annuelles des pays membres.

Nonobstant, la Commission pourrait décider d'utiliser une partie de ces fonds pour couvrir une partie du budget, mais seulement si la situation financière du Fonds et les circonstances le justifient.
4. De même, s'agissant des programmes spéciaux de recherche, tout en poursuivant les objectifs de la Convention, la Commission approuvera en priorité ceux d'entre eux qui seront accompagnés

de prévisions budgétaires spéciales et des contributions correspondantes, et ne recourra aux affectations en provenance du Fonds de roulement que lorsque la situation financière de celui-ci le permettra.

5. La somme disponible (caisse) dans le Fonds de roulement doit être maintenue à un niveau minimum d'environ 15 % du total du budget annuel. Ce niveau minimum peut être accru du montant correspondant aux contributions en instance de versement à la date de la réunion annuelle, et pour cette année seulement.

Appendice 3 à l'Annexe 11

Budget modifié pour la deuxième moitié
de la période biennale (1987)
(US\$)

<i>CHAPITRES</i>	<i>Total budget US\$ 690,000</i>
1. Salaires	317.000
2. Voyages	12.000
3. Réunion annuelle	63.000
4. Publications	22.000
5. Matériel de bureau	8.000
6. Frais de bureau	68.000
7. Divers	5.000
Sous-total	495.000
8. Recherche	
(a) Personnel	135.000
(b) Voyages	10.000
(c) Matériel de bureau	10.000
(d) Traitement des données	15.000
(e) Réunions intérimaires	10.000
(f) Divers	5.000
Programme intensif de recherche sur les istiophoridés	10.000
TOTAL	195.000
Du Fonds de roulement	115.000
Contributions des pays	575.000

Tableau des contributions des pays membres au budget ordinaire de 1987 de la Commission

Pays	Année 1986 – Total Budget US\$ 690.000 – Contributions (K) US\$ 575.000										
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
No. (TM)						\$	\$	\$	\$	\$
Angola	2	5,08	3.212	1.536	4.748	0,81	1.000	2.000	8.746	2.801	14.547
Bénin	0	1,69	75	0	75	0,01	1.000	0	2.915	44	3.960
Brésil	2	5,08	24.043	801	24.844	4,26	1.000	2.000	8.746	14.658	26.403
Canada	2	5,08	1.482	6.147	7.629	1,31	1.000	2.000	8.746	4.501	16.247
Cap-Vert	1	3,39	2.628	0	2.628	0,45	1.000	1.000	5.831	1.550	9.381
Cuba	2	5,08	8.984	1.130	10.114	1,73	1.000	2.000	8.746	5.967	17.713
France	2	5,08	62.420	26.300	88.720	15,22	1.000	2.000	8.746	52.343	64.088
Gabon	1	3,39	0	0	0	0,00	1.000	1.000	5.831	0	7.831
Ghana	1	3,39	45.673	3.053	48.726	8,36	1.000	1.000	5.831	28.747	36.578
Côte d'Ivoire	1	3,39	14.841	4.700	19.541	3,35	1.000	1.000	5.831	11.529	19.359
Japon	4	8,47	33.995	0	33.995	5,83	1.000	4.000	14.576	20.056	39.633
Corée	3	6,78	17.921	0	17.921	3,07	1.000	3.000	11.661	10.573	26.234
Maroc	2	5,08	4.848	500	5.348	0,92	1.000	2.000	8.746	3.155	14.901
Portugal	3	6,78	8.556	2.932	11.488	1,97	1.000	3.000	11.661	6.778	22.439
Sao Tomé et Príncipe	0	1,69	252	0	252	0,04	1.000	0	2.915	149	4.064
Sénégal	1	3,39	6.740	1.374	8.114	1,39	1.000	1.000	5.831	4.787	12.618
Afrique du Sud	1	3,39	2.956	168	3.124	0,54	1.000	1.000	5.831	1.843	9.674
Espagne	3	6,78	142.746	32.000	174.746	29,97	1.000	3.000	11.661	103.097	118.757
Uruguay	0	1,69	3.197	6	3.203	0,55	1.000	0	2.915	1.890	5.805
Etats-Unis	4	8,47	11.879	33.278	45.157	7,74	1.000	4.000	14.576	26.642	46.218
URSS	2	5,08	13.461	322	13.783	2,36	1.000	2.000	8.746	8.132	19.877
Vénézuéla	0	1,69	41.844	17.069	58.913	10,10	1.000	0	2.915	34.758	38.673
Total	37	100,00	451.753	131.316	583.069	100,00	22.000	37.000	172.000	344.000	575.000

- A – Nombre de Sous-Commissions dont le pays est membre
 B – Pourcentage des versements pour la cotisation annuelle de membre de la Commission et pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie (G + H)
 C – Captures 1981 (poids vif)
 D – Production de conserves 1981 (poids net des conserves produites)
 E – Total C + D
 F – Distribution en pourcentage de E

- G – Paiement de 1.000\$ pour la cotisation annuelle de membre de la Commission
 H – Paiement de 1.000\$ pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie
 I – 1/3 de \$ 517.00 = (575.000 – 58.000 (G + H)) réparti en fonction des pourcentages de la colonne B
 J – 2/3 de \$ 517.000 = (575.000 – 58.000 (G + H)) répartis en fonction des pourcentages de la colonne F
 K – Total G + H + I + J

**RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE
ET LES STATISTIQUES (SCRS)**

Madrid, 6-11 novembre 1986

SOMMAIRE

Rapport du comité

Tableaux et figures

- Appendice 1 - Ordre du jour
- Appendice 2 - Liste de documents
- Appendice 3 - Groupe d'Acceptation des Documents SCRS
- Appendice 4 - Journée sur le Thon obèse
- Appendice 5 - Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés
juvéniles d'Espèces mélangées
- Appendice 6 - Groupe de Planification du Programme de Recherche
intensive sur les Istiophoridés
- Appendice 7 - Journées d'étude sur l'Espadon
- Appendice 8 - Sous-Comité des Statistiques

Point 1 - OUVERTURE

Le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) s'est réuni à l'Hôtel Princesa Plaza, Madrid, Espagne, les 6-11 novembre 1986, sous la présidence de M. J.S. Beckett (Canada). Des groupes de chercheurs s'étaient réunis pendant les trois jours précédents pour aider les rapporteurs à rédiger les sections sur les espèces du rapport du comité. Une réunion spéciale s'était tenue le 5 novembre pour envisager une étude plus approfondie du thon obèse.

Le président a déclaré ouverte la dix-septième session ordinaire du comité, et a souhaité la bienvenue à toutes les délégations

scientifiques. Il a commenté les résultats obtenus par les scientifiques en 1986 sur la recherche thonière. M. Beckett a attiré l'attention du Sous-Comité des Statistiques sur les retards qui se sont produits dans la transmission des données, en particulier celles de 1985. Il s'est également référé au fait que le nouvel ordinateur est déjà installé au siège de la Commission, et a ajouté que les scientifiques ont maintenant l'opportunité d'analyser sur place l'état des stocks. Ils devront, par contre, consacrer plus de temps à effectuer ces analyses. M. Beckett a également noté que, si la réunion se tenait en-dehors de Madrid, les scientifiques perdraient cette occasion, étant donné que l'ordinateur s'y trouve; il suggère que le SCRS envisage sérieusement de tenir ses sessions à une date autre que celle de la Commission.

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA REUNION

L'ordre du jour provisoire diffusé avant la réunion a été adopté (Appendice 1). Les scientifiques suivants ont été désignés comme rapporteurs, et ont assuré la coordination de la rédaction des rapports:

Point 8 de l'ordre du jour:

Thonidés tropicaux (général)	A. Fonteneau
YFT - Albacore	F.X. Bard
BET - Thon obèse	S. Kume
SKJ - Listao	P. Cayré
ALB - Germon	H.C. Liu
BFT - Thon rouge	S. Turner
BIL - Istiophoridés	E. Prince
SWO - Espadon	J. Hoey
SBF - Thon rouge du sud	S. Kume
SMT - Petits thonidés	J.P. Wise
MLT - Interactions plurispécifiques	A. Fonteneau

Autres points de l'ordre du jour P.M. Miyake

Point 3 - PRESENTATION DES DELEGATIONS

Les pays membres ont présenté leur délégation scientifique (voir liste des participants, Annexe 2 aux comptes rendus de la Commission).

Point 4 - ADMISSION DES OBSERVATEURS

Les observateurs ont été présentés, et invités à prendre part à la session de 1986 du SCRS (voir liste des participants). Vu le nombre important d'organismes internationaux représentés, le prési-

dent du SCRS a souligné l'importance de la collaboration entre les diverses organisations.

Point 5 - ADMISSION DES DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Le président a examiné les critères suivis pour l'acceptation des documents SCRS. Le comité a été informé que certains documents présentés cette année ne respectaient pas les normes établies par le SCRS, soit qu'ils n'aient pas été présentés avant la date limite, soit qu'ils n'aient pas été accompagnés d'un nombre suffisant de copies. Le président a établi un groupe d'acceptation des documents sous la présidence du Dr. A. Fonteneau (la liste des documents figure à l'Appendice 2).

Lors d'une session ultérieure, le Dr. Fonteneau a fait part des conclusions de son groupe sur la révision des documents du SCRS en vue de leur acceptation par le SCRS. Le rapport de ce groupe a été adopté et figure en tant qu'Appendice 3. Bien que cette année plusieurs documents aient été acceptés en faisant une exception aux normes établies, il insiste pour que ces dernières soient strictement respectées l'an prochain.

Le comité a noté que d'autres documents lui étaient parvenus à la fin de ses sessions, une fois que les délibérations scientifiques avaient pris fin. Le SCRS a décidé de ne pas les accepter, mais de les mettre à disposition pour information. Ces documents seront repris comme documents 1987.

Point 6 - EXAMEN DES PECHERIES NATIONALES ET DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

6.1 ANGOLA (Résumé non présenté.)

6.2 BENIN (Résumé non présenté.)

6.3 BRESIL (Résumé non présenté.)

6.4 CANADA

Les prises de thon rouge, qui s'élevaient cette année à 142 TM, montraient de nouveau une baisse substantielle par rapport à celles de l'année précédente, alors que les prises d'espadon, de 585 TM, ont légèrement augmenté par rapport à 1984.

Les débarquements plus faibles ont entraîné des difficultés supplémentaires pour l'échantillonnage, bien que la recherche se poursuive de façon limitée, y compris la détermination de l'âge et

l'analyse des registres de pêche de la flottille pêchant à la ligne à main.

6.5 CAP-VERT

Il existe deux types de pêcherie de thonidés au Cap-Vert: (1) la pêche artisanale qui est effectuée par des pêcheurs artisanaux, avec des bateaux de pêche en bois de 4 à 5 m de long et 1,5 m de large, certains équipés de moteur; et (2) la pêche industrielle qui opère avec une flottille de 38 bateaux, dont trois seulement sont congélateurs. Il s'agit de petits bateaux qui sont en activité depuis de nombreuses années.

L'engin principal de pêche utilisé par la pêcherie artisanale est une ligne de profondeur dont la longueur peut varier de 150 à 450 m, des harpons et des gaffes. La principale espèce capturée est l'albacore, suivi du thon obèse et du listao. La pêcherie industrielle utilise comme engin la canne avec appât vivant, et le listao est l'espèce qui prédomine dans ses prises.

La pêcherie se déroule surtout au Cap-Vert, tout au long de l'année. Les prises des cinq dernières années ont fluctué pour ces deux types de pêcherie. En 1985, la pêche artisanale s'est élevée en tout à 1.558 TM, alors que la pêche industrielle a atteint 2.777 TM.

6.6 CUBA

En 1985, le nombre de thoniers a été inférieur à celui de 1984, du fait que 14 unités ont cessé leurs activités. La palangre de dérive a continué à être l'engin de pêche le plus utilisé pour les prises cubaines de thonidés et espèces voisines (67,4%), suivi de l'appât vivant (20,4%), de la senne (7,9%), du filet maillant (3,8%) et de la ligne traînante (0,5%).

La prise globale de thonidés et espèces voisines a atteint 8.846 TM en 1985, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente (9.610 TM). L'albacore a continué à être l'espèce visée dans les prises palangrières à grand rayon d'action, soit 3.491 TM, suivi du listao (1.878 TM), de l'espadon (1.463 TM), des makaires (661 TM), du makaire bleu "castero" (451 TM), des "caritas" (443 TM), du thon obèse (239 TM), du thon à nageoires noires (157 TM), du germon (47 TM) et de la thonine (16 TM).

Les formulaires 1-1, 1-2 et 2 ont été dûment remplis et remis à l'ICCAT, de même que l'information biologique provenant de l'échantillonnage dans les ports cubains de listao, de thon à nageoires noires, de makaire bleu "castero" et de makaires (formulaires 3-4 et 3-5).

6.7 FRANCE

En 1985, les captures françaises s'élèvent à 30.100 TM, dont 7.700 TM pour les thons tempérés (germon et thon rouge), et 22.400 TM pour les thons tropicaux (albacore, listao et patudo). La plus grande partie de la flottille de senneurs français est restée dans l'océan Indien en 1985 et a continué de n'exercer qu'un effort de pêche très réduit dans l'Atlantique.

Les recherches menées par l'IFREMER sur les thons tempérés se sont poursuivies en 1985. Les relations entre les conditions océanographiques et la capturabilité du stock de germon exploité en surface par les ligneurs ont continué d'être analysées. Les recherches de la France sur les thonidés tropicaux sont menées par l'ORSTOM en coopération avec le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Vénézuéla. Sont ainsi réalisées, outre la collecte de statistiques et l'échantillonnages des flottilles françaises, diverses analyses sur la biologie et la dynamique des thonidés de l'Atlantique.

Un effort spécial a été réalisé dans l'étude du stock d'albacore du fait de la condition actuelle de ce stock. A cet effet, un chercheur français a coordonné la programmation des recherches de l'Année internationale de l'Albacore, programme qui se réalise en 1986 et 1987.

6.8 GABON (Résumé non présenté.)

6.9 GHANA

La mise en oeuvre du programme de rétablissement économique au Ghana a imposé de strictes limitations aux dépenses, surtout en ce qui concerne le change. Cette mesure a imposé des contraintes considérables à l'industrie thonière, en particulier pour la ravitaillement en carburant et la modernisation de la flottille. Le déplacement du point de débarquement et transbordement vers Abidjan a permis un répit. Les débarquements de thonidés et espèces voisines par les 33 bateaux, qui s'élevaient en 1985 à 34.406,748 TM, étaient de 10 % supérieurs à ceux de l'année précédente.

Dans le domaine de la recherche, le recueil de données Tâche I et Tâche II, ainsi que de données biologiques, s'est poursuivi, bien qu'à une échelle réduite. Les mensurations de fréquences de taille se sont poursuivies, et ont porté sur 6.210 listaos, 5.060 albacores et 710 thons obèses. L'échantillonnage au port a été plutôt médiocre.

Bien que le Ghana ait participé activement au Programme d'Année Albacore en collaboration avec la Côte d'Ivoire, deux marques seulement ont été récupérées par des bateaux ghanéens.

6.10 COTE D'IVOIRE

(Voir le Chapitre III, "Rapports nationaux", du Rapport biennal de 1986.)

6.11 JAPON

En 1985, les prises japonaises de thonidés et d'istiophoridés de l'Atlantique se sont élevées à 54.200 TM, dont 90% effectuées par la pêche palangrière. Les prises de thon obèse, 31.500 TM, ont prédominé dans les prises palangrières, suivies de celles d'albacore (5.600 TM) et d'espadon (4.700 TM). Deux senneurs ont capturé dans le golfe de Guinée 5.226 TM de thonidés tropicaux (albacore et listao).

Les pêcheurs japonais ont été soumis à des mesures nationales concernant les réglementations ICCAT. Des patrouilleurs du gouvernement ont été détachés en mai-juin dans l'Atlantique, en particulier en Méditerranée, pour surveiller les flottilles palangrières.

Le "Far Seas Fisheries Research Laboratory" a été chargé de collecter et de compiler les données de la pêche thonière de l'Atlantique, sur lesquelles se basent les recherches scientifiques sur la biologie et la dynamique des populations. Les activités de recherche se sont concentrées sur les études d'évaluation des stocks de thon rouge, de thon obèse et d'espadon. Les résultats ont été présentés au SCRS dans sept documents sur la recherche.

6.12 COREE

En 1985, environ six palangriers coréens, basés dans l'Atlantique, sont partis vers d'autres océans. Quarante-cinq palangriers et un canneur opéraient dans l'Atlantique pendant la saison 1985. Les prises palangrières de thonidés et espèces voisines s'élevaient à 17.454 TM, dont plus de 60% de thon obèse. Des albacores et des germons ont été capturés accidentellement; ces prises s'élevaient respectivement à 3.329 et 901 TM. Un canneur basé à Téma a capturé 250 TM de listao dans le golfe de Guinée au début de 1985.

Les statistiques de prise et effort et les données de fréquence de taille sur les thonidés de l'Atlantique ont été rassemblées pour les navires de pêche commerciale. La "National Fisheries Research and Development Agency" (NFRDA) a été chargée de la collecte et de la compilation des données de la pêche, lesquelles sont régulièrement transmises à l'ICCAT.

La NFRDA s'est efforcée d'améliorer le taux de couverture (63,5% pour les données de 1985) et la précision des données Tâche II à la lumière des travaux du SCRS. Les résultats de recherches

sur l'efficacité de la pêche de thonidés à la palangre de profondeur, basées sur les données de 1985 de prise et effort par avançons pour 16.198 paniers, ont été présentés au SCRS.

6.13 MAROC (Résumé non présenté.)

6.14 PORTUGAL

Les prises portugaises de thonidés et espèces voisines en 1985 se sont élevées à 9.550 TM, dont 6.439 de thon obèse, 2.374 de listao, 632 de germon et 105 d'autres espèces. La prise de thon obèse observée en 1985 représente la plus forte capture de cette espèce effectuée dans la période récente. Les estimations préliminaires des captures effectuées durant les trois premiers trimestres de 1986 indiquent une prise totale de 13.000 TM, dont 2.000 à Madère et 11.000 aux Açores.

Pour ce qui est de l'évolution de la flottille depuis 1984, cinq nouveaux canneurs réfrigérateurs sont entrés en activité aux Açores. Pour 1987, l'entrée dans la pêcherie d'autres nouveaux canneurs est également prévue.

En ce qui concerne la recherche, les activités d'échantillonnage et de recueil de statistiques se sont poursuivies comme par le passé. Une pêche expérimentale de palangre, visant l'espadon, a été mise en oeuvre aux Açores en 1985-86.

6.15 SAO TOME ET PRINCIPE (Résumé non présenté.)

6.16 SENEGAL

(Voir le Chapitre III, "Rapports nationaux", du Rapport biennal de 1986.)

6.17 AFRIQUE DU SUD (Résumé non présenté.)

6.18 ESPAGNE

Les prises de thonidés et espèces voisines se sont élevées en 1985 à 156.261 TM, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 1984. En examinant les pêcheries l'une après l'autre, on observe que celle des senneurs de l'Atlantique tropical est s'est accrue de 3.766 Tm (4 %) par rapport à 1984, bien que sa capacité de transport ait baissé de 10 %. Les prises ont décliné dans l'Atlantique tropical ouest, du fait qu'un seul bateau y a pêché en

1985. La pêche canarienne s'est accrue de façon considérable en 1985, et a atteint 15.000 TM, presque le double qu'en 1984. Dans l'Atlantique nord-est, les prises ont augmenté par rapport aux chiffres médiocres de 1984, et se sont situées près de la moyenne des prises de ces dernières années dans ce secteur. En Méditerranée, les prises ont baissé par rapport à 1984, et se sont situées au même niveau qu'en 1982 et 1983.

Les principales espèces sont: albacore+thon obèse (72.526 TM), listao (40.670), germon (21.358), espadon (8.688) et thon rouge (5.796); les prises des autres espèces ont atteint 7.223 TM.

Les travaux de recherche dans la zone tropicale se fondent sur l'analyse des statistiques de pêche pour la période 1979-84. En outre, une campagne d'observation a été menée sur un sennet. Deux campagnes de marquage ont eu lieu en 1985-86 aux Canaries, où un programme d'études sur la biologie des espèces de la région a été mis en route, qui vise essentiellement la croissance du thon obèse et la différenciation des populations de germon. Dans l'Atlantique nord-est, quatre campagnes de marquage ont été menées depuis deux ans, et les travaux se poursuivent sur les problèmes d'évaluation de l'état des stocks des trois principales espèces de la région: germon, thon rouge et espadon. En Méditerranée les travaux se centrent sur la mise au point du système de recueil de l'information nécessaire pour compléter la Tâche II de l'ICCAT.

En général, on a tenté d'accroître dans toutes les zones la couverture de la Tâche II de l'ICCAT, et 85 % à 90 % ont pu être atteints dans la plupart des pêcheries. En ce qui concerne l'échantillonnage de taille, on a maintenu le niveau d'échantillonnage des années antérieures qui se situait aux alentours de 150.000 individus de différentes espèces.

6.19 ETATS-UNIS

Les pêcheurs américains ont débarqué en 1985 plus de 14.000 TM de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique, entièrement capturées dans l'Atlantique ouest, y compris le golfe du Mexique et la mer des Antilles. La pêcherie américaine comprend toute une variété d'engins; des débarquements significatifs sont effectués par les petits et grands senneurs, la palangre côtière, la canne avec moulinet, la ligne à main, la ligne traînante, le harpon, les madragues, les filets maillants et le chalut.

Les prises de thonidés tropicaux (albacore, listao, thon obèse) se sont élevées en tout à 8.400 TM, capturées par de grands senneurs dans la mer des Antilles et par les petits senneurs, les palangriers, les canneurs et les ligneurs le long de la côte est des Etats-Unis et dans le golfe du Mexique. Les prises de thon rouge, qui sont soumises à un quota strict, ont atteint 1.423 TM,

capturées par les petits senneurs, la canne avec moulinet, la palangre, la ligne à main et le harpon le long de la côte est des Etats-Unis et dans le golfe du Mexique. Les prises de germon, espadon et istiophoridés se sont élevées à environ 4.700 TM.

En 1985, les scientifiques américains ont effectué des recherches sur le thon rouge, les istiophoridés, l'espadon et les pêcheries palangrières. Les domaines de recherche allaient, des études biologique sur l'âge et la croissance et la distribution larvaire, à l'élaboration et à l'analyse de l'information sur la pêche et le marquage, en vue d'évaluer l'état des stocks. Les résultats de nombre de ces études ont été transmis au SCRS.

6.20 URUGUAY (Résumé non présenté.)

6.21 URSS

En 1985, les prises soviétiques se sont élevées à 15.496 TM, réparties comme suit: 3.768 d'albacore, 870 de thon obèse, 1.404 de listao, 1.040 de thonine, 6.055 d'auxide et de "bullet tunas", 73 d'espadon, 7 de makaires, 2.073 de bonite à dos rayé et 206 de thazard. Les prises se sont accrues de 2.892 TM par rapport à 1984, ceci étant dû à un accroissement des prises d'albacore, de listao et de thonine par la pêcherie de senneurs. Les prises de thon obèse effectuées par les palangriers ont diminué.

La recherche scientifique a surtout porté sur les caractéristiques du comportement et de la distribution des thonidés dans la pêcherie de senneurs de l'Atlantique centre-est, et sur l'évaluation des stocks de thon obèse d'après les prises palangrières. Quatre croisières de recherche ont été menées à bien; trois observateurs ont travaillé à bord de navires commerciaux. En tout, 10.416 mensurations en masse ont été relevées et 295 analyses biologiques ont été effectuées; 479 échantillons ont été prélevés pour la détermination de l'âge, 114 pour l'étude de la fécondité, 15 pour celle du comportement trophique, 12 pour les études sur les parasites et 25 pour les études biochimiques.

6.22 VENEZUELA (Résumé non présenté.)

6.23 AUSTRALIE (Observateur)

La plus importante pêcherie thonière australienne dans l'océan Indien vise le thon rouge du sud. Les prises australiennes d'autres espèces de thonidés sont très faibles (moins de 1.000 TM par an). Elles se composent surtout d'albacore et de thon obèse. Durant la saison de pêche 1982-83, les prises australiennes de thon

rouge du sud ont atteint un maximum de 21.000 TM, dont 13.800 au sud de l'Australie, 5.600 à l'ouest et le reste au large des Nouvelles-Galles du Sud. Suite aux avis formulés par les scientifiques, ces prises ont été réduites de façon substantielle, suite à une gestion des pêcheries. A l'heure actuelle, les prises australiennes sont limitées à un quota individuel transférable de 11.500 TM par an. Au cours de la saison 1985-86, 13.205 TM ont été capturées par les pêcheurs australiens. Les prises du sud et de l'ouest de l'Australie se sont élevées respectivement à 12.031 et 1.120 TM. Aucun poisson n'a été pris au large des Nouvelles-Galles du Sud. La pêche a été effectuée par des canneurs, des senneurs et parfois des ligneurs.

Ces dernières années, le "CSIRO Division of Fisheries Research" a élaboré un logiciel pour évaluer l'état de la population de thon rouge du sud et déterminer biologiquement les stratégies optimales de pêche. Le logiciel est actuellement en train d'être remanié de manière à être plus efficace, plus complet et plus facile à employer. Son bon fonctionnement a été révisé ultérieurement en utilisant un logiciel de simulation. Une des plus grandes difficultés pour formuler des recommandations de gestion visant la pêcherie de thon rouge du sud est le retard pris pendant plusieurs années pour évaluer le niveau du recrutement. Les moyens de surmonter ces difficultés sont sous étude.

Suite au programme de marquage de 1983-84, environ 4.000 recaptures (près de 10.000 thons rouges du sud ont été marqués), sont en train d'être étudiées pour mettre à jour l'information existant sur la croissance, la migration, l'abondance et la mortalité des poissons, les interactions de la pêcherie et la production par recrue. Une étude sera également faite pour déterminer les caractéristiques génétiques de l'espèce, les facteurs physiques et biologiques déterminant le succès de la ponte et les schémas d'échantillonnages adéquats permettant de définir un indice de l'abondance larvaire.

6.24 CHINE (TAIWAN) (Observateur)

Le nombre total de palangriers taiwanais dans l'Atlantique est passé de 116 navires en 1984 à 180 à la fin de 1985, soit une hausse de 55%. Les débarquements totaux effectués par le Taiwan se sont également accrus, de 24.964 TM en 1984 à 37.738 en 1985. Le germon était toujours l'espèce cible en 1985, et constituait 91,56 % (34.542 TM) des débarquements totaux (37.728 TM). Parmi les débarquements de germon, 14.899 TM provenaient de l'Atlantique nord et 19.643 de l'Atlantique sud.

L'Institut d'Océanographie de l'Université nationale de Taiwan a été chargé de la collecte et du traitement des données sur les pêcheries, qui ont été remises à l'ICCAT de façon régulière. Des mensurations de taille ont été effectuées en 1985 sur les dix

principales espèces dans les prises palangrières. Environ 379.000 individus ont été mesurés, dont 362.100 germons, 7.200 albacores et 8.300 thons obèses. L'effort palangrier standardisé global portant sur le germon a été actualisé jusqu'à 1985, ce qui a permis d'analyser l'intensité de pêche et la CPUE de la pêcherie palangrière de germon. L'évaluation du stock de germon sud-atlantique a également été actualisée jusqu'à 1985.

6.25 CEE (Observateur)

L'observateur de la CEE a fait remarquer que son organisme, en attendant toujours la ratification du protocole amendant la convention pour lui permettre son adhésion à l'ICCAT, n'a pas à l'heure actuelle un rapport concret à présenter; il a souligné que, pour ce qui est de la CEE, ses pays membres, qui font aussi partie de l'ICCAT et qui sont observateurs, ont déjà présenté leurs rapports nationaux individuellement.

Il a finalement ajouté qu'en ce qui concerne la recherche, une étude sur les thonidés des eaux grecques est en voie de financement et sera réalisée en collaboration avec des scientifiques italiens et grecs, avec un co-financement national grec et italien. Un appel d'offres, qui a été aussi envoyé aux pays membres de la CEE, sur le financement d'études biologiques dans l'année 1987, concerne aussi la recherche sur les thonidés, en particulier dans la Méditerranée.

6.26 ITALIE (Observateur)

L'Italie a lancé en 1984 un programme national de trois ans de recherche sur les thonidés pour améliorer les connaissances sur cette pêcherie. Les premiers résultats confirment la vitalité et la variété des engins utilisés par la pêche italienne de thon rouge, de germon et d'espadon. Six groupes de chercheurs ont étudié ces pêcheries le long de la plupart des côtes italiennes. Ils ont enregistré le nombre de bateaux, les différents engins utilisés, les saisons de pêche par engin, les captures par engin, les zones de pêche, la répartition par taille des prises et plusieurs paramètres biologiques. Les données sur les prises par engin ont été transmises à l'ICCAT pour 1984 et 1985.

Les pêcheries intéressent plus de 3.000 bateaux qui utilisent presque toutes les méthodes de pêche connues. Un aspect très important de cette flottille est la flexibilité de la plupart des bateaux qui pratiquent le type de pêche qui donne le meilleur rendement économique du moment et peuvent passer de la palangre au tramail, ou du chalut à la senne, ce qui entraîne une variabilité de l'effort de pêche portant sur les thonidés très difficile à suivre et à contrôler.

Point 7 - RAPPORT DE LA "JOURNÉE SUR LE THON OBÈSE"

M. S. Kume (Japon), président de la "Journée sur le Thon obèse" a déclaré que les délibérations avaient été très intéressantes, grâce à la collaboration de nombreux scientifiques. Le rapport de cette journée figure à l'Appendice 4. M. Kume a ajouté qu'elle s'était avérée très utile, vu que de nombreuses informations et de connaissances avaient été rassemblées et mises à la disposition des scientifiques par suite de l'attention spéciale prêtée à cette espèce.

L'introduction d'études d'ensemble a également été jugée très intéressante et des plus utiles. Les conclusions de la Journée sur le Thon obèse ont été incorporées dans la section sur cette espèce du rapport du SCRS.

Point 8 - EXAMEN DE L'ÉTAT DES STOCKS, ET BREF EXPOSÉ DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUR CE SUJET

YFT - ALBACORE

YFT-1 Description des pêcheries

L'albacore est pêché dans tout l'Atlantique tropical, environ entre 20°N et 20°S, par des engins dits de surface (senne et canne) et la palangre. Les pêcheries de surface opèrent, soit à l'est, soit à l'ouest, dans des aires côtières s'étendant parfois assez loin au large. Les pêcheries de palangre opèrent dans toute la zone intertropicale.

Les chiffres des captures pour ces engins, ventilés pour chaque moitié de l'Atlantique, sont présentés au tableau 1 et à la figure 1. Ils concernent la période 1973-85. On constate les faits suivants:

Pour l'Atlantique pris dans son ensemble, les captures ont crû de 94.600 TM en 1973 à un maximum de 164.500 TM en 1983. Depuis elles sont légèrement plus faibles.

Si l'on considère l'Atlantique est, les captures se sont accrues de 1973 jusqu'à culminer à 134.000 TM en 1981-82. A partir de 1983, et surtout en 1984, les prises ont notablement décru. Elles remontent quelque peu en 1985. Cette baisse des captures est essentiellement liée au départ d'une bonne partie des senneurs français et espagnols vers l'océan Indien.

Mais on note, d'après les échantillonnages de taille récemment disponibles, que les faibles chiffres de 1985 des captures des canneurs basés à Téma semblent biaisés, et que les captures réelles

pourraient être notablement plus élevées. Il est, en revanche, difficile de déterminer actuellement jusqu'à quel point un tel biais n'aurait pas affecté les chiffres de capture des canneurs de Téma pour les années antérieures.

En Atlantique ouest, les pêches de surface se sont développées rapidement depuis 1982 et ont culminé à 31.000 TM en 1985. Elles sont essentiellement le fait de senneurs et canneurs basés au Vénézuéla. Les captures palangrières, en revanche, diminuent pendant la même période. D'autre part, on note la naissance d'une petite pêcherie de palangre mexicaine.

Les efforts de pêche nominaux des flottilles de surface en Atlantique est sont portés au tableau 2 et à la figure 2 sous forme de la capacité de transport des flottilles. On observe bien un déclin de cet effort à partir de 1984, confirmé en 1985, imputable au départ des senneurs FISM et espagnols dans l'océan Indien, où ils semblent désormais se maintenir.

On observe pour 1985 et le début de 1986 en Atlantique est une nette amélioration des rendements nominaux des flottilles de senneurs, et même de certains canneurs.

YFT-2 Etat des stocks

Comme par le passé, il existe une alternative en ce qui concerne la structure des stocks d'albacore: soit deux stocks est et ouest séparés aux environs du méridien 30°W, soit un seul stock atlantique. L'hypothèse de deux stocks séparés reste la plus vraisemblable, bien que l'on ait observé deux migrations trans-atlantiques pour la première fois. On doit aussi se souvenir que, de par la prépondérance des captures en Atlantique est jusqu'à 1983, et faute d'analyses sur les nouvelles pêcheries de l'Atlantique ouest, la plupart des analyses et conclusions présentées ici concernent le stock est.

YFT-2.1 Stock Atlantique est

(a) Jusqu'à 1983, l'abondance du stock de l'Atlantique est a été suivie par un indice calculé sur les statistiques fines de la flottille FISM. Après sa quasi-émigration vers l'océan Indien, il était prévu d'utiliser de façon similaire les statistiques de la flottille de senneurs espagnols. Une étude de calibration avait même été faite à cette intention.

Malheureusement, les statistiques fines de 1985 de cette flottille espagnole ont été indisponibles jusqu'à une date récente. Ceci a empêché de faire des estimations précises en ce qui concerne l'abondance actuelle du stock. Ceci peut être également aggravé

par des divergences dans les méthodes de correction des compositions spécifiques. En conséquence, la relation entre les fortes CPUE nominales des senneurs en 1985 et l'abondance réelle du stock est difficile à déterminer actuellement. On en est donc réduit à supposer que ces fortes CPUE pourraient être effectivement une réaction positive du stock à la baisse de l'effort depuis 1984; on ne peut toutefois exclure que cette hausse résulte principalement de changements des stratégies de pêche des flottilles espagnoles et FIS.

(b) Le classique modèle de production porté en figure 3 est donc affecté par les incertitudes statistiques évoquées ci-dessus. Ceci est représenté par une barre, pour 1984, de par des incertitudes sur l'effort effectif, et par un rectangle pour 1985, de par une incertitude sur, à la fois, l'effort et les captures. La situation du stock est-atlantique peut se situer entre les deux extrêmes suivants:

Soit les fortes CPUE enregistrées en 1985 correspondent bien à la remontée de l'abondance qui résulte de la baisse importante de l'effort de pêche en 1984 et 1985. En ce cas, les valeurs des années 1984 et 1985 sont décalées de telle sorte sur la figure 3 que la situation du stock évolue vers celle des années 1978-79. Ceci correspondrait donc à un état d'exploitation en-dessous de la PME.

Soit la situation de moindre concurrence des senneurs espagnols pourrait avoir engendré une amélioration de leur efficacité, et les fortes CPUE correspondraient en réalité à une faible abondance et à un effort de pêche effectif élevé. En ce cas, sur la figure 3 la situation du stock évoluerait vers celle de l'année 1980, ce qui serait une forte exploitation selon un schéma d'exploitation différent de ce qu'il était jusqu'en 1983.

(c) La réduction de l'effort de pêche, si la composition par âge des captures faites par les senneurs encore présents n'a pas changé, engendre probablement une plus forte réduction de la mortalité par pêche des vieux poissons que de celle des jeunes individus. Si ceci se vérifiait, cela changerait le rendement par recrue. Toutefois, toujours pour les raisons de carences statistiques évoquées ci-dessus, il y a des doutes sur les compositions démographiques des captures d'un certain nombre d'années. Tout ceci fait que les tables démographiques des captures, base de l'analyse des cohortes, sont sujettes à caution pour les années récentes. L'analyse de rendement par recrue qui en découle peut en être affectée.

Il est donc difficile de déterminer si la remontée des prises en 1985 résulte d'une récupération du stock, d'un accroissement de l'effort effectif ou d'une combinaison de ces deux facteurs.

YFT-2.2 Stock Atlantique ouest

Comme par le passé, faute de données statistiques adéquates, en particulier en l'absence d'un indice d'abondance fiable, il n'est pas possible de tirer de conclusions sur l'état d'un stock ouest. L'accroissement rapide des captures de 1983 à 1985 avait déjà été interprété comme un indice favorable sur la productivité en albacore de la zone. On ne peut en dire plus actuellement.

YFT-2.3 Stock Atlantique entier

Il n'y a pas de nouvelle analyse disponible depuis l'année dernière, et il faut se contenter des conclusions émises lors du rapport de 1983 du SCRS. Toutefois, les CPUE utilisées provenant essentiellement de la zone de pêche en Atlantique est, l'analyse peut être biaisée si la CPUE dans l'est ne représente pas l'abondance du stock entier. En conséquence il n'y a pas de conclusions disponibles sur les réactions d'un éventuel stock atlantique unique aux récentes variations de l'effort en 1984 et 1985.

YFT-3 Effets des réglementations actuelles

Les jeunes albacores de moins de 3,2 kg sont pris en grand nombre dans l'Atlantique tropical est, fréquemment en bancs mixtes avec des listaos et petits thons obèses. En 1978, l'ICCAT a adopté une réglementation visant à réduire les prises de jeunes albacores, et ceci afin d'augmenter la production par recrue du stock. Cette réglementation n'a eu que des effets mineurs sur les pêcheries, comme cela a déjà été précisé dans des rapports précédents du SCRS, et en général elle a été inefficace pour réduire la mortalité de ces jeunes albacores. Un nombre important d'albacores juvéniles continue à être débarqué.

YFT-4 Recommandations

YFT-4.a Statistiques

- (1) La nouvelle composition spécifique proposée pour les captures des canneurs de Téma en 1984 (4ème trimestre), 1985 et 1986 (en partie) mérite d'être analysée soigneusement. En outre, le déclin apparent des prises d'albacore dans les captures de ces canneurs, lors de la dizaine d'années passée, devrait être examiné et comparé en fonction des derniers éléments d'information présentés. Enfin, on a noté une divergence dans les techniques de correction de la composition spécifique des captures des senneurs FISM et espagnols. Pour toutes ces raisons, il est recommandé de prévoir la réunion d'un groupe ad-hoc.

sur les statistiques des thons tropicaux qui s'efforcera de comprendre les raisons de tous ces problèmes statistiques, et de leur porter remède.

- (ii) Il est recommandé que les statistiques des senneurs espagnols, dont la valeur est extrême pour l'analyse de l'état du stock est, soient transmises selon le calendrier en vigueur et sous un format approprié.
- (iii) Il est également recommandé de poursuivre et d'étendre l'échantillonnage multispécifique des thonidés tropicaux de petite taille à tous les senneurs et les canneurs qui en capturent. En outre, il est souhaitable de développer les contacts entre les pays de pavillon et les autorités conduisant les échantillonnages au port.
- (iv) En ouest atlantique, le niveau des statistiques s'est amélioré très récemment. Des données de prises et effort sur les pêcheries de surface sont maintenant disponibles. Elles restent à être analysées. Par ailleurs on ne dispose pas des données biologiques nécessaires à des analyses plus poussées. Il serait urgent de pouvoir en disposer.

YFI-4.b Recherche

Toute l'analyse de l'état des stocks d'albacore de l'Atlantique est devra être réalisée en incorporant toutes données disponibles à l'ICCAT, et en particulier celles qui auront été révisées par le groupe de travail ad-hoc sur les statistiques des thons tropicaux.

YFI-4.c Gestion

L'effort de pêche effectif exercé sur l'albacore dans l'Atlantique est de 1981 à 1983 avait probablement dépassé le niveau de l'effort optimum qui correspond en théorie à la PME.

La forte baisse des rendements qui a résulté de cet effort a provoqué le départ d'un nombre important de senneurs français, ivoiriens et espagnols vers l'océan Indien. Cet effort nominal réduit s'est maintenu de 1984 à 1986. Il en résulte en 1985 et 1986 une nette amélioration des prises et des rendements de la plupart des flottilles, probablement due à la rapide récupération du stock selon le modèle théorique. Il est toutefois impossible actuellement de déterminer le niveau exact de la biomasse du stock est et l'effort de pêche effectif qui y est exercé.

Par ailleurs, il est possible que la mortalité par pêche exercée sur les albacores juvéniles, tant par les canneurs que par les senneurs, ait été sous-estimée.

Enfin, on doit se souvenir que les senneurs opérant en océan Indien, s'ils s'y maintiennent actuellement avec de bonnes pêches, peuvent revenir facilement en Atlantique est.

Pour toutes ces raisons, le comité réitère son assertion comme quoi la base scientifique sur laquelle a été établie la recommandation actuelle de mesures de gestion est encore valable. Dans la situation d'exploitation intensive de 1982-83, l'application efficace de la réglementation aurait amené des gains de rendement par recrue. Des gains potentiels sont aussi probables selon les caractéristiques des pêcheries pour la période 1985-86, mais ils ne peuvent pas être estimés actuellement.

BET - THON OBÈSE

BET-1 Description des pêcheries

Le thon obèse est amplement répandu dans les eaux tropicales et tempérées de l'Atlantique, entre 40°N et 40°S. Sa zone de plus forte densité se trouve dans l'Atlantique est. Des flottilles palangrières asiatiques, qui exploitent toute l'étendue de cette aire de répartition, sont les principales pêcheries de cette espèce dont elles capturent les poissons de grande taille. Plusieurs pêcheries locales de canneurs visent le thon obèse de façon saisonnière dans la zone des Açores, à Madère, aux Canaries et devant Dakar. Les senneurs et canneurs pêchent dans l'Atlantique est-équatorial des thons obèses juvéniles mêlés accidentellement à des albacores et listaos.

Au cours de la dernière décennie, la prise de thon obèse a montré une tendance à la hausse, de 44.700 TM en 1976 à 73.400 en 1985 (tableau 3 et figure 4), ce qui reflète l'accroissement correspondant de l'effort. Le maximum de 1985 a été atteint du fait de prises accrues des pêcheries de palangriers et de canneurs visant le thon obèse. En moyenne, les prises palangrières ont constitué plus de 60 % de la prise globale. La pêche à la canne de thon obèse a donné 20-30 %, et le reste est composé des prises fortuites des flottilles tropicales de surface.

BET-2 Etat des stocks

La Journée sur le Thon obèse, qui s'est tenue durant le SCRS, suite à la recommandation formulée l'an dernier, a fourni de nombreuses informations utiles sur la biologie, permettant de mieux connaître le stock de thon obèse. Le rapport de cette réunion est joint en tant qu'Appendice 4. Le thon obèse de l'Atlantique a été évalué en se fondant sur l'hypothèse d'un stock unique. La révision actuelle de la structure du stock a renforcé l'évidence appuyant cette hypothèse.

La tendance de la CPUE palangrière, en tant qu'indice d'abondance de la biomasse adulte, montre que son niveau s'est stabilisé pendant la dernière décennie à environ 60 % du niveau de l'exploitation initiale (figure 5).

Une analyse du modèle de production, basée sur des données actualisées et révisées de prise/effort, montre des résultats semblables à ceux qui ont été obtenus antérieurement, et réitère que la récente exploitation du stock de thon obèse atlantique s'est située à un niveau élevé (figure 6). De nouvelles estimations donnent une gamme de PME de 68.900 TM ($m = 2$) à 155.300 TM, selon le paramètre (m) du modèle retenu. Les résultats actuels donnent des valeurs de la PME légèrement supérieures aux valeurs antérieures, mais l'allure générale des courbes de production demeure inchangée. Une autre analyse du modèle de production, avec une CPUE révisée et des valeurs possibles du paramètre (k) du modèle, ont également donné des résultats similaires.

Une nouvelle analyse de la production par recrue (Y/R) du thon obèse indique que, dans les conditions actuelles de la pêche de cette espèce, aucun gain de production par recrue ne découlerait d'un relèvement de la taille à la première capture, et que le gain ne pourrait provenir que d'une augmentation de la mortalité par pêche (figure 7). Pour l'analyse de Y/R multi-engins, il a été suggéré qu'un Y/R maximum pourrait être obtenu par une augmentation de la mortalité par pêche des grands poissons, liée à une réduction de celle des petits poissons (figure 8).

Le comité note cependant que la récapitulation ci-dessus de l'état du stock doit être considérée comme préliminaire, puisque les données de capture utilisées dans les analyses contiennent quelques incertitudes, telles que la complexité de la distinction des stocks dans les prises de thonidés tropicaux juvéniles. Il convient d'entreprendre d'autres recherches sur ce sujet.

BET-3 Effets des réglementations actuelles

La réglementation de taille limite de 3,2 kg portant sur le thon obèse a été adoptée en 1980, et est en vigueur depuis lors, parallèlement à une réglementation de taille identique portant sur l'albacore. Le comité a noté qu'une assez grande quantité, surtout numériquement, de thons obèses juvéniles est toujours débarquée par les flottilles tropicales de surface. Etant donné que la séparation des espèces dans les prises déclarées par les flottilles est complexe entre les thons obèses juvéniles et les albacores et listaos, le comité n'a pu arriver à une évaluation actualisée des répercussions de la réglementation. Il espère pouvoir examiner dans l'avenir si les prises antérieures de thons obèses juvéniles peuvent avoir eu une influence sur l'accroissement récent des prises de gros thons obèses.

BET-4 Recommandations

BET-4.a Statistiques

- (i) Poursuite de l'échantillonnage systématique plurispécifique des prises de surface dans l'Atlantique tropical est pour permettre de résoudre la question de la séparation des espèces dans les prises de surface déclarées qui contiennent des thons obèses et albacores juvéniles et des listaos. Un échantillonnage plurispécifique par taille est également nécessaire dans l'Atlantique ouest.
- (ii) Poursuite de l'échantillonnage par taille des débarquements de prises transbordées à Porto-Rico, où l'échantillonnage des prises de l'Atlantique est et ouest est utile pour compléter l'échantillonnage effectué dans les ports africains, et qui permet de rechercher la portée des biais dus au tri par taille des prises pour différents marchés.
- (iii) Poursuite de l'ajustement du degré d'efficacité des engins entre la palangre normale et de profondeur pour obtenir une mesure commune de l'effort effectif.

BET-4.b Recherche

- (i) Elaboration d'un indice de l'abondance qui englobe l'information sur les pêcheries de surface de thon obèse.
- (ii) Poursuite des analyses sur la structure démographique des stocks, telles que les analyses des cohortes et de la production par recrue.

BET-4.c Gestion

Le comité ne dispose pas de nouveaux résultats susceptibles de modifier les avis donnés à la Commission en 1984.

SKJ - L I S T A O

SKJ-1 Description des pêcheries

Le listao est exploité presque exclusivement par les engins de surface (canne, senne, ligne) dans l'Atlantique est et ouest. Ces dernières années, les prises ouest-atlantiques se sont régulièrement accrues au fur et à mesure du développement des pêcheries du Vénézuéla et du Brésil. Les captures réalisées dans l'ouest atlantique atteignent le taux record de 37 % des 139.700 TM de listao pêchées en 1985 dans l'ensemble de l'océan (figure 4, tableau 9).

En Atlantique est, la prise globale de listao en 1985 (84.600 TM) suit la tendance décroissante observée après les prises record de 1982 (120.100 TM); cette décroissance est essentiellement due à la baisse des captures de listao réalisées à la senna (49.200 TM en 1985 contre 64.400 TM en 1984, tableau 4 et figure 9). Les captures réalisées en 1985 par les canneurs (32.900 TM) sont en revanche similaires à celles de 1984. Une certaine incertitude demeure cependant sur le niveau réel des captures totales réalisées dans l'Atlantique est. Cette incertitude concerne la composition spécifique des captures totales (albacore + listao + patudo) réalisées en 1985 par les senneurs espagnols et par les canneurs basés au Ghana qui opèrent dans le golfe de Guinée.

Dans l'Atlantique ouest, les prises ont fortement augmenté en 1985 (51.100 TM contre 34.700 TM en 1984, voir tableau 4 et figure 9). Cet accroissement provient en partie de l'augmentation des captures des senneurs (21.800 TM en 1985), et essentiellement du fort accroissement des prises réalisées par les canneurs (29.200 TM), dont la majeure partie est le fait des canneurs basés au Brésil (25.100 TM en 1985) (voir tableau 4 et figure 9). Cette augmentation des captures dans l'Atlantique ouest compense largement la baisse observée dans l'Atlantique est, si bien que le niveau des captures totales de l'Atlantique en 1985 (139.700 TM) est légèrement supérieur à celui de 1984.

L'effort de pêche exercé dans l'Atlantique est en 1985, grossièrement illustré par la capacité de transport des bateaux (tableau 2), a légèrement décliné pour les canneurs, et a connu à nouveau une baisse sensible pour les senneurs. Cette baisse est essentiellement due au fait que de nombreux senneurs (FISM et espagnols) travaillent maintenant dans l'océan Indien.

On ne dispose pas de données objectives, même grossières, pour faire des estimations d'effort pour l'Atlantique ouest. Il semble cependant que l'effort nominal soit en hausse, tant dans les pêcheries de canneurs que dans celles de senneurs.

SKJ-2 Etat des stocks

Les statistiques de la Tâche 2 sur la pêcherie de surface (senna) qui opère dans l'Atlantique est ne permettent pas depuis 1984 d'estimer l'effort effectif exercé sur le listao; cette impossibilité rend hasardeuse toute estimation de la tendance suivie par la CPUE sur le listao dans l'Atlantique est et, par ailleurs, le calcul d'un modèle de production sur cette espèce. Cependant les captures de listaos réalisées dans l'Atlantique est semblent varier sans tendance en regard de l'effort de pêche grossièrement estimé par la capacité de transport des unités de pêche (figure 10). Par ailleurs, les taux de capture observés dans différentes pêcheries (senneurs FISM, canneurs) ne présentent pas de nette tendance à la

baisse. Comme par le passé, on peut en conclure qu'il est probable que l'exploitation actuelle n'a pas significativement affecté la population de listao qui n'est pas totalement exploitée.

En ce qui concerne l'état du stock de listao de l'Atlantique ouest, on manque toujours d'indice d'abondance permettant de l'estimer. Comme par le passé, il est de plus en plus important que des mesures soient prises pour disposer de statistiques de prise et d'effort adéquates pour suivre l'évolution de l'état de ce stock.

SKJ-3 Effets des réglementations actuelles

Aucune réglementation n'a été adoptée ou recommandée pour le listao. Selon les évaluations faites dans le passé (Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles, Brest 1984), il semblerait que les réglementations actuellement en vigueur pour l'albacore et le patudo n'affectent pas le listao.

SKJ-4 Recommandations

SKJ-4.a Statistiques

- (i) Poursuite et surtout amélioration du recueil de statistiques de prise et d'effort pour l'ensemble des flottilles (canne et senne) qui pêchent dans l'Atlantique ouest.
- (ii) Il est indispensable que la préparation et la transmission des statistiques de la flottille de senneurs espagnols soient, comme par le passé, faites selon le calendrier établi et sous un format approprié, vu l'importance prépondérante de cette flottille dans la capture de listao.
- (iii) Poursuite et animation de l'échantillonnage biologique des prises de listao aux Antilles, et poursuite de l'échantillonnage à Porto-Rico.
- (iv) Comparaison des données d'échantillonnage au port et de celles recueillies par les observateurs, en vue de détecter les biais dans l'échantillonnage.
- (v) Vérification du degré de précision des tableaux actuels sur la capacité de transport des canneurs et senneurs dans l'est et l'ouest atlantiques.

SKJ-4.b Recherche

- (1) Recherches supplémentaires sur la maturité, la fécondité et la ponte pour les secteurs qui n'ont pas encore bien

fait l'objet d'études, tels que la mer des Antilles et l'Atlantique ouest.

- (ii) Poursuite des recherches sur le rapport entre les facteurs de milieu et les prises, l'abondance, la disponibilité et le recrutement du listao.
- (iii) Expériences supplémentaires de marquage, lesquelles sont nécessaires pour définir la structure du stock; les évaluations du travail de marquage effectué antérieurement et des conclusions qui en découlent doivent être prises en considération au moment d'élaborer de nouvelles études.
- (iv) Etudes sur les interactions, du point de vue comportement, des bancs de listao et des flottilles qui les exploitent.
- (v) Comparaison du rapport entre la prise et la capacité de transport de la flottille, et la prise et l'effort; l'effort pourrait être estimé en employant diverses combinaisons de différents indexes de CPUE.
- (vi) Le comité recommande la réunion d'un groupe de travail chargé de mettre au point une procédure quelconque pour améliorer la précision de l'estimation de la composition spécifique des captures de thons tropicaux réalisées par les engins de surface (canne et senne).

SKJ-4.c Gestion

Il n'y a pas de raison apparente de modifier les conclusions antérieures formulées par le SCRS; conformément aux résultats obtenus par le Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles (Brest, 1984), des mesures de gestion ne sont ni nécessaires ni souhaitables pour le listao de l'Atlantique.

Comme par le passé, le comité note que le listao est sous-exploité et que ses captures sont susceptibles d'être accrues. Une intensification de l'effort de pêche est le seul moyen d'accroître la production par recrue de cette espèce.

ALB - GERMON

ALB-1 Description des pêcheries

On suppose que le germon de l'océan Atlantique se compose d'au moins deux stocks séparés d'un commun accord à 5° de latitude nord. Il est possible qu'il existe un stock d'albacore dans la mer Méditerranée. Les prises historiques par pays et engins se trouvent au tableau 5.

Le germon de l'Atlantique nord est capturé par les pêcheries de surface, ligneurs et canneurs, ainsi que par la palangre. Les pêcheries de surface prennent surtout des jeunes poissons (1-5 ans), alors que les adultes (5+ ans) sont surtout capturés par les palangriers.

En 1985, la prise globale du stock de l'Atlantique nord s'est élevée à 40.700 TM, soit une hausse par rapport aux 39.400 TM de 1984. Les prises de surface s'élevaient à 23.600 TM, soit une hausse par rapport aux 19.900 TM de 1984. La prise de 1984 en surface a été la plus faible de ces dernières années, surtout du fait de la baisse de l'effort des canneurs. Les prises palangrières de 1985 se sont élevées à 17.100 TM, soit une baisse par rapport aux 19.500 TM de 1984. La Méditerranée a donné en 1985 des prises de germon qui dépassaient 4.000 TM.

Le germon de l'Atlantique sud est surtout capturé à la palangre. En 1985, la prise globale s'est élevée à 25.000 TM, soit une hausse par rapport aux 13.100 TM de 1984. Les prises de surface sont restées relativement constantes au cours des quatre dernières années (1981-84) et ont augmenté à 4.400 TM en 1985. Le reste des prises, soit 20.600 TM, était effectué à la palangre.

ALB-2 Etat des stocks

ALB-2.1 Stock nord

Le comité constate avec regret qu'il ne dispose pratiquement depuis 1984 d'aucune analyse substantielle des pêcheries exploitant le stock nord de germon. Il en est donc réduit à répéter depuis deux ans les mêmes conclusions sur l'état du stock. Ceci est d'autant plus regrettable que l'on dispose sur ce stock d'une longue série de données historiques qui avaient permis par le passé de se livrer à des analyses poussées des réactions du stock à l'exploitation. Qui plus est, le comité, faute d'estimations récentes, est incapable de se prononcer sur la réalité d'un éventuel déclin du recrutement, mis en cause depuis 1983.

Considérée par engin, la prise en poids par unité d'effort peut être utilisée en tant qu'indice de l'abondance. L'élément juvénile du stock, indexé par les pêcheries de surface (ligneurs et canneurs) (figure 11), montre une tendance constante, bien qu'avec des variations, de 1957 jusqu'au début des années soixante-dix. Depuis lors, la CPUE de surface a montré une tendance générale à la hausse, mais avec une variation accrue.

Durant la même période (années soixante-dix à l'heure actuelle), l'effort global et la prise totale des ligneurs ont régulièrement baissé à peu près au même rythme (figure 11). Ces conditions, ajoutées à une tendance croissante de la CPUE en poids, suggèrent

que le poids moyen du poisson dans la prise s'est accru. Les prises et l'effort des canneurs (figure 11) montrent une tendance plus constante durant la même période, ce qui suggère que le poids moyen du poisson dans la prise est resté plus ou moins le même. L'accroissement général du poids moyen du poisson peut s'expliquer par des changements de sélectivité vers de plus gros poissons ou par un moindre recrutement numérique de plus petits poissons.

La CPUE palangrière (figure 11) est jugée être un indice éventuel de l'abondance du stock adulte. En se basant sur la prise en poids par 10³ hameçons de la palangre taiwanaise de 1973 à 1985, la CPUE nominale semble être demeurée à peu près constante, sauf pour les années 1979 et 1980 qui dépassaient le niveau de stabilité, probablement du fait de différences de disponibilité plutôt que d'abondance.

La CPUE des cohortes de poissons d'âge 3 capturés par les pêcheries de surface combinées semble être un indice du recrutement dans la pêcherie. De 1954 jusqu'à présent, une tendance à la baisse est observée (figure 12), avec une variabilité croissante depuis 1969 environ. Les cohortes les plus récentes qui aient été indexées, celles de 1978 à 1982, montrent un recrutement inférieur de 50 % à la moyenne des années cinquante et soixante. Cependant, le niveau extrêmement médiocre du recrutement peut être en partie dû à des problèmes d'accès aux zones de pêche ou à des changements de capturabilité ces quatre dernières années. Ce faible indice de recrutement pourrait être en partie responsable de l'accroissement du poids moyen du poisson dans la prise décrit ci-dessus.

Aucune nouvelle analyse de modèle de production n'a été effectuée. L'abondance du stock adulte semble relativement constante depuis 1973. Celle des juvéniles est moins certaine. La CPUE en poids indique que l'abondance est en hausse. Toutefois, le poids moyen croissant par poisson capturé et la baisse du recrutement à l'âge 3 suggèrent que l'abondance des juvéniles décroît quelque peu. Le stock semble cependant être en bon état et capable de supporter le niveau actuel de la pêche.

ALB-2.2 Stock sud

La CPUE de la palangre dans l'Atlantique sud peut servir d'indice de l'abondance du stock adulte. La figure 13 montre la CPUE pour 1967-85. Depuis le milieu des années soixante-dix, la CPUE est demeurée relativement stable. Aucun indice de CPUE n'est disponible pour le stock juvénile, bien que ces dernières années les pêcheries de surface aient commencé à prendre des quantités croissantes de germes juvéniles.

Le modèle de production a été ajusté aux données de capture et d'effort de 1967 à 1985. On a analysé deux cas, l'un employant

l'intensité de pêche exprimée en nombre d'hameçons effectifs, et l'autre en employant l'intensité de pêche exprimée en nombre d'hameçons par 5⁰. Les deux cas ont donné des estimations très similaires de la PME. Seuls les résultats obtenus par l'effort exprimé en intensité de pêche/5⁰ (figure 14) ont été comparés avec les résultats des analyses de l'année 1984 qui employaient également cette mesure de l'effort. Dans ce genre d'analyse, les valeurs les plus élevées de la PME correspondent au cas $m = 0$, qui suppose une PME avec un accroissement continu de l'effort de pêche, une supposition qui ne semble pas trop réaliste du point de vue biologique. La gamme de valeurs de la PME obtenues avec le modèle est de 23.700 TM ($f_{op} = 96,24 \times 10^4$ hameçons/5⁰ avec $m = 2$, $k = 3$) et 22.300 TM ($f_{op} = 106,78 \times 10^4$ hameçons/5⁰ avec $m = 1$, $k = 4$). Ces valeurs, bien que plus faibles que celles qui avaient été estimées par le comité en 1984, se situent dans les limites de précision de la technique et sont donc semblables aux estimations de 1984.

Aucun indice fiable du recrutement dans le stock sud n'a été élaboré. L'absence d'une pêche intense visant directement les juvéniles, ainsi que la ponction relativement réduite du stock adulte, rendent improbable le risque d'une réduction du recrutement par suite de la pêche.

La prise (24.900 TM) et l'effort ($129,6 \times 10^4$ hameçons/5⁰) de 1985 ont légèrement dépassé le niveau de la PME, du fait d'un brusque accroissement de l'effort des palangriers pénétrant dans l'Atlantique en provenance de l'océan Indien. Le stock semble cependant être en bon état et pouvoir supporter le niveau actuel élevé de la pêche.

ALB-3 Effets des réglementations actuelles

Il n'existe actuellement aucune mesure de gestion concernant le germon atlantique.

ALB-4 Recommandations

ALB-4.a Statistiques

- (i) Obtention de statistiques de base des pays pêchant en Méditerranée qui ne sont pas actuellement transmises à l'ICCAT.
- (ii) Recueil et analyse de données d'effort des pêcheries de surface de l'Atlantique sud.
- (iii) Implantation dans le nouvel ordinateur de la Commission des fichiers de données palangrières, ainsi que du programme adéquat pour le calcul de l'effort effectif.

ALB-4.b Recherche

Les recommandations suivantes demandent une attention immédiate:

- (i) Obtention du sex-ratio des prises par classes d'âge pour la palangre.
- (ii) Poursuite d'analyses de VPA sur le stock nord (analyses multi-cohortes, modèle analytique, et estimations du recrutement en découlant). Une mise à jour régulière du modèle de production est également nécessaire.
- (iii) Elaboration d'un indice du recrutement pour le stock sud.
- (iv) Etude de la relation entre le germon de l'Atlantique et celui de la Méditerranée afin de déterminer s'il s'agit de stocks distincts; on pourrait utiliser la croissance, le recrutement et la morphométrie.
- (v) Définition de la relation entre les conditions océanographiques (variables) et l'abondance, la disponibilité et le recrutement du germon.

ALB-4.c Gestion

Le stock nord semble être en bon état, bien qu'il soit variable et peut-être en baisse. Vu la nature changeante de la pêcherie, et le laps de temps prolongé qui s'est écoulé depuis la dernière évaluation détaillée, la pêcherie doit être suivie de près. Le comité ne modifie pas son évaluation de l'an dernier et ne formule donc aucune recommandations spécifique concernant la gestion.

Le comité n'a pas de recommandation à faire à l'heure actuelle sur la gestion du stock sud. Il considère que ce stock est en bon état, mais recommande qu'il continue à être suivi de près.

BFT - THON ROUGE

BFT-1 Description des pêcheries

Les pêcheries de thon rouge se trouvent dans l'est et dans l'ouest de l'Atlantique et en Méditerranée. Certaines d'entre elles sont différenciées du point de vue époque et/ou zone et quant à la taille du poisson capturé. Par contre, d'autres se chevauchent dans l'espace et dans le temps et en ce qui concerne les tailles exploitées. Le thon rouge atlantique est actuellement géré selon l'hypothèse de deux stocks, l'un dans l'Atlantique ouest et l'autre dans l'Atlantique est et la Méditerranée (figure 15).

La prise totale estimée pour 1985 (26.000 TM) a légèrement baissé par rapport au niveau de 1984, et les prises de 1985 comme de 1984 ont dépassé tous les autres chiffres depuis 1976. Les prises ouest-atlantiques ont baissé d'environ 75 % par rapport au niveau de 1976-81 jusqu'à 1.500 TM en 1982, du fait de la réglementation, et ont été relativement stables (2.400-2.700 TM) depuis lors avec une limitation des prises de 2.660 TM (tableau 6 et figure 16). La prise estimée pour 1985 dans l'Atlantique est était de 4.800 TM, une forte baisse par rapport à 1984 (7.400 TM). En Méditerranée les prises ont légèrement augmenté, de 17.400 TM en 1984 à 18.500 TM en 1985; la capture de 1985 donnait le chiffre le plus élevé de la période 1973-85.

Les prises ouest-atlantiques ont été restreintes du fait d'une réglementation à 1.660 TM en 1982 et à 2.660 TM en 1983-85; ce dernier chiffre représente à peu près 40 % de la plus forte prise de la période 1973-81. Les prises palangrières ont augmenté de 50 % entre 1983 et 1985, et celles de la senna et de la canne avec moulinet sont demeurées stables, alors que les captures d'autres engins (600 TM) ont baissé à environ 70 % du niveau de 1983.

Dans l'Atlantique est, les prises des madragues ont été stables en 1973-79 (400-600 TM), ont triplé ou quadruplé en 1982-84, puis ont baissé d'environ 30 % en 1985. Les prises palangrières ont été relativement élevées en 1982-83 (2.600-2.700), et ont baissé en 1984 et 1985, lorsque la plus faible prise (500 TM) depuis 1974 fut réalisée. Les débarquements déclarés des canneurs pour 1973-85 indiquent que les prises de 1983-85 étaient fortes par rapport à celles de 1980-82, mais de même ordre que celles de 1973-79; la prise de 1985 était d'environ 20 % inférieure à celle qui avait été signalée pour 1984.

Les prises estimées pour 1985 en Méditerranée (18.500 TM) sont les plus élevées pour la période 1973-85, suivies de celles de 1984. Exception faite de la forte prise de l'année 1976, les prises de la période 1973-81 allaient de 35 % à 65 % des niveaux actuels. La senna représentait en 1973-83 la plus grande partie de la prise méditerranéenne globale (70-85 %), mais n'était que de 56 % et 63 % de ce total en 1984-85, du fait que les prises des autres pêcheries s'étaient accrues. Les prises estimées des "autres engins" étaient de 600 TM en 1973-80, trois à quatre fois plus importantes en 1981-83; elles étaient huit à neuf fois plus fortes en 1984-85 qu'en 1973-80. Les prises palangrières ont été relativement élevées en 1974-76 (1.300-2.400 TM), 80 % à 90 % plus faibles en 1978-81, et plus fortes en 1982-85, mais généralement sans atteindre le niveau de 1974-76.

Il ne s'est produit aucun changement dans l'Atlantique ouest entre 1982 et 1985 en ce qui concerne l'ampleur des efforts déployés par les palangriers japonais. Une pêche palangrière à l'albacore par les Etats-Unis se développait en 1984-85 dans le

golfe du Mexique, où les prises accessoires de thon rouge ont augmenté. Dans l'Atlantique est, l'effort japonais visant le thon rouge a été réduit en 1985 pour deux raisons: (1) les restrictions imposées par les gouvernements côtiers, et (2) les conditions océanographiques adverses. L'effort estimé des canneurs dans le golfe de Gascogne a baissé au niveau le plus faible de la période 1976-85. Le nombre des madragues espagnoles dans l'Atlantique est s'est accru de trois en 1984 à quatre en 1985, mais est demeuré constant en Méditerranée. L'effort palangrier japonais en Méditerranée a été plus faible en 1985 qu'en 1984, du fait que les autorités japonaises avaient réduit le nombre des bateaux autorisés à y pêcher. Il semble que l'importance de la flottille italienne soit restée stable ces dernières années, bien que l'effort des petits navires aient été influencé par les conditions océanographiques et de pêche. Les scientifiques italiens signalent que la pêche de gros thons rouges a récemment eu lieu pendant certains mois où elle n'avait pas eu lieu dans le passé.

BFT-2 Etat des stocks

La récupération de deux marques sur des thons rouges marqués à l'état de juvéniles dans l'Atlantique ouest et repris plusieurs années plus tard en Méditerranée a été signalée au Secrétariat. Le comité a noté que ces retours concordent avec l'hypothèse de l'existence de stocks en Atlantique est/Méditerranée et dans l'Atlantique ouest, mais avec quelques échanges. Le comité a conclu ses recherches en utilisant l'hypothèse de deux stocks; les paramètres de croissance et de mortalité naturelle de chaque stock se sont avérés être les mêmes que ceux qui avaient été utilisés par le Groupe de travail sur le Thon rouge en 1985.

BFT-2.1 Atlantique est

Le comité a analysé la prise à un âge donné dans l'est atlantique en 1970-84. Les données de capture à un âge donné antérieures à 1970 ont été jugées trop médiocres pour être utilisées. Le comité a noté que la qualité de la plupart des informations depuis 1970 était également médiocre, sans l'être autant que pendant les années soixante. Il a été signalé que le niveau de qualité de ces informations avait récemment commencé à montrer une amélioration. Des analyses de VPA ont été effectuées qui emploient les mêmes valeurs de recrutement partiel que celles qui avaient été utilisées par le Groupe de travail sur le Thon rouge en 1985. La valeur terminale globale de F a été estimée à partir de la prise à un âge donné des madragues espagnoles en utilisant un M de 0.18, comme l'avait fait le Groupe de travail sur le Thon rouge en 1985. Les estimations de l'abondance des âges 5-30 montrent une tendance croissante jusqu'en 1980, demeurent stables en 1981-82, augmentent de nouveau en 1984 et baissent légèrement en 1985 (tableau 17).

BFT-2.2 Atlantique ouest

Le comité a examiné plusieurs indices de l'abondance et des analyses sur le mode de recrutement partiel en 1982-85 (depuis l'imposition de quotas en 1982). La méthode d'ajustement des VPA utilisée par le Groupe de travail sur le Thon rouge en 1985 comprenait l'emploi d'indices d'abondance pour une gamme variable d'âges. Des informations supplémentaires ont été fournies sur l'indice larvaire du golfe du Mexique (1984 et 1986), et sur l'indice de la ligne à main canadienne (1985). De nouveaux indices ont été calculés pour le thon rouge de 3-5, 6-7 et 8-9 ans à partir des registres d'observateurs américains à bord de palangriers japonais. Pour les premières analyses, le comité avait utilisé le taux de la ligne à main canadienne pour 1985. Par la suite, ce point des données a été exclus du fait qu'il n'était pas suffisamment documenté.

Le comité met en doute le mode de recrutement partiel utilisé en 1985, du fait que l'on pense qu'il pourrait s'être modifié après l'imposition des réglementations limitant la pêche de poisson de petite et de grande taille. Trois modes de recrutement partiel ont été estimés à partir de la prise à un âge donné de 1982 à 1985 pour les âges 1-15 et 1-25 en employant des VPA séparables (SVPA). Ils différaient sensiblement du mode utilisé par le Groupe de travail sur le Thon rouge en 1985. Il a été noté que ce groupe avait examiné ces analyses, mais avait estimé que trop peu de temps s'était écoulé pour que le mode de recrutement partiel se soit stabilisé en 1982-84.

Les analyses statistiques indiquent que le mode utilisé par le Groupe de travail sur le Thon rouge en 1985 montrait l'ajustement le plus médiocre aux modes de recrutement partiel de 1983 et 1984. Les trois modes estimés par SVPA ont été examinés avec les mêmes critères. Le mode des poissons de 1-15 ans en 1983-85 semble le meilleur. Un aspect de ces analyses était qu'il ne convenait pas de calculer un mode de recrutement partiel sur trois années seulement de données de prise à un âge donné. Des débats supplémentaires sur ces modes se sont centrés sur l'âge maximum à inclure dans les analyses.

Une tentative d'ajustement des VPA a été effectuée en utilisant les trois modes de recrutement partiel estimés par SVPA. Le but visé était de choisir par élimination un des modes de recrutement partiel, puis d'élaborer une VPA définitive avec celui-ci. Des opinions divergentes se sont fait entendre quant aux critères de sélection du meilleur indice de vérification. Le comité a néanmoins décidé qu'un indice pouvait être utilisé pour les poissons de 6-7 ans, mais qu'il n'était pas jugé raisonnable d'ajuster une VPA avec un seul indice pour une gamme limitée d'âges ne couvrant que trois années. En conséquence, pour fournir à la Commission des avis sur l'état actuel des stocks, il a été convenu d'utiliser les

utilisés par le Groupe de travail sur le Thon rouge. En outre, le degré de sensibilité du processus d'ajustement a été abordé. Le recrutement partiel des âges 1-15 basé sur les données de prise à un âge donné de 1983-85 a été employé pour les VPA. Les résultats en ont été examinés, et les estimations de l'importance du stock acceptées. Les estimations de l'importance du stock adulte et d'autres paramètres de population montrent une assez bonne concordance avec ceux qui avaient été estimés par le Groupe de travail sur le Thon rouge de 1985. L'abondance en poisson de 1-5 et de 6-9 ans a baissé durant les années soixante-dix, mais augmenta dans les deux cas après 1982. L'abondance en adultes (de 10+ ans) continue à baisser (figure 18).

BFT-3 Effets des réglementations actuelles

La réglementation ICCAT limitant la mortalité par pêche dans tout l'Atlantique et la Méditerranée est entrée en vigueur au mois d'août 1975. Si cette réglementation est interprétée comme une limitation des captures, ses effets peuvent être constatés en étudiant la tendance des prises.

Les prises estimées atlantiques et méditerranéennes ont baissé de 28.400 TM en 1976 à 18.400 en 1979, et ont été en moyenne de 25.600 TM en 1982-85. Dans l'Atlantique ouest, la moyenne des prises a été d'environ 6.100 TM entre 1976 et 1981. Les répercussions des autres réglementations instaurées dans l'Atlantique ouest à partir de 1981 sont traitées ci-dessous. Les prises est-atlantiques ont baissé de 10.000 TM en 1975 à 5.200 TM en 1976, se sont accrues à 7.000 TM en 1977, ont régulièrement baissé jusqu'à 3.300 TM en 1981, puis ont augmenté de nouveau au cours des trois années suivantes à environ 7.000 TM. En Méditerranée, les prises se sont accrues de 11.100 TM en 1975 à 17.300 en 1976, ont baissé à 7.300 TM en 1979, ont augmenté ensuite à 15.100 TM en 1982, ont baissé en 1983 à 12.900 TM, et ont enfin augmenté à 18.500 TM en 1985.

Une réglementation interdisant la capture et le débarquement de thon rouge de moins de 6,4 dans l'Atlantique entier est entrée en vigueur en août 1975; elle comprenait une marge de tolérance de 15 % (du nombre) pour les prises accidentelles. Suite à cette réglementation, le pourcentage de poissons de moins de 6,4 a été faible dans l'Atlantique est de 1976 à 1981 (1,7 à 7,6 %), mais s'est accru à 22,4 % en 1982 et 17,8 % en 1983 (tableau 7). Ce pourcentage a baissé à 4,2 % en 1984 et à 1,2 % en 1985. Par contre, le pourcentage de poissons sous-taille est toujours important (22 à 65 %) dans l'Atlantique est et la Méditerranée.

Une réglementation a limité les prises ouest-atlantiques à 1.160 TM en 1982 et à 2.660 TM/an en 1983-86, et interdit la pêche visant directement le stock de géniteurs du golfe du Mexique. Ceci a entraîné une baisse des prises (tableau 6).

Une réglementation limitant à un maximum de 15 % du poids dans l'Atlantique ouest les prises de thon rouge de moins de 120 cm de longueur fourche en projection horizontale est entrée en vigueur au mois de novembre 1983. Le pourcentage (en poids) de ces thons rouges a régulièrement décru en 1977-80, et depuis 1979 moins de 15 % de la prise totale ouest-atlantique se composait de poissons inférieurs à cette taille (tableau 8).

BFT-4 Recommandations

BFT-4.a Statistiques

- (i) Que, comme il avait été recommandé en 1984, le Secrétariat ICCAT instaure un programme d'échantillonnage des pêcheries méditerranéennes pour obtenir des estimations de la capture et des échantillons de fréquence de tailles (Yougoslavie, Turquie, etc.), ainsi que pour avoir des statistiques de capture sur les pêcheries en essor telles que celle de la Grèce.
- (ii) Que les pays remettent tous, deux mois avant chaque réunion du SCRS, des estimations de la capture, des échantillons de taille et des estimations de la capture à une taille donnée, de façon à ce que les analyses mettant en jeu les données actualisée de prise à un âge donné y soient réalisables.

BFT-4.b Recherche

- (i) Que les scientifiques concernés des pays membres échangent leurs rapports avant les sessions du SCRS et celles sur le thon rouge pour stimuler les échanges d'idées durant les débats.
- (ii) Que tous les pays qui ont élaboré les indices standardisés utilisés pour ajuster les VPA lors des dernières réunions du SCRS remettent des indices révisés, accompagnés de l'information correspondante sur la pêche et l'océanographie et autres conditions pertinentes, si de nouvelles données sont disponibles.
- (iii) Que les tableaux élaborés par les soins du Secrétariat pour chaque réunion, et qui ont jusqu'à maintenant porté sur:
 - (a) la prise nominale,
 - (b) le nombre estimé de poissons de <6,4 kg et de >6,4 kg,
 - (c) le poids estimé de la prise ouest-atlantique de <120 cm et de >120 cm,

soient transformés en:

- (d) un tableau sur la prise nominale en poids par année, engin et pays sans distinction petits/grands,
 - (e) un tableau basé sur la prise estimée à une taille donnée indiquant le nombre de poissons de <6,4 kg et de >6,4 kg capturés par année, engin et pays pour Atlantique ouest, Atlantique est, Méditerranée et Atlantique Est/Méditerranée combinés,
 - (f) un tableau basé sur la prise estimée à une taille donnée indiquant le poids du poisson de <120 cm et de >120 cm (longueur fourche en projection horizontale) capturé par année, pays et engin dans l'Atlantique ouest.
- (iv) Que d'autres études sur le mode de recrutement partiel, les critères de sélection des indices d'abondance, individuellement et/ou ensemble, sont nécessaires. Le degré de sensibilité des méthodes d'ajustement des VPA utilisées à cette réunion doit être examinée au moyen d'études de simulation. L'emploi de cette méthode pour l'évaluation de l'état d'autres stocks de thonidés doit être étudiée.
- (v) Que des recherches soient menées sur le niveau de mortalité naturelle dans l'Atlantique est et la Méditerranée.

BFT-4.c Gestion

BFT-4.c.1 Stock Atlantique ouest

Il avait été avancé en 1984 que le niveau actuel de capture "freinerait probablement la diminution du stock, et permettrait même un accroissement à long terme (30 ans)". Les résultats des analyses de cette année sont compatibles avec ces avis. Le SCRS a également noté en 1984 qu'une fois confirmée la réaction du stock au régime actuel de gestion, il serait possible d'accroître graduellement la prise permise, proportionnellement au rythme de rétablissement, plutôt que de maintenir un niveau constant de capture durant toute la période de rétablissement (30 ans).

Comme il avait été recommandé l'an dernier, l'analyse de cette année indique qu'une prise de 2.660 TM l'an prochain n'empêchera pas la poursuite de la baisse du stock reproducteur (âges 10+), mais permettra à la biomasse juvénile du stock (âges 1-9) d'augmenter (de se rétablir) de nouveau en 1987.

BFT-4.c.2 Stock Atlantique est

Le comité ne formule aucun avis portant modification des mesures actuelles de gestion.

BIL - I S T I O P H O R I D E S

BIL-1 Description des pêcheries

Les istiophoridés sont répartis dans les eaux tropicales et tempérées de l'Atlantique. Le makaire bleu, le makaire blanc, le voilier et le "longbill spearfish" sont pris par un grand nombre de pêcheries qui les visent directement ou les pêchent accidentellement sur toute leur aire de distribution. Le makaire noir est également présent dans l'Atlantique, mais il se fait rare et négligeable dans les débarquements.

Les principales pêches d'istiophoridés sont accessoires aux prises de thonidés et d'espadon des pêcheries palangrières de nombreux pays. Les pêcheries sportives des Etats-Unis, du Sénégal, de Cuba, du Mexique, du Vénézuéla, de Costa Rica, des Bahamas, des Açores, de Madère, des Bermudes et de nombre d'autres pays aux Antilles, qui visent directement ces espèces, en effectuent des prises d'importance secondaire. On constate un essor des pêcheries industrielles et artisanales de voilier, en particulier au Ghana et au Sénégal, de même que des prises accessoires à la pêche à la senne de thonidés tropicaux. En outre, l'essor et l'expansion récents dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles de la pêche palangrière industrielle de thonidés et d'espadon ont été admis par les Etats-Unis, le Mexique, le Taiwan et le Vénézuéla. Du fait que l'existence de concentrations significatives d'istiophoridés dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles est connue, on peut s'attendre à un accroissement des prises fortuites de ces espèces.

Les plus importantes espèces en termes de débarquements accessoires ces dernières années sont les voilier/"spearfish", suivis du makaire bleu et du makaire blanc. Les prises fortuites peuvent cependant varier selon la zone et l'effort déployé. Le voilier et le "spearfish" sont souvent traités comme un groupe, les données palangrières de ces espèces se trouvant mêlées. Les statistiques de capture du makaire bleu et du makaire blanc par pays sont données aux tableaux 9 et 10, respectivement. Les statistiques de voilier/"spearfish" sont récapitulées dans le tableau 11.

BIL-2 Etat des stocks

Des efforts considérables ont été consacrés à l'examen et à la compilation de la base de données, en vue des Journées d'étude ICCAT sur les Poissons porte-épée de 1981, et par la suite, mais les données de capture, effort et taille sur les istiophoridés sont toujours infestées de lacunes, ainsi que les données adéquates pour déterminer les paramètres biologiques de base qui sont nécessaires pour l'évaluation définitive du stock. En grande partie à cause de ces problèmes, aucune nouvelle analyse de l'état des stocks d'istiophoridés n'a été présentée au SCRS depuis 1983. Par conséquent,

il n'existe qu'une récapitulation de l'état des stocks (basée sur les analyses présentées ces dernières années).

BIL-2.1 Makaïre bleu

De 1975 à 1979, les débarquements de makaïre bleu dans l'ensemble de l'Atlantique (tableau 9) montrent une baisse continue. Ils ont ensuite augmenté jusqu'en 1982, ceci étant surtout dû à l'accroissement des prises japonaises. Les débarquements de 1983 montrent une importante baisse (à 1.600 TM), principalement due à la réduction des prises japonaises. Les estimations préliminaires des captures de 1984 et 1985 montrent une hausse jusqu'à environ 2.100 TM. Les débarquements ventilés entre Atlantique nord et sud montrent une tendance similaire à celle des prises de l'Atlantique entier.

Les indices japonais de CPUE pour la période 1962-80 ont été présentés lors de la réunion de 1982 du SCRS. La CPUE a légèrement augmenté en 1977-80, mais seulement jusqu'à un niveau bien inférieur à la moyenne des années 1965-75. Les résultats du modèle de production basés sur ces indices (SCRS 1982) indiquent qu'il peut s'être produit quelque surexploitation du début au milieu des années soixante-dix, mais l'effort de 1978-80 semble avoir été inférieur au niveau associé à la prise maximale équilibrée. La CPUE de la canne avec moulinet des États-Unis dans l'Atlantique ouest a été stable en 1972-80, a ensuite doublé en 1981-83; en 1984 elle était retombée aux niveaux de 1972-80. Le comité avait exprimé antérieurement des inquiétudes sur tout accroissement de l'effort portant sur le stock, du fait du niveau relativement médiocre de la CPUE (jusqu'en 1980) et des résultats du modèle de production décrits ci-dessus. Le développement et l'expansion récents des pêcheries de palangre dans des secteurs où l'abondance en makaïre bleu est un fait reconnu (golfe du Mexique et mer des Antilles) renforcent l'impression des comités antérieurs et, dans la conjoncture actuelle, causent particulièrement des inquiétudes.

BIL-2.2 Makaïre blanc

Les débarquements de l'Atlantique entier (tableau 10) montrent une tendance générale décroissante, avec des fluctuations, pendant la période 1974-82 (1.750 à 1.100 TM). Les débarquements ont augmenté en 1983 (1.700 TM) et ont légèrement baissé à environ 1.100 TM en 1984 et 1985 (estimation préliminaire). Il a été noté que les indices japonais de CPUE avaient baissé de façon substantielle durant la période 1962-80 (SCRS 1982). Bien que le comité soit encore incertain quant à l'état précis du makaïre blanc, la tendance à la baisse et le niveau faible de CPUE (jusqu'en 1980) présentés les années antérieures sont une source significative d'inquiétudes.

BIL-2.3 Voilier/"spearfish"

Les débarquements de l'Atlantique entier en 1975-79 (tableau 11) se sont accrus de 1.200 à 3.300 TM. Ils étaient d'environ 2.200 TM en 1980-82, puis ont augmenté de façon substantielle jusqu'à environ 3.600 TM en 1983-85. Cet accroissement était dû en grande partie à une augmentation des débarquements du Ghana. Les données palangrières sont déclarées en tant que voilier/"spearfish", bien que les débarquements de la pêche sportive n'affectent que le voilier.

BIL-2.3.a Atlantique ouest

Les études présentées ces dernières années indiquent que le taux par hameçon de la palangre japonaise a fluctué dans l'Atlantique ouest, sans tendance apparente (SCRS 1982). La composition de taille des échantillons provenant de la pêche sportive américaine indique que la taille moyenne a baissé depuis les années cinquante, mais que la composition de taille semble être assez stable depuis environ dix ans (SCRS 1983). La composition de taille de la pêche palangrière japonaise, disponible uniquement pour 1971-76, est également stable (SCRS 1983).

L'analyse de la production par recrue montre que les niveaux récents de mortalité par pêche sont d'environ 20 % inférieurs à $F_{0.1}$ (SCRS 1983). Si l'on considère l'ensemble de ces données, le voilier semble n'être exploité que d'une façon modérée. Le comité a averti que des analyses plus poussées (par analyse de VPA ou de modèle de production), en même temps que des analyses de la production par recrue, devraient être faites avant d'effectuer une évaluation définitive de l'état des stocks. Toutefois, les lacunes de ces données de taille rendent malaisée à l'heure actuelle l'utilisation de techniques plus sophistiquées.

BIL-2.3.b Atlantique est

La CPUE japonaise de voilier/"spearfish" (SCRS 1982) a baissé du milieu des années soixante au début des années soixante-dix, pour ensuite osciller sans tendance. La CPUE sénégalaise de voilier a également oscillé entre 1970 et 1980 sans tendance apparente (SCRS 1980). Il n'existe actuellement aucun autre moyen d'évaluer le stock de l'Atlantique est, et le comité demeure incertain quant à l'état des stocks.

BIL-3 Effets des réglementations actuelles

Aucune réglementation ICCAT n'est actuellement en vigueur pour les istiophoridés.

BIL-4 Recommandations

BIL-4.a Statistiques

- (i) Les statistiques de capture et effort (commerciales et sportives) de tous les pays doivent être transmises par 5°/mois. Les prises de chacune des espèces d'istiophoridés doivent être transmises séparément. Bien que le comité reconnaisse les progrès réalisés dans ce domaine, l'étude et l'amélioration de ces questions sont toujours nécessaires, surtout en ce qui concerne les pêcheries palangrières nouvelles et en expansion dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles. Les données mensuelles de fréquence de taille doivent aussi, dans la mesure du possible, être transmises par sexe pour chaque espèce. Le comité a également pris note du besoin de progrès en ce domaine.
- (ii) Plusieurs pays palangriers ont fait savoir que certaines de leurs opérations employaient les engins de palangre d'une façon inédite, par exemple la palangre de profondeur pour le thon obèse (Japon et Corée). Ces différences d'utilisation des engins de palangre semblent affecter le degré de capturabilité des istiophoridés (et autres espèces), comme l'indique une récente analyse préliminaire (SCRS/86/81). Les pays qui utilisent des engins de palangre sont priés d'entreprendre le recueil de données, et une analyse plus rigoureuse du degré de capturabilité des istiophoridés lorsque sont utilisés des engins de palangre de profondeur et de palangre d'eaux peu profondes. Si ces capturabilités se trouvent être significativement différentes, il pourrait s'avérer nécessaire de stratifier les données de prise et effort (selon la profondeur de pêche) dans le but de standardiser l'effort en vue de l'évaluation des stocks. De plus, il est peut-être faisable d'appliquer ces résultats dans certains cas pour réduire la pêche de prises palangrières fortuites, telles que celles de makaires et de voilier.
- (iii) Les statistiques de capture de voilier et "spearfish", en particulier, doivent à l'avenir être transmises séparément par tous les pays, afin de rendre plus aisé le travail d'évaluation des stocks sur les deux espèces. Les statistiques du voilier (séparées de celles du "spearfish") doivent être transmises pour l'Atlantique est/ouest. Les statistiques historiques devraient aussi être séparées de cette façon. Il faudrait ajuster les zones "billfish" ICCAT à cette structure hypothétique est/ouest.
- (iv) Le comité a noté qu'une grande partie des données de base sur la pêcherie brésilienne qui avaient fait l'objet

d'études présentées dans divers documents SCRS n'avaient pas été transmises à l'ICCAT. Ces données (c'est-à-dire principalement les échantillons d'effort et de taille) sont très importantes pour les travaux futurs et doivent être remises.

- v) Une meilleure collecte de données au Ghana est encore nécessaire, et devrait être poursuivie du fait du développement de la pêche commerciale de cette espèce sur des concentrations apparemment liées à la reproduction.

BIL-4.b Recherche

Le manque de données de base sur la croissance, le taux de mortalité et la structure du stock entrave sérieusement un grand nombre d'analyses conventionnelles de dynamique des populations. Afin de remédier à ces lacunes et fournir une meilleure base théorique aux analyses futures, le comité recommande ce qui suit:

- (i) Poursuite des études sur l'âge et la croissance des makaires et du voilier et transmission des résultats préliminaires.
- (ii) Réalisation d'autres analyses des données sur la pêche d'istiophoridés, tant commerciale que sportive, afin de définir des indices de l'abondance qui tiennent compte des modifications du degré d'efficacité de l'effort de pêche. Les données sur la prise et l'effort doivent être récapitulées et rendues aussi complètes que possible (y compris l'estimation des prises non enregistrées) pour les besoins de l'évaluation.
- (iii) Poursuite du travail d'évaluation du stock de voilier, en particulier réalisation de VPA sur le stock est-atlantique. L'amélioration de la base de données et une meilleure estimation des paramètres de population (due aux progrès récents) devraient permettre de réaliser de grands progrès en ce domaine.
- (iv) Lancement d'un programme accéléré de marquage et recapture pour les istiophoridés, ce qui permettrait d'accroître nos connaissances sur les modes de déplacement et de migration et, lorsque les tailles sont disponibles, d'estimer le taux de croissance. En outre, les recaptures d'istiophoridés marqués, et en particulier la récupération de leurs pièces osseuses, permettraient de nettement améliorer les estimations des taux d'âge et de croissance. L'ICCAT a tenté d'obtenir ces données par le passé (1983), et devrait instaurer cette procédure de façon suivie, c'est-à-dire tous les ans.

- (v) Révision par les correspondants nationaux de la section sur les données de récupération de marques du Manuel d'Opérations ICCAT (1978, pp. 105-108), vu la nécessité d'obtenir les pièces osseuses de poissons marqués et recapturés. En outre, il peut s'avérer nécessaire de réviser le processus concernant les récompenses visant à encourager le retour de pièces osseuses de poissons marqués et repris, ainsi que l'information traditionnelle acquise par le passé. Présentation à la réunion de 1987 du SCRS d'un rapport sur ce sujet.
- (vi) Mise en route de recherches visant à évaluer le degré de survie des istiophoridés marqués.
- (vi) Ces points sont traités de façon plus approfondie dans le rapport du Groupe de Planification du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés (Appendice 6 du rapport du SCRS).

BIL-4.c Gestion

Aucune recommandation de gestion n'est formulée à l'heure actuelle, si ce n'est que l'on insiste sur le besoin de suivre de très près les pêcheries d'istiophoridés, en particulier en ce qui concerne la CPUE et les prises de makaira blanc et de makaira bleu, qui ont montré une forte tendance à la baisse, bien qu'avec des fluctuations.

Un contrôle plus suivi des débarquements est donc particulièrement important à l'heure actuelle, vu l'essor et l'expansion des opérations palangrières industrielles dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles, et les modifications de l'emploi traditionnel de la palangre. Si les futures analyses montrent que le taux décroissant de capture persiste avec un niveau d'effort égal ou supérieur au niveau actuel, quelque réglementation peut s'avérer nécessaire à l'avenir.

SWO - E S P A D O N

SWO-1 Description des pêcheries

L'espadon est réparti dans toutes les zones tempérées et tropicales de l'océan Atlantique, ainsi qu'en Méditerranée. Dans l'Atlantique, le principal engin employé est la palangre, et ce pour les pêcheries visant l'espèce comme pour la pêche accessoire. En Méditerranée, où l'Italie constitue la plus grande partie des prises, il existe des pêcheries de palangre de poissons de grande taille comme de petite taille, et il se peut que des filets dérivants de surface soient employés par 20 % de la flotte italienne

de gros poissons. Les engins d'importance secondaire dans tous les océans comprennent le harpon et la canne avec moulinet.

Le tableau 12 montre les débarquements d'espadon par principal pays pêcheur. Les débarquements totaux de l'espèce en 1984 et 1985 se sont élevés respectivement à 31,6 et 34,0 milliers de TM. Des débarquements atlantiques de 19 à 21 milliers de TM sont signalés depuis trois ans. L'augmentation significative des débarquements méditerranéens entre 1983 et les chiffres récents de 1984 et 1985 reflètent l'amélioration des données italiennes.

SWO-2 Etat des stocks

Un groupe d'experts, réunis dans le but d'évaluer l'état des ressources en espadon de l'Atlantique nord-ouest, a révisé des représentations géographiques de la CPUE moyenne calculée à partir des registres palangriers japonais, les données de marquage et recapture, et l'information sur la ponte et les larves. Ces données indiquent que: (1) l'espadon est distribué de façon continue à travers l'Atlantique; (2) les données de marquage-recapture ne signalent pas de déplacements transatlantiques; (3) les déplacements nord-sud sont intensifs dans l'Atlantique nord; et (4) il existe des zones de ponte distinctes des deux côtés de l'Atlantique et en Méditerranée, comme l'indique la présence de poissons matures. Le comité appuie les conclusions du groupe d'évaluation du stock, selon lesquelles l'hypothèse multi-stock est utile du point de vue de la définition d'une ressource aménageable dans l'Atlantique nord-ouest, l'existence de limites strictes entre les stocks n'est pas défendable, et il est possible qu'il y ait un seul stock répandu dans tout l'Atlantique, ou une structure de stock plus complexe.

Bien que nombreux problèmes subsistent en ce qui concerne l'évaluation de l'état des stocks en Méditerranée et dans l'Atlantique, l'amélioration de la base ICCAT, l'intensification des études scientifiques depuis quatre ans, et le récent essor de certaines pêcheries, requièrent l'attention du SCRS en termes de recommandations. Les inquiétudes portent surtout sur:

- (a) L'absence de données fiables sur les débarquements en Méditerranée avant 1984, qui empêche l'évaluation de la tendance des débarquements.
- (b) L'échantillonnage biologique de la pêcherie espagnole dans l'ouest de la Méditerranée signale un effort visant les petits poissons (<150 cm LJ-FL). Des rapports qualitatifs signalent que les pêcheries du centre et de l'est de la Méditerranée capturent un nombre significatif de petits poissons. Il y a un pourcentage croissant de poissons de petite taille dans les débarquements est-atlantiques.

- (c) Les niveaux de pêche actuels de l'Atlantique entier (même si l'on exclut la Méditerranée), qui donnent les chiffres les plus élevés des valeurs enregistrées (1950-85).
- (d) L'accroissement de l'effort des pêcheries dirigées de l'Atlantique est, et l'efficacité accrue de la palangre de profondeur capturant l'espadon dans la pêcherie tropicale de thon obèse au large de l'Angola.
- (e) L'expansion continue des pêcheries dirigées dans l'Atlantique est, aussi bien au sud-ouest qu'au nord-ouest.
- (f) Les résultats de l'évaluation analytique (SCRS/85/71 et 25) qui documentent la réduction de la biomasse du stock dans l'Atlantique nord-ouest, liée à une ponction qui dépasse la production annuelle du stock de 1978 à 1981 (la production estimée dépasse depuis lors la ponction).

SWO-3 Effets des réglementations actuelles

Aucune réglementation ICCAT n'est en vigueur pour l'espadon. Le SCRS a été informé que la législation italienne stipule une taille minimum de 1,4 m. Le comité n'a pas été en mesure de juger de l'efficacité de cette réglementation.

SWO-4 Recommandations

SWO-4.a Statistiques

L'entrée en vigueur des recommandations antérieures du SCRS a beaucoup amélioré la qualité des données quantitatives disponibles servant à l'évaluation analytique. On peut mentionner à cet égard les corrections suggérées dans le rapport de 1985 du SCRS en ce qui concerne les registres historiques de débarquement du Canada et des États-Unis. Les statistiques Tâche I et Tâche II présentent encore des lacunes significatives pour de nombreuses zones, en particulier pour la Méditerranée.

Le SCRS recommande ce qui suit:

- (i) Que soit évaluée l'étendue adéquate des zones de transmission des statistiques sur l'espadon qui est nécessaire pour tester l'hypothèse d'un stock multiple. Tous les pays devraient transmettre leurs statistiques de prise et d'effort par carré de 5⁰ (ou par zones plus réduites) et par mois.
- (ii) Que tout pays capturant de l'espadon (directement ou en tant que prise accessoire) effectue l'échantillonnage de

tailles à un niveau adéquat et, dans la mesure du possible, l'échantillonnage par sexe.

- (iii) Que, du fait des problèmes de sous-information en ce qui concerne la Méditerranée, le Secrétariat contacte les gouvernements appropriés pour obtenir des données actuelles et historiques plus précises.

SWO-4.b Recherche

Il est recommandé ce qui suit:

- (i) Mise en route d'études sur l'âge, la croissance, la maturité et la détermination de la structure du stock. Des programmes de marquage sont particulièrement recommandés.
- (ii) Poursuite des analyses sur les modifications de l'efficacité de l'effort de pêche (telles que celles qui sont présentées au SCRS/86/25), afin d'améliorer les indices de l'abondance.
- (iii) Réalisation d'études utilisant les échantillons existants de fréquence de taille spécifique de l'aire géographique, pour étudier la structure du stock et la migration.
- (iv) Etudes théoriques pour examiner les répercussions de différences systématiques du sex-ratio à une taille donnée sur les méthodes d'évaluation des stocks utilisées pour l'espadon.
- (v) Réunion d'un groupe de travail en 1987 avant les sessions du SCRS pour évaluer l'état de l'espadon dans l'Atlantique. Cette réunion exige suffisamment de temps (1-2 semaines) et une installation informatique adéquate telle que celle qui est maintenant disponible au Secrétariat ICCAT. Il faut définir les données à fournir par chaque pays pour assurer une évaluation analytique adéquate. Un projet de rapport sera rédigé pendant la réunion et sera disponible le dernier jour.

SWO-4.c Gestion

Aucune recommandation sur la gestion n'a été présentée. Toutefois, on estime que la biomasse reproductrice du stock ouest-atlantique a diminué de 40 % entre 1978 et 1984, et que la taille moyenne du poisson dans les débarquements de plusieurs pêcheries de l'Atlantique est et ouest est en baisse. Ces pêcheries doivent donc être suivies de près.

SBF - THON ROUGE DU SUD

SBF-1 Description des pêcheries

Le thon rouge du sud constitue un stock unique, qui se trouve surtout dans les eaux tempérées de l'hémisphère sud. La seule zone de frai connue se situe à une latitude moyenne dans l'océan Indien. On trouve les juvéniles dans les eaux côtières du sud de l'Australie. Ces juvéniles effectuent au fur et à mesure de leur croissance une migration circumpolaire dans les océans Pacifique, Indien et Atlantique.

Le stock est exploité depuis le début des années cinquante par les Australiens (canne, senne et, dans une certaine mesure, ligne traînante) et les japonais (palangre). Les prises japonaises se sont accrues jusqu'à un maximum de 77.500 en 1961. Elles sont depuis lors en baisse. La pêche australienne de surface, qui capture surtout des immatures, a graduellement augmenté au point de donner à la fin des années soixante-dix des prises de 10.000-12.000 TM et une capture maximum de 21.500 TM en 1982, mais ses prises ont récemment décliné du fait de nouvelles restrictions. Dernièrement, les pêcheurs néo-zélandais se sont également montrés intéressés par la pêche de poissons de grande taille à la ligne à main et à la ligne traînante, mais leurs prises sont encore très réduites (moins de 200 TM/an). Les prises des pêcheurs japonais, australiens et néo-zélandais en 1983 ont été respectivement de 20.800, 12.500 et 100 TM.

Dans l'Atlantique, le thon rouge du sud est capturé à la palangre dans la zone au large des côtes sud d'Afrique, où sa capture annuelle a oscillé entre 500 et 6.200 TM en 1974-85 (tableau 13), ce qui reflète le déplacement de l'effort entre les océans.

SBF-2 Etat des stocks

Lors de la cinquième réunion de scientifiques australiens, japonais et néo-zélandais tenue à Shimizu, Japon, au mois de juin 1986, l'état des stocks a été ré-évalué à partir de données sur la prise brute, les fréquences de taille et l'effort, ainsi que sur le marquage et les récupérations de marques. La réduction significative de la biomasse reproductrice par rapport au niveau antérieur à l'exploitation, qui avait été détectée au cours des quatre réunions précédentes, a été de nouveau confirmée. Des simulations sur ordinateur, ainsi que l'échec constant de la pêche locale au New South Wales, et la récente baisse du pourcentage de poissons de 80-140 cm dans la prise, suggèrent qu'il est probable que la biomasse de géniteurs continue à diminuer au cours des années à venir.

Il a été signalé qu'il existait une possibilité de ce que le recrutement (à l'âge 1) soit récemment tombé et puisse continuer à

le faire si, comme on s'y attend, la biomasse reproductrice était réduite plus avant. Il a donc été recommandé d'aborder dans une optique conservatrice la gestion de la pêcherie dans son ensemble: une réduction substantielle des captures de thon rouge du sud à brève échéance a été suggérée. Des recommandations spécifiques ont porté sur la façon de réduire à un minimum les risques d'une baisse ultérieure du recrutement.

SBF-3 Effets des réglementations actuelles

La première réglementation de gestion de la pêcherie a été introduite indépendamment par l'Australie et le Japon au début des années soixante-dix. L'Australie a limité de nombre de ses senneurs à six, et ses opérations aux eaux au large du sud-est de son territoire. Ceci répond à des raisons biologiques comme économiques. Depuis 1971, le Japon a volontairement réduit sa pêche dans les zones où les juvéniles se trouvant en abondance. Cette mesure a été instaurée pour relever l'âge à la première capture dans le but d'obtenir une plus forte production par recrue.

Par la suite, plusieurs autres contraintes ont été imposées à la pêcherie. Depuis le mois d'octobre 1983, l'Australie a mis en oeuvre un nouveau programme de gestion. Les principaux éléments du programme 1984-85 étaient un quota national de 14.500 TM et une fermeture saisonnière de la zone au large des côtes ouest de l'Australie. En 1985, le Japon et la Nouvelle-Zélande instaurèrent des quotas nationaux, s'élevant respectivement à 23.150 et 1.000 TM, pour la saison 1986. Récemment, l'Australie et le Japon ont décidé de réduire leurs prises à 11.500 et 19.500 TM respectivement.

SBF-4 Recommandations

Le comité ne formule aucune recommandation concernant la gestion du thon rouge du sud dans l'Atlantique.

SMT - P E T I T S T H O N I D E S

SMT-1 Description des pêcheries

Le tableau 14 fournit les meilleures données disponibles sur les prises de petits thonidés dans l'Atlantique et en Méditerranée. Les données pour 1985 sont incomplètes, et représentent probablement moins de la moitié des prises. En outre, les données sur les prises accidentelles des grands senneurs qui pêchent au large de l'Afrique occidentale, probablement de l'ordre de 10.000 TM/an, surtout d'auxide et de thonine, ne sont pas complètes (une partie substantielle de la prise des senneurs espagnols est incluse dans la banque Tâche I sous la rubrique "autres").

La prise globale déclarée de petits thonidés dans l'Atlantique et en Méditerranée s'est accrue à un rythme annuel de 2-3 % entre les années 1971 et 1984. Les chiffres d'une année déterminée sont fortement influencés par les prises turques de bonite à dos rayé, qui représentent souvent plus de 20 % de la prise totale de petits thonidés. Les prises de la Turquie ont varié de 3.000 à près de 30.000 TM certaines années, mais sans montrer de tendance significative.

Une partie de l'augmentation est due à une meilleure couverture statistique. Le nombre de pays qui signalent des prises de petits thonidés est passé de 28 en 1971 à 43 en 1984, à un rythme qui est grossièrement le même que celui des prises déclarées. Par exemple, Le Cap-Vert et le Sénégal, qui n'avaient signalé aucune prise de petits thonidés pour 1971, mais ont déclaré pour ces dernières années des prises s'élevant en tout à 5.000-7.000 TM/an, surtout de thonine.

D'autres changements importants concernent les prises de thonine par le Ghana et l'URSS. Prises dans leur ensemble, les captures déclarées de ces deux pays sont: nulles avant 1974, moins de 2.000 TM/an jusqu'à 1977, et plus de 10.000 TM en 1983. Un autre changement important concerne les prises d'auxide déclarées par l'URSS: nulles avant 1976, moins de 1.000 TM/an jusqu'à 1982, près de 6.000 TM en 1984.

L'accroissement des prises déclarées de thonine est peut-être l'aspect le plus frappant du tableau 14. L'espèce ne représente que 3-5 % des prises de petits thonidés en 1971-72. En 1983-84, ses prises ont été de près de 20 %. Une partie du moins de l'augmentation, mais probablement pas sa totalité, est due à une amélioration des statistiques. Comme nous le mentionnons ci-dessus, les prises substantielles de thonine par certains senneurs ne sont pas comprises dans ces chiffres.

D'autres augmentations notables des prises déclarées concernent le Scomberomorus tritor et le thazard bâtard. La principale pêcherie de Scomberomorus tritor se trouve au Ghana, où les prises déclarées ont quadruplé en 1971-84. Les prises de thazard bâtard signalées par le Cap-Vert, qui étaient nulles avant 1980, dépassent dernièrement 1.000 TM/an. La plus grande partie, sinon la totalité, de ce dernier accroissement est due à une amélioration des déclarations.

Outre les changements mentionnés ci-dessus, il s'est produit ces dernières années une hausse des prises de Scomberomorus tritor par les pêcheries artisanales du Sénégal et du Ghana, lesquelles ne sont pas clairement indiquées au tableau 14. Cette augmentation est due en partie à une amélioration des déclarations. Les prises de surface de cette espèce par l'URSS sont également importantes certaines années.

SMT-2 Etat des stocks

L'information actuellement disponible ne permet pas de tirer de conclusion sur l'état des stocks, mais il semble probable que certains stocks, du moins, soient sous-exploités.

SMT-3 Effets des réglementations actuelles

Le "U.S. Fishery Management Plan for Coastal Migratory Pelagic Resources (Mackerels) in the Gulf of Mexico and South Atlantic Region", a été approuvé et est en vigueur dans la "Fishery Conservation Zone" des Etats-Unis. Il prévoit un total de prises admissibles (TPA) pour le thazard et pour le maquereau espagnol. Ces TPA sont répartis par zone et entre les pêcheurs commerciaux et sportifs. Les TPA et les allocations sont ajustés tous les ans. Ces réglementations ont permis de restreindre la mortalité par pêche globale.

SMT-4 Recommandations

SMT-4.a Statistiques

Les données globales sur les petits thonidés pour l'Atlantique et la Méditerranée sont toujours moins qu'adéquates, bien que ces espèces représentent un pourcentage substantiel de la prise totale de thons et soient une importante source de nourriture, surtout dans les pays en développement. Il n'y a pas de données sur l'effort ni d'échantillonnage des tailles dans la prise pour la plupart des pêcheries, et certaines des données rassemblées ne parviennent pas à la banque de données ICCAT. Le comité recommande:

- (i) Que les pays membres s'efforcent tout particulièrement de transmettre leurs prises de petits thonidés pour la pêche artisanale, industrielle et sportive, ainsi que les rejets de petits thonidés des pêcheries industrielles (en cas de doute quant à la répartition exacte des espèces dans la prise, celle-ci sera déclarée sous l'espèce considérée prédominante, avec les annotations pertinentes, plutôt qu'à la rubrique "autres").
- (ii) Que les pays membres recueillent des données sur l'effort et la taille et les transmettent au Secrétariat pour être incorporées à la banque ICCAT de données. Les efforts doivent porter tout spécialement sur ces activités dans les pays où les petits thonidés sont particulièrement importants.
- (iii) Que le Secrétariat prenne les mesures nécessaires pour obtenir les données appropriées de pays non membres.

- (iv) Que le "tableau des espèces" (tableau 14) préparé par le Secrétariat soit amplifié pour préciser les prises grecques de bonite à dos rayé, les prises ghanéennes de Scomberomorus tritor, les prises capverdiennes de thazard bâtard, ainsi que celles de palomette et de maquereau espagnol par divers pays, dont le Ghana, l'URSS et le Sénégal.

SMT-4.b Recherche

Le comité recommande:

- (i) Que le recueil d'information sur les zones, époques, etc. de frai se poursuive, en particulier dans les zones où il existe d'importantes pêcheries de petits thonidés.
- (ii) Que les études visant à distinguer les stocks se poursuivent. Des études sur le marquage pourraient s'avérer particulièrement intéressantes.
- (iii) Que des études soient effectuées sur les paramètres biologiques, surtout dans les cas où il n'existe pratiquement aucune information, par exemple le thazard bâtard.
- (iv) Que les études sur la répartition géographique des espèces et leurs relations écologiques se poursuivent, par exemple en examinant le contenu stomacal des prédateurs.
- (v) Que les études se poursuivent, ou soient entreprises lorsque le phénomène se présente, sur l'importance du mélange des petits thonidés, lesquels sont fréquemment rejetés, dans les prises des senneurs dans les eaux tropicales.

SMT-4.c Gestion

Le comité ne formule aucune recommandation pour la gestion des petits thonidés.

MLT - INTERACTIONS PLURISPECIFIQUES

Seul un document, SCRS/86/81, traitait explicitement du problème, et analysait les prises palangrières qui sont observées à diverses profondeurs. De telles observations directes sont très précieuses pour analyser les effets de l'introduction des palangres profondes sur les PUE de diverses espèces. De tels travaux sont nécessaires pour analyser et comprendre les variations des prises et des PUE palangrières durant la période récente. Aucun travail

afférent au problème des interactions plurispécifiques des pêcheries de surface n'a été présenté au SCRS. Ce problème est probablement d'une importance spéciale pour toutes les pêcheries d'albacore opérant dans l'Atlantique tropical. En effet ces flottilles semblent avoir, au moins dans une certaine mesure, changé partiellement d'espèce cible en recherchant préférentiellement le listao quand l'abondance de l'albacore était réduite. Ces flottilles semblent maintenant rechercher préférentiellement l'albacore. L'étude détaillée de ces interactions plurispécifiques et de ces changements d'espèces cibles devra être réalisée dans les meilleurs délais afin de bien comprendre le processus exact de récupération du stock d'albacore.

Point 9 - EXAMEN DU DEROULEMENT DU PROGRAMME D'ANNEE ALBACORE

Les progrès réalisés par le Programme d'Année Albacore (YYP) ont été révisés, et les résultats transmis au comité. Ce dernier a noté que l'effort réduit portant sur l'albacore, suite au déplacement en 1983 de la plus grande partie de la flottille tropicale vers l'océan Indien, s'est poursuivi en 1986.

Le programme complet de l'Année Albacore, proposé par le comité à sa réunion de 1985, a subi de sérieuses réductions budgétaires lors de la réunion de la Commission la même année. Le président du SCRS avait chargé le Dr. A. Fonteneau de la coordination, et MM. J. Ariz, F.X. Bard et N.W. Bartoo de la responsabilité des activités Observateurs, Marquage et Traitement des données (le Dr. Bartoo a présenté par la suite sa démission et n'a pas encore été remplacé).

Ces responsables, ainsi que plusieurs autres scientifiques, se sont réunis en janvier 1986 à Madrid pour réviser le programme de façon à ajuster le budget réduit tel qu'il avait été adopté par la Commission et dresser un plan opérationnel détaillé (SCRS/86/13). Bien que le programme ait démarré immédiatement après la réunion, selon cette planification, et ait été actif depuis un certain temps, le comité l'a néanmoins révisé, et considère la planification tout à fait satisfaisante. Le comité a également examiné les progrès réalisés par les différents pays en ce qui concerne le plan:

(a) Statistiques et échantillonnage

Une amélioration importante du système d'échantillonnage biologique a été signalée pour le Cap-Vert, Cuba, le Ghana et le Vénézuéla.

(b) Observateurs à bord

Des senneurs FIS, espagnols et vénézuéliens ont effectué un voyage chacun. Une autre sortie est prévue vers la fin de

l'année sur un senneur FIS, une autre sur un senneur espagnol est sur le point de démarrer, et une autre encore est prévue à brève échéance sur un senneur vénézuélien.

(c) Marquage

Les résultats de deux campagnes de marquage du navire français de recherche "Nizery", dont les frais de carburant étaient assumés par l'ICCAT, sont signalés dans le document SCRS/86/28, lequel fournit aussi une information sur les premières récupérations de marques effectuées dans le cadre du Programme albacore. Une troisième campagne du "Nizery" est sur le point de commencer, et trois autres sont prévues début 1987. Fin 1987, deux autres campagnes de ce même navire sont prévues dans la mer des Antilles dans le cadre d'un programme franco-vénézuélien.

En ce qui concerne le marquage occasionnel, deux campagnes ont été menées avec succès sur des canneurs ghanéens avec la collaboration de scientifiques du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Quatre autres croisières sont prévues fin 1986 et début 1987. Le marquage occasionnel s'est avéré économique et efficace, bien qu'il y ait eu quelques difficultés techniques sur le pont encombré des bateaux commerciaux. Quelques recaptures ont déjà été signalées.

Une campagne de marquage occasionnel a également été effectuée dans la zone des Antilles sur un canneur vénézuélien, et une autre est prévue et doit avoir lieu d'ici peu. Au Sénégal, une campagne aura peut-être lieu fin 1986 et une autre l'an prochain. Aux Açores, une campagne a été effectuée, mais aucun albacore de petite taille n'a été capturé, contrairement à ce qui s'est produit en 1985. Aux îles Canaries, une campagne a été effectuée et a permis de marquer quelque 100 albacores.

Une expérience de salage a été effectuée sur un senneur français, mais a rencontré des difficultés du fait de la nécessité de garder l'expérience secrète vis-à-vis de l'équipage. Une autre expérience sera faite une fois des mesures prises à cet égard.

Le comité a noté que le lancement du travail sur le terrain avait souffert des retards, en partie du fait que les scientifiques avaient dû ajuster la planification au nouveau budget adopté par la Commission, et en partie à cause d'un premier retard dans les préparatifs. Le programme a actuellement quatre mois de retard, mais le comité note que depuis sa mise en route il se déroule comme prévu. Le calendrier prévu dans la planification devrait donc être décalé d'environ quatre mois. Le traitement des données, prévu au départ pour le milieu de l'année 1987, sera repoussé jusqu'à la fin de l'année, c'est-à-dire au moment de la réunion du SCRS.

Le délai initial fait que les dépenses ont été moindres en 1986, mais seront plus élevées en 1987. Le solde non utilisé des prévisions budgétaires correspondant au programme sera suffisant pour effectuer et mener à bon terme le plan en 1987.

L'analyse préliminaire des données du programme suggère que le stock d'albacore dans l'Atlantique tropical est se rétablit rapidement, et que les données sont très utiles pour appréhender la dynamique de la population. Si, pour quelque raison, le programme est entravé ou réduit, tous les efforts déployés jusqu'à maintenant auront été vains. Le SCRS recommande avec insistance que le programme se poursuive en 1987 comme prévu.

**Point 10 - RAPPORT DU SOUS-COMITE DES STATISTIQUES ET EXAMEN DES
STATISTIQUES THONIERES ATLANTIQUES ET DU SYSTEME
DE GESTION DES DONNEES**

Le rapport du Sous-Comité des Statistiques a été présenté par son président, le Dr. R.J. Conser (Etats-Unis), qui a résumé les délibérations et signalé toutes les recommandations que le sous-comité transmettait au SCRS.

Le comité a été informé que la non-transmission des données en temps voulu avait encore présenté de graves problèmes en 1986 pour les principales pêcheries. Le comité demande avec instance que les données soient transmises à temps au Secrétariat pour que les scientifiques disposent de l'information la plus actuelle sur l'état des stocks.

Les retards dans la diffusion des données par le Secrétariat a également été l'un des principaux points soulevés, et le comité réitère la suggestion du sous-comité concernant les priorités, c'est-à-dire le transfert de la base de l'ancien système (Infonet) au nouvel ordinateur, la dépuraton et la vérification des données, l'envoi des copies de fichiers demandées par les scientifiques, la poursuite du travail de routine de mise à jour, et l'amélioration et l'expansion de la capacité analytique au Secrétariat.

Le comité a révisé plusieurs autres recommandations formulées par le sous-comité. Le rapport du Sous-Comité des Statistiques a été adopté par le SCRS et figure ci-joint en tant qu'Appendice 8.

**Point 11 - PROPOSITION POUR DES JOURNEES D'ETUDE SUR LA
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SUR LES
THONIDES A GRANDE LONGEVITE**

Le comité a été informé que des journées d'étude sur la méthodologie de la recherche sur les thonidés à grande longévité avaient été proposées par plusieurs scientifiques, y compris ceux qui tra-

vaillent dans le cadre de l'ICCAT. Les objectifs de ces journées sont limités à l'examen des aspects théoriques de la méthodologie de l'évaluation, et excluent toute évaluation d'un stock ou d'une espèce en particulier. Le comité estime que cette optique est la plus raisonnable.

Le comité a noté que ces journées seraient utiles pour les travaux scientifiques de l'ICCAT, non seulement pour l'étude du thon rouge, mais également celle des istiophoridés, de l'espadon, et même pour certaines des études portant sur les thonidés tropicaux à grande longévité, vu que les techniques qui seront traitées au cours de ces journées peuvent aussi être appliquées au thon obèse et à l'albacore.

En ce qui concerne les lieu et date de réunion, trois possibilités ont été envisagées: pendant la réunion ICCAT; à la Jolla, à l'occasion de la "Lake Arrowhead Tuna Conference", ou bien à Hobart, Australie, début 1988. Les besoins en ordinateur ont également été mentionnés. Le comité, conscient des difficultés récentes auxquelles de nombreux scientifiques ont dû faire face pour obtenir l'autorisation de se déplacer, a suggéré que le groupe chargé de l'organisation des journées fasse une prospection auprès des participants susceptibles d'y prendre part, afin de déterminer quelles seraient les conséquences probables du choix d'un lieu de réunion sur leurs possibilités d'obtenir les autorisations nécessaires. Le choix des lieu et date de réunion pourrait alors être effectué dans l'optique d'assurer une participation adéquate.

Le comité recommande que l'ICCAT ne soit pas l'hôte de ces journées, ou du moins qu'elle ne le soit que si d'autres organismes assument la responsabilité d'une grande partie de leur organisation. Par ailleurs, le comité estime que l'ICCAT devrait participer directement aux journées, étant donné son grand intérêt pour des travaux de cette nature. Le comité a décidé que l'ICCAT devrait collaborer avec d'autres instituts intéressés (par exemple, IATTC, CSIRO, IEO, FRFRL, etc.) à l'organisation de ces journées, et qu'elle pourrait offrir son aide sous forme de préparation des comptes rendus, et être représentée dans tout comité d'orientation qui pourrait être créé.

Point 12 - NORMES DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ET PUBLICATION

Le comité a examiné le document COM-SCRS/86/14, préparé par le Secrétariat, qui reprenait les changements adoptés en 1985 concernant les critères de publication des travaux scientifiques.

Le comité a noté que la plupart des rapports nationaux présentés cette année ne comportaient pas de section spéciale sur les nouvelles réglementations ou les facteurs économiques qui ont des répercussions, d'une façon ou d'une autre, sur l'évaluation des

stocks, mais espère qu'à l'avenir cette information sera incluse dans les rapports.

Le comité a confirmé à nouveau les normes suivies pour le Rapport A, à savoir qu'un exemplaire du texte passé au propre serait remise aux participants au SCRS et aux scientifiques qui assistent normalement aux sessions du comité, même s'ils n'y ont pas pris part cette année.

En 1985, il avait été suggéré que la section intitulée "Examen des recherches en cours" soit incorporée dans le Rapport biennal de la Commission. Toutefois, en 1985 les sections n'avaient pas été préparées en tenant compte de ceci, et furent donc incluses dans le Recueil de Documents scientifiques. Des débats prolongés ont porté sur le sort de cette section. L'une des opinions exprimées était que, vu que la plupart des travaux scientifiques sont disponibles dans le Recueil de Documents scientifiques, il n'est peut-être pas nécessaire d'avoir une section récapitulant la recherche. Un autre point de vue est que, certains documents n'étant pas inclus dans le Recueil, la section récapitulant la recherche doit être maintenue.

Le comité a enfin décidé que la section "Examen des recherches en cours" serait incluse uniquement dans le Rapport A. L'incorporation de cette section, soit dans le Rapport biennal, soit dans le Recueil de Documents scientifiques" n'a pas été jugée adéquate, étant donné qu'elle conférerait à la section une portée et une autorité qui ne sont pas appropriées, à moins que le SCRS ne se mette à formuler des commentaires sur la qualité des travaux. D'autre part, le comité suggère que le Secrétariat insère dans le Recueil de Documents scientifiques une liste des documents retirés de la publication dans ce Recueil, afin d'éviter des confusions aux utilisateurs de la publication.

Le tableau qui figure au document COM-SCRS/86/14, et qui montre le nombre d'exemplaires diffusés (à titre gratuit), a été examiné. Il a été convenu que les normes de diffusion appliquées (révisées à la réunion de 1985 du SCRS) étaient satisfaisantes.

Ainsi que l'avait recommandé le comité, des instructions à l'usage des auteurs de documents SCRS ont été présentées dans le document SCRS/86/18. Le comité a examiné ce document et l'a trouvé en principe satisfaisant. Il a néanmoins été noté que ces instructions doivent être étudiées avec soin par plusieurs scientifiques expérimentés. Il a été décidé d'accepter provisoirement ce projet, et de solliciter des commentaires détaillés, lesquels doivent être transmis directement au Secrétariat pour que les instructions puissent être mises au point (c'est-à-dire reçus d'ici juillet 1987).

Les comptes rendus de la Conférence listao ont paru au milieu de l'année 1986. Le comité a examiné la publication et a noté que

cet ouvrage était une source considérable d'expérience pour les scientifiques, vu la qualité des documents présentés et son intérêt à l'heure actuelle.

Point 13 - PROGRAMMES DE RECHERCHE DU SCRS ET METHODES DE TRAVAIL

Activités spéciales

Le SCRS a révisé les recommandations contenues dans le rapport, et en particulier les propositions portant sur les activités spéciales suivantes:

(a) Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées

Le comité a examiné les propositions du groupe ad hoc créé antérieurement par le président du SCRS pour traiter des attributions à conférer au Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'espèces mélangées. La raison d'être de ce groupe est traitée à la section sur l'albacore du point 8 de l'ordre du jour. Après quelques modifications minimales, le comité a adopté les recommandations (Appendice 5).

Le comité a traité des lieux et date de la réunion, et décidé que le groupe ad hoc aurait besoin d'environ une semaine en mai ou juin 1987 à un endroit comportant une installation informatique adéquate. Les date et le lieu précis feront l'objet d'un accord ultérieur par correspondance entre les membres du groupe.

(b) Groupe de Planification du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés

Le SCRS avait été prié par la Commission (Sous-Commission 4) d'élaborer un programme exhaustif pour la recherche sur les istiophoridés, y compris les coûts des activités fondamentales, et de le présenter à la Commission à la réunion de 1986. Le Dr. B. Brown (Etats-Unis) a convoqué une réunion durant les sessions. Le rapport du groupe a été présenté au comité et étudié.

Le rapport a été adopté avec des modifications minimales. Le programme de recherche proposé a également été accepté, ainsi qu'un budget estimé (Appendice 6). Le calendrier et la durée du programme ont été traités. Il a été confirmé que le programme et le budget présentés maintenant concernaient 1987, mais que le programme était prévu se dérouler selon une progression croissante, et pourrait être réajusté au fur et à mesure de l'expérience acquise. Le programme peut être lancé début 1987, dès que les préparatifs seront faits, et peut être

révisé à la réunion de 1987 du SCRS au vu de l'expérience acquise en cours d'année.

(c) Journées d'étude sur l'Espadon

La raison d'être des journées proposées sur l'espadon est décrite dans la section sur cette espèce du point 8 de l'ordre du jour. Les attributions de ces journées ont été présentées au comité. Il a été convenu que les journées ne traiteraient que de l'espadon dans l'océan Atlantique, et non en Méditerranée, du fait du manque de données sur cette dernière zone. Les attributions (Appendice 7) ont été adoptées.

Organisation de la réunion

Le président du SCRS a proposé un nouveau schéma de sélection des lieux et date de réunion du comité. Le SCRS et la Commission se réuniraient séparément, de trois semaines à un mois de distance au moins. Le comité tiendrait à Madrid une session formelle de neuf à dix jours, pendant laquelle les scientifiques effectueraient le travail d'évaluation des stocks qui était confié jusqu'à maintenant aux groupes de rapporteurs qui se réunissent durant les trois jours précédant les sessions. Les divers points de l'ordre du jour du comité seraient maintenant répartis sur toute la session.

(a) Avantages

La séparation des réunions du SCRS et de la Commission permettrait aux scientifiques d'utiliser l'ordinateur ICCAT durant les sessions même si la Commission se réunit en-dehors de Madrid.

Le rapport SCRS pourrait être mis à la disposition des délégués trois semaines au moins avant leur réunion.

Le Secrétariat pourrait d'abord s'occuper du SCRS, et ensuite emballer et expédier le matériel si la réunion de la Commission se tient ailleurs. Son personnel pourrait travailler dans les bureaux de la Commission durant les sessions du comité, ce qui éviterait de déplacer le matériel, et les sessions du SCRS pourraient se tenir dans un hôtel à proximité.

Des sessions spéciales (par exemple, les journées d'étude sur l'espadon proposées pour 1987) pourraient avoir lieu, si nécessaire, juste avant la réunion du SCRS.

La tendance des points de l'ordre du jour du SCRS à souffrir des retards du fait d'avoir à attendre la présentation des rapports des groupes d'espèces (lesquels seraient toujours nécessaires).

Les coûts seraient probablement réduits, du fait de moindres coûts de location de matériel et de locaux, pour le SCRS comme pour la Commission.

(b) Inconvénients

Les scientifiques chargés par leurs délégués d'assister aux sessions de la Commission devraient effectuer deux déplacements, mais ceci pourrait être compensé en prévoyant les réunions de groupes d'espèces, etc., juste avant les sessions du SCRS.

Il pourrait y avoir de sérieuses difficultés en ce qui concerne la disponibilité des données, surtout pour les thonidés tropicaux et la prise nominale globale, mais bien moins que si le SCRS se réunissait en mai ou juin.

La refonte du calendrier pourrait entraîner quelques problèmes s'il se trouve que les dates retenues coïncident avec celles de quelque autre réunion internationale, par exemple du CIEM, de l'IOFC ou de la CIPASE.

Cette proposition a fait l'objet d'un accord général. L'intérêt de ce schéma est que l'ordinateur du Secrétariat pourra être utilisé, même si la Commission se réunit ailleurs, que les scientifiques n'auront pas à subir les actuelles limitations de temps, et aussi que les délégués disposeront du rapport du SCRS avant leur réunion.

Pour ce qui est des difficultés concernant la disponibilité en données, l'idéal serait de maintenir les dates actuelles du SCRS et repousser la Commission. Si ceci est difficile, le SCRS tentera d'obtenir les données un peu plus tôt, et devra sans doute en modifier la date limite d'admission pour s'ajuster à la nouvelle situation.

Le comité recommande que ce nouveau schéma soit testé pour la réunion de 1987 du SCRS. Les complications techniques et logistiques peuvent être résolues entretemps.

En ce qui concerne une journée consacrée à un sujet déterminé pendant les sessions de 1987, l'une des suggestions est, si des journées sur l'espadon ont lieu, qu'une journée spéciale soit consacrée aux résultats obtenus. Une autre suggestion mentionnait l'effet de variations des conditions de milieu sur l'abondance et la disponibilité des thonidés. Il a été décidé que, si les modifications proposées du schéma de réunion sont adoptées, il n'y aura pas de journée spéciale la première année tant qu'une expérience n'aura pas été acquise. Si le schéma actuel est maintenu, une journée spéciale pourra avoir lieu, et le président en choisira le thème.

Point 14 - COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES

Le comité a noté avec satisfaction que l'ICCAT maintient une collaboration étroite avec plusieurs organismes en ce qui concerne les statistiques, comme le signale le Rapport du Sous-Comité des Statistiques (Appendice 8). Le comité recommande la poursuite de ces activités. A cet égard, le SCRS constate que le système statistique de l'ICCAT est jugé être un excellent modèle pour les autres organismes régionaux, au point qu'il est actuellement copié par de nombreuses organisations.

Le représentant de l'Organisation des Nations-Unis pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) a fait savoir au comité que le recueil de statistiques thonnières dans l'océan Indien connaissait un renouveau. Il exprima sa gratitude au comité pour l'aide prêtée par le Secrétariat ICCAT à ce projet, en particulier pour l'élaboration d'un manuel d'opérations pour cette région. Il a également commenté que le travail scientifique de l'ICCAT était remarqué pour diverses raisons, et a noté que l'IOFC suit le système de l'ICCAT. Il a mentionné par exemple que le style et les critères du Recueil de Documents scientifiques de l'ICCAT avaient été imités, et que la version de l'océan Indien est disponible sur demande. Le représentant de la FAO a également demandé que les scientifiques de l'ICCAT participent aussi nombreux que possible à la réunion de l'IPTP prévue en décembre 1986 à Colombo.

Outre ce qui précède, le Secrétaire exécutif adjoint a fait part de sa participation au Conseil général des Pêches pour la Méditerranée (CGPM), qui s'est réuni à Monaco en octobre 1986; il a noté que cette réunion avait été utile pour l'amélioration des statistiques thonnières du fait des contacts avec les délégués de pays méditerranéens dont les statistiques avaient besoin d'éclaircissements. Il a également signalé que le CGPM s'intéresse beaucoup au travail d'évaluation des thonidés et avait promis de collaborer avec l'ICCAT.

Le président du SCRS a commenté diverses activités, telles que les journées organisées par l'Université de Washington sur la recherche et la gestion futures concernant les thonidés. Ces journées ont eu lieu à l'Université de Colombie Britannique, au Canada, au mois de juillet, et divers chercheurs concernés par le travail de l'ICCAT, y compris le Secrétaire exécutif adjoint et le président du SCRS, avaient assisté à cette réunion et participé aux débats.

Point 15 - RECOMMANDATIONS

Le SCRS aimerait attirer l'attention de la Commission sur le point 9 de l'ordre du jour, et sur la décision de ce que le Programme d'Année Albacore se poursuive en 1987 comme prévu au départ,

même avec un léger retard. Ceci signifie le transfert à l'année 1987 de la partie du budget approuvé à la réunion de 1985 de la Commission qui ne sera pas utilisée en 1986. Le SCRS note qu'à ce stade des réductions au budget total du Programme albacore ôteraient tout intérêt aux moyens financiers et humains dépensés jusqu'à maintenant.

Le SCRS, en réponse à l'une des tâches qui lui avaient été confiées par la Commission en 1985, concernant l'élaboration d'un programme de recherche intensive sur les istiophoridés, présente à cet égard pour la première année des activités un programme et un budget qui figurent au point 13 de l'ordre du jour, et à l'Appendice 6.

Le SCRS recommande que des journées d'étude sur l'espéron aient lieu durant l'intersession; leurs attributions sont citées à l'Appendice 7.

L'attention de la Commission est attirée tout particulièrement sur les débats qui se sont déroulés dans le cadre du point 13 de l'ordre du jour, concernant la possibilité de tenir la réunion du SCRS à un autre endroit et quelques semaines avant celle de la Commission. Lorsque la Commission aura fixé le lieu et date de sa prochaine réunion, il conviendra de garder à l'esprit ces considérations.

Les recommandations du SCRS concernant les statistiques, la recherche et la gestion des thonidés figurent au point 4 de la section sur chacune de ces espèces, au point 8 du présent rapport et également dans le rapport du Sous-Comité des Statistiques (Appendice 8).

Point 16 - AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

Point 17 - ELECTION DU PRESIDENT

Le Dr. G.T. Sakagawa a été prié de diriger l'élection du président. Il a commenté la procédure usuelle d'élection d'un nouveau président, c'est-à-dire nomination par scrutin secret et un ou plusieurs tours, selon le cas, de scrutin secret.

Quatorze des vingt-deux pays membres de la Commission étaient présents à la séance plénière du SCRS. Les Drs. Brown, Fonteneau et Sakagawa, et MM. Beckett et González-Garcés ont été désignés. M. Beckett fit savoir qu'il retirait sa candidature, et M. A. González-Garcés (Espagne) fut élu au premier tour président du SCRS pour un mandat de deux ans.

Le comité et le président sortant félicitèrent M. González-Garcés de son élection. M. GonzálezGarcés remercia le comité de la confiance qu'il lui accordait, et lui assura qu'il ferait tout son possible pour remplir au mieux la mission qui lui était confiée.

Point 18 - ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

POINT 19 - CLOTURE

Les débats ont été levés.

Tableau 1. Prise nominale déclarée (1.000 TM) d'albacore de l'Atlantique (au 8 novembre 1986).

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
TOTAL	94.6	106.5	124.7	123.0	128.8	130.7	125.2	125.6	151.1	163.7	164.5	116.3	134.6
Atlantique est.	79.6	92.1	108.1	109.1	115.5	115.7	111.9	112.4	134.5	134.1	118.6	75.1	96.3
– Surface.....	59.2	72.7	92.7	96.3	99.8	104.4	105.1	99.9	126.5	124.2	112.4	66.4	88.0
Canne.....	14.7	19.7	9.7	12.7	11.0	8.9	13.8	7.5	9.6	13.1	11.4	12.0	9.1
Angola.....	.6	.8	.1	1.0	1.9	2.0	.8	.5	.7	1.4	.7	.2	.3
FIS.....	5.5	6.3	2.9	3.7	3.4	2.8	2.2	2.1	2.9	3.0	2.7	3.4	2.9
Ghana.....	.1	.3	.7	.8	.6	.3	1.2	1.7	2.5	5.6	5.0	3.9	1.9
Japon.....	6.5	7.1	1.1	4.9	2.6	1.4	1.0	.5	1.7	1.2	1.0	.1	0.
Corée-Panama.....	.8	2.8	3.5	2.0	2.1	1.7	4.1	1.4	1.0	.7	.2	.1	0.
Espagne.....	.8	2.0	1.0	.2	.3	.2	.1	.1	.1	.4	.7	2.5	2.9
Autres.....	.4	.4	.4	.1	.1	.5	4.4	1.2	.7	.8	1.1	1.8	1.1
Senne.....	44.5	53.0	83.0	83.6	88.4	94.6	89.9	91.8	111.8	107.9	97.1	52.0	77.2
FISMP.....	26.2	32.2	44.8	47.9	46.5	52.5	46.4	50.3	54.0	45.0	39.8	5.3	9.9
Japon.....	1.2	.8	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.8	1.2	1.5	2.8
Espagne.....	13.3	14.0	23.7	33.2	35.3	33.4	39.9	38.7	51.3	53.8	46.4	39.5	56.8
Etats-Unis.....	3.0	5.6	14.0	1.7	6.4	8.1	2.9	1.6	1.5	.6	0.	0.	0.
Autres.....	.8	.4	.4	.8	.2	.6	.7	1.2	5.0	7.7	9.7	5.7	7.7
Autres engins.....	.0	.0	.0	.0	.4	.9	1.4	.6	5.1	3.2	3.9	2.4	1.7
Cap-Vert.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	4.4	2.7	3.4	2.0	1.2
Autres.....	.0	.0	.0	.0	.4	.9	1.4	.6	.7	.5	.5	.4	.5

Tableau 1. (suite)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Palangre	19.2	16.9	13.5	12.8	15.7	11.3	6.8	12.5	8.0	9.9	6.2	8.7	8.3
Chine (Taiwan)	1.5	1.0	1.3	.6	.2	.2	.2	.1	.4	.2	.4	.1	.1
Cuba	4.5	3.0	1.7	1.8	2.9	1.9	2.6	4.9	2.5	2.1	1.6	1.2	2.7
Japon	1.3	.7	1.7	.3	.1	.3	.3	1.7	1.2	2.8	.9	2.9	3.6
Corée-Panama	11.9	12.2	8.8	8.5	10.7	8.4	3.1	5.6	3.6	4.7	3.1	3.9	1.6
Autres	.0	0.	0.	1.6	1.8	.5	.6	.2	.3	.1	.2	.6	.3
Engins non classés	1.2	2.5	1.9	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique ouest	15.0	14.4	16.6	13.9	13.3	15.0	13.3	13.2	16.6	29.6	45.9	41.2	38.3
– Surface	2.3	1.6	2.0	.7	1.4	4.7	3.6	5.6	4.8	15.0	29.4	27.0	31.0
Vénézuéla	0.	.1	.1	0.	0.	0.	1.8	4.4	3.5	13.9	25.3	20.2	20.0
Autres	2.3	1.5	1.9	.7	1.4	4.7	1.8	1.2	1.3	1.1	4.1	6.8	11.0
– Palangre	12.4	12.5	14.2	12.7	11.3	9.6	9.0	6.5	11.4	9.9	6.7	7.9	6.7
Chine (Taiwan)	1.2	1.3	1.1	1.1	.1	.2	.8	.5	.4	.4	.1	.5	.6
Cuba	0.	.4	.6	1.2	.9	.7	.2	.7	2.0	1.5	.8	2.5	.3
Japon	2.5	2.8	2.4	3.1	1.4	1.6	1.7	1.1	3.0	3.3	1.2	1.0	2.0
Corée-Panama	6.5	6.5	8.9	5.9	7.1	5.0	4.4	2.7	3.6	2.9	2.0	1.2	1.7
Autres	2.2	1.5	1.2	1.4	1.8	2.1	1.9	1.5	2.4	1.8	2.6	2.7	2.1
– Engins non classés	.3	.3	.4	.5	.6	.7	.7	1.1	.4	4.7	9.8	6.3	.6

Tableau 2. Capacité de transport estimée (1.000 TM) des pêcheries de surface d'albacore et de listao dans l'Atlantique est (au 10 novembre 1986).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985*
- BB														
FISM	2.7	2.1	2.0	1.8	1.5	1.3	1.3	1.4	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.1
Basés Téma	3.2	4.0	8.7	9.2	7.3	11.0	12.8	11.6	9.7	8.7	8.1	8.0	7.2	6.6
Espagne (Canaries)6	1.0	1.9	1.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6
Angola3					.5	.5	.5	.4	.5	.4	.4	.4	.4
Cap-Vert2	.2	1.0	1.0	1.0	1.2
Portugal5	.5	.4	.6	.3	.3	.3	.6	.6	.5	.3	.3	.3	.4
TOTAL BB	7.3	7.6	13.0	13.2	9.7	13.7	15.5	14.7	12.8	11.8	11.7	11.5	10.7	10.3
- PS														
FISM	9.2	12.4	14.5	17.2	17.5	14.6	17.6	16.5	17.2	16.8	16.3	16.8	4.8	3.0
Espagne	5.2	7.1	8.4	12.6	16.8	20.7	24.4	25.9	29.5	30.6	31.7	38.0	33.5	30.3
Etats-Unis	11.9	2.9	5.5	10.4	1.7	4.2	10.5	3.2	2.2	1.6	1.3	0.	0.	0.
Japon	1.9	1.9	.6	.2							.4	.4	.4	.8
URSS1	.1	.1	.1	.1	.1	.2	1.0	3.0	3.9	4.9	4.9	4.9	5.4
Autres**9	.2	.2	.4	.2	.2	.2	.7	2.9	4.9	10.8	10.2	6.4	2.0
TOTAL PS	29.2	24.6	29.3	40.9	36.3	39.8	52.9	47.3	54.8	57.8	65.4	70.3	50.0	41.5
TOTAL BB & PS	36.5	32.2	42.3	54.1	46.0	53.5	68.4	62.0	67.6	69.6	77.1	81.8	60.7	51.8

* Provisoire.

** Ghana (1982-85), Mexique (1983), Congo (1980-81), Gran Cayman (1982-83), Portugal (1979-81), Vénézuéla (1983).

Source: SCRS/83/27 (1984 et 1985)

Tableau 3. Prise nominale déclarée (1.000 TM) de thon obèse de l'Atlantique (au 7 novembre 1986).

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
TOTAL	56.4	63.7	60.5	44.7	54.1	51.9	45.2	62.8	67.0	72.7	63.4	64.6	73.5
-Surface	18.4	24.5	19.7	17.3	24.9	23.6	18.0	21.4	25.6	21.0	30.0	22.9	27.1
Canne	13.5	17.9	14.5	10.0	12.7	14.8	9.6	12.1	9.6	6.8	11.1	11.0	16.1
FIS*	1.2	1.0	1.3	1.4	2.6	3.6	2.0	2.4	2.2	1.8	2.1	2.1	4.0
Ghana*0	.1	.1	.1	.2	.1	.2	.3	.5	.4	1.6	1.1	.6
Japon*	1.7	1.9	.1	.9	1.0	.6	.2	.4	1.0	.6	0.	.0	0.
Corée-Panama*2	.7	.4	.4	.8	.7	.8	1.3	.6	.4	0.	.0	0.
Portugal	5.9	10.9	6.8	2.9	4.5	5.4	3.3	3.5	2.6	1.8	3.8	3.9	6.4
Espagne*	4.4	3.2	5.7	4.2	3.6	3.9	3.0	4.0	2.4	1.5	2.5	2.8	5.0
Autres1	.1	.1	.1	.0	.5	.1	.2	.3	.3	1.1	1.1	.1
Senne	4.9	6.6	5.2	6.9	11.5	8.6	7.9	8.7	15.2	13.9	18.7	11.7	10.8
FISMP*	3.2	4.2	3.5	5.1	6.4	5.3	5.3	3.7	6.0	5.4	6.4	2.6	1.7
Japon*3	.2	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.0	.0	0.
Espagne*	1.3	1.3	1.6	1.7	4.8	3.0	2.4	4.4	7.6	7.5	9.8	7.7	7.6
Etats-Unis1	.9	.1	.0	.3	.2	.2	.2	.1	.3	0.	.0	0.
Autres	0.	0.	0.	.1	0.	.1	.0	.4	1.5	.7	2.5	1.4	1.5
Autres engins	0.	0.	0.	.4	.7	.2	.5	.6	.8	.3	.2	.2	.2
-Palangre	38.0	39.2	40.8	27.4	29.2	28.3	27.2	41.4	41.4	51.7	33.4	41.6	46.3
Chine (Taiwan)	3.8	3.1	4.0	3.3	3.0	2.6	2.2	2.3	1.7	1.9	1.4	.8	2.2
Cuba	2.6	2.4	1.9	1.3	1.8	2.3	2.3	1.4	.7	.5	.4	.4	.2
Japon	20.0	20.9	17.4	7.3	9.1	9.3	12.0	20.5	21.0	32.9	15.1	24.3	31.5
Corée-Panama	8.5	9.2	12.1	8.7	8.8	11.2	7.8	13.5	14.1	13.5	12.1	10.9	10.7
URSS	3.0	3.4	3.7	4.9	4.1	2.1	2.0	2.6	1.7	.6	.4	1.2	.9
Autres1	.2	1.7	1.9	2.4	.8	.9	1.1	2.2	2.3	4.0	4.0	.8
-Engins non classés	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.0	.1	.1

* Prises nominales ajustées à partir des résultats de l'échantillonnage des espèces.

Tableau 4. Prise nominale déclarée (1.000 TM) de listao de l'Atlantique (au 7 novembre 1986).

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
TOTAL	78.2	117.1	60.5	74.8	109.8	105.9	88.3	108.8	129.1	155.8	138.3	134.6	139.7
Surface — Atlantique est. . . .	75.0	113.3	56.6	70.9	106.5	98.9	81.8	95.9	106.1	120.1	102.0	95.2	84.6
— Senne.	49.8	74.2	35.4	32.6	55.9	56.7	35.6	53.9	64.6	72.4	65.0	64.4	49.2
FISM	7.9	22.6	10.5	14.9	28.4	22.5	15.6	22.0	25.3	27.6	27.5	9.8	8.2
Ghana2	0.	.2	.1	0.	0.	0.	.3	2.7	3.9	2.8	5.1	2.4
Japon.	1.5	.9	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.4	1.4	1.4	2.4
Portugal	0.	0.	0.	0.	0.	.2	.1	.2	.1	.8	.1	.1	0.
Espagne	17.8	30.6	16.9	15.6	21.5	24.5	17.4	24.2	31.3	34.7	29.1	45.6	34.5
Etats-Unis.	21.2	20.0	7.4	1.8	5.9	6.8	2.1	2.6	2.8	.1	0.	0.	0.
Autres	1.2	.1	.3	.2	.1	2.7	.4	4.6	2.4	3.9	4.1	2.4	1.7
— Canne	25.0	39.0	16.6	28.6	42.4	41.4	44.7	38.1	39.0	44.6	34.7	29.5	32.9
Angola	1.3	3.4	.6	1.5	3.8	3.2	3.6	3.5	2.3	2.2	.3	.0	.1
Cap-Vert.	1.4	1.3	1.2	.8	.7	1.3	1.0	2.1	1.6	1.6	1.2	1.0	2.0
FIS	3.2	4.4	1.8	2.1	2.7	3.3	3.3	3.1	2.6	4.4	2.6	3.8	3.3
Ghana1	.7	1.3	2.1	3.5	2.9	4.0	4.7	4.9	14.3	20.5	17.8	19.1
Japon.	13.0	18.7	3.7	15.0	16.8	14.6	14.7	12.3	12.9	8.5	4.6	.4	0.
Corée-Panama	1.1	3.1	6.3	4.4	7.6	11.1	13.8	8.5	7.7	5.4	3.2	.8	.3
Portugal	2.2	1.9	.6	2.1	4.4	4.4	3.0	1.7	2.7	4.8	1.0	3.8	2.4
Espagne	2.6	5.4	.8	.6	.7	.6	1.3	2.2	4.2	3.4	1.3	1.9	5.7
Autres1	.1	.3	.0	2.2	0.	0.	.0	.1	.0	.0	.0	.0
— Autres engins.2	.1	4.6	9.7	8.2	.8	1.5	3.9	2.5	3.1	2.3	1.3	2.5

Tableau 4. (suite)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Surface — Atlantique ouest . . .	2.8	3.3	3.4	3.7	3.2	6.5	6.1	12.8	22.8	32.2	31.2	34.7	51.1
— Senne.4	.1	.4	.7	.6	3.4	1.5	3.1	4.7	9.7	11.1	17.9	21.8
Brésil	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.2	.3	.4	0.
Espagne0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	2.5
Etats-Unis	0.	0.	.2	.5	.3	1.6	.7	1.0	2.6	.0	.6	.8	1.8
Vénézuéla	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.9	1.9	9.5	10.0	14.1	15.0
Autres4	.1	.2	.2	.3	1.8	.8	.2	.2	0.	.2	2.6	2.5
— Canne	1.9	2.9	2.8	2.8	2.4	2.8	4.3	9.4	18.0	22.4	20.0	16.7	29.2
Brésil	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.8	6.1	13.9	18.2	15.6	13.1	25.1
Cuba	1.5	1.8	2.3	2.8	2.4	1.8	2.0	2.3	1.1	1.1	1.7	1.2	1.6
Vénézuéla	0.	.0	.1	0.	0.	0.	0.	0.	3.0	3.1	2.7	2.4	2.5
Autres4	1.1	.4	0.	0.	1.0	.5	1.0	0.	0.	0.	0.	0.
— Autres engins.5	.3	.2	.2	.2	.3	.3	.3	.1	.1	.1	.1	1.
Surface — Rég. non classées. .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
LL & TRAWL — Atl. entier. . .	.1	.2	.2	.0	.1	.1	.0	.0	.1	.0	.6	.0	.0
Engins non classés4	.5	.5	.2	.1	.5	.4	.1	.2	3.5	5.1	4.7	4.0

Tableau 5. Prise nominale déclarée (1.000 TM) de germon de l'Atlantique (au 11 novembre 1986).

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
TOTAL	75.9	72.5	59.5	77.1	75.0	72.2	73.2	61.2	59.3	72.3	66.7	56.9	69.9
Atlantique nord	47.1	52.3	41.4	57.2	52.9	48.4	50.2	38.2	34.1	42.1	51.0	39.4	40.7
– Surface	28.9	37.7	28.7	34.3	32.1	34.3	38.0	28.8	24.3	28.9	34.4	19.9	23.6
Canne	10.2	16.7	19.2	20.4	15.6	11.8	15.9	16.2	13.4	15.9	21.2	8.3	12.5
France	1.1	.6	.7	1.1	.6	.4	.2	.4	.4	.2	.2	0.	.1
Espagne	8.2	14.9	17.6	18.7	14.9	11.3	15.6	15.7	12.6	15.3	19.0	7.4	11.8
Autres9	1.2	.9	.6	.1	.1	.1	.1	.4	.4	2.0	.9	.6
Ligne traînante	18.7	21.0	9.5	13.9	16.5	22.5	22.0	12.6	10.8	12.8	12.8	11.0	10.7
France	5.8	7.9	5.0	5.7	6.2	8.4	7.8	3.1	2.5	2.7	2.2	2.8	1.8
Espagne	12.9	13.1	4.5	8.2	10.3	14.1	14.2	9.5	8.3	10.1	10.6	8.2	8.9
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Autres engins	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.0	.1	.2	.4	.6	.4
– Palangre	18.2	14.6	12.7	22.9	20.8	14.1	12.2	9.4	9.8	13.2	16.6	19.5	17.1
Chine (Taiwan)	9.5	9.5	8.1	14.8	13.7	9.3	7.0	7.1	6.6	10.5	14.3	14.9	14.9
Japon	1.5	2.1	1.3	1.3	.8	.5	1.2	1.0	1.7	.8	1.2	.6	1.3
Corée-Panama	7.2	3.0	3.1	6.6	6.1	3.8	3.4	1.0	1.1	1.8	.8	3.5	.4
Autres	0.	0.	.2	.2	.2	.5	.6	.3	.4	.1	.3	.5	.5

Tableau 5. (suite)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Atlantique sud	28.3	19.7	17.6	19.2	21.3	23.1	22.5	22.5	23.7	29.0	14.4	13.1	25.0
– Surface1	.1	.2	.1	.4	.3	.7	1.9	3.3	3.7	2.5	3.2	4.4
France	0.	0.	0.	.1	.1	.1	.2	.4	1.0	1.0	.4	0.	.1
Afrique du Sud1	.1	.2	0.	.1	.1	.4	1.2	1.4	2.4	1.7	2.5	3.9
Autres	0.	0.	0.	0.	.2	.1	.1	.3	.9	.3	.4	.7	.4
– Palangre	28.2	19.6	17.4	19.1	20.9	22.8	21.8	20.6	20.4	25.3	11.9	9.9	20.6
Chine (Taiwan)	22.2	16.7	13.4	14.6	16.1	20.5	20.3	18.7	18.2	22.8	9.5	7.9	19.6
Japon3	.1	.3	.1	.1	.1	.1	.3	.6	.6	.2	.2	.2
Corée-Panama	5.6	2.6	3.5	4.1	4.1	1.7	1.0	.9	.8	.8	.6	.3	.5
Autres1	.2	.2	.3	.6	.5	.4	.7	.8	1.1	1.6	1.5	.3
Méditerranée5	.5	.5	.6	.6	.6	.5	.5	1.5	1.2	1.2	4.2	4.2
France - PS	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.3
Italie - LL/GILL/UNCL ..	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	2.1	3.3
Espagne - BB/TRO	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.9	.5	.5	1.3	.5
Autres - SURF/LL5	.5	.5	.6	.6	.6	.5	.5	.6	.7	.7	.7	.1
Régions non classées	0.	0.	0.	.1	.2	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
– Surface0	0.	.0	0.	.0	.1	.0	.0	.0	.0	0.	.0	0.
– Palangre	0.	0.	0.	.1	.2	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Engins non classés	0.	.0	0.	0.	0.	.0	0.	.0	0.	.0	.1	.2	0.

Tableau 6. (suite)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Atlantique Est	4.5	6.0	9.9	5.2	7.0	5.9	4.8	4.1	3.5	6.6	8.1	7.4	4.9
Petits poissons	2.7	2.2	4.3	1.3	2.3	2.3	1.6	1.7	1.2	1.5	3.0	3.2	2.5
—Canne	2.2	1.6	1.7	1.0	1.6	2.3	1.4	1.5	1.1	.9	2.7	3.0	2.3
France5	.5	.7	.3	.6	.7	.3	.3	.2	.2	.4	.6	.4
Espagne	1.7	1.1	1.0	.7	1.0	1.6	1.1	1.2	.9	.7	2.3	2.4	1.9
—Senne5	.6	2.6	.3	.7	0.	.2	.2	.1	.6	.3	.2	.2
Maroc5	.6	2.6	.3	.7	0.	.2	.2	.1	.6	.3	.2	.2
—Engins non classés	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Grands poissons	1.8	3.8	5.6	3.9	4.7	3.6	3.2	2.4	2.3	5.1	5.1	4.2	2.3
—Senne4	.9	1.0	.5	.8	.2	.1	.3	.2	.1	0.	.2	0.
Norvège4	.9	1.0	.5	.8	.2	.1	.3	.2	.1	0.	.2	0.
—Canne9	.7	1.3	.8	1.3	1.6	.8	.4	.5	+	.4	+	.1
Portugal	0.	.2	.3	+	+	.1	+	+	+	+	.1	+	+
Espagne9	.5	1.0	.8	1.3	1.5	.8	.4	.5	+	.3	+	.1
—Madrague5	0.	.4	.5	.5	.5	.6	.7	.9	2.3	.2	2.3	1.6
Maroc	0.	0.	0.	0.	.2	0.	0.	0.	.1	.4	.1	0.	0.
Espagne5	0.	.4	.5	.3	.5	.6	.7	.8	1.9	1.9	2.3	1.6
—Palangre	0.	2.2	2.9	2.1	1.8	.8	.7	1.0	.6	2.7	2.6	1.5	.5
Espagne	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	0.	0.	.1	0.	0.	0.
Japon	0.	2.2	2.9	2.0	1.6	.6	.6	.9	.5	2.6	2.6	1.5	.4
Autres	0.	0.	0.	.1	.2	.2	0.	.1	.1	0.	0.	0.	.1
—Autres engins	0.	0.	0.	0.	.3	.5	1.0	0.	.1	0.	.1	.2	.1

Méditerranée	6.0	12.0	11.1	17.3	11.8	8.9	7.3	9.0	9.9	15.1	12.9	17.4	18.5
Petits poissons	3.2	5.1	4.0	10.0	5.6	5.4	3.2	4.1	5.9	8.8	7.3	9.7	11.9
- Senne	3.1	5.0	3.9	9.9	5.4	5.2	3.1	4.1	5.7	8.6	6.8	7.3	10.2
France	1.4	1.8	1.6	3.8	3.2	1.6	1.5	1.7	2.3	4.8	3.6	3.6	6.0
Italie	1.5	2.9	2.1	5.5	1.3	2.6	.8	1.8	3.0	3.3	2.0	2.9	3.1
Maroc	0.	.0	.0	.0	.0	0.	.0	0.	.0	0.	.0	.0	.1
Espagne0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.1
Yougoslavie2	.3	.2	.6	.9	1.0	.8	.6	.4	.5	1.2	.8	1.0
- Autres engins1	.1	.1	.1	.2	.2	.1	0.	.2	.2	.5	2.4	1.7
Italie1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	0.	.1	.1	0.	.4	.8
Espagne	0.	0.	.0	0.	.1	.1	.0	.0	.1	.1	.5	2.0	.9
Grands poissons	2.8	6.9	7.1	7.3	6.2	3.5	4.1	4.9	4.0	6.3	5.6	7.7	6.6
- Senne	1.2	3.1	4.2	4.1	4.2	2.1	2.9	3.4	1.7	2.2	2.6	2.5	1.5
Italie	1.2	3.1	4.2	4.1	4.2	2.1	2.9	3.4	1.7	2.2	2.6	2.5	1.5
- Madrague	1.0	1.3	1.4	1.6	1.1	1.0	.7	.7	.6	.7	.7	1.3	1.0
Italie4	.7	.7	.7	.7	.2	.2	.2	.2	.2	.3	.3	.3
Lybie4	.5	.6	.8	.3	.7	.4	.4	.3	.3	.3	.3	.3
Maroc0	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Espagne1	.0	.0	.0	.0	.0	0.	0.	.0	.1	.0	.6	.3
Tunisie1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1
- Palangre5	2.4	1.4	1.3	.6	.2	.2	.2	.3	1.5	.9	1.1	1.1
Espagne3	.2	.1	.3	.1	.1	.1	.1	.2	.5	.2	.1	.1
Japon2	2.2	1.3	1.0	.5	.1	.1	.1	.1	.1	.7	1.0	.8
Autres	0.	0.	.0	0.	.0	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.	.2
- Autres engins1	.1	.1	.3	.3	.2	.3	.6	1.4	1.9	1.4	2.8	3.0
Italie	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.0	1.4
Autres1	.1	.1	.3	.3	.2	.3	.6	1.4	1.9	1.4	1.8	1.6

+ Prise de moins de 50 TM.

Tableau 7. Nombre d'individus et pourcentage de thon rouge de taille inférieure à (LT) et supérieure ou égale à (GE) 6,4 kg (69 cm) dans l'Atlantique ouest (WEST) en 1970-85, et dans l'Atlantique est et la Méditerranée en 1970-84.

Zone	Année	Nombre LT 69 cm		Nombre GE 69 cm		Nombre total	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
WEST	1970	68411	20.859	259559	79.141	327970	
WEST	1971	78004	24.801	326518	75.199	314522	100.000
WEST	1972	47374	24.627	144995	75.373	192369	100.000
WEST	1973	5947	4.612	123017	95.388	128964	100.000
WEST	1974	56825	45.669	67604	54.331	124429	100.000
WEST	1975	44282	19.631	181294	80.369	225576	100.000
WEST	1976	5431	4.528	114523	95.472	119954	100.000
WEST	1977	1489	1.668	87769	98.332	89258	100.000
WEST	1978	5385	7.606	65407	92.394	70792	100.000
WEST	1979	2712	3.980	65427	96.020	68139	100.000
WEST	1980	3125	4.569	65265	95.431	68390	100.000
WEST	1981	4788	7.042	63202	92.958	67990	100.000
WEST	1982	3586	22.395	12428	77.605	16014	100.000
WEST	1983	3991	17.807	18420	82.193	22411	100.000
WEST	1984	978	4.174	22452	95.826	23430	100.000
WEST	1985	358	1.175	30125	98.825	30483	100.000
EAME	1970	176941	49.031	183932	50.969	360873	100.000
EAME	1971	201511	49.044	209366	50.956	410877	100.000
EAME	1972	148127	34.141	285740	65.859	433867	100.000
EAME	1973	236692	53.747	203692	46.253	440384	100.000
EAME	1974	321273	49.717	324929	50.283	646202	100.000
EAME	1975	836278	64.840	453479	35.160	1289757	100.000
EAME	1976	186183	23.953	591118	76.047	777301	100.000
EAME	1977	475557	51.501	447839	48.495	923396	100.000
EAME	1978	323552	42.873	431130	57.127	754682	100.000
EAME	1979	127533	35.043	236404	64.957	363937	100.000
EAME	1980	165045	33.232	331593	66.768	496638	100.000
EAME	1981	171172	26.077	485232	73.923	656404	100.000
EAME	1982	461463	37.125	781530	62.875	1242993	100.000
EAME	1983	913264	64.931	493259	35.069	1406523	100.000
EAME	1984	219819	21.663	794923	78.337	1014742	100.000

Tableau 8. Poids estimé et pourcentage du poids total estimé des prises de thon rouge dans l'Atlantique ouest inférieures à 120 cm, 1970-85.

<i>Année</i>	<i>Poids estimé <120 cm</i>	<i>Pourcentage poids <120 cm</i>	<i>Poids total estimé</i>	<i>Nbre. total poissons</i>
1970	3415610	62.564	5459371	327970
1971	3315306	52.358	6332913	314522
1972	1853599	46.390	3995685	192369
1973	1345856	36.695	3667701	128964
1974	842747	15.522	5429307	124429
1975	1851757	35.077	5279100	225576
1976	1596424	26.341	6060578	119954
1977	773551	12.522	6177739	89258
1978	647071	11.355	5698682	70792
1979	526701	9.056	5815862	68139
1980	575723	8.798	6543682	68390
1981	587192	9.537	6157157	67990
1982	98221	6.274	1565470	16014
1983	113454	4.130	2747054	22411
1984	142982	6.018	2376035	23430
1985	234329	8.908	2630681	30483

Tableau 9. Prise nominale annuelle (1.000 TM) de makaire bleu (au 5 novembre 1986).

<i>Engin</i>	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<i>Total Atlantique</i>	3030	2191	2086	1372	1274	1487	1725	2587	1600	2084	2097
Atlantique nord	1924	1243	1171	848	775	936	1082	1474	959	1089	1126
Bénin GILL	0	0	0	0	0	0	5	7	0	8	0
Bénin HS	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0
Chine (Taiwan) LLFB	105	169	64	81	51	160	98	100	106	74	81
Cuba LL	594	250	220	97	156	162	178	318	273	214	250
Grenade UNCL	0	0	**	**	**	2	1	16	7	6	9
Japon LLHB	551	260	118	54	68	193	332	637	192	351	450
Corée LLFB	304	174	307	185	67	45	70	18	25	137	20
Panama LLFB	44	47	87	42	6	0	0	0	0	0	0
Portugal BB	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0
Portugal HAND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Espagne LLHB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Etats-Unis LL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
Etats-Unis SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Etats-Unis HAND	241	265	295	295	295	295	295	295	187	187	187*
Etats-Unis RR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	++
U.R.S.S. LLMB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Vénézuéla LL	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
	82	78	79	93	132	79	102	81	167	107	107*

Atlantique sud

Argentine	LL	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Argentine	UNCL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Brésil	LLHB	31	31	12	20	17	32	31	23	41	52	18*
Brésil	SURF	0	25	3	2	4	3	++	++	++	++	0
Brésil	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	++	++
Brésil/Japon	LLFB	0	0	91	143	111	26	5	59	25	8	36
Brésil/Corée	LLFB	0	10	23	0	0	0	0	0	0	0	0
Chine (Taiwan)	LLFB	255	377	119	197	155	145	136	220	87	66	134
Cuba	LL	55	38	57	127	205	212	116	45	112	153	149*
Japon	LLHB	14	3	26	14	15	7	25	27	17	24	70
Corée	LLFB	109	220	111	5	24	25	37	60	13	39	1
Panama	LLFB	16	59	31	1	2	0	0	0	0	0	0
Uruguay	LLHB	0	0	0	0	0	0	1	5	0	54	0
URSS	LLMB	6	0	3	2	0	0	1	0	0	0	0
Total Atlantique sud		488	765	478	511	533	450	352	439	295	396	412

* Estimations effectuées par le rapporteur sur la base des estimations des prises de 1983.

++ Prise inférieure à 0.5 TM.

Tableau 11. Prise nominale annuelle (1.000 TM) de voilier/"spearfish" (au 5 novembre 1986).

<i>Engin</i>	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	
<i>Total Atlantique</i>	1194	1506	1902	2668	3305	2481	2087	2010	3635	3426	3603	
Atlantique est	165	193	816	1729	2351	1517	1052	876	2824	2393	2459	
Bénin	GILL	0	0	0	0	0	0	34	45	0	50	0
Bénin	HS	0	0	0	0	0	0	2	3	0	3	0
Cap-Vert	LL	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Cuba	LL	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Ghana	SURF	0	0	0	0	0	0	158	200	115	112*	
Ghana	BBF	22	11	0	0	0	1191	449	16	2161	2067	2067*
Ghana	GILL	0	0	638	1574	2246	0	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corée	BBF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**	**
Sénégal	PS	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	TROL	0	0	0	0	0	0	0	32	0	0	0
Sénégal	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93	244
Sénégal	SPOR	75	91	72	71	28	264	442	540	412	20	1
Sénégal	TRAW	61	76	93	79	77	62	88	69	49	41	35
Espagne	LLHB	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
U.R.S.S.	LLMB	0	0	0	0	0	0	0	10	0	4	0
		7	1	13	5	0	0	37	0	0	0	0

Atlantique sud		1106	948	915	524	499	551	430	832	496	945	921
Brésil	LLHB	12	22	0	12	12	12	0	1	1	11	9*
Brésil	SURF	0	11	52	2	13	7	20	20	3	1	0
Brésil	SURF											
Brésil	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Brésil-Japon	LLFB	0	0	136	29	4	8	5	15	15	20	25
Brésil-Corée	LLFB	0	12	35	0	0	0	0	0	0	0	0
Chine (Taiwan)	LLFB	422	240	107	177	139	129	104	150	39	50	94
Cuba	LL	195	159	100	113	180	187	108	118	123	159	201
Côte d'Ivoire	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**	**
Japon	LLHB	57	4	17	15	66	115	136	495	248	482	550
Corée	LLFB	354	392	356	140	78	92	56	33	67	221	34
Panama	LLFB	51	107	103	32	7	0	0	0	0	0	0
Afrique du Sud	LLHB	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
U.R.S.S.	LLMB	15	1	9	4	0	0	1	0	0	0	7
Régions non classées		0	0	0	0	0	0	213	281	145	50	50
Chine (Taiwan)	LLFB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cuba	LL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
France	PS	0	0	0	0	0	0	150	180	100	50	50*
Espagne	PS	0	0	0	0	0	0	63	101	45	0	0

* Estimations effectuées par le rapporteur à partir des estimations des prises de 1983.

** Prise probable d'un volume non précisé.

++ Prise inférieure à 0.5 TM.

Tableau 10. Prise nominale annuelle (TM) de makaire blanc (au 5 novembre 1986).

<i>Engin</i>	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	
<i>Total Atlantique</i>	1572	1812	977	937	1012	955	1130	1091	1672	1099	1194	
Atlantique nord												
Chine (Taiwan)	LLFB	84	142	44	79	62	105	174	130	203	52	115
Cuba	LL	294	68	67	43	68	70	189	205	728	241	235*
Japon	LLHB	404	540	80	27	42	99	118	84	27	52	130
Corée	LLFB	71	64	71	33	16	12	48	12	28	18	0
Panama	LLFB	10	17	20	8	1	0	0	0	0	0	0
Espagne	LLHB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0
Etats-Unis	LL	0	0	0	0	0	0	0	0	20	39	11
Etats-Unis	TROL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Etats-Unis	SPOR	107	109	109	109	109	109	109	109	141	141	141*
Etats-Unis	HAND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Etats-Unis	R&R	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
URSS	LLMB	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vénézuéla	LL	113	107	108	127	181	110	140	112	230	148	148*
Total Atlantique nord		1084	1047	499	426	479	505	778	652	1377	703	782

Atlantique ouest		426	529	677	708	661	639	577	773	627	808	799
Brésil	LLHB	88	114	96	98	42	81	46	61	42	86	34
Brésil	SURF	0	62	119	90	84	87	55	53	8	4	0
Brésil	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	26
Brésil-Japon	LLFB	0	0	0	41	26	12	++	7	7	1	2
Brésil-Corée	LLFB	0	10	41	0	0	0	0	0	0	0	0
Cuba	LL	0	0	0	0	0	0	0	181	28	169	165*
Rép. Dominicaine	SURF	0	0	0	0	0	0	0	22	22	22	22*
Grenade	UNCL	0	0	31	56	59	45	47	34	46	56	128
Antilles Néerland.	UNCL	28	28	28	51	51	51	51	51	51	51	40
Etats-Unis	SPOR	254	261	308	308	308	308	308	308	308	308	308*
Vénézuéla	LL	56	54	54	64	91	55	70	56	115	74	74*
Régions non classées		603	784	409	231	293	325	458	361	184	225	345
Chine (Taiwan)	LLFB	66	270	64	52	37	49	86	140	108	51	140
Cuba	LL	262	185	156	120	191	198	213	0	0	0	0
Japon	LLHB	150	137	47	20	39	55	94	173	69	97	100
Corée	LLFB	109	151	111	32	24	23	65	48	7	77	105
Panama	LLFB	16	41	31	7	2	0	0	0	0	0	0

* Estimations effectuées par le rapporteur à partir des estimations des prises de 1983.

** Prise probable d'un volume non précisé.

++ Prise inférieure à 0.5 TM.

Tableau 12. Prise nominale déclarée (1.000 TM) d'espadon de l'Atlantique (au 6 novembre 1986).

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
TOTAL	13.2	13.2	13.5	13.0	13.4	18.8	18.9	22.2	18.4	22.7	25.0	31.6	34.0
Atlantique	8.7	8.6	9.6	8.7	8.5	13.4	13.8	16.7	12.7	17.4	19.2	20.2	21.1
Brésil1	.3	.3	.4	.4	.3	.4	1.5	.6	1.0	.8	.5	.4
Canada	0.	0.	.0	.0	.1	2.3	3.0	1.9	.6	.6	1.1	.5	.5*
Chine (Taiwan)	1.1	.8	.9	.9	.7	.6	1.3	.6	.5	.6	.4	.3	.7
Cuba5	1.1	.5	.6	.7	.6	.4	.6	.4	.7	1.2	1.4	1.5
Japon	1.0	1.4	1.5	.8	.8	.9	1.0	2.1	2.2	3.7	1.9	3.8	4.7
Corée	1.0	.7	.5	1.1	1.2	1.3	.6	.7	.4	.7	.5	.4	.3
Panama4	.1	.1	.3	.1	.2	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Espagne	3.8	2.9	3.7	2.8	3.3	3.6	2.6	3.8	4.0	4.6	7.1	6.3	7.5
Etats-Unis4	1.1	1.7	1.4	.9	3.3	3.9	4.8	3.7	4.4	4.4	4.0	4.0*
Uruguay	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.7	1.5	2.5	1.0**
URSS2	.1	.3	.2	.1	.2	.1	.2	.0	.1	.0	.2	.1
Autres2	.1	.1	.2	.2	.1	.4	.5	.2	.3	.3	.3	.4
Méditerranée	4.5	4.6	3.9	4.3	4.9	5.4	5.1	5.5	5.7	5.3	5.8	11.4	12.9
Algérie1	.2	.5	.4	.4	.3	.5	.7	.8	.9	.9	1.0	1.0
Italie	2.8	3.3	3.0	3.3	3.3	4.0	3.5	3.7	3.4	2.6	2.7	8.3	9.6**
Malte2	.2	.2	.2	.2	.1	.1	.2	.2	.2	.1	.1	.1
Maroc2	.2	.1	.2	.1	.2	0.	0.	0.	0.	.0	.0	0.
Espagne	1.1	.7	.1	.1	.7	.7	.8	.8	1.1	.9	1.3	1.2	1.2***
Autres1	.0	.0	.1	.2	.1	.2	.1	.2	.7	.8	.8	1.0

* Révisé à partir du document SCRS/86/25.

** Révisé à partir du document SCRS/86/48.

*** Révisé par les rapporteurs sur l'espadon.

Tableau 13. Prises (TM) de thon rouge du sud dans l'Atlantique et le monde entier, par engin, zone et pays.

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<i>Total Atlantique</i>	2664	637	745	3168	4680	6203	2823	2569	1138	514	1639	
Par engin												
Palangre	2662	637	745	3168	4680	6203	2810	2563	1138	514	1639	
Canne	1	0	0	0	0	0	13	6	0	0	0	
Pêche sportive	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Par pays												
Chine-Taiwan	104	1	53	0	29	11	22	57	3	9	3	
Japon	2558	636	692	3168	4651	6192	2788	2506	1135	505	1636	1786*
Afrique du Sud	2	0	0	0	0	0	13	6	0	0	0	
Mondial (tous océans)												
Palangre	33924	24118	33714	29595	22974	27715	33364	28056	20809	24735	23323	20769*
Surface	12672	8833	8383	12569	12190	10783	11325	17016	21709	17807	13497	12627*
Total	46596	32951	42097	42164	35164	38498	44689	45072	42518	42542	36820	33396*

* Provisoire.

Source pour la rubrique "mondial": Rapport de la Cinquième Réunion scientifique tripartite (Australie/Japon/Nouvelle-Zélande) sur le Thon rouge du sud (SBT) Shimizu, Japon, juin 1986.

Tableau 14. Prise (1.000 TM) de petits thonidés dans l'Atlantique (au 15 octobre 1986).

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
TOTAL													
Atlantique/Méditerranée	66.7	90.7	74.2	68.6	89.5	83.3	83.6	113.1	108.3	125.3	124.0	95.4	43.6
Méditerranée	11.1	13.4	10.3	12.7	14.5	15.4	19.8	25.4	33.6	37.0	40.7	20.3	1.5
Atlantique.	55.6	77.3	63.8	55.9	75.1	67.9	63.8	87.7	74.7	88.3	83.3	75.1	42.2
Bonite à dos rayé (<i>Sarda sarda</i>)													
Atlantique/Méditerranée	12.3	21.4	15.6	16.0	20.7	17.3	20.0	31.5	39.1	44.2	42.6	20.9	5.4
Méditerranée	6.3	7.7	6.0	6.5	8.7	9.4	13.5	18.9	29.0	31.2	35.6	14.7	.6
Italie.7	.8	1.0	1.0	1.5	1.4	1.4	1.2	1.1	1.1	1.8	2.8	0.
Espagne.3	.3	.3	.4	.6	.7	.7	.5	.7	1.0	1.2	1.0	.6
Turquie.	3.9	5.3	3.4	3.2	4.5	5.5	9.1	14.9	24.3	26.0	29.5	7.8	0.
Autres.	1.4	1.3	1.4	2.0	2.1	1.8	2.3	2.3	2.9	3.1	3.1	3.1	0.
Atlantique.	6.1	13.7	9.6	9.5	12.0	7.9	6.5	12.6	10.0	13.0	7.0	6.2	4.8
Argentine	1.2	2.3	.2	.3	2.0	1.7	1.3	2.6	.8	1.8	.3	2.1	1.4
URSS	0.	1.4	1.5	1.3	4.2	1.6	2.1	6.4	4.6	6.3	2.4	1.3	2.1
Autres.	4.9	10.0	7.8	7.9	5.8	4.5	3.1	3.5	4.6	4.9	4.3	2.9	1.3
Thonine (<i>Euthynnus alletteratus</i>)													
Atlantique/Méditerranée	2.4	5.1	4.2	3.9	6.2	16.6	13.1	17.7	13.4	12.8	23.0	16.2	3.3
Méditerranée8	.9	1.0	1.5	1.5	1.5	1.3	1.0	.2	1.0	.1	.2	0.
Atlantique.	1.5	4.2	3.1	2.4	4.7	15.1	11.8	16.7	13.2	11.9	22.8	15.9	3.3
Angola	1.0	1.3	.4	0.	1.3	.8	.6	1.3	1.2	1.7	1.6	1.6	1.4
Ghana.	0.	.1	.1	.1	.1	6.0	5.5	4.1	3.3	2.1	5.0	6.0	.3
Sénégal	0.	.4	1.1	.7	1.5	1.4	1.7	2.7	2.3	3.4	5.9	5.2	0.
URSS	0.	0.	0.	.5	.7	6.1	2.2	6.3	3.6	1.1	6.5	.6	1.0
Autres.5	2.4	1.5	1.1	1.1	.7	1.7	2.2	2.9	3.5	3.8	2.5	.6

Auxide (*Auxis thazard*) *

Atlantique/Méditerranée	10.2	13.9	10.4	10.6	20.3	8.1	12.8	14.7	9.4	18.7	15.6	17.5	8.8
Méditerranée	3.5	4.3	2.5	4.1	3.7	3.9	4.7	3.5	2.9	3.3	3.7	4.0	.8
Italie.	1.2	1.3	.9	.9	1.1	1.2	1.3	1.4	1.2	1.3	1.5	1.6	0.
Espagne.	1.7	2.3	1.4	1.6	1.2	1.7	1.8	2.1	1.7	1.9	2.1	2.3	.8
Autres.6	.7	.2	1.6	1.4	1.0	1.6	0.	0.	0.	.1	.1	0.
Atlantique.	6.6	9.6	7.9	6.5	16.6	4.2	8.1	11.2	6.5	15.5	11.9	13.6	8.0
Ghana.	1.6	6.3	6.0	4.3	13.9	1.0	4.3	7.6	2.0	6.1	5.6	4.5	0.
URSS	0.	0.	0.	.2	.2	.8	.5	.7	.4	5.6	1.7	5.9	6.1
Vénézuéla7	.9	1.0	1.3	.9	.6	1.8	1.2	.9	.5	1.2	1.5	0.
Autres.	4.4	2.4	.9	.7	1.5	1.8	1.5	1.7	3.1	3.3	3.5	1.6	1.9

Maquereau espagnol (*Scomberomorus maculatus*) **

Atlantique.	20.0	21.0	18.1	14.6	15.4	15.0	14.6	18.1	15.0	16.4	14.2	13.1	4.7
Brésil	4.4	6.3	2.7	.3	1.0	1.5	1.2	1.4	1.5	1.1	1.2	1.8	1.5
Mexique	6.7	5.3	4.8	3.4	4.4	5.1	5.8	5.9	5.9	7.8	5.9	5.8	0.
Etats-Unis	4.4	5.0	5.3	6.4	5.5	3.3	2.9	5.4	2.7	3.7	2.8	1.9	2.8
Vénézuéla	2.5	2.5	2.4	2.0	2.2	2.0	2.5	2.8	2.4	1.7	2.1	1.9	0.
Autres.	2.0	2.0	3.0	2.5	2.4	3.1	2.2	2.6	2.5	2.1	2.2	1.9	.4

Thazard (*Scomberomorus cavalla*)

Atlantique.	9.7	13.6	9.0	8.3	8.7	6.8	7.4	7.4	8.5	10.7	8.5	6.4	3.2
Mexique	2.2	1.5	1.4	1.5	1.3	1.5	2.2	1.9	2.7	4.4	2.9	2.2	0.
Etats-Unis	2.7	4.7	3.1	4.1	3.8	2.5	2.2	3.2	3.4	3.7	3.0	2.4	2.4
Vénézuéla	1.5	2.2	2.4	1.7	1.6	1.3	2.0	1.4	1.6	1.9	1.9	.9	0.
Autres.	3.3	5.2	2.2	1.0	1.9	1.4	.9	.9	.9	.7	.7	.9	.8

Thazard (*Scomberomorus tritor*)

Atlantique/Méditerranée	1.6	4.7	1.1	1.9	2.6	6.7	4.2	4.9	2.6	5.0	5.2	4.3	.2
Méditerranée	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique.	1.6	4.7	1.1	1.9	2.6	6.7	4.2	4.9	2.6	5.0	5.2	4.3	.2

Tableau 14. (suite)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Thon à nageoires noires (<i>Thunnus atlanticus</i>)													
Atlantique.9	1.1	.8	1.0	1.2	1.3	1.2	1.1	1.9	1.9	1.7	1.9	.8
Thazard bâtard (<i>Acantocybium solandri</i>)													
Atlantique/Méditerranée2	.3	.2	.3	.3	.5	.6	.5	2.8	2.1	2.2	2.0	.5
Méditerranée	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique.2	.3	.2	.3	.3	.5	.6	.5	2.8	2.1	2.2	2.0	.5
Thazard (<i>Scomberomorus regalis</i>)													
Atlantique.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	0.
Non classés (<i>Scomberomorus spp.</i>)													
Atlantique/Méditerranée	1.2	1.0	1.3	1.0	1.0	1.0	.9	.8	1.0	1.1	1.0	1.5	.6
Méditerranée	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique.	1.2	1.0	1.3	1.0	1.0	1.0	.9	.8	1.0	1.1	1.0	1.5	.6
Autres ***													
Atlantique/Méditerranée	8.1	8.4	13.3	11.0	13.0	9.9	8.9	16.2	14.4	12.3	10.0	11.5	16.1
Méditerranée5	.4	.8	.5	.6	.6	.3	2.0	1.5	1.6	1.3	1.4	0.
Atlantique.	7.6	8.0	12.5	10.5	12.4	9.3	8.6	14.3	12.9	10.7	8.7	10.1	16.1
Espagne.	0.	0.	1.3	0.	0.	.6	.8	5.8	4.7	2.5	2.5	5.5	5.5
Autres.	7.6	8.0	11.1	10.5	12.4	8.7	7.8	8.5	8.2	8.2	6.2	4.6	10.6

* Comprend de l'auxide (*Auxis rochei*).

** Comprend du maquereau espagnol (*Scomberomorus brasiliensis*).

*** Comprend de la palomettre (*Orcynopsis unicolor*).

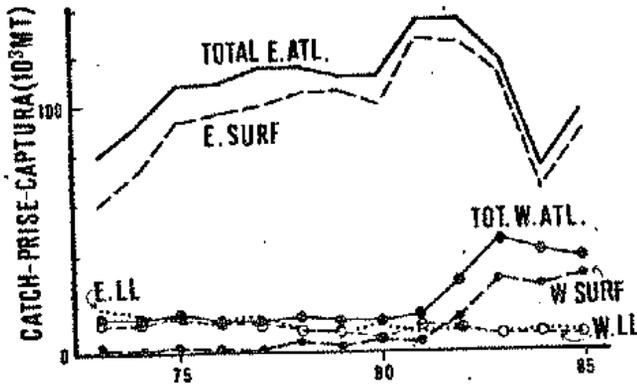


Fig. 1 Prises d'albacore, surface et palangre, Atl. est et ouest, 1973-85.

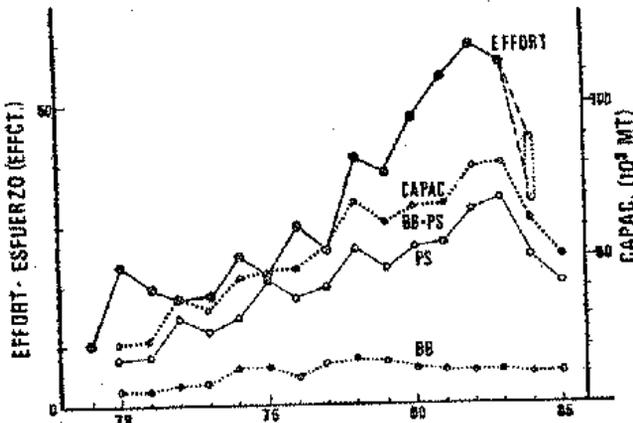


Fig. 2 Comparaison de la capacité de transport (1.000 TM) des pêcheries de surface et de l'effort effectif (1.000 jours de mer), albacore, Atl. est.

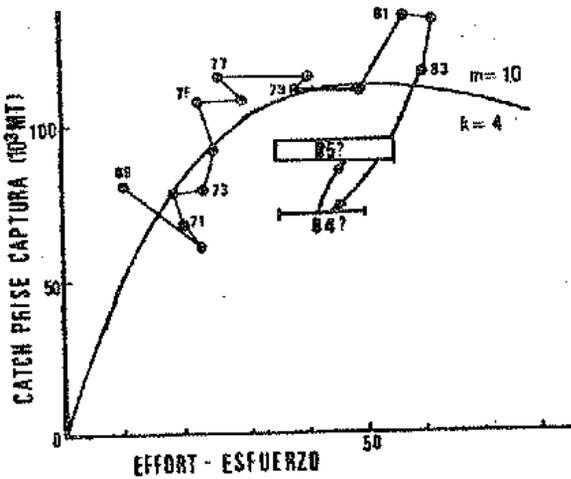


Fig. 3 Modèle de production: relation observée entre la prise d'albacore et l'effort effectif, 1969-85.

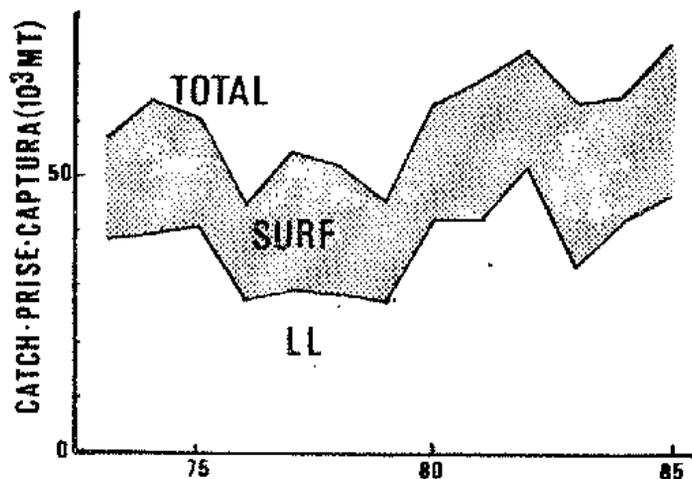


Fig. 4 Tendence des prises de thon obèse atlantique, surface et palangre, 1973-85.

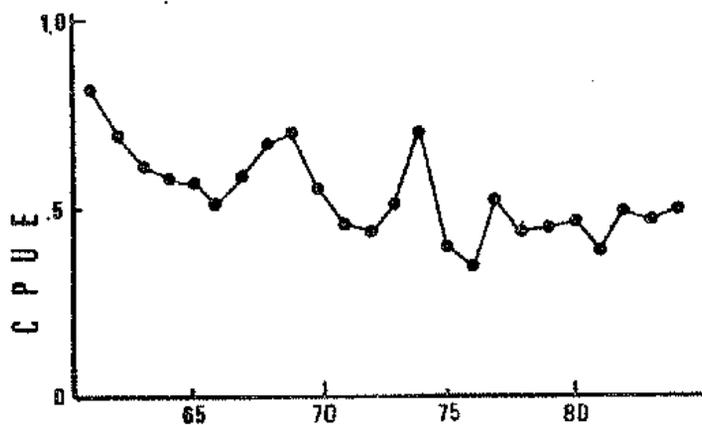


Fig. 5 Tendence de la CPUE annuelle du thon obèse, pêche palangrière japonaise, Atl. entier, 1961-84.

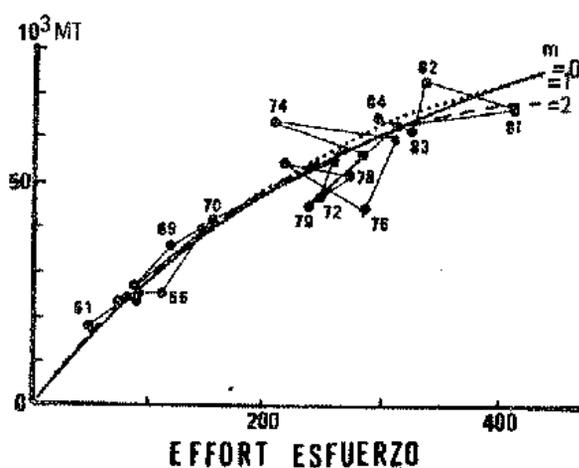


Fig. 6 Courbe de rendement du modèle de production, thon obèse, Atl. entier, 1961-84.

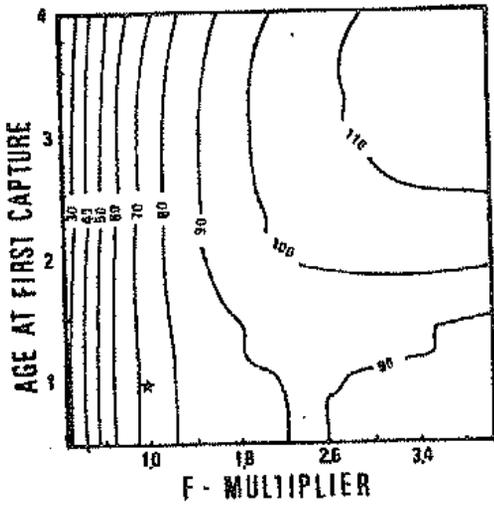


Fig. 7 Isothermes de l'analyse de production par recrue portant sur le thon obèse de l'Atl. en 1984 (*: situation actuelle; en abscisse: âge à la première capture; en ordonnée: multiplicateur de F).

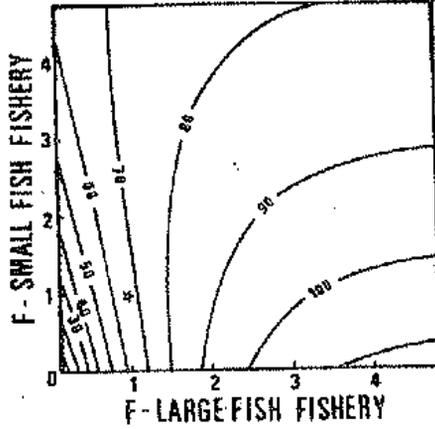


Fig. 8 Isothermes de l'analyse de production par recrue multi-engins portant sur le thon obèse en 1984 (*: situation actuelle; en abscisse: multiplicateur de F pour les petits poissons; en ordonnée: multiplicateur de F pour les grands poissons).

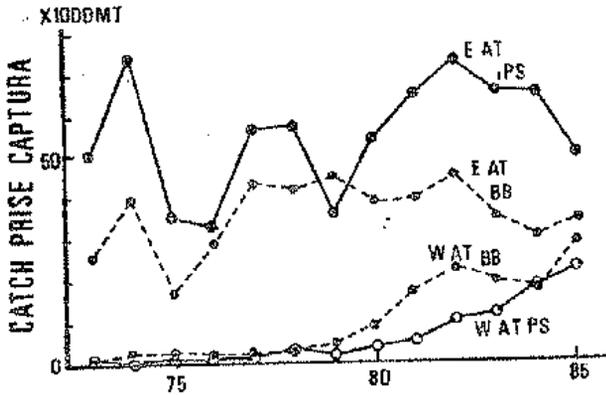


Fig. 9 Prises de listao, canneurs et senneurs, Atl. est et ouest, 1973-85.

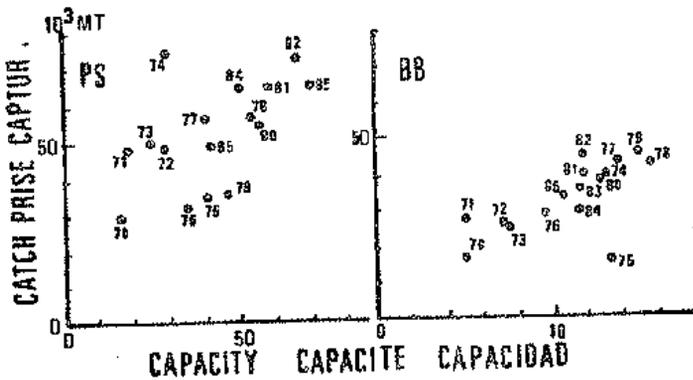


Fig. 10 Rapport entre la prise de listao et la capacité de transport, canneurs et senneurs, Atl. est.

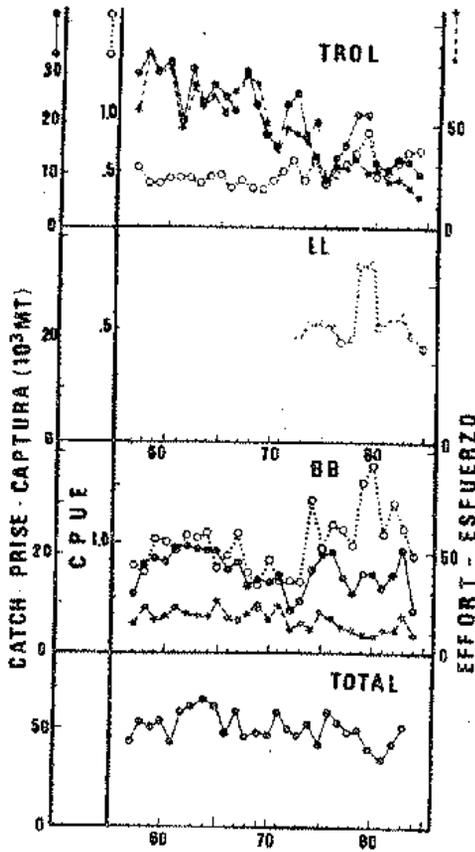


Fig. 11 Prise (1.000 TM), effort (jours de pêche ou 10³ hameçons) et CPUE, germon de l'Atl. nord, par engin.

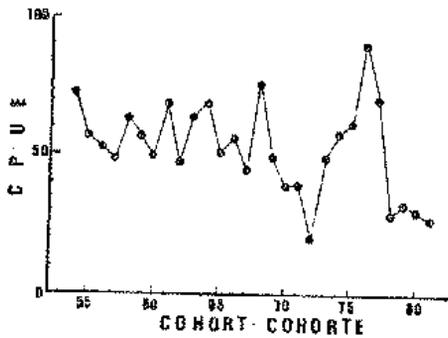


Fig. 12 CPUE (nombre de poissons par jour de pêche nominal) de germon d'âge 3, Atl. nord-est (BB et TROL). La cohorte de 1980 ne se base que sur la pêche espagnole de surface.

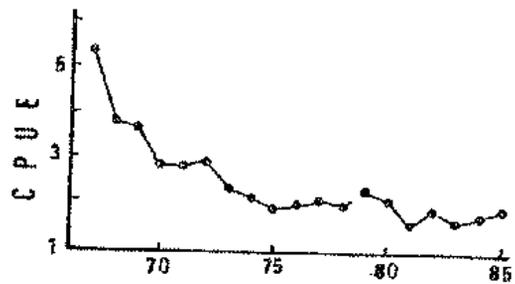


Fig. 13 CPUE des pêcheries de germon de l'Atl. sud.

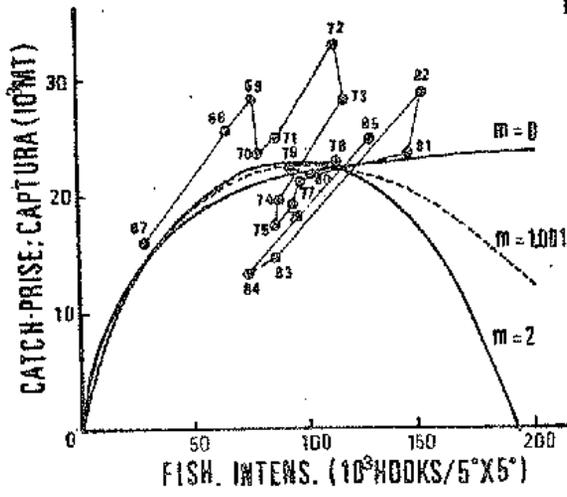


Fig. 14 Courbes de production et données observées, germon de l'Atl. sud, en supposant l'existence de trois classes d'âge significatives dans la prise, 1967-85.

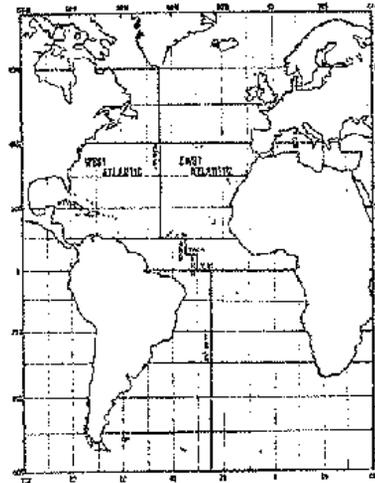


Fig. 15 Carte de l'océan Atlantique indiquant la démarcation utilisée pour délimiter les stocks est et ouest de thon rouge.

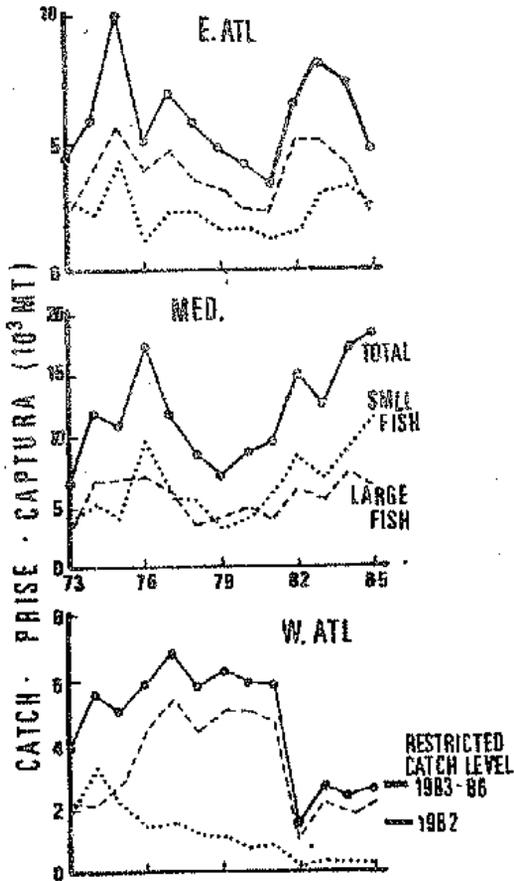


Fig. 16 Prise de thon rouge, petits et grands poissons, par secteur, 1973-85.

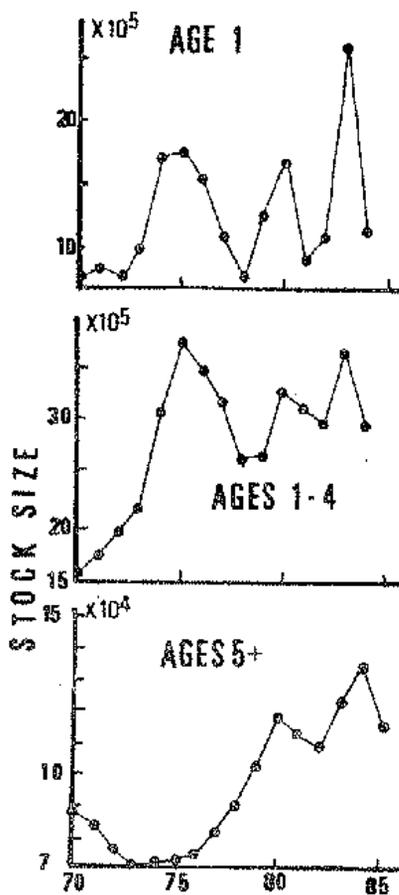


Fig. 17 Taille estimée du stock est-atlantique de thon rouge des âges 1, 1-4 et 5+ à partir des VPA en utilisant le mode II de recrutement partiel employé par le Groupe de travail sur le Thon rouge en 1985.

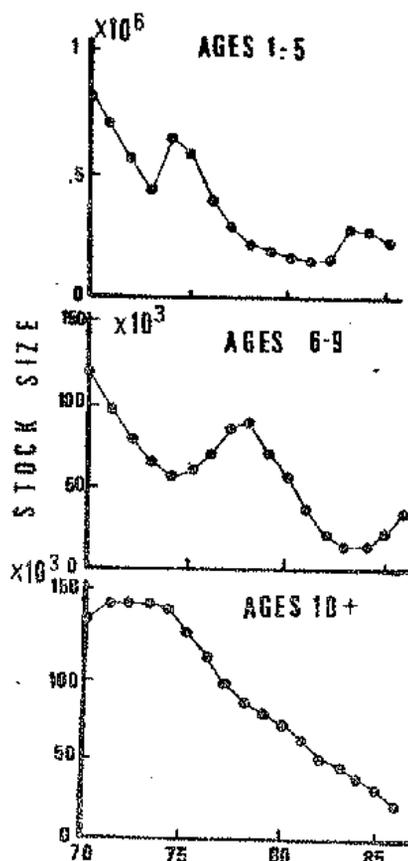


Fig. 18 Taille estimée du stock ouest-atlantique de thon rouge des âges 1-5, 6-9 et 10+ à partir des analyses de VPA.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Présentation des délégations
4. Admission des observateurs
5. Admission des documents scientifiques
6. Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherche
7. Rapport de la Journée sur le Thon obèse
8. Examen de l'état des stocks, et bref exposé des principaux travaux sur ce sujet

Thon. tropicaux: YFT-Albacore, BET-Thon obèse, SKJ-Listao
ALB-Garmon
BFT-Thon rouge
BIL-Istiophoridés, SWO-Espadon, SBF-Thon rouge du sud
SMT-Petits thonidés
MLT-Interactions plurispécifiques: tropicales et tempérées
9. Examen du déroulement du Programme d'Année Albacore
10. Rapport du Sous-Comité des Statistiques et examen des statistiques thonières atlantiques et du système de gestion des données
 - (a) Statistiques nationales et transmission au Secrétariat
 - (b) Statistiques de flottilles non conventionnelles
 - (c) Etudes bio-statistiques
 - (d) Groupe de travail de coordination des statistiques thonières
 - (e) Nouvel ordinateur et son utilisation par le Secrétariat
 - (f) Echange de programmes d'ordinateur
 - (g) Comparaison des données ICCAT/FAO
 - (h) Autres
11. Proposition pour des journées d'étude sur la méthodologie de la recherche sur les thonidés à grande longévité

12. Normes de présentation des documents et publication
13. Programmes de recherche du SCRS et méthodes de travail
14. Collaboration avec d'autres organismes
15. Recommandations
16. Autres questions
17. Election du président
18. Adoption du rapport
19. Clôture

Liste de documents SCRS

SCRS/86/

- 1 Ordre du jour provisoire du SCRS
- 2 Observations à l'ordre du jour provisoire du SCRS
- 3 Programme provisoire du SCRS
- 4 Ordre du jour provisoire du Sous-Comité des Statistiques
- 5 Organisation de la réunion de 1986 du SCRS
- 6 Normes de présentation des documents
- 7 Journée thon obèse. Ordre du jour provisoire (et programme de travail)
- 8 Report of the Ad Hoc Consultation on Global Tuna Statistics
- 9 Numéro non utilisé.
- 10 Updating of Bluefin Tuna Catch-by-Size Data Base - P. M. Miyake
- 11 Bigeye Data Catalog
- 12 Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche
- 13 Plan opérationnel du Programme d'Année Albacore
- 14 Publications de l'ICCAT
- 15 Data Record Format

- 16 Coordination du Programme d'Année Albacore par le Secrétariat
- 17 Historical review of Atlantic tuna catches and some thoughts on tuna management - P. M. Miyake
- 18 Instructions à l'usage des auteurs de documents SCRS (projet)
- 19 The current status of the ICCAT Task I and Task II data banks, with notes on missing and delayed data - J. P. Wise, P. Kebe and D. DeRozza
- 20 A proposed quality control system for ICCAT Task I, Task II catch/effort, and Task II size data - J. P. Wise and P. Kebe
- 21 Special ICCAT project to assist Venezuela in developing biological sampling system for commercial tuna fishery - P. M. Miyake, E. P. Holzappel
- 22 The baitboat fishery for skipjack tuna in the Gulf of Guinea. Review and update, with comments on catch and effort data - J. P. Wise
- 23 A first draft of a bibliography of papers on biology and fisheries of Atlantic tunas not published by ICCAT - J. P. Wise
- 24 Patterns in the longline fishery data and bigeye tuna catches - G. T. Sakagawa, A. L. Coan, N. W. Bartoo
- 25 Report of the Swordfish Assessment Workshop - Southeast Fisheries Center, Miami
- 26 La pêche des thonidés en Tunisie de 1979 à 1985 - H. Farrugio
- 27 Pesca de atunes (Thunnus thynnus (L.)) en el Golfo de Vizcaya - J. L. Cort, V. Ortiz de Zarate
- 28 Etat d'avancement des marquages de l'Année albacore - F. X. Bard, M. Mensah, P. Vendeville
- 29 The bluefin tuna (Thunnus thynnus L.) fishery in Norwegian coastal waters in 1985 - S. Myklevoll
- 30 Catches of bluefin tuna (Thunnus thynnus L.) in Norwegian coastal waters in 1984 - S. Myklevoll
- 31 The tunas of the Benguela region off southern Africa. A synthesis - L. V. Shannon

- 32 Régime et comportement alimentaires de l'albacore, du listao et du patudo dans l'Atlantique tropical oriental (Revue bibliographique) - J. M. Stretta
- 33 Datos sobre la alimentación del atún blanco (Thunnus alalunga, B.) juvenil capturado en el Golfo de Vizcaya - V. Ortiz de Zarate
- 34 Sobre el ciclo alimentario en los estudios de contenido estomacal de atunes y afines - L. A. Zavala-Camin
- 35 Japanese tuna fishery and research in the Atlantic, 1985-86 - S. Kume
- 36 A note on the movement of bigeye tuna based on tagging experiment - N. Miyabe
- 37 An updated stock assessment on Atlantic bigeye tuna by CPUE and production model - S. Kume, N. Miyabe
- 38 A study of interaction on yellowfin tuna between longline and purse seine fisheries in the eastern Atlantic Ocean - Z. Suzuki
- 39 Migration transatlantique d'albacore (Thunnus albacares) - F. X. Bard, J. B. Amon Kothias, E. Holzapfel
- 40 A proposal to management of bluefin tuna stock in the western Atlantic based on information obtained by September, 1986 - T. Nagai, S. Hayasi, T. Yonemori
- 41 Comments on Parrack's VPA tuning program - T. Nagai, N. Miyabe
- 42 Projection of the western Atlantic bluefin tuna stock - T. Nagai
- 43 Trend in hook rate of Atlantic swordfish - T. Koido, Y. Yonemori
- 44 Analysis on Makaira nigricans Lacépède, 1802, caught off south and southeast of Brazil (1971-1985) - A. F. Amorim, C. A. Arfelli
- 45 Aspectos biológicos y pesqueros del bonito del Mar Argentino (Pisces, Scombridae, Sarda sarda) - J. E. Hansen
- 46 Anomalies thermiques dans l'Atlantique tropical. Conséquences possibles sur le recrutement du germon (Thunnus alalunga) - C. Leroy, D. Binet

- 47 Marcado de atunes en el Mar Cantábrico (norte de España) - J. L. Cort
- 48 La pesquería española de pez espada con palangre en el Mediterráneo en 1985 - J. C. Rey, E. Alot, A. Ramos, J. A. Camiñas
- 49 Análisis de las capturas de atún rojo (Thunnus thynnus) por las almadrabas españolas en 1984 y 1985 - J. C. Rey, E. Alot, J. L. Cort
- 50 Estructura demográfica de las capturas españolas de atún rojo (Thunnus thynnus) en el Mediterráneo durante 1985 - J. C. Rey, E. Alot, A. Ramos
- 51 El atún blanco (Thunnus alalunga, Bonn.) en las pesquerías españolas mediterráneas - J. A. Camiñas, A. Ramos
- 52 La pêcherie du thon rouge (Thunnus thynnus) dans l'Atlantique nord-est était-elle liée au réchauffement séculaire? - D. Binet, C. Leroy
- 53 Estadísticas de la pesquería atunera tropical en el Atlántico este, 1979-1984 - J. M. García Mamolar, A. M. Fernández González
- 54 Pesquerías españolas de patudo (Thunnus obesus, Lowe, 1839) - J. Ariz, A. Delgado de Molina, J. C. Santana
- 55 Campañas de marcado de tñidos en las Islas Canarias. Revisión y síntesis - A. Delgado de Molina, J. Ariz, J. C. Santana
- 56 Campaña de marcado "8607" en aguas de Canarias - A. Delgado de Molina, J. C. Santana
- 57 Pesquería de tñidos en las Islas Canarias - J. C. Santana, A. Delgado de Molina, J. Ariz
- 58 Composition spécifique des captures de thons de petite taille (albacore, listao, et patudo) par les senneurs et les canneurs dans le secteur du Cap des Trois Pointes - A. Fonteneau
- 59 Les pêcheries thonières de l'Atlantique tropical est - A. Fonteneau, T. Diouf
- 60 Etat du stock d'albacore de l'Atlantique est au 30 octobre 1986 - A. Fonteneau, T. Diouf
- 61 L'exploitation du patudo (Thunnus obesus) dans l'Atlantique

- tropical nord-est de 1969 à 1985 et relation pêche-température de surface - P. Cayré, T. Diouf
- 62 Analyse de l'état du stock de patudo Atlantique - J. Pereira
- 63 Distribution, migrations et structure de stock du patudo Atlantique - J. Pereira, F. X. Bard
- 64 Maturité sexuelle et sex ratio des patudos capturés aux Açores - J. Pereira
- 65 Situation actuelle de la pêche du patudo aux Açores - J. Pereira
- 66 Catch rates of bluefin tuna in the Japanese longline fishery recorded by United States observers - S. C. Turner
- 67 National Tuna Report of Ghana: 1985 - M. A. Mensah
- 68 Estimating partial recruitment from catch at age data - R. J. Conser
- 69 Document retiré.
- 70 Estimating age and growth rate of Atlantic blue marlin (*Makaira nigricans*): Progress and future work plan - E. Prince, D. Lee, R. Conser
- 71 National Report of Republic of Korea - Fisheries Research & Development Agency
- 72 Estudio de la pesca atunera venezolana en el Caribe y en el Atlántico oeste, durante 1983 y 1984 - D. Gaertner, L. Martínez, H. Salazar
- 73 Recreational CPUE for Atlantic blue marlin along the U.S. east coast, Bahamas, Caribbean Sea and Gulf of Mexico, 1972-1984 - E. Prince, A. Bertolino
- 74 National Report of Taiwan - H. C. Liu
- 75 L'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le patudo de l'Atlantique: Biologie et exploitation - P. Cayré, A. Fonteneau, F. X. Bard
- 76 Rapport sur la pêche et la recherche thonière au Sénégal en 1985-1986 - P. Cayré
- 77 Pêche thonière et anomalies climatiques de l'environnement dans l'Atlantique tropical centre est en 1984 - A. Fonteneau, C. Roy

- 78 Evolution récente du prix du thon sur le marché mondial - J. Marcille
- 79 Statistiques de la pêcherie thonière FISM durant la période 1969 à 1985 - P. Cayré, A. Fonteneau, T. Diouf
- 80 Análisis preliminar de la pesca palangrera en el Golfo de México 1981-1986 - G. Compeán
- 81 The vertical distribution of tunas and bilfishes, and fishing efficiency between Korean regular and deep longlines in the Atlantic Ocean - W. S. Yang, Y. Gong
- 82 Stock assessment of south Atlantic albacore by production model analysis, 1967-1985 - H. C. Liu
- 83 Quelques renseignements sur l'albacore au Cap Vert - M.H. Santa Rita Vieira
- 84 La pesca de túnidos en Cabo Verde - M. Dupret de Melo Tavares
- 85 National Report of Spain - A. González-Garcés
- 86 National Report of U.S.A. - SEFC-SWFC
- 87 National Report of Canada - D. Clay
- 88 Report on catch statistics and studies of Atlantic tunas carried out by the USSR in 1985 and 1986 - Y. Vialov, V. Ovchinnikov
- 89 Informe Nacional de las Pesquerías Cubanas de Túnidos y Especies Afines, así Como de las Investigaciones Realizadas Durante 1985 - Lic. B. García Moreno
- 90 Rapport National de la Côte d'Ivoire - J. B. Amon Kothias et F. X. Bard
- 91 Exposición de Guinea Ecuatorial - B. Ayíngono

Groupe d'acceptation des documents SCRS

Le groupe s'est réuni, sous la présidence d'Alain Fonteneau, pour examiner le cas posé par quatre documents (SCRS/86/44, 59, 75 et 82) qui avaient été soumis avant la date limite mais en nombre insuffisant, c'est-à-dire avec moins de 80 exemplaires. Ces documents ont pu être reproduits en nombre restreint par le Secrétariat, et ont été remis aux scientifiques intéressés et au groupe de rapporteurs. Le document SCRS/86/8 est arrivé après la date limite, mais avec suffisamment de copies. Ce document a été référé au Sous-comité des Statistiques pour lequel il est arrivé à temps. Ces cinq documents ont donc été acceptés à titre exceptionnel, la règle de soumettre 80 exemplaires devant être respectée sauf cas de force majeure.

Journée sur le Thon obèse

1. Ouverture

Le SCRS s'est réuni le 5 novembre 1986 à Madrid, à l'Hôtel Princesa Plaza, pour la Journée sur le Thon obèse. M. J.S. Beckett, Président du SCRS, a ouvert les débats et a présenté M. S. Kume, qui assumait la direction des débats.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire qui avait été diffusé avant la réunion a été adopté (SCRS/86/7).

M. J. Pereira a été désigné rapporteur.

3. Description des pêcheries

Les principaux pays qui prennent du thon obèse ont brièvement présentés leurs pêcheries et l'état actuel de ces dernières. La pêcherie palangrière japonaise, dont les lieux de pêche couvrent presque tout l'Atlantique, effectue la plupart des prises de cette espèce. Depuis 1980, les prises se sont accrues du fait de l'utilisation de la palangre de profondeur. La flottille opère tout au long de l'année dans les eaux tropicales, et dans les eaux tempérées la saison de pointe a lieu en hiver.

Pour ce qui est de la pêcherie palangrière coréenne, les prises de thon obèse se sont accrues ces dernières années. Le thon obèse est devenue l'espèce cible, depuis l'introduction à partir de 1980 de la palangre de profondeur.

Le long de la côte nord-est des Etats-Unis, une pêcherie palangrière vise le thon obèse, plutôt que l'espadon, durant les mois où le thon obèse est abondant.

Les canneurs sénégalais visent le thon obèse de façon saisonnière au large de Dakar. La flottille se concentre à proximité d'un front thermique à 20°N, au large de la Mauritanie. En dépit d'une baisse de l'effort, une hausse des prises a récemment été observée depuis 1976, due à un changement des schémas de pêche (zones, saisons).

Le Dr. P. Cayré a fait une description générale des pêcheries palangrières et de surface dans l'Atlantique tropical est (SCRS/-86/59). Des cartes synthétiques de pêche (BB, PS, LL), ainsi que des histogrammes de taille du thon obèse, ont été présentés pour chacun des engins de pêche utilisés dans cette zone (figures 1 et 2).

M. Pereira a décrit la pêcherie de thon obèse par les canneurs aux Açores (SCRS/86/65). L'évolution des prises et de la flottille a été analysée. Des informations ont été fournies sur les zones de pêche, ainsi que sur la taille des thons obèses capturés.

4. Examen des données sur la pêche

Un catalogue mis à jour sur les données du thon obèse disponibles au Secrétariat de l'ICCAT (SCRS/86/11) a été présenté par le Dr. P.M. Miyake, qui s'est également référé au SCRS/86/17 qui donne les prises historiques de l'Atlantique, par espèces et par engin.

Une question a été soulevée sur l'état du fichier de marquage de la base de données. Le Secrétaire exécutif adjoint a informé le groupe que le fichier dans son ensemble montrait des lacunes.

Le Dr. G.T. Sakagawa a passé en revue les statistiques des principales pêcheries palangrières, analysées du point de vue économique selon ce qui est reflété dans la pêcherie. L'évolution du marché peut avoir affecté les prises de chacune des flottilles palangrières (SCRS/86/24).

Le Dr. Y. Gong a fait la comparaison de l'efficacité de pêche entre la palangre de profondeur et la palangre normale, utilisées par la flottille coréenne depuis 1980 (SCRS/86/81).

5. Pêche et étude du thon obèse dans d'autres océans

Aucun document n'a été présenté pour cette rubrique. Cependant, M. S. Kume a fait une brève présentation sur la pêcherie de thon obèse du Pacifique. Depuis le début des années cinquante, date à laquelle la pêcherie palangrière japonaise a démarré, la zone de pêche s'est rapidement étendue, le long de la zone équatoriale, jusqu'à atteindre en 1960 le continent américain; en 1970,

l'expansion vers l'est permit de découvrir les meilleurs lieux de pêche au thon obèse. Les prises de thon obèse du Pacifique se sont accrues ces dernières années jusqu'à 130.000-140.000 TM, dont plus de 70% étaient capturées par la palangre japonaise. Cette hausse est en partie due à l'utilisation de la palangre de profondeur, dont l'efficacité a permis d'améliorer les prises. La zone où la thermocline se situe à une profondeur de 100-150m, équivalant à la profondeur de mouillage des hameçons de la palangre normale, coïncide de façon satisfaisante avec les zones de forte concentration de thon obèse. Il y a lieu de penser que le thon obèse est distribué de façon verticale, dans et sous la thermocline. Cette hypothèse a stimulé l'introduction de la palangre de profondeur qui a commencé à être utilisée dans le Pacifique ouest-équatorial au milieu des années soixante-dix. Depuis lors, la flottille palangrière du Pacifique équatorial s'est recyclée sur la palangre de profondeur lorsque le thon obèse était visé.

La distribution géographique du thon obèse par âge dans le Pacifique suggère une convergence dans la zone équatoriale est au fur et à mesure que l'âge avance. Une analyse de la tendance à long terme de l'abondance relative par âge de 1960 à 1980 a été faite, et révèle que (1) l'abondance relative des gros poissons (6+ ans) a brusquement baissé au début de la pêcherie (1960-65), et est maintenant tombée à 1/6 de l'exploitation initiale, (2) l'abondance relative des poissons de taille moyenne (4 et 5 ans) a baissé de façon continue jusqu'à 1/3, et celle des petits poissons (2 et 3 ans) est restée stable, ce qui suggère une production assez constante au cours de cette période. La baisse abrupte de la CPUE du thon obèse au début des années soixante a été causée par la ponction des gros poissons accumulés dans le stock vierge. Des débats ont eu lieu sur la relation entre la reproduction du thon obèse et les conditions océanographiques anormales, telles que El Niño, observées dans le Pacifique est en 1982-83. Dans l'Atlantique, la température de surface n'indiquait pas d'anomalie d'une telle importance durant cette même période, mais on signale que la pêcherie palangrière du Pacifique est-équatorial effectuée à l'heure actuelle d'importantes prises de petits poissons qui ont éventuellement été recrutés pendant El Niño.

6. Biologie et écologie

Trois documents, SCRS/86/31, 32 et 34 traitent du comportement trophique du thon obèse. De nombreuses incertitudes restent à résoudre à ce sujet et des recherches plus poussées semblent nécessaires.

Le Dr. P. Cayré a comparé les résultats d'études antérieures effectuées par diverses méthodes sur la croissance. Il a également exposé quelles étaient les limites de chacune de ces méthodes, et a conclu que la courbe de croissance qui ressort des résultats de

marquage ne semblait pas la plus adéquate. Certaines incertitudes subsistent sur la croissance des thons obèses très jeunes et ceux de grande taille (SCRS/86/75).

L'information disponible sur la reproduction du thon obèse a également été examinée par le Dr. Cayré. Il y a un manque général d'information, comme par exemple sur la taille à la première capture, les zones et les saisons de ponte (figure 3). Des études plus poussées sont nécessaires à cet égard. Le sex-ratio global montre une prédominance de mâles, surtout chez les thons obèses de grande taille capturés par les palangriers (SCRS/86/75).

L'information sur le sex-ratio du thon obèse capturé par la pêcherie de surface aux Açores est décrite dans le SCRS/86/64. M. Pereira a confirmé les résultats des études antérieures, qui montrent que les femelles prédominent dans cette pêcherie, sauf chez les plus gros poissons. Il a également noté que tous les thons obèses sont immatures dans la zone des Açores.

Pour ce qui est du marquage et de la migration, trois documents ont été présentés, SCRS/86/36, 63 et 75. Le Dr. F.X. Bard a commenté la distribution et les migrations du thon obèse, selon trois classes d'âge, juvéniles, pré-adultes et adultes, en se basant sur les données de pêche et de marquage. Il s'est référé aux migrations de petits thons obèses, du golfe de Guinée vers le nord, le sud et l'ouest de l'Atlantique.

La possibilité d'échanges entre le thon obèse de l'Atlantique et celui de l'océan Indien est également suggérée dans le document SCRS/86/31.

Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, la réaction aux conditions de milieu, les rapports entre les conditions océanographiques et les changements saisonniers des lieux de pêche dans l'Atlantique tropical oriental ont été décrits au document SCRS/86/61. La répartition du thon obèse adulte par rapport à la température et à la teneur en oxygène est analysée dans le document SCRS/86/63.

Le comportement régissant la formation en banc aux Açores a également été présenté (SCRS/86/63).

7. Structure des stocks

Ce point de l'ordre du jour est traité par les documents SCRS/86/63 et 75. Les principales conclusions apportées se basaient sur: les résultats du marquage; les différences de distribution par tailles et par zones, et en particulier le fait que la présence de thons obèses juvéniles se limite au golfe de Guinée; l'émigration de jeunes thons obèses de cette nourricerie vers le nord et vers le

sud (figure 4); la distribution des larves; et l'information sur les zones et saisons de ponte.

Vu ces résultats, l'information actuelle appuie avec plus de probabilité qu'auparavant l'hypothèse d'un stock unique de thon obèse dans l'Atlantique entier. Un modèle schématique de migration du thon obèse atlantique est présenté dans l'hypothèse d'un stock unitaire (figure 5).

8. Evaluation des stocks

Trois documents traitant de l'évaluation du stock ont été présentés, SCRS/86/37, 62 et 75.

Le Dr. Fonteneau a soulevé la question de si la CPUE palangrière reflète ou non l'abondance du stock, et si la tendance de la CPUE concorde avec celle de la biomasse adulte. Il a également traité des estimations de la PME, qui montrent une tendance à la hausse, en suivant le développement de la pêcherie.

Il a été signalé que la prise de petits thons obèses par les flottilles tropicales de surface s'est accrue avec l'effort, mais que la prise de grands thons obèses par ces flottilles est stable en dépit de l'accroissement de l'effort. Par ailleurs, la prise de grands thons obèses par les flottilles palangrières a augmenté parallèlement à l'accroissement de l'effort.

Le Dr. Fonteneau mentionna également les différences de la production par recrue entre les diverses pêcheries qui exploitent le thon obèse.

La section sur le thon obèse du point 8 du rapport du SCRS reprend plus en détail les conclusions du comité sur la situation actuelle des stocks de cette espèce.

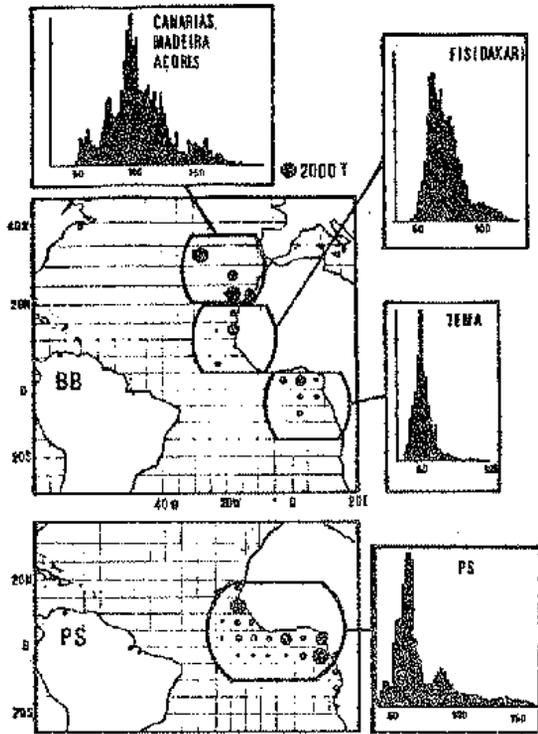


Fig. 1 Prise moyenne (1978-82), effort et fréquences de taille du thon obèse, canneurs et senneurs.
(Source: SCRS/86/75)

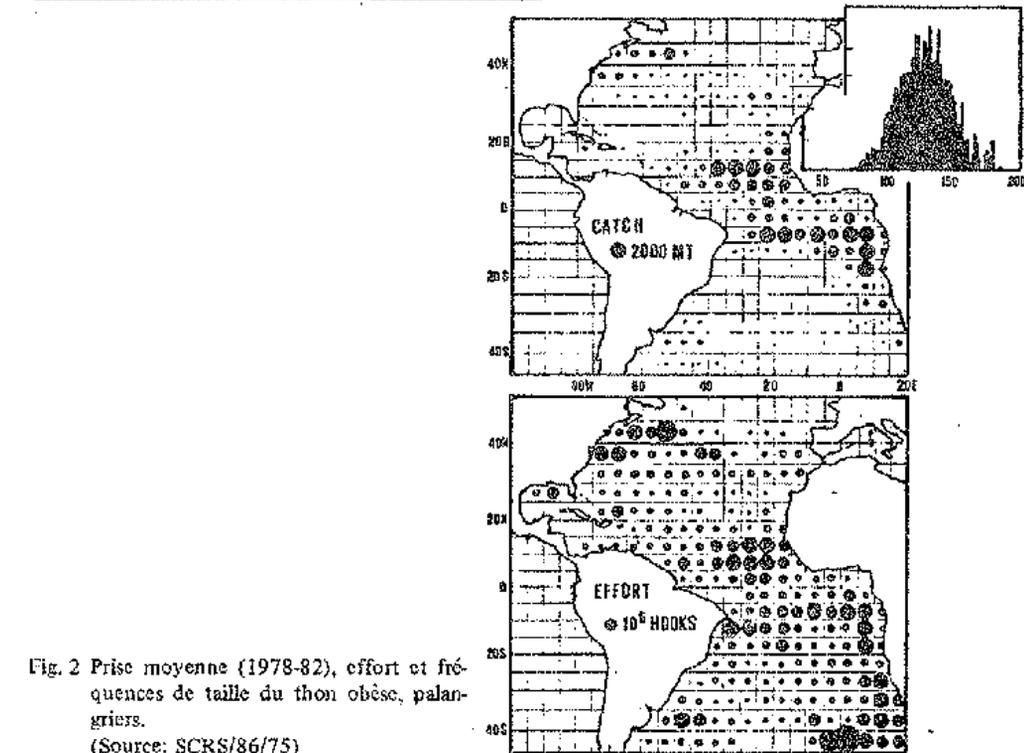


Fig. 2 Prise moyenne (1978-82), effort et fréquences de taille du thon obèse, palangiers.
(Source: SCRS/86/75)

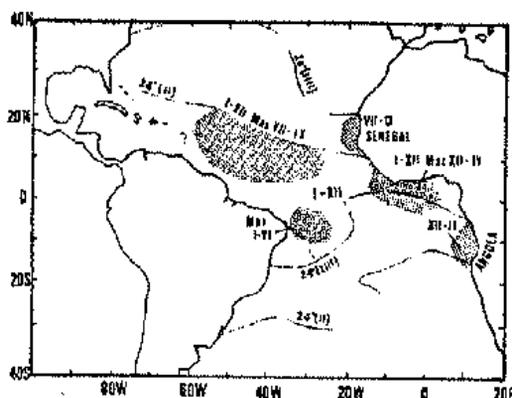


Fig. 3 Répartition spatio-temporelle schématisée de la reproduction du thon obèse dans l'Atl., d'après les observations faites sur les larves et la maturité des gonades. La densité des points de la figure traduit l'intensité relative des pontes présumées. On remarquera que la ponte se fait de manière plus ou moins permanente dans une vaste zone équatoriale et que la principale strate de reproduction se situe au large des côtes nord-est du Brésil et du Vénézuéla au 3ème trimestre. (Source: SCRS/86/75)

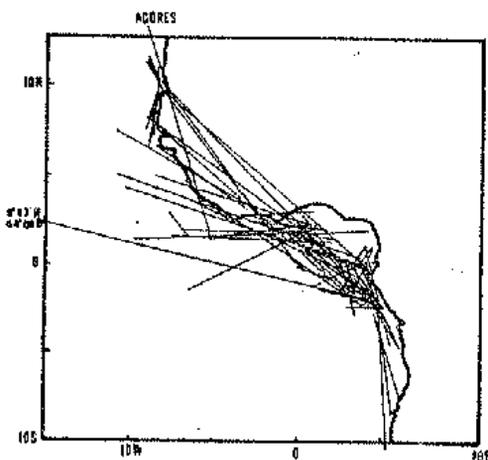


Fig. 4 Trajets migratoires bruts de l'ensemble des thons obèses marqués de 1972 à 1984 dans l'Atl. tropical. Les déplacements pris en compte sont de plus de 30 milles en ligne droite, les temps de mer de plus de 30 jours. (Source: SCRS/86/75)

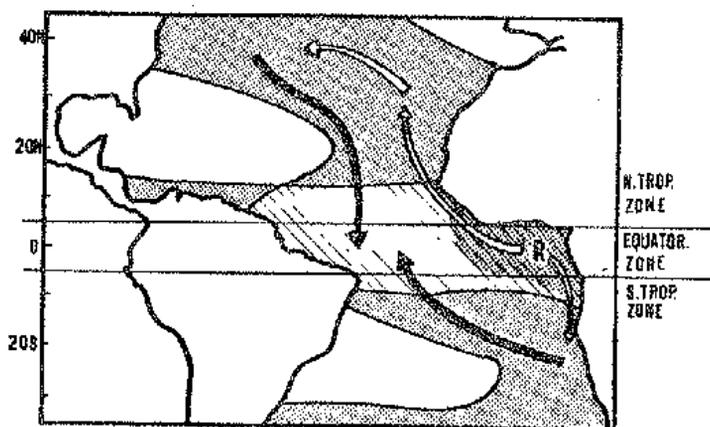


Fig. 5 Schéma du modèle de migration du thon obèse dans l'Atl. (les flèches en trait plein indiquent la migration génétique, les autres la migration trophique; zone hachurée: ponte; zone fortement ombrée: nourricerie; zone légèrement ombrée: dispersion des adultes et pré-adultes). (Source: SCRS/86/75)

**Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles
d'espèces mélangées**

L'unique objectif de ce groupe est l'examen des statistiques sur la pêche de thonidés juvéniles d'espèces mélangées, sur un aussi grand nombre d'années que possible.

Attributions

1. Comparer la composition par espèce des thonidés juvéniles débarqués par les flottilles de senneurs japonaise, ghanéenne, FIS et espagnole pêchant dans la même zone que les canneurs basés à Téma, pour les années 1985 et 1986.
2. Examiner de nouveau et comparer la composition par espèce des thonidés juvéniles exportés à Porto-Rico par les canneurs et senneurs basés à Téma aux chiffres publiés pour les senneurs français, et toutes les données disponibles (telles que celles du Programme Iistao) à celles des bateaux basés à Téma, de 1976 à 1983.
3. Rechercher toute déviation de ce qui précède et définir les divergences.
4. Etablir ensuite une base statistique solide (canneurs et senneurs) permettant de corriger toute estimation d'années antérieures fondée sur les observations faites sur les débarquements des bateaux basés à Téma pour fin 1984, 1985 et 1986, ainsi que sur les senneurs, de 1980 à 1986, et agir en conséquence.

Groupe de planification du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés

Le Groupe de Planification du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés s'est réuni le 10 novembre, durant les sessions de 1986 du SCRS, sous la présidence du Dr. B. Brown (Etats-Unis). Y assistaient des scientifiques des pays suivants: Canada, Corée, Cuba, Etats-Unis, Ghana, Japon, Mexique et Sénégal, ainsi que le Secrétaire exécutif adjoint de l'ICCAT (Dr. P.M. Miyake) et le Président du SCRS (J.S. Beckett). Le Dr. E. Prince assumait la charge de rapporteur. Les objectifs de la réunion étaient l'élaboration d'un programme exhaustif d'évaluation sur les istiophoridés, et des coûts des activités fondamentales de recherche, comme le demandait la Commission (comptes rendus de réunion de 1985 de la Commission).

Le groupe de planification a révisé les statistiques et les recommandations de recherche sur les istiophoridés et l'espadon qui figurent dans le rapport de 1986 du SCRS. Après un bref débat sur les besoins en recherche de l'espadon, le groupe estima que tout autre commentaire sur cette espèce doit attendre l'approbation de la réunion de travail recommandée pour 1987 par le groupe d'espèce du SCRS sur l'espadon. Le groupe juge que la réunion de travail sera plus à même de traiter de recommandations spécifiques de recherche. Le groupe de planification note cependant que les istiophoridés et l'espadon ont certains besoins communs en recherche, dont: (1) des statistiques détaillées plus complètes sur la prise et l'effort, (2) un programme plus étendu d'échantillonnage, et (3) des études sur l'âge et la croissance.

Considérations zones/espèces

Le groupe de planification a défini deux zones de pêche comme étant les plus importantes potentiellement pour des recherches scientifiques intensives. Ces secteurs sont la côte occidentale d'Afrique, où le voilier est la principale espèce d'istiophoridé capturée (Sénégal, Ghana et Côte d'Ivoire) et la mer des Antilles

où l'on sait que le makaire bleu est abondant. En outre, les Antilles contiennent également de grandes concentrations localisées de makaire blanc et d'espadon.

Le groupe a constaté la présence d'istiophoridés dans tout l'Atlantique, mais a assigné une importance secondaire à la recherche sur la pêche hauturière, du fait de problèmes économiques et logistiques.

Statistiques de prise et effort, et échantillons biologiques

Le groupe de planification a traité de trois méthodes fondamentales d'obtenir les statistiques sur la prise, l'effort et la biologie: (1) techniciens au port dans les points de débarquements, (2) observateurs à bord de bateaux commerciaux, et (3) livres de bord.

Il a été estimé que les observateurs à bord fourniraient l'information la plus complète, détaillée et fiable. Cette information comprendrait les statistiques de prise et effort, la composition par espèces, la prélèvement de pièces dures pour la détermination de l'âge, les fréquences de taille spécifiques du sexe, la conversion poids vif/poids manipulé, la localisation précise des captures, et une information sur la survie des istiophoridés capturés à la palangre. Les techniciens au port seraient en mesure de fournir des données sur la composition par espèce de la prise d'istiophoridés, le poids manipulé et/ou la taille des débarquements non triés par sexe, ainsi qu'une information générale sur l'effort et la localisation générale de la prise. Les livres de bord fournissent une information sur la prise et l'effort, ainsi que diverses données sur les conditions de milieu.

Programme de marquage

Le groupe de planification estime qu'un programme de marquage d'istiophoridés demanderait à être supporté et coordonné par l'ICCAT.

Les ajustements recommandés au programme actuel de marquage de l'ICCAT comprennent: (1) fourniture de matériel de marquage spécialement adapté aux istiophoridés (le crochet en plastique des marques actuellement utilisées par l'ICCAT pour les thonidés a été jugé inadéquat pour les istiophoridés), (2) modification du système de récompenses pour inclure un tirage au sort pour le marquage, comme pour la recapture, d'istiophoridés, (3) fourniture de toute la publicité nécessaire pour le marquage, (4) création d'une compensation en espèces pour la valeur commerciale des istiophoridés marqués et remis à l'eau au cours d'opérations de palangre, (5) affrètement de palangriers commerciaux pour des campagnes de mar-

quage, et (6) embarquement d'observateurs à bord de palangriers pour marquer des istiophoridés.

Etudes sur l'âge et la croissance

Les informations sur l'âge et la croissance découlent de l'acquisition de pièces dures, de données sur le marquage et la recapture des istiophoridés, ou de ces deux éléments. Ces sources de données ont déjà été abordées ci-dessus.

Recommandations

1. Désignation d'un coordinateur pour superviser la recherche sur les istiophoridés.
2. Programme ICCAT de marquage d'istiophoridés, y compris: marques spéciales, matériel de marquage, récompenses (tirage au sort), et stockage et extraction des données.
3. Programme ICCAT d'observateurs en mer à bord de palangriers pour obtenir l'information biologique (mensurations pour fréquences de taille et fréquences d'âge, prélèvement de pièces dures pour les études de détermination de l'âge, information sur le sexe, conversion poids vif/poids manipulé, etc.), ainsi que pour marquer des istiophoridés.
4. Echantillonnage ICCAT au port pour l'obtention d'informations sur la biologie, et l'extraction des registres de bord des bateaux qui débarquent dans les ports d'Afrique occidentale et des Antilles. Cette activité comprendra l'informatisation des données.

Les programmes d'observateurs en mer et d'échantillonnage au port seront lancés sur une échelle réduite pour permettre une évaluation de la qualité des données recueillies, et de la possibilité d'appliquer ces programmes de façon plus étendue. Il faut évaluer en outre les possibilités de réalisation de divers aspects du programme de marquage, en particulier le marquage par des palangriers commerciaux, et le degré d'utilité des données disponibles en provenance de livres de bord.

Le groupe de planification reconnaît que ce programme doit être une entreprise de longue haleine, mais que la mise en oeuvre complète des diverses composantes énumérées ci-dessus pourrait se faire graduellement selon une progression croissante, et être modifiée au fur et à mesure des résultats des études pilotes. Le budget proposé concerne la première année. Une fois que la Commission aura donné son approbation, la date de lancement du programme pourrait être janvier 1987.

Budget (US\$)

(1) Marquage: matériel/récompenses	6.000
(2) Echantillonnage au port	3.000
(3) Observateurs (5x30/jour)	25.000
(4) Traitement de données	1.000
(5) Achat poisson pour marquage	<u>20.000</u>
Total	55.000

Journées d'étude sur l'Espadon

Attributions

Le but visé par ces journées d'étude est l'évaluation de l'état de l'espadon dans l'Atlantique; elles sont prévues à la fin de l'été ou dans le courant de l'automne 1987, au siège de l'ICCAT à Madrid. Tout d'abord, ces journées examineront la disponibilité des données de capture, des échantillons de fréquences de taille, des données sur l'âge et la croissance, des informations sur la prise et l'effort, et de toute autre donnée biologique se rapportant à l'évaluation des ressources. Les principaux sujets qui seront traités en premier lieu lors de ces journées comprendront la structure du stock, les méthodes permettant de définir la structure des prises à partir des fréquences de taille et de l'information sur la croissance, les méthodes d'estimation de la prise à une taille donnée à partir des données disponibles, l'examen des taux de mortalité jugés raisonnables pour l'espadon, l'élaboration d'indices d'abondance du stock, et les méthodes de réalisation d'estimations de l'importance du stock et du taux de mortalité. Les résultats de ces activités donneront une estimation de l'historique de l'exploitation des ressources, y compris l'importance des stocks, le taux de mortalité, la production du stock et la production par recrue. Etant donné qu'il existe d'importantes pêcheries d'espadon dans l'Atlantique dans les deux hémisphères, et aussi bien dans l'est que dans l'ouest, l'intérêt et la participation des scientifiques de tous les pays capturant cette espèce est indispensable au succès de ces journées.

Sous-Comité des Statistiques

1. Ouverture

La réunion s'est tenue le 8 novembre 1986 à Madrid, Espagne, à l'hôtel Princesa Plaza. Etant donné que le Dr. N.W. Bartoo (Etats-Unis) avait présenté sa démission en tant que président, le président du SCRS a confié la direction des débats au Dr. R.J. Conser (Etats-Unis).

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion

L'ordre du jour provisoire a été adopté et figure en tant qu'Addendum 1 au présent rapport. Le Dr. P.M. Miyake (Secrétariat) a assumé la charge de rapporteur.

3. Progrès réalisés par les administrations nationales

Le rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (COM-SCRS/86/12) a été révisé en ce qui concerne les progrès réalisés par les administrations nationales dans le recueil de données. Il a été signalé que la présentation de données par les pays membres avait été très lente cette année. Même les données Tâche I n'ont pas été recueillies à temps, et la version provisoire du Bulletin statistique comprenait des données très incomplètes pour 1985. Le tableau 1 montre la disponibilité des données de 1985 à la date de la présente réunion.

Il manquait en particulier les données de prise et effort de 1985 pour quelques-unes des pêcheries principales. L'absence de ces données a retardé les recherches scientifiques, et a rendu très malaisé le travail du SCRS durant les sessions.

Le président a insisté sur l'importance de disposer des données à temps chaque année pour l'évaluation actualisée des stocks; les

scientifiques de chaque pays, ainsi que le Secrétariat, ont été priés de respecter les dates limites.

4. Examen des statistiques thonnières

- 4.1 Systèmes nationaux de recueil de données
- 4.2 Traitement des données par les administrations nationales
- 4.3 Transmission à l'ICCAT

Les points 4.1, 4.2 et 4.3 de l'ordre du jour ont été traités ensemble.

Le sous-comité a examiné les améliorations des systèmes nationaux de recueil de données. Il a été signalé que le Programme d'Année Albacore (YYP) avait amélioré le système d'échantillonnage dans quelques pays (par exemple Cap-Vert, Vénézuéla, etc.), bien que ceci doive être confirmé par les données une fois celles-ci reçues par le Secrétariat.

Les données vénézuéliennes de prise et effort ont été mises en question. Le Secrétariat a reçu des copies de registres de bord pour 1982-84, et les a toutes vérifiées et traitées. Néanmoins, les données de 1985 ne sont pas encore parvenues, bien que les données des livres de bord aient été relevées. Le Secrétariat a été prévenu qu'il fallait traiter ces données avec la plus grande prudence, du fait qu'elles présentent quelques problèmes qualitatifs (par exemple, les jours de pêche non productifs ne sont pas enregistrés, etc.). Le sous-comité a été informé qu'en 1985 le Vénézuéla avait amélioré son système de registre de bord selon les suggestions formulées par le Secrétariat, en particulier les formulaires d'enregistrement des palangriers. Le sous-comité a observé que le modèle espagnol de registre de bord était très utile et suggère que les autorités vénézuéliennes adoptent un modèle similaire pour leur flottille de surface.

Le sous-comité a constaté que des relations officielles au niveau de l'administration avec divers pays, en particulier le Vénézuéla qui est récemment devenu membre de la Commission, appuieraient le travail statistique. Le sous-comité a noté que l'affectation de M. D. Gaertner (France) au plus important point de débarquement du Vénézuéla, Cumana, avait contribué à l'amélioration des statistiques de ce pays; il est souhaitable que cette collaboration de la France se poursuive à l'avenir.

Le sous-comité a constaté avec plaisir que la CEE va lancer un programme d'échantillonnage de thon rouge en Méditerranée, comprenant l'Italie et la Grèce.

Les données de prise et effort de 1985 pour les senneurs tropicaux espagnols ont été rassemblées et codées, mais n'étaient pas

encore traitées à la date de la présente réunion. Le sous-comité a été informé que les scientifiques espagnols ont pris des mesures à cet égard, et que les données de 1985 seront bientôt disponibles déjà traitées.

Les données ghanéennes recueillies à Abidjan ont été incorporées dans un fichier informatique et traitées au CRO d'Abidjan, aux termes d'un contrat avec le Secrétariat. Ce dernier a reçu pendant la présente session du SCRS les données de taille du milieu de l'année 1984 à la mi-1986; les données de prise et effort seront transmises d'ici la fin de l'année 1986. Le registre de bord élaboré et imprimé par le Secrétariat a été très bien accueilli.

Le Secrétariat a été prié de transmettre régulièrement au CRO toutes les copies envoyées directement au siège de l'ICCAT, comme il le faisait par le passé. Le sous-comité a félicité le CRO de ses efforts, en exprimant le souhait de ce que le Secrétariat renouvelle le contrat avec ce laboratoire pour une durée raisonnable.

Le document SCRS/86/19 passe en revue les diverses séries de données disponibles dans la base ICCAT, et établit une liste des données manquantes sur la Tâche I, la Tâche II et la biologie en ce qui concerne la capture Tâche I. L'information provient du catalogue de données ICCAT, et est regroupée dans des tableaux indiquant la disponibilité des données. Le sous-comité recommande que les scientifiques des divers pays étudient le tableau avec soin pour éclaircir la question des données manquantes. Il recommande également que toutes les données bien fondées et concrètes, y compris celles qui ont été présentées aux groupes de travail, soient indexées et incorporées, et mises à la disposition de tous les scientifiques. Il est également recommandé que les scientifiques des divers pays assurent la transmission des données de base sur lesquelles se fonde une base de données fonctionnelle.

Le Secrétariat a signalé que cette année la France avait prêté les services du Dr. H. Farrugio (France) pour une mission en Tunisie, dans le but de rechercher les données qui y existent (SCRS/86/26). Sa mission s'est avérée très utile, du fait qu'il est parfaitement familiarisé avec ce pays et sa pêche. Le sous-comité a recommandé que le Secrétariat agisse avec la même flexibilité pour ses missions statistiques et bio-statistiques.

4.4 Améliorations nécessaires

Les résultats des diverses recommandations concernant l'amélioration des statistiques formulées pendant les sessions de 1985 du SCRS ont été révisés par espèce. Une évaluation générale des résultats figure au point 8 du rapport du SCRS, où sont également mentionnées toutes autres mesures qui doivent être prises.

De graves problèmes subsistent en ce qui concerne les petits thonidés et les istiophoridés dans l'ensemble de l'Atlantique, ainsi que le thon rouge et l'espadon pour de nombreux pays méditerranéens.

Le comité a repris toutes les recommandations proposées au point 8 du rapport du SCRS.

5. Progrès réalisés par le Secrétariat

5.1 Traitements effectués en 1986

Il s'est produit d'importants retards de livraison et d'installation du nouvel ordinateur au Secrétariat. Une fois l'ordinateur en place, le Secrétariat a consacré tous ses moyens au transfert de la base de données d'Infonet au nouveau système.

Le personnel doit maintenant accorder la priorité au plan du Secrétariat de mise au point d'une nouvelle configuration de la base de données avec le nouvel ordinateur, et d'épuration des fichiers. Le sous-comité a admis la raison pour laquelle il s'était produit un retard, mais a exprimé en même temps ses inquiétudes sur l'accumulation des demandes de données et du travail de traitement en général. Vu que ce retard entrave les recherches, le sous-comité recommande que le Secrétariat accorde la priorité à ce sujet, une fois les données transférées de l'ancien au nouveau système.

D'autre part, il a été noté qu'avec le nouvel ordinateur le travail serait réalisé beaucoup plus rapidement, et qu'une fois le transfert effectué et le personnel du Secrétariat mieux familiarisé avec le nouveau système, les délais qui se produisent pour satisfaire aux demandes seront réduits à un minimum.

5.2 Comparaison des données ICCAT/FAO

Ainsi que l'avait recommandé le sous-comité en 1985, le Secrétariat a pris l'initiative de réduire le nombre de divergences dans les données sur les thonidés entre plusieurs organismes régionaux et la FAO. La plupart des divergences qui existaient auparavant entre les séries de données ICCAT et FAO ont été éliminées grâce aux efforts de ces deux organismes, en particulier depuis que la FAO a adopté une attitude plus flexible en ce qui concerne les statistiques nationales.

Le représentant de la FAO a exprimé sa gratitude pour la collaboration du personnel de l'ICCAT à cet égard. Le sous-comité a noté qu'il subsiste des divergences qui ne sont pas résolues, ceci à cause des critères de la FAO, qui excluent les prises de la pêche

sportive, et à cause d'une différente délimitation des océans par les deux organismes.

5.3 Statistiques de Flottes non conventionnelles

Le sous-comité a noté que la plupart des prises des flottes battant pavillon de convenance ou appartenant à des sociétés mixtes sont suivies de près par les scientifiques nationaux sur le terrain, ou à travers les programmes d'échantillonnage au port du Secrétariat. Il a néanmoins été suggéré de continuer à les suivre de près, étant donné que les flottes de pêche thonière sont assez mobiles, en termes de location et de nationalité.

Le sous-comité a noté que la flotte norvégienne de senneurs capture des thonidés dans l'Atlantique depuis le milieu de l'année 1985, et que des registres de bord ont été relevés à Abidjan par des scientifiques ivoiriens. Ces données devraient être examinées à travers le gouvernement norvégien, en collaboration avec les scientifiques ivoiriens, rassemblées et transmises au Secrétariat. Certains problèmes peuvent se poser sur la standardisation de l'effort, vu qu'une partie de la nouvelle flotte utilise la senne de type norvégien, et non pas le modèle californien.

5.4 Programme d'échantillonnage au port

Le sous-comité a noté que l'échantillonnage au port par le Secrétariat des prises palangrières transbordées dans les ports de l'Atlantique se poursuit, et porte surtout sur l'échantillonnage de taille. Il a été signalé que l'échantillonnage à Las Palmas des navires cubains basés dans ce port avait démarré en 1986 avec succès avec la collaboration du gouvernement cubain. Les scientifiques de l'Université de Taiwan désirent comparer leurs données biologiques avec les données de l'échantillonnage au port de l'IC-CAT. Le sous-comité encourage cette procédure.

Le sous-comité a surtout relevé l'importance du programme d'échantillonnage au port et a recommandé qu'il se poursuive. Il recommande que le Secrétariat étudie la possibilité de mettre en route l'échantillonnage de thon rouge au marché central aux poissons de Paris, où toute une variété de thonidés importés de divers pays méditerranéens est écoulée. L'origine du poisson y semblerait facile à déterminer. Si ceci s'avère faisable, le Secrétariat est autorisé à lancer cet échantillonnage.

5.5 Critères du Secrétariat concernant la gestion des données

Le sous-comité a noté que les critères de gestion des données ont déjà fait l'objet de débats au point 5.1 de l'ordre du jour.

5.6 Publication et diffusion des données

Lors de la réunion de 1985, le SCRS avait demandé au Secrétariat de soumettre au SCRS pour étude un nouveau format résumé des données à publier dans le Recueil de Données. Le document SCRS/86/15, préparé par le Secrétariat, a été examiné.

L'opinion générale est que, mis à part le catalogue de données, la transmission des données, telle qu'elle est proposée par le Secrétariat, serait utile pour les scientifiques pour leur permettre de mieux appréhender les tendances générales et de vérifier les données reçues sur bandes magnétiques. Le Recueil de Données sera donc publié à l'avenir suivant les critères exposés dans le document SCRS/86/15.

Le sous-comité a insisté sur le fait que le nouveau format n'impliquait pas de changement des critères actuels de transmission des données au Secrétariat; seul le format de publication des données détaillées a fait l'objet de débats. Les scientifiques peuvent continuer à demander au Secrétariat et à recevoir les données détaillées disponibles sur bandes magnétiques ou sur support papier.

5.7 Tâches bio-statistiques

Le document SCRS/86/20 présente le premier format pour le programme de vérification des données pour les entrées de données ICCAT. Comme il est mentionné à la rubrique précédente de l'ordre du jour, le sous-comité estime que la vérification des données constitue l'une des priorités de la gestion des données, et que le plan décrit dans ce document doit être mis à l'essai dès que possible.

Les conséquences de la vérification des données ont été abordées. Pour le moment, des codes devraient être ajoutés aux données dans les fichiers afin de faire une distinction entre les données qui ont été confirmées et celles pour lesquelles il existe certains doutes. Il serait utile de retransmettre ces résultats de vérification aux pays qui fournissent les données.

D'autres attributions biostatistiques sont mentionnées sous d'autres rubriques du présent rapport.

5.8 Autres questions

La liste des correspondants officiels pour le marquage et les statistiques a été diffusée pour révision à chacun des pays et organismes présents.

6. Examen du travail réalisé sur le nouveau système du Secrétariat et programmation future

Le sous-comité a été informé que le Secrétariat, suite à la suggestion formulée par le SCRS en 1985, avait comparé trois modèles (sur les six proposés) de mini-ordinateurs sélectionnés par le SCRS, et que le Micro-Vax II de Digital avait été choisi. L'achat s'est effectué au mois de décembre 1985. L'ordinateur n'a été livré au Secrétariat que vers le milieu du mois de juin 1986. L'ordinateur a commencé à fonctionner à la fin du mois d'août 1986.

M. M.L. Parrack (Etats-Unis) a fourni au Secrétariat plusieurs programmes d'analyse et l'a aidé à les implanter dans le nouveau système. M. N. Miyabe (Japon) a également prêté son aide pour les aspects techniques de l'implantation de programmes sur le nouveau système.

Le nouvel ordinateur semble adéquat pour le traitement et la gestion normale des données, ainsi que pour les analyses durant les sessions scientifiques. Le sous-comité s'est déclaré satisfait de cette information, et suggère qu'avec l'aide de divers laboratoires le Secrétariat y implante d'autres programmes d'analyse qui sont essentiels pour les travaux de l'ICCAT.

7. Projets d'amélioration des statistiques et recommandations au SCRS

7.1 Echange de programmes d'ordinateur

Le sous-comité a été informé que l'expérience des scientifiques qui avaient travaillé cette année avec l'ordinateur de l'ICCAT prouvait que ce dernier était suffisamment puissant, bien que des programmes écrits pour fonctionner sur des ordinateurs plus grands aient été ajustés pour s'adapter aux 32-bit de l'unité centrale de l'ICCAT. Vu que des procédés de ce genre exigent du temps, il est recommandé aux scientifiques qui desirant implanter au siège de l'ICCAT des programmes destinés à être utilisés lors des réunions du SCRS, d'envoyer ces programmes suffisamment de temps avant la réunion.

Afin de faciliter aux scientifiques l'utilisation de l'ordinateur ICCAT le sous-comité recommande que le Secrétariat prépare un manuel pour les utilisateurs.

Il a été proposé que le langage d'ordinateur ALP soit implanté sur la nouvelle machine, étant donné qu'il s'agit d'un langage puissant, qui permettrait d'utiliser un plus grand nombre de programmes. Le logiciel canadien d'évaluation de stock, que de nombreux scientifiques de l'ICCAT connaissent bien, est écrit en ALP. Le sous-comité a recommandé que le Secrétariat achète le logiciel

ALP pour mieux équiper le Microvax pour les études analytiques, et pour que le logiciel canadien puisse également être implanté. Des logiciels de sous-programmes, à savoir, Stat et Math, devraient également être implantés, étant donné qu'ils sont essentiels pour la plupart des programmes d'analyse.

La question des priorités au Secrétariat a été soulevée. Le sous-comité recommande d'accorder la priorité à la gestion des données (transfert de la base et des programmes d'INFONET au nouveau système, épuration de la base de données, implantation de programmes de vérification et compensation des délais de réponse aux demandes de données des scientifiques), comme il est déjà mentionné au point 5.1. Néanmoins, le nouvel ordinateur a également été acquis pour aider les scientifiques durant leurs sessions et, si un peu de temps et de moyens peuvent être consacrés à l'amélioration de la capacité analytique du Secrétariat sans affecter les priorités, ceci devrait être fait dès maintenant; il faudra autrement attendre jusqu'à ce que tous les délais aient été rattrapés.

7.2 Groupe de travail de coordination des statistiques thonnières

Lors de la réunion de 1985, le sous-comité avait décidé que l'ICCAT serait responsable de la collaboration inter-organismes sur les statistiques thonnières sur une base globale. Il a été signalé que la première réunion inter-organismes s'était tenue à Colombo, en décembre 1985, et que des représentants de toutes les organisations travaillant sur les statistiques thonnières, telles que: IATTC, SPC, FFA, IPTP, FAO (représentant également IOFC, IPC et CWP), ICCAT et plusieurs représentants de pays industriels et côtiers, étaient présents à la réunion. Le rapport de ce groupe est présenté dans le document SCRS/86/8.

Le groupe est arrivé à la conclusion qu'il est nécessaire d'établir un mécanisme, semblable à celui du CWP de l'Atlantique, afin de permettre à tous les organismes régionaux sur les thonidés de prêter leur collaboration pour améliorer les statistiques thonnières. Un des principaux objectifs est l'obtention de meilleures estimations des prises globales de thonidés à l'échelle mondiale, par espèces et par pays.

Le sous-comité a noté que le développement était satisfaisant et a recommandé à l'ICCAT de participer activement à cette collaboration à long terme.

7.3 Autres

Le Secrétaire exécutif adjoint a signalé qu'il avait aidé à élaborer un Manuel d'opérations sur le rassemblement des

statistiques de l'océan Indien, sur invitation de l'"Indo-Pacific Tuna Program". Bien que le manuel atlantique ait été utilisé comme base, de nombreux nouveaux chapitres et concepts ont été ajoutés (par exemple, échantillonnage de la pêche artisanale). Le Secrétariat propose que le manuel atlantique soit remanié pour y incorporer les nouveaux chapitres élaborés pour l'océan Indien. La première version manuscrite était disponible pour consultation lors de la réunion du SCRS. Le sous-comité recommande que le projet atlantique comprenne toutes les nouvelles informations (par exemple, conversion LD_1 -LF, formules L-W, stratégie d'échantillonnage de la composition par espèces, registre de bord espagnol de surface), et que le projet révisé soit envoyé aux scientifiques des divers pays et la version définitive mise au point une fois reçus au Secrétariat les commentaires des scientifiques.

8. Autres questions

Aucune autre question n'a été soulevée.

9. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté.

10. Clôture

Les débats ont été levés.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Progrès réalisés par les administrations nationales
4. Examen des statistiques thonnières
 - 4.1 Systèmes nationaux de recueil de données
 - 4.2 Traitement des données par les administrations nationales
 - 4.3 Transmission à l'ICCAT
 - 4.4 Améliorations nécessaires
5. Progrès réalisés par le Secrétariat
 - 5.1 Traitements effectués en 1986
 - 5.2 Comparaison des données ICCAT/FAO
 - 5.3 Statistiques de flottilles non conventionnelles
 - 5.4 Programmes d'échantillonnage au port
 - 5.5 Critères du Secrétariat concernant la gestion des données
 - 5.6 Publication et diffusion des données
 - 5.7 Tâches bio-statistiques
 - 5.8 Autres questions
6. Examen du travail réalisé sur le nouveau système du Secrétariat et programmation future
7. Projets d'amélioration des statistiques et recommandations au SCRS
 - 7.1 Echange de programmes d'ordinateur
 - 7.2 Groupe de travail de coordination des statistiques thonnières
 - 7.3 Autres
8. Autres questions
9. Adoption du rapport
10. Clôture

Tableau 1. Progrès réalisés dans le recueil de statistiques de 1985 (au 22 octobre 1986).

Espèce, engin et pays	TACHE I		Nbre. de bateaux	TACHE II PRISE & EFFORT		BIOLOGIE (TAILLE)		Remarques
	Reçu le 1985	1985		Reçu le 1985	1986	Reçu le 1985	1986	
YFT, BET, SKJ – Surface								
BB								
Angola	Apr 19	May 6	X	Jul 16	Aug 19	Aug 12	Aug 19	Données 1985 préliminaires.
Brésil	Aug 30	May 9	X	Aug 30	Jul 22	Aug 30	Jul 22	Données 1985 préliminaires.
Basés Brésil (en location): Japon	Aug 30	May 9	X	Aug 30	Jul 22	Aug 30	Jul 22	Données 1985 préliminaires.
Cap-Vert	Nov 9	Sep 12	X		Sep 12	Aug 26	Mar 7	Données taille 1984.
Cuba	Jun 26	May 14	X	Oct 7		Apr 18		SKJ (& BLF).
FIS	Oct 14	May 19		Jul 31	May 19		May 19	
Ghana	Sep	Jul 30	X	Sep				
Japon	Sep 26			Feb 7				
Corée	Aug 28	Aug 25	X	Jul 30	Aug 25	Jul 31	Aug 25	
Panama								
Portugal (Madère)						Mar 24	Jun 20	
	May 22		X	May 22				Données janv-mars 1985.
	Aug 28		X	Aug 28				Données avril-juin 1985.
	Nov 14		X	Nov 14				Données juil-sept 1985.
		Feb 12	X		Feb 12		Aug 14	Données oct-déc 1985.
(Açores)	Oct 9	Jun 20	X		Jun 20	Nov 6	Jun 20	1985 définitif, 1984 révisé.
Afrique du Sud	Aug 23	Sep 26	X	Aug 23	Sep 26			
Espagne (Iles Canaries)	Aug 12	Oct 20	X		Apr 14		Apr 14	
(Péninsule)	Aug 12	Oct 20	X					
Vénézuéla	Apr			Apr			Feb 18	Données taille août-oct 1985.
VEN-FOR	Apr			Apr				

Maroc	May	Sep 25					
Portugal	Aug 2						
Ste. Hélène	Nov 5						
S. Tomé & Príncipe	Nov						
Afrique du Sud	Aug 23	Sep 26	X	Aug 23			
Espagne (Péninsule)	Aug 12	Oct 20	X				
Etats-Unis	Jul 18	Aug 19		Apr 9	Aug 18	Apr 9	Aug 18
URSS	May 22	Aug 18		Aug 5	Sep 16	Sep 11	
Vénézuéla	Apr			Apr			
VEN-FOR	Apr			Apr			
Germon — Surface							
BB							
Brésil	Aug 30	May 9	X	Aug 30	Jul 22		Données 1985 préliminaires.
Basés Brésil (en location): Japon	Aug 30			Aug 30	Jul 22	Jul 22	
Cap-Vert							
France	Oct 11	Jun 5					Données 1985 préliminaires.
Portugal (Açores) (Madère)	Oct 9	Jun 20	X		Jun 20	Nov 6 Mar 24	Jun 20 Aug 14
	May 22		X	May 22			Données janv-mars 1985.
	Aug 28		X	Aug 28			Données avril-juin 1985.
	Nov 14		X	Nov 14			Données juil-sept 1985.
		Feb 12	X		Feb 12		Données oct-déc 1985.
Afrique du Sud	Aug 23	Sep 26		Aug 23	Sep 26		
Espagne (Iles Canaries)	Aug 1	Oct 20	X		Apr 14		Apr 14
(Golfe de Gascogne)	Aug 12	Oct 20	X	Aug 12		Aug 12	
(Méditerranée)	Aug 1	Oct 20	X		Oct 20	Aug 19	Oct 20
Vénézuéla	Apr			Apr			
VEN-FOR	Apr			Apr			

Tableau I. (suite)

<i>Espèce, engin et pays</i>	<i>TACHE I</i>		<i>Nbre. de bateaux</i>	<i>TACHE II PRISE & EFFORT</i>		<i>BIOLOGIE (TAILLE)</i>		<i>Remarques</i>
	<i>Reçu le</i>			<i>Reçu le</i>		<i>Reçu le</i>		
	<i>1985</i>	<i>1985</i>		<i>1985</i>	<i>1986</i>	<i>1985</i>	<i>1986</i>	
PS								
FIS	May 6	May 19			May 19		May 19	Données 1985 préliminaires.
France	Oct 11	Jun 5						
Afrique du Sud	Aug 23	Sep 26	X	Aug 23	Sep 26			
Espagne	Aug 12	Oct 20						
TROL								
France	Oct 11	Jun 5						Données 1985 préliminaires.
Espagne								
(Golfe de Gascogne) Etats-Unis	Aug 12	Oct 20	X	Aug 12	Oct 20	Aug 12	Oct 20	
UNCL & Others								
Brésil	Aug 30							
Italie								
Portugal (Açores)								
Ste. Hélène	Nov 5							
Afrique du Sud	Aug 23	Sep 26	X	Aug 23	Sep 26			Données 1985 préliminaires.
Espagne	Aug 12							
Etats-Unis	Jul 18	Jun 5		Apr 9	Aug 18	Apr 9	Aug 18	
Vénézuéla	Apr			Apr				
VEN-FOR	Apr			Apr				

Thon rouge — Surface								
BB								
Cap-Vert	Aug 2							
France		Jun 5	X					
(Golfe de Gascogne)	Sep 10							Données 1985 préliminaires.
Portugal								
(Açores)	Oct 9	Jun 20	X		Jun 20		Jun 20	
(Madère)					Feb 12	Mar 24	Jun 20	Prises BB nulles en 1985, voir UNCL.
Espagne								
(Iles Canaries)	Aug 12	Oct 20	X					
(Golfe de Gascogne)	Aug 12	Oct 20			Apr 14		Apr 14	
							Feb 4	Données taille 1984.
(Méditerranée)	Aug 12	Oct 20	X			Aug 19	Apr 14	
PS								
France								
(Méditerranée)	Sep 10	Jun 5	X			Sep 18	Sep 30	Données 1985 préliminaires.
Italie	May			May		May		
Maroc	May	Sep 25						
Norvège	Feb 12	Feb 28		Feb 25		Feb 25		Préliminaire (prise nulle).
Portugal								
(Péninsule)	Aug 2							
(Açores)	Oct 9	Jan 16	X			Nov 6		
Espagne	Aug 12	Oct 20						
Etats-Unis	Jul 18	Aug 19	X		Aug 18	Jul 18	Sep 29	Données 1985 préliminaires.
Yougoslavie		Mar 4						
TRAP								
Canada	Aug 14	May 23	X				Sep 29	Données 1985 préliminaires.
Italie	May							
Maroc	May	Sep 25						
Espagne	Aug 12	Oct 20				Aug 19		

Tableau 1. (suite)

Espèce, engin et pays	TACHE I		Nbre. de bateaux	TACHE II PRISE & EFFORT		BIOLOGIE (TAILLE)		Remarques
	Reçu le			Reçu le		Reçu le		
	1985	1985		1985	1986	1985	1986	
UNCL & Others								
Canada	Aug 14	May 23	X			Aug 12	Sep 29	Données 1985 préliminaires.
France (Méditerranée)	Sep 10	Jun 5	X					Données 1985 préliminaires.
Italie								
Portugal (Açores) (Madère)	Nov 14	Feb 12	X	Nov 14		May 24	Jun 20	HAND seulement. Données juil-sept 1985. Données oct-déc 1985.
(Péninsule)	Aug 2							
Espagne	Aug 12	Oct 20	X			Aug 19		
Etats-Unis	Jul 18	Aug 19		Jul 18	Aug 18	Jul 18	Sep 29	
Istiophoridés (y compris SWO) – Surface								
Argentine		Mar 12						Données 1985 préliminaires.
Bénin	Mar 18							
Brésil	Aug 30	May 9	X		Jul 22		Jul 22	Données 1985 préliminaires.
Canada	Jul 30							
FIS								
Ghana		Jan 30	X					Données 1984. Transmis par la FAO.
Italie	Oct 31							
Maroc	May 30	Sep 25						
Portugal (Madère)	May 22		X	May 22		May 24		Données janv-mars 1985.

	Aug 28		X	Aug 28				
	Nov 14		X	Nov 14				
		Feb 12	X		Feb 12		Aug 14	
(Açores)	Oct 9	Jun 20		Apr 18	Jun 20		Jun 20	
Sénégal	Nov 5			Nov 5				
Afrique du Sud	Aug 23	Sep 26	X	Aug 23	Sep 26			
Espagne	Aug 1	Oct 20	X		Apr 14			
Etats-Unis	Jul 18	Aug 19		Apr 9	Apr 18	Apr 9	Apr 18	
URSS	Jul 26	Aug 18	X	Aug 5	Sep 16			
Petits thonidés -- Surface								
Angola	Apr 19	May 6	X	Jul 16	Aug 19	Aug 12	Aug 19	
Argentine		Mar 12						
Bénin	Mar 18			Mar 18				
Brésil	Aug 30	May 9	X	Aug 30	Jul 22	Aug 30		
Cap-Vert	Nov 9	Sep 12	X		Sep 12			
Cuba	Jul 26	May 14	X					
FIS								
Ghana	Sep	Jul 30	X					
Italie	Oct 31							
Maroc	May	Sep 25						
Portugal								
(Péninsule)	Aug 2							
(Açores)	Oct 9	Jan 16	X	Apr 18				
(Madère)	May 22		X	May 22				
	Aug 28		X	Aug 28				
	Nov 14		X	Nov 14				
		Feb 12	X		Feb 12		Aug 14	
Ste. Hélène	Nov 5							
Sao Tomé & Principe	Nov							
Sénégal	Aug 9			Aug 9				
Espagne	Aug 12	Oct 20			Apr 14	Aug 19		
Etats-Unis	Jul 18	Aug 19		Jul 18	Aug 18		Aug 18	
URSS	May 22	Aug 18	X	Aug 5	Sep 16	Sep 11	Sep 16	
Yougoslavie		Mar 4						

Données avril-juin 1985.
Données juil-sept 1985.
Données oct-déc 1985.

Données 1985 préliminaires.
Données 1985 préliminaires.

Données 1985 préliminaires.

Transmis par la FAO.

Données janv-mars 1985.
Données avril-juin 1985.
Données juil-sept 1985.
Données oct-déc 1985.

Données 1985 préliminaires.

Tableau 1. (suite)

Espèce, engin et pays	TACHE I		Nbre. de bateaux	TACHE II PRISE & EFFORT		BIOLOGIE (TAILLE)		Remarques
	Reçu le			Reçu le		Reçu le		
	1985	1985		1985	1986	1985	1986	
Toutes espèces — Palangre								
Brésil	Aug 30	May 9	X	Aug 30	Jul 22	Aug 30	Jul 22	Données janv-juin 1985 préliminaires.
Basés Brésil (en location): Japon	Aug 30	May 9	X	Aug 30	Jul 22	Aug 30	Jul 22	
Canada	Jul 30							
Chine (Taiwan)	Sep 18	Oct 22	X	Nov 7	Oct 22	Nov 7		
Cuba	Jun 26	May 14	X	Oct 7	May 14	Jun 26	Jun 18	
Japon	Dec 30	Oct 20		Jun 30	Feb 20	Sep		Tâche I, 1985 préliminaire, C/E pour 1984.
							Aug 19	Données taille 1984, BFT excepté.
							Aug 27	Données taille 1984-85, BFT seulement.
JP-CA-OB*						Aug 12		
Corée	Aug 28	Aug 25	X	Jul 31	Aug 25	Jul 31	Aug 25	
Corée-Panama				Sep		Sep		Echantillonnage au port.
Maroc	May							
Panama	(Secretariat)			See Korea-Panama		See Korea-Panama		Tâche I par C/E échantil- lonnage au port.
Afrique du Sud	Aug 23	Sep 26	X	Aug 23				
Espagne	Aug 12	Oct 20		Aug 12		Aug 12		
Uruguay					Jan		Jan	C/E 1981-84, données taille 1983-85.

Etats-Unis	Jul 18	Aug 19	X		Aug 18		Aug 19 Sep 29	SWO, taille seulement. BFT, taille seulement.
URSS	May 22	Aug 18		Aug 5		Sep 11	Sep 16	
Vénézuéla	Apr			Apr				
VEN-FOR	Apr			Apr				
Divers								
Transits Porto-Rico (Transmis par la FAO)	Jul-Oct Nov	Feb 6 Jan 30				Jul 18		Transmis par les Etats-Unis. Données 1981-84. Données 1972-84.
Antilles néerlandaises (Transmis par l'ORSTOM)		Jul 2						
Martinique		Feb 19						Même prise qu'en 1984.

*Données relevées par des observateurs canadiens à bord de palangriers japonais.

CHAPITRE III

Rapports Nationaux

RAPPORT NATIONAL DE L'AFRIQUE DU SUD

par

A.J. Penney, Sea Fisheries Research Institute

1. Débarquements thoniers

Le tableau I compare les débarquements thoniers de 1985 et ceux de 1984. Les prises de germon ont continué d'augmenter, et la prise de 1985 (5.360 TM) dépassait de 89 % celle de 1984 et constituait la plus forte prise de l'espèce jamais enregistrée. Cette prise accrue de germon a entraîné un accroissement de 58 % de la prise globale de thonidés, jusqu'à 5.865 TM.

Pratiquement tous les efforts déployés par la pêcherie concernaient la pêche à la canne au large de la côte nord-ouest sur des bancs de germon détectés en 1983, d'où un accroissement de 8 % du pourcentage de poisson capturé à la canne, qui représentait 96 % de la prise globale. En conséquence, l'effort de la palangre et de la senne a été négligeable, et les prises de ces engins ont baissé à de très faibles niveaux.

Outre les prises de thonidés par la palangre visant ces espèces, 5 TM d'espadon ont été capturées à la palangre à merlu et à "kinglip".

Un seul sennear a tenté de capturer des thonidés, et a débarqué 7 TM de germon. L'effort accru à la canne a également augmenté le pourcentage d'autres espèces de thonidés prises par cet engin.

Les prises de thon obèse et de listao (respectivement 117 et 52 TM) se sont légèrement accrues par rapport à 1984, alors que celles d'albacore ont baissé de 59 % jusqu'à 328 TM.

Rapport original en anglais.

2. Recherche

2.1 Echantillonnage de fréquences de taille

Le suivi des prises locales de thonidés et l'échantillonnage de fréquences de taille des prises locales et taiwanaises s'est amélioré de façon significative. Les mensurations ont porté sur 10.385 germons en provenance de 93 palangriers taiwanais qui transborderaient 10.950 TM de thonidés dans le port de Table Bay. Ceci représente une augmentation sensible par rapport aux 2.690 TM mesurées en 1984.

En vue de fournir des données de même ordre sur les prises sud-africaines, un programme d'échantillonnage de fréquences de taille a été lancé dans les principaux ports de débarquement de la côte ouest, ce qui a permis de mesurer 3.746 germons.

2.2 Recueil de données de prise et effort

L'enregistrement des prises réelles de thonidés par les bateaux locaux s'est beaucoup amélioré du fait de la diffusion de carnets de pêche de thonidés aux principaux pêcheurs. Ce carnet a été élaboré en vue de faciliter la transmission des prises journalières selon un format permettant l'analyse informatisée des prises et de l'effort selon le format demandé par l'ICCAT.

2.3 Recherches sur le milieu

Un certain nombre de campagnes pluridisciplinaires de recherche menées dans les zones de pêche au thon ont permis d'effectuer diverses prospections sur les aspects physiques, chimiques et biologiques.

Tableau 1. Débarquements déclarés par l'Afrique du Sud en 1984 et 1985.

<i>Espèce</i>	<i>Prises (en TM)</i>	
	<i>1984</i>	<i>1985</i>
Germon.	2.834	5.360
Albacore	806	328
Thon obèse	36	117
Listao	10	52
Espadon	28	8
TOTAL.	3.714	5.865

RAPPORT NATIONAL DU BRÉSIL

par

SUDEPE, Ministério de Agricultura

1. Pêche1.1 Développement de la flottille

Le Brésil a commencé à pêcher le thon en 1956 avec un palangrier japonais en location. La pêche s'est poursuivie avec une seule unité jusqu'à compter en 1959 13 bateaux japonais pêchant dans les eaux brésiliennes. Ces activités ont cessé en 1962, bien qu'au cours de cette période la flottille en location ait capturé un total de 56.000 TM de thonidés d'espèces diverses. Ces résultats montrent que le Brésil comptait d'importants bancs de thonidés se déplaçant tout au long de l'année dans les eaux brésiliennes.

La pêche de thonidés à l'échelle industrielle reprit en 1975 avec la location de six palangriers coréens qui retournèrent deux ans après dans leur pays. La situation de la flottille jusqu'en 1984 figure au tableau 1 accompagnant l'information sur le Brésil dans le Rapport biennal 1984-85, II^e partie, de l'ICCAT. En 1985 la flottille de pêche se composait de 71 bateaux, dont 11 à pavillon japonais (7 palangriers et 4 canneurs pêchant à l'appât vivant) et 60 à pavillon brésilien (12 palangriers et 48 canneurs).

1.2 Zones de pêche

La zone de pêche est pratiquement la même que les années précédentes. A l'heure actuelle, deux palangriers brésiliens, dont un nouveau, pêchent respectivement de 0°S à 14°S et de 20°S à 34°44'S.

Vu la nécessité d'améliorer la consommation de protéines de la population brésilienne et d'accroître l'entrée des devises, le Brésil s'intéresse vivement au développement de ses pêcheries

thonières. En 1985 la production totale s'est élevée à 30.181 TM (tableau 2). Ceci signifie une augmentation de 32,66 % par rapport à l'année précédente. Ce total comprend 1.698 TM pêchées par les palangriers, 27.908 par les canneurs, 547,2 par les petits métiers et 27,8 par la pêche sportive. Le tableau 3 fait état de la composition par espèce des prises. Les données de 1986 ne sont pas encore connues, mais le SCRS sera informé dès qu'elles seront disponibles.

2. Recherche

2.1 Le Brésil poursuit le relevé de mensurations de taille du poisson et le recueil d'autres données; le résultat de ce travail sera transmis au SCRS en temps opportun.

2.2 Le Brésil achève la construction de deux nouveaux navires de recherche, dont un est spécifiquement équipé en vue de la recherche thonière. Ces unités entreront en service début février 1987. Le Brésil compte à cet égard avec la collaboration de la FAO.

3. Information préliminaire

Le Brésil invite actuellement les bateaux étrangers à venir pêcher dans sa zone économique exclusive, soit aux termes de contrats de location avec des compagnies brésiliennes, soit en créant des sociétés mixtes. La législation prévoit que les bateaux en location reçoivent le même traitement que les bateaux nationaux, et leur permet de vendre les prises accessoires sur le marché local et d'exporter les thonidés. Le Brésil espère, grâce à ces locations de bateaux et sociétés mixtes, pouvoir contribuer de façon plus substantielle aux travaux d'évaluation des pays membres en vue d'une gestion adéquate des pêcheries de thonidés.

Tableau 1. Nombre de bateaux en 1985 par engins et TJB.

<i>Canneurs</i>			<i>Palangriers</i>		
<i>TJB</i>	<i>Pavillon brésilien</i>	<i>Pavillon japonais</i>	<i>TJB</i>	<i>Pavillon brésilien</i>	<i>Pavillon japonais</i>
50	04				
51-150	38				
151-200	06		51-200	12	
201-300		04	201-500		07

Tableau 2. Production par engins en 1985 (TM).

<i>Canneurs AB</i>	<i>Palangriers</i>	<i>Petits métiers</i>	<i>Pêche sportive</i>
27.908	1.698	547,2	27,8

Tableau 3. Prise par espèce en 1985 (TM).

<i>Autres</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>BET</i>	<i>ALB</i>	<i>SWO</i>	<i>SAI</i>	<i>WHM</i>	<i>BUM</i>	<i>Requins</i>
1.132	2.466	25.067	380	324	287	27	37	27	471

RAPPORT NATIONAL DU CANADA

par

D. Clay, Marine Fisheries Division, Moncton, N.B.

1. Pêcherie

1.1 Thon rouge

Les débarquements canadiens de thon rouge atlantique en 1985 se sont élevés en tout à 325 grands poissons pesant 139,8 TM, ce qui représente une baisse environ de la moitié du niveau de 1984 et uniquement un quart par rapport aux débarquements de 1983. La pêcherie à la madrague a capturé 26 poissons.

Le poids moyen du thon rouge capturé en 1985 dans le golfe du St. Laurent était de 455,9 kg, légèrement inférieur au niveau de 457,5 kg en 1984. C'est la première fois depuis 1980 que la moyenne n'a pas été plus élevée que l'année précédente.

Les unités canadiennes n'ont pas capturé de thon rouge à la senne depuis 1981.

1.2 Espadon

Les débarquements nominaux d'espadon au Canada en 1985 se sont élevés en tout à 585 TM, la plupart par des palangriers, mais avec de faibles prises au harpon. La prise de 1984 était de 499 TM.

2. Recherche

2.1 Thon rouge

Un faible échantillonnage biologique a été mené sur les prises

Rapport original en anglais.

à la canne et au moulinet et à la ligne à main (ligne "surveillée"), à cause du peu d'échantillons disponibles. La pêcherie à la madrague dans la baie de Sainte-Marguerite, Nouvelle-Ecosse, a été échantillonnée et des otolithes ont été prélevés.

L'âge de ces otolithes, et ceux prélevés en 1982, a été déterminé, et des travaux préliminaires ont été entrepris sur la validité des lectures de la détermination de l'âge.

Le poids individuel de tous les poissons débarqués en 1985 a été annoté et les registres de carnets de pêche des navires de 1985 ont été rassemblés et codés pour effectuer des calculs sur ordinateur.

2.2 Espadon

Aucune nouvelle étude n'a été mise en route, et aucun marquage n'a eu lieu en 1984.

3. Gestion

3.1 Thon rouge

Les réglementations de la pêcherie de thonidés sont promulguées par le "Federal Fisheries Act".

Les réglementations de la côte atlantique contiennent les dispositions générales suivantes:

- 1) une licence valide est requise
- 2) les prises accessoires de thon rouge d'autres pêcheries sont autorisées uniquement dans des circonstances précises
- 3) les quotas saisonniers et les clôtures de pêche sont imposés et peuvent varier d'une année sur l'autre
- 4) les restrictions d'engins limitent un navire à deux "lignes surveillées" avec un hameçon chacune ou la pêche à la ligne avec un hameçon par ligne
- 5) tous les thons rouges doivent être marqués avec une marque d'identification à numéro unique

Plus de 700 petits navires (<15m) ont obtenu une licence pour la pêche au thon rouge et sont restreints (basé sur le lieu du port d'attache) aux périodes et quotas suivants.

ZONE	SAISON (dates)	QUOTA	
		SAISON	PAR JOUR
1. Ile du Prince Edward	15/08/85 - 31/12/85	660	1
2. Newfoundland	15/07/85 - 15/10/85	50	sans limite
3. New Brunswick	1/10/85 - 31/12/85	157	2
4. Québec	1/19/85 - 31/12/85	83	3
5. Nouvelle-Ecosse (golfe St. Laurent)	15/07/85 - 31/09/85	40	2
	1/10/85 - 31/12/85	100	2
6. Nouvelle-Ecosse (Atl. - madrague)	1/05/85 - 31/12/85	401	sans limite
7. Nouvelle-Ecosse (Atl. - pas madrague)	15/07/85 - 31/12/85	26	2
8. Prise accessoire Atl.	N/A	4	sans limite
TOTAL		1521	

4. Information préliminaire pour 1986

4.1 Thon rouge

Au 15 octobre 1986, les débarquements atteignaient environ 30% de ce qu'ils étaient à la même date en 1985, et aucun poisson n'a été capturé par la pêcherie à la madrague.

Un programme a été mis en route pour le marquage de thon rouge capturé au début de la saison par des navires en location pêchant à la canne et au moulinet, mais malheureusement aucun poisson n'a été pris.

RAPPORT NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DU CAP-VERT

par

M. Dupret de Melo Tavares, Direcção de Biologia Marítima

1. Introduction

Les thonidés constituent une partie importante des prises de divers pays. Au Cap-Vert, parmi les ressources marines exploitables, le thon jouit d'une importance particulière du fait, non seulement de sa contribution à l'alimentation d'une population qui le consomme de façon traditionnelle, mais également de son exportation.

Les principales espèces capturées sont l'albacore (Thunnus albacares), le listao (Katsuwonus pelamis), le thon obèse (Thunnus obesus), la thonine (Euthynnus alletteratus), l'auxide (Auxis thazard) et le thazard bâtard (Acanthocybium solandri).

L'exploitation de ces espèces se base sur les captures de la pêcherie industrielle qui a débuté pendant les années cinquante, ainsi que sur celles de la pêche artisanale, qui lui est antérieure.

2. Pêche

2.1 Pêche artisanale

Les embarcations utilisées par les pêcheurs artisanaux sont des barques, qui sont des unités de pêche de 4 à 5 m de long et 1,5 de large, avec ou sans moteur hors-bord.

Le principal engin utilisé est une ligne de grande profondeur de longueur variable, de 150 à 450 m, avec harpons et gaffes. L'appât est utilisé mort, associé à de l'appât vivant. Hanek et al. (1984) décrivent cette modalité de pêche.

Rapport original en espagnol.

Du fait de son rayon d'action limité, la pêche artisanale est menée à l'intérieur des eaux territoriales par des sorties journalières, tout au long de l'année. L'albacore est l'espèce qui prédomine. Les 1.173 barques sont réparties entre 75 points de débarquement largement dispersés parmi les neuf îles habitées du pays.

2.2 Pêche industrielle

La flottille de pêche industrielle et semi-industrielle se compose de 38 bateaux, dont 3 seulement sont congélateurs. Une grande partie de ces bateaux est en activité depuis de nombreuses années, ce qui fait que leur rénovation s'impose. Cinq nouvelles unités se sont donc incorporées dernièrement à la flottille, dont deux de 16 m et 3 de 22 m (longueur hors-tout).

L'engin utilisé par la pêche industrielle est la canne avec appât vivant, assisté de petits jets d'eau. La problême crucial dans ce genre de pêche est l'obtention d'appât vivant, lequel n'abonde pas au Cap-Vert, ce qui entraîne des difficultés pour la pêche artisanale comme pour la pêche industrielle.

La pêche industrielle se déroule de mars à novembre, avec la particularité que l'albacore y prédomine de mars à juillet/août, et le listao de septembre à novembre.

3. Statistiques

En ce qui concerne les statistiques, nous tentons de suivre les recommandations de l'ICCAT; le recueil des données de prise et effort se fait par carrés de 5°.

Le système de recueil de données est celui qui est suggéré pour les pays côtiers du COPACE. Pour la pêche artisanale il s'agit d'échantillonnage dans divers points de débarquement pour estimer ultérieurement la capture et l'effort totaux. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas pu échantillonner de façon régulière tous les points retenus, ce qui implique un biais dans les estimations. Nous avons néanmoins réalisé quelques progrès depuis l'incorporation de ports-échantillons en divers endroits, y compris dans des îles qui auparavant n'étaient pas échantillonnées.

Pour la pêche industrielle, les données de capture et effort par espèce sont fournies par les entreprises ou par les armateurs.

Le comportement des prises ces cinq dernières années (tableaux 1 et 2) montre des fluctuations pour la pêche artisanale, comme pour la pêche industrielle, avec une tendance décroissante pour la pêche artisanale. Nous n'avons pas d'opinion déterminée quant aux

causes possibles de ce comportement contradictoire, du fait que nous n'avons pas atteint la capture potentielle calculée pour la zone.

4. Recherche

Les activités de recherche sont encore réduites; surtout du fait des problèmes financiers, puisque toute activité de ce genre entraîne des frais qui sont d'autant plus élevés que les îles sont plus dispersées, comme c'est le cas au Cap-Vert.

Un échantillonnage biologique régulier de listao et d'albacore a débuté en 1982. Dans le domaine du Programme d'Année Albacore, et grâce à l'appui financier de l'ICCAT, nous avons pu intensifier l'échantillonnage dans les ports, et remettrons plus avant les résultats.

5. Réglementation

La législation nationale est en cours de ratification par les autorités gouvernementales en vue de sa publication. Nous informons la Commission dès que sa mise en vigueur sera possible.

Tableau 1. Prises (TM) de la pêche industrielle ces cinq dernières années.

	1981	1982	1983	1984	1985
Thunnus albacares	877	809	948	862	747
Thunnus obesus	13	137	291	97	32
Katsuwonus pelamis.	1584	1584	1338	1030	1961
Euthynnus et Auxis	235	218	4	6	24
Acantocybium solandri.	<u>26</u>	<u>29</u>	<u>26</u>	<u>25</u>	<u>13</u>
TOTAL	2735	2777	2607	2020	2777

Tableau 2. Prises (TM) de la pêche artisanale ces cinq dernières années.

	1981	1982	1983	1984	1985
Thunnus albacares	4404	2691	3392	1958	1154
Thunnus obesus	59	63	2	4	80
Katsuwonus pelamis.	4	52	62	342	69
Euthynnus et Auxis	1	40	30	10	136
Acantocybium solandri.	<u>2281</u>	<u>1435</u>	<u>1562</u>	<u>1340</u>	<u>119</u>
TOTAL	6749	4281	5048	3654	1558

Tableau 3. Prises (TM) de thonidés par la pêche industrielle en 1986 (au mois de septembre).

<i>Total</i>	<i>Thunnus albacares</i>	<i>Thunnus obesus</i>	<i>Katsuwonus pelamis</i>	<i>A. thazard</i> <i>E. alletteratus</i>	<i>Acantocybium solandri</i>	<i>Engin</i>	<i>Effort</i>	<i>Région</i>
365	292	18	40	11	4	BB	404	Cap-Vert
208	117	--	91	--	--	BBF	351	Cap-Vert
19	7	--	12	--	--	BBF	10	Sénégal
7	--	--	--	--	--	PS	3	Cap-Vert

Tableau 4. Prises (TM) de thonidés par la pêche artisanale en 1986 (au mois de septembre).

<i>Espèce</i>	<i>Prise</i>
Thunnus albacares	1780
Thunnus obesus	23
Euthynnus et Auxis	177
Acantocybium solandri	118
TOTAL	2098

RAPPORT NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DE COREE

par

National Fisheries Research and Development Agency

1. Pêche

Depuis 1977, la flottille de la pêcherie coréenne de thonidés de l'Atlantique continue à être en baisse. En 1985, elle se composait de 45 palangriers et d'un canneur, soit six bateaux de pêche de moins qu'en 1984 (tableau 1). Depuis le mois d'avril 1985 il n'y a aucun canneur actif.

En 1985, la prise globale coréenne des thonidés et espèces voisines de l'Atlantique s'est élevée à 17.704 TM, soit une hausse de 12% par rapport aux prises de 1984 (tableau 2).

La prise globale du premier semestre de 1986 a été estimée à 6.070 TM.

1.1 Palangriers

Il ne s'est pas produit de changements importants dans le schéma et les zones de pêche de cette pêcherie depuis ces dernières années.

La prise globale palangrière s'est élevée à 17.454 TM en 1985, soit une hausse de 18% par rapport à l'année antérieure. La composition des prises des espèces principales est la suivante:

Thon obèse	10.691 TM (61% de la prise globale)
Albacore	3.329 TM (19% " " ")
Germon	901 TM (5% " " ")

A partir de 1980, le thon obèse est devenu l'espèce cible des palangriers coréens de l'Atlantique, au lieu de l'albacore et du

Rapport original en anglais.

germon. Les prises de 1985 de thon obèse ont augmenté de 20% environ par rapport à l'année précédente (tableau 3).

1.2 Canneurs

Un canneur coréen, basé à Téma, a participé à la pêche dans le golfe de Guinée de janvier à mars 1985, et a capturé 250 TM de listao, ce qui représente 74% de plus que les prises de 1984.

Depuis le mois d'avril 1985, aucun canneur coréen n'a opéré dans l'Atlantique, ceci étant dû aux échanges de pavillon entre d'autres pays.

2. Recherche

La "National Fisheries Research and Development Agency" (FRDA) a, comme par le passé, rassemblé les données de prise et effort ainsi que de fréquences de taille des bateaux de pêche commerciaux et surtout les données de la palangre de profondeur qui sont fournies par les pêcheurs depuis 1984. Les données Tâche I, II et de taille ont été transmises de façon régulière à l'ICCAT.

Un effort a été fait pour améliorer le taux de couverture et l'exactitude des données pour permettre de mieux évaluer les ressources de thonidés et d'espèces voisines de l'Atlantique. Il en résulte que les données Tâche II de 1985 couvrent environ 63,5 % de la pêcherie palangrière.

3. Éléments non biologiques

Depuis le début de la pêcherie, tous les navires de pêche coréens opérant dans l'Atlantique débarquaient leurs prises en Europe ou dans des pays africains. Néanmoins, depuis quelques années, certains des palangriers ayant leur port d'attache à l'étranger ou dans leur pays d'origine ont opéré dans l'Atlantique pour y capturer des thonidés et espèces voisines. La plupart des prises étaient importés au Japon.

L'information sur les prix de marché des thonidés et espèces voisines est fournie par la "Deep-Sea Fisheries Association" coréenne.

Tableau 1. Nombre de bateaux coréens de la pêcherie de thonidés de l'Atlantique, 1976-1985

<i>Type d'engin</i>	<i>1976</i>	<i>1977</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>
Palangriers	121	120	97	66	54	56	52	53	51	45
Canneurs	6	15	20	18	16	8	4	4	1	1
Total	127	135	117	84	70	64	56	57	52	46

Tableau 2. Prises coréennes (TM) de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique par type d'engin, 1976-1985

<i>Type d'engin</i>	<i>1976</i>	<i>1977</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>
Palangriers	31,575	38,849	29,094	20,069	18,952	22,306	21,033	16,224	14,785	17,454
Canneurs	3,339	6,202	10,364	17,188	9,901	9,529	3,503	1,697	969	250
Total	34,914	45,051	39,458	37,257	28,853	31,835	24,536	17,921	15,754	17,704

Tableau 3. Prise nominale (TM) de thonidés et espèces voisines effectuées par les palangriers (LL) coréens dans l'Atlantique, 1971-85

<i>Année</i>	<i>Thon rouge</i>	<i>Albacore</i>	<i>Germon</i>	<i>Thon obèse</i>	<i>Listao</i>	<i>Espadon</i>	<i>Makaire bleu</i>	<i>Makaire blanc</i>	<i>Voilier</i>	<i>Autres</i>		<i>Total</i>
										<i>Istiophoridés</i>	<i>Autres</i>	
1971	3,039	9,901	11,539	7,353	47					780	4,078	36,737
1972	30	11,078	13,577	5,730	45					1,714	3,562	35,736
1973	66	12,844	8,525	5,829						1,984	2,809	32,057
1974	56	15,518	5,216	7,376	116					1,335	3,951	33,568
1975	23	15,344	6,073	10,162	196	451				990	5,580	38,819
1976	10	11,211	8,755	6,747	26	1,147				1,015	2,664	31,575
1977	3	16,347	9,345	7,610	9	1,240	164	202	141	449	3,339	38,849
1978		11,512	4,418	9,182	42	1,333	177	79	29	111	2,211	29,094
1979	2	6,997	3,875	7,035	2	606	95	13	20	96	1,058	20,069
1980		5,869	1,487	8,963	4	683	9	1	5	167	1,764	18,952
1981		6,650	1,620	11,682	47	447	81	13	11	171	1,584	22,306
1982		5,872	1,889	10,615	21	684	17	24	16	114	1,781	21,033
1983	3	3,405	1,077	9,383	530	462	65	20	4	51	1,224	16,224
1984		2,673	1,315	8,943	29	406	61	5	3	423	927	14,785
1985	77	3,239	901	10,691	20	344	54	1	105	729	1,293	17,454

Tableau 4. Prises nominales (TM) de thonidés et espèces voisines effectuées par les canneurs (BB) coréens dans l'Atlantique, 1973-85.

<i>Année</i>	<i>Albacore</i>	<i>Thon obèse</i>	<i>Listao</i>	<i>Germon</i>	<i>Non classées et autres</i>	<i>Total</i>
1973	900	-	922	-	-	1,822
1974	2,169	-	2,123	-	120	4,412
1975	1,259	1,750	4,469	-	175	7,653
1976	365	810	1,948	-	216	3,339
1977	1,075	640	3,600	-	887	6,202
1978	941	965	8,132	43	283	10,364
1979	2,871	1,712	12,017	-	588	17,188
1980	2,122	563	6,718	113	385	9,901
1981	947	61	8,085	-	436	9,529
1982	22	-	3,386	-	95	3,503
1983	144	-	1,553	-	-	1,697
1984	116	4	846	-	3	969
1985	-	-	250	-	-	250

RAPPORT NATIONAL DE LA COTE D'IVOIRE

par

J.B. Amon Kothias et F.X. Bard

1. Statistiques

1.1 Production nationale

Les tonnages de thon capturés par la flottille ivoirienne durant les sept dernières années sont consignés dans le tableau 1. Huit senneurs opéraient jusqu'en 1983 avec un débarquement annuel se situant entre 14.000 et 18.000 TM de thons, composé essentiellement d'albacores (50 à 62 %) et de listaos (36 à 47 %).

La baisse des captures observée en 1984 en Atlantique est s'est traduite par une réduction considérable de l'activité de ces thoniers (3.783 TM en 1984 et 1.386 en 1985). Les bilans financiers catastrophiques consécutifs à cette mauvaise situation et la concurrence difficilement soutenable des flottilles plus expérimentées ont conduit au désarmement général (pas de prise en 1986). Des études sont en cours pour la mise en oeuvre d'une nouvelle flottille.

1.2 Activité des autres flottilles thonières

Les flottilles de nationalité étrangère poursuivent régulièrement leurs débarquements et transbordements au port thonier d'Abidjan pour un volume global se situant à 90.000 TM. Ce sont, dans l'ordre d'importance, les senneurs espagnols, français et norvégiens et les canneurs ghanéens.

2. Recherche

Le CRO d'Abidjan veille régulièrement au relevé des carnets de pêche. Il assure un échantillonnage biologique en usine (gonades,

pièces dures). Le traitement des données des canneurs ghanéens se fait sous accord avec le Ghana et l'ICCAT.

Le Centre participe en outre très activement au programme de l'Année albacore avec:

- des embarquements d'observateurs,
- des campagnes de marquage sur le N/O Nizery en collaboration avec la France et l'Espagne,
- des campagnes de marquage "opportuniste" en collaboration avec le Ghana.

3. Références

Les travaux de recherche présentés au SCRS en 1986 sont énumérés à l'Appendice 2 à l'Annexe 12 et/ou publiés dans le Recueil de Documents scientifiques, vol. XXVI.

Tableau 1. Prises (en TM) des thoniers ivoiriens.

<i>Espèce</i>	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Albacore (YFT)	9.847	9.913	8.829	7.712	837	661	0
Listao (SKJ).	5.774	7.495	8.310	6.961	2.935	722	0
Patudo (BET).	231	59	356	96	10	1	0
Germon (ALB)	77	93	128	72	1	2	0
TOTAL.	15.929	17.560	17.623	14.841	3.783	1.386	0

RAPPORT NATIONAL DE CUBA

par

Lic. B. García Moreno

1. Flottille

En 1985, Le nombre de thoniers actifs a été inférieur au nombre d'unités qui ont opéré en 1984, ceci étant fondamentalement dû à l'arrêt des activités de plusieurs d'entre elles après de nombreuses années d'exploitation et de détérioration technique. Des palangriers de la catégorie 51-200 TJB et de plus de 500 TJB ont été les principaux navires qui ont cessé leur activité, soit 10 et 4 arrêts respectivement.

La flottille palangrière cubaine active en 1985 se composait de 14 grands palangriers (501-1000 TJB) ayant leur port d'attache à Las Palmas de Gran Canaria, ainsi que de 3 palangriers de tonnage moyen (51-200 TJB) basés dans des ports de Cuba.

L'unique sennear cubain actif, appartenant à la catégorie (501-600 TJB) a effectué des opérations de pêche dans le golfe de Guinée et les zones adjacentes.

D'autre part, 59 bateaux à l'appât vivant (51-150 TJB) ont capturé du listao et du thon à nageoires noires dans les eaux cubaines, tandis qu'un autre groupe de petites embarcations, en nombre égal, effectuaient des captures à la ligne traînante et à la palangre dérivée modifiée.

2. Zones de pêche

Comme ces dernières années, la zone d'opération de la flottille palangrière cubaine à ample champ d'action a été surtout l'Atlantique central, dont l'extrémité orientale a acquis une grande importance, concrètement le golfe de Guinée et les zones adjacen-

Rapport original en espagnol.

tes, qui constituaient également le principal lieu de pêche de l'unique senneur actif.

Par ailleurs, les eaux de la zone économique de Cuba ont été le secteur d'activité de palangriers de grand, moyen et petit tonnage, ainsi que de nombreuses embarcations à l'appât vivant.

3. Prises

Les prises cubaines de thonidés et espèces voisines en 1985 se sont élevées à 8.846 TM, ce qui représente une baisse de la prise par rapport à l'année précédente durant laquelle 9.610 TM ont été capturées. Cette baisse est surtout due à la diminution du nombre de palangriers actifs, ses effets n'ayant pas été plus prononcés à cause de la récupération modérée des rendements d'albacore à partir de la fin de 1984.

L'albacore a continué à être l'espèce cible des palangriers, dont les prises se sont élevées à 3.491 TM de la prise globale, suivies du listao (1.878 TM), l'espadon (1.463 TM), makaires (661 TM), makaire bleu "castero" (451 TM), maquereau espagnol (443 TM), thon obèse (239 TM), thon à nageoires noires (157 TM), germon (47 TM) et thonine (16 TM).

Au tableau 1 et à la figure 1 on peut observer la composition des prises cubaines de thonidés et espèces voisines pendant la période 1980-1985.

La composition des prises par engin de pêche est reflété à la figure 2 où l'on peut observer que la palangre à la dérive continue à être l'engin de pêche le plus utilisé dans les prises (67,4%), suivi de l'appât vivant (20,4%), la senne (7,9%), le filet maillant (3,8%) et la ligne traînante (0,5%).

4. Statistiques

Les formulaires FORM 1.1, 1.2 et 2 ont été remplis et transmis à l'ICCAT avec l'information correspondante à 1985.

5. Recherche

L'échantillonnage biologique de listao, thon à nageoires noires, makaires et makaire bleu "castero" s'est poursuivi dans les ports cubains; l'information correspondante a servi à élaborer les formulaires FORM 3.4 et 3.5.

Diverses recherches ont également été menées, à bien en ce qui concerne le rapport entre les paramètres abiotiques et l'abondance

en listao et en thon à nageoires noires, ainsi que l'abondance larvaire et autres aspects biologiques de l'espèce.

Pour ce qui est des espèces du genre *Scomberomorus* présentes dans les eaux cubaines, des échantillonnages biologiques ont été menés à bien sur les captures commerciales, la collecte de statistiques, etc.

Tableau 1. Captures cubaines de thonidés et espèces voisines pendant la période 1980-85 (TM)

<i>Espèces</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>
Albacore	5.800	4.900	3.754	2.709	4.005	3.491
Germon	100	100	111	74	136	47
Thon obèse	1.400	700	521	421	447	239
Listao	2.500	1.300	1.323	1.835	1.558	1.878
Maquereau espagnol	500	600	476	689	544	443
Makaires	800	600	589	1.068	678	661
Espadon	600	400	686	1.228	1.367	1.463
Makaire bleu "castero"	--	300	436	396	373	451
Thonine	--	100	77	6	15	16
Thon à nageoires noires	--	700	622	558	487	157
Autres	100	--	--	--	--	--
TOTAL	11.800	9.700	8.595	8.984	9.610	8.846

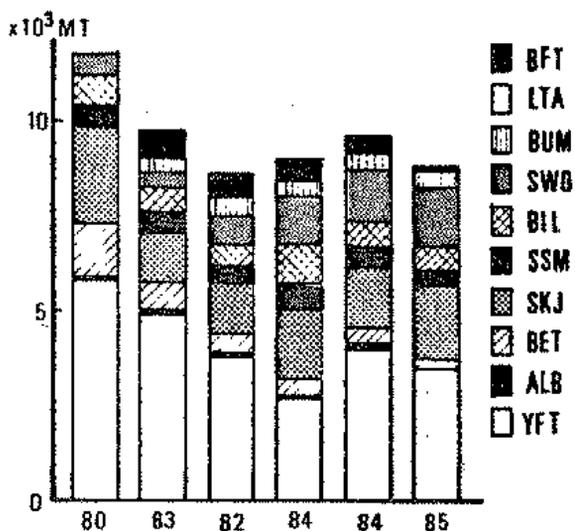


Figure 1. Prises cubaines de thonidés accumulées par espèce, 1980-1985.

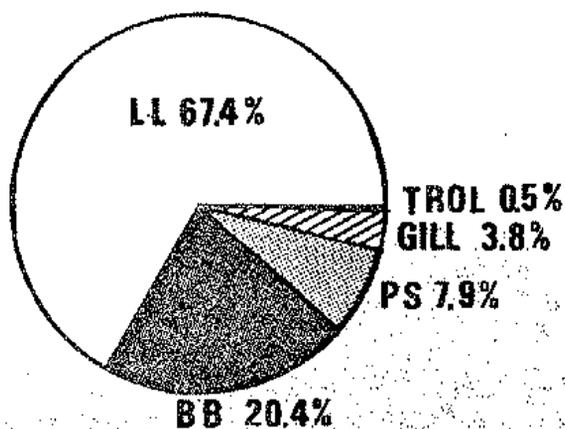


Figure 2. Composition des prises par type d'engin, 1985.

RAPPORT NATIONAL DE L'ESPAGNE

par

A. González-Garcés, Instituto Español de Oceanografía

1. Pêche

En 1985, les prises espagnoles de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique et de la Méditerranée se sont élevées à 156.261 TM, soit une hausse de 7.616 TM (5%) par rapport à celles de 1984, représentant les principales captures de la prise espagnole dans ces zones depuis le début des pêcheries (figure 1). Le tableau 1 récapitule les prises en TM des principales espèces de ces dernières années.

L'Espagne pêche des thonidés dans l'Atlantique dans cinq zones différentes: tropical est, tropical ouest, Canaries, Atlantique nord-est et Méditerranée. Le tableau 2 fait état des données du total des prises dans ces zones durant la période 1978-1985. On peut y observer qu'à l'heure actuelle l'Atlantique tropical est la zone à plus fortes prises, suivi de loin de l'Atlantique nord-est, Canaries, Méditerranée et, en dernier lieu, et avec de faibles prises, l'Atlantique tropical ouest.

1.1 Pêcherie tropicale est

L'Espagne a commencé à pêcher dans la zone tropicale est au milieu des années 50 avec une flottille de canneurs qui s'est transformée petit à petit en une flottille de grands senneurs. La flottille tropicale espagnole de l'Atlantique est se composait de 55 bateaux, alors qu'en 1985 54 senneurs étaient actifs dans cette zone, soit un de moins que l'année précédente.

Néanmoins, en 1984, 14 bateaux (4 de catégorie 6 et 10 de catégorie 7) ont quitté l'Atlantique pour aller pêcher dans l'océan Indien. En 1985, sur les 54 navires, 16 ont pêché dans l'océan

Indien comme suit: 8 (5 de la catégorie 6 et 3 de la catégorie 7) sont restés dans l'océan Indien durant toute l'année, les autres 8 (tous de la catégorie 7) ont passé une partie de l'année dans l'océan Indien (une moyenne de 7 mois) et dans l'Atlantique l'autre partie de l'année (une moyenne de 5 mois).

En 1986, la composition de la flottille a été quelque peu modifiée par rapport à 1985. Au 30 septembre, 1 navire de la catégorie 4 et 4 navires de la catégorie 6 ont cessé de pêcher pour diverses raisons (2 par naufrage et 3 pour des raisons économiques). La distribution de la flottille de ces dernières années, en tonnes de jauge brute est la suivante:

Catégorie	TJB	1983	1984	1985	1986*
4	300 - 450	2	2	2	1
5	451 - 750	9	9	9	9
6	751 - 1250	24	24	25	21
7	plus de 1250	17	20	18	18
TOTAL		52	55	54	49

En tenant compte du nombre de navires et des mois de la pêche dans l'Atlantique, la capacité de transport estimée de la flottille espagnole dans l'est tropical en 1985 était de 30.163 TM. Ceci montre une baisse d'environ 10% par rapport à 1984, atteignant le niveau de la période 1980-1981. Malgré la diminution de la capacité de transport, la prise globale de la flottille espagnole qui opère dans l'est tropical a augmenté ses prises, passant de 98.655 TM à 102.421 TM en 1985. Cette hausse est due à l'important accroissement des prises de l'ensemble des prises d'albacore-thon obèse (plus de 17.116 TM), tandis que les prises de listao ont diminué (11.160 TM) de 1984 à 1985. Cette baisse des prises de listao est sûrement due à une orientation de l'effort sur la prise de l'albacore par son abondance et son meilleur prix.

Le tableau 3 récapitule les prises de l'Atlantique tropical est de ces dernières années. Il convient de noter que les données de ce tableau, allant jusqu'en 1984, reflètent les corrections effectuées suite aux recommandations formulées par le Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles. Les données présentées et qui correspondent à 1985 n'ont pas été corrigées de cette façon, et par conséquent, il ressort que les prises de thon obèse sont incluses dans celles de l'albacore (en 1985, environ 8.000 ou 10.000

* Au 30 septembre.

TM d'albacore correspondent en réalité au thon obèse). En 1985, la prise globale de cette zone a atteint un chiffre record dans toute l'histoire de cette pêcherie, dépassant 100.000 TM. On estime que durant les trois premiers trimestres de 1986, 51.000 TM d'albacore et de thon obèse, 40.000 TM de listao et environ 3.100 TM d'autres espèces ont été capturées.

1.2 Pêcherie tropicale ouest

Le tableau 4 présente les prises espagnoles en TM de l'Atlantique tropical ouest. D'après ce tableau, on note qu'après trois ans sans activité dans cette zone, les prises de 1983 et de 1984 sont assez considérables, les prises de 1984 étant les plus importantes de toute la série historique. En 1985, un seul navire espagnol a opéré dans cette zone, en alternant l'Atlantique ouest avec le Pacifique. On pense qu'en 1986 ce navire ne sera plus actif.

1.3 Iles Canaries

Cette année, une révision et une mise à jour de la flottille qui opère dans cette zone a été menée à bien, et on est arrivé à la conclusion que l'on peut séparer deux types de flottille: une d'entre elles restant toute l'année aux Iles Canaries et une autre qui procède de ports espagnols de la Péninsule ibérique et qui ne reste que quelques mois aux Canaries durant l'époque de la pêche au germon (premiers mois de l'année).

La flottille permanente des Iles Canaries se compose essentiellement de petits bateaux, de moins de 10 TM de jauge brute. En 1985, la composition de cette flottille, entièrement d'appât vivant était la suivante: 304 bateaux de moins de 10 TJB, 77 de 10 à 19 TJB, 17 de 20 à 49 TJB, 16 de 50 à 100 TJB et 14 de plus de 100 TJB, soit un total de 428 bateaux.

La flottille de la Péninsule, qui a pêché aux Canaries en 1985 et 1986, se composait de 69 canneurs, répartis comme suit: 1 bateau de moins de 50 TJB, 5 de 50 à 99 TJB, 55 de 100 à 150 TJB, 6 de 150 à 200 TJB et 2 de plus de 200 TJB.

Le tableau 5 présente les prises de cette zone de ces dernières années. Les prises de 1985 ont doublé par rapport à celles de 1984 (environ plus de 7.000 TM). Ceci est dû fondamentalement à la hausse des prises de listao, thon obèse et germon. D'autre part, les prises d'albacore ont légèrement augmenté par rapport à 1984, tout en se maintenant bien au-dessus des prises d'années antérieures. Les prises de thon rouge sont restées faibles.

Les prises de 1986, au 30 septembre, semblent avoir diminué par rapport à 1985, et on estime environ 300 TM d'albacore, 1.640 TM de

listao, 2.232 TM de thon obèse, 68 TM de thon rouge, 403 TM de germon et 6 TM d'autres espèces.

1.4 Pêcheries de l'Atlantique nord-est

Il existe trois pêcheries principales de thonidés et espèces voisines dans cette zone: celle du germon qui a lieu de juin à octobre et qui couvre une vaste zone allant de Gibraltar à l'Irlande et des côtes européennes jusqu'au méridien 35°W; celle de l'espardon qui a lieu tout au long de l'année, mais surtout au cours du premier et du quatrième trimestre, et qui englobe une zone qui va du Sénégal jusqu'en Irlande et des côtes africaines au méridien 50°W; et la pêcherie de thon rouge qui a lieu dans deux zones de pêche différentes, celle du golfe de Gascogne, pendant l'été, avec des canneurs, et celle du golfe de Cadix, au printemps, avec des madragues.

En 1986, une révision et une mise à jour du fichier de la flottille thonière espagnole de germon dans cette zone a été menée à bien. Cette révision a permis d'inclure les bateaux de moins de 20 TJB qui n'étaient pas inclus auparavant dans le fichier de la flottille. En 1985, la flottille se composait de 228 canneurs et 505 ligneurs. La flottille de l'espardon se composait de 185 parlangriers.

En 1985 quatre madragues ont été calées et un nombre de bateaux difficile à déterminer qui capturent des thonidés de temps à autre, principalement du thon rouge, étant donné que cette espèce n'est pas visée par cette pêcherie; par exemple, des senneurs qui pêchent essentiellement la sardine ou des anchois, des chaluts qui jettent leurs "lignes" la nuit, des bateaux à filets maillants dans lesquels un thonidé reste parfois accroché, etc. Ces bateaux pêchent surtout dans le sud de la Péninsule ibérique. La composition par TM de la flottille de ligneurs et de canneurs qui a opéré en 1985 est la suivante:

TJB	Ligneurs	Canneurs
Moins de 2	110	2
20 - 49	160	8
50 - 99	121	58
100 - 149	80	155
150 - 199	25	5
200 - 249	9	-
TOTAL	505	228

Le tableau 6 récapitule les prises de cette zone de ces dernières années. On note une hausse des prises par rapport à 1984 (plus de 4.565 TM), bien que cette hausse n'a pu égaler les niveaux des prises obtenues en 1983.

L'accroissement des prises de 1984 et 1985 est principalement dû aux prises de germon, bien que les prises de cette espèce ont encore été faibles par rapport à la moyenne des années précédentes. Les prises d'espadon et "autres espèces" ont aussi fortement augmenté alors que les prises de thon rouge ont baissé, aussi bien pour les madragues que pour les canneurs du nord de la Péninsule Ibérique (golfe de Gascogne).

Dans ce golfe, les prises de thon rouge se sont élevées à 1.850 TM, 1.497 TM provenant d'un seul port, Fuenterrabia, qui a une flottille de 20 bateaux visant exclusivement cette espèce. Le reste des prises, soit 363 TM, ont été capturées par la flottille de germon, en tant qu'espèce accessoire.

Pour les trois premiers trimestres de 1986, on estime les prises à 3.000 TM de thon rouge, 22.000 TM de germon, 5.000 d'espadon et 700 TM d'autres espèces. Selon ces estimations, les prises de thon rouge et d'espadon se maintiendront au même niveau de 1985, alors que les prises de germon augmenteront.

1.5 Pêcheries de la Méditerranée

Une flottille variée opère dans cette zone. Elle se compose de palangriers (118), ligneurs, canneurs (114), petits senneurs, bateaux de pêche sportive, "saltillo" (ligne à main), "morunas" (petites madragues), filets maillants ("boniteras", "melveras", "soltas", etc.), trois madragues et plusieurs petites madragues "almadrabillas".

Le tableau 7 fait état des prises de ces dernières années. En 1985, elles ont baissé de 2.353 TM, ceci étant surtout dû aux prises de thon rouge et de germon de la récente pêcherie à l'appât vivant, les captures se situant au niveau de 1982-1983.

2. Recherche

2.1 Pêcherie tropicale

La collecte des données de prise de la Tâche II de l'ICCAT et les échantillonnages réalisés dans les ports africains, où la flottille espagnole réalise la plupart de ses débarquements, ont été effectués en collaboration avec le Centre de Recherches océanographiques d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et le Centre de Recherches océanographiques de Dakar (Sénégal). Il convient de signaler que

sans la collaboration et l'aide apportée par ces deux organismes de recherche il aurait été impossible de rassembler les données et d'effectuer des échantillonnages de taille.

En 1986, dans le cadre des activités du programme "Année Albacore", des observateurs ont embarqué sur un senneur thonier espagnol, et un autre embarquement est prévu avant la fin de l'année.

2.2 Pêcherie des Canaries

En ce qui concerne les Tâches I et II de l'ICCAT, le contrôle des pêcheries de cette zone s'est poursuivi par un réseau d'information et d'échantillonnage qui couvre 100% de la prise.

Au 30 septembre 1986, 7.875 poissons en tout (3.621 thons obèses, 2.919 listaos, 671 germons, 622 albacores et 42 thons rouges) ont été échantillonnés. Pour des études sur la morphométrie du germon, 98 poissons ont été scrupuleusement échantillonnés.

Des campagnes de marquage ont eu lieu en 1985 et 1986, relâchant à la mer 221 listaos en 1985 et 90 albacores et 183 listaos en 1986.

2.3 Pêcherie de l'atlantique nord-est

La collecte des données statistiques détaillées de la Tâche II de l'ICCAT (prise et effort), couvre 95% du total des prises de cette zone. Pour ce qui est des échantillonnages de taille, plus de 20.000 germons, plus de 50.000 espadons, environ 4.000 thons rouges, 1.500 bonites à dos rayé, 1.000 auxides, 1.200 albacores et environ 500 thons obèses ont été échantillonnés en 1985.

En 1985, deux campagnes de marquage ont été menées à bien, une sur le germon (126 germons marqués) et une autre sur le thon rouge (407 thons rouges marqués).

En 1986, deux campagnes de marquage ont également été menées à bien dans le golfe de Gascogne. Au cours d'une d'entre elles, visant le germon, 120 exemplaires de cette espèce ont été marqués. L'autre campagne, effectuée sur un bateau visant le thon rouge, a permis de marquer 837 thons rouges et 93 germons. Les résultats, en nombre de poissons marqués durant cette deuxième campagne, peuvent être estimés comme très bons, surtout compte tenu de la grande quantité de thons rouges marqués.

En 1986, le programme de marquage d'espadon et de requins réalisé volontairement par la flottille palangrière s'est poursuivi. Jusqu'à présent 70 espadons et 40 requins ont été marqués.

Quant au thon rouge, les travaux de prélèvement et d'analyse des épines des nageoires pour obtenir les clefs âge-taille se sont poursuivis. En 1985, 614 pièces dures ont été lues, et en 1986, pour le moment, 500 ont été prélevées.

En 1986, le prélèvement d'estomacs sur des thons rouges et germans s'est poursuivi pour étudier le contenu stomacal et le comportement trophique de ces espèces. Un document traitant des contenus stomacaux du thon rouge a été présenté au CIEM, et un autre document sur le germon a été présenté au SCRS de l'ICCAT.

Pour l'espadon, une étude sur la maturité sexuelle et la fécondité de cette espèce a été entreprise dans la zone comprise entre la Péninsule ibérique et les Açores (Portugal).

2.4 Pêcherie de la Méditerranée

En 1985, la collecte des données statistiques de la Tâche II de l'ICCAT s'est poursuivie, et un pourcentage de 70% de couverture a été obtenu. Quant aux échantillonnages de taille, 8.401 thons rouges, 11.794 espadons, 136 germans, 2.608 bonites à dos rayé, 956 auxides et 82 thonines ont été mesurés en 1985.

Des études ont été faites sur la structure démographique des prises espagnoles de thon rouge en Méditerranée, ainsi que des études détaillées des pêcheries d'espadon et de germon dans la même zone.

3. Documents présentés au SCRS - 1986

Les travaux de recherche présentés au SCRS en 1986 sont mentionnés à l'Appendice 2 à l'Annexe 12 et/ou publiés dans le Recueil de documents scientifiques, vol. XXVI.

Tableau 1. Prises espagnoles de thonidés, en TM, par espèces, 1978-1985

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>BET</i>	<i>BFT</i>	<i>ALB</i>	<i>SWO</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	35.665	27.097	6.850	4.190	25.404	4.342	6.803	110.351
1979	41.135	19.800	5.419	3.656	29.810	3.382	5.409	108.611
1980	38.759	26.384	8.430	2.468	25.202	4.560	10.365	116.168
1981	51.428	35.458	10.010	2.601	22.631	5.134	8.370	135.632
1982	54.164	38.016	9.332	3.813	26.156	5.454	7.306	144.241
1983	49.114	30.634	12.420	5.257	30.387	8.422	6.512	142.746
1984	46.052	50.263	10.599	7.561	17.331	7.560	9.279	148.645
1985	67.425	40.670	5.101	5.796	21.358	8.688	7.223	156.261

Tableau 2. Prises espagnoles de thonidés, en TM, par zones importantes de pêche, 1978-85

<i>Année</i>	<i>ETRO</i>	<i>WETRO</i>	<i>CANA</i>	<i>NE</i>	<i>MEDI</i>	<i>TOTAL</i>
1978	61.500	4.060	7.360	32.967	4.464	110.351
1979	60.600	2.104	5.812	35.703	4.392	108.611
1980	73.100	0	7.203	31.582	4.283	116.168
1981	95.874	0	7.818	27.150	4.790	135.632
1982	98.593	0	5.762	33.795	6.091	144.241
1983	88.100	2.166	5.370	41.080	6.030	142.746
1984	98.655	6.586	8.280	26.478	8.646	148.645
1985	102.421	1.500	15.004	31.043	6.293	156.261

Tableau 3. Prises espagnoles de thonidés, par espèces, de l'Atlantique tropical est, 1978-85

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>BET</i>	<i>ALB</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	33.393	24.508	2.999	0	600	61.500
1979	39.938	17.418	2.444	0	800	60.600
1980	38.682	24.222	4.396	0	5.800	73.100
1981	51.332	31.307	7.598	889	4.748	95.874
1982	53.779	34.650	7.496	106	2.562	98.593
1983	46.358	29.114	9.816	295	2.517	88.100
1984	39.532	45.621	7.742	307	5.453	98.655
1985	63.556	34.461	834	155	3.415*	102.421

* Comprend auxide et thonine.

Tableau 4. Prises espagnoles de thonidés, en TM, de l'Atlantique tropical ouest, 1978-85

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>TOTAL</i>
1978	2.029	2.031	4.060
1979	1.052	1.052	2.104
1980	0	0	0
1981	0	0	0
1982	0	0	0
1983	1.957	209	2.166
1984	3.976	2.610	6.586
1985	1.000	500	1.500

Tableau 5. Prises espagnoles de thonidés, en TM, des îles Canaries, 1978-1985

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>BET</i>	<i>BFT</i>	<i>ALB</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	243	558	3.851	1.548	1.160	0	7.360
1979	145	1.330	2.975	758	604	0	5.812
1980	77	2.162	4.034	397	518	15	7.203
1981	96	3.876	2.313	524	1.009	0	7.818
1982	385	3.366	1.449	43	519	0	5.762
1983	690	1.255	2.352	305	768	0	5.370
1984	2.449	2.013	2.817	16	985	0	8.280
1985	2.824	5.652	4.920	133	1.470	5	15.004

Tableau 6. Prises espagnoles de thonidés, en TM, de l'Atlantique nord-est, 1978-1985

<i>Année</i>	<i>BFT</i>	<i>ALB</i>	<i>SWO</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	2.477	24.244	3.622	2.624	32.967
1979	2.783	29.206	2.582	1.132	35.703
1980	1.938	24.684	3.810	1.150	31.582
1981	1.723	19.833	4.014	1.580	27.150
1982	2.781	24.959	4.554	1.501	33.795
1983	4.140	28.789	7.100	1.051	41.080
1984	4.802	14.708	6.315	653	26.478
1985	3.497	19.202	7.460	884	31.043

Tableau 7. Prises espagnoles de thonidés, en TM, de la Méditerranée, 1978-1985

<i>Année</i>	<i>BFT</i>	<i>ALB</i>	<i>SWO</i>	<i>BON</i>	<i>FRI</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	165	0	720	711	1.676	1.192	4.464
1979	115	0	800	713	1.771	993	4.392
1980	133	0	750	480	2.120	800	4.283
1981	354	900	1.120	710	1.700	6	4.790
1982	989	572	900	990	1.935	705	6.091
1983	812	535	1.322	1.225	2.135	1	6.030
1984	2.743	1.331	1.245	984	2.301	42	8.646
1985	1.471	531	1.227	1.005	2.047	12	6.293

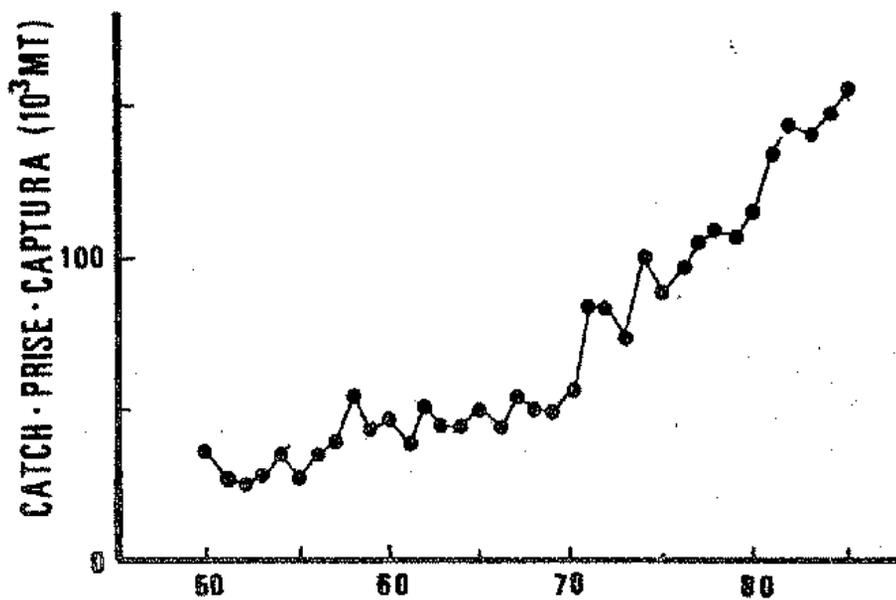


Figure 1. Total des prises espagnoles de thonidés de l'Atlantique et Méditerranée, 1950-1985.

RAPPORT NATIONAL DES ETATS-UNIS

par le

National Marine Fisheries Service*

1. Introduction

Aux Etats-Unis, le "National Marine Fisheries Service" est responsable du contrôle des statistiques de pêche et de la réalisation des recherches sur les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique dans le cadre de la Convention ICCAT.

Cette responsabilité était partagée par le "Southwest Fisheries Center" (SWFC) de La Jolla, Californie, et le "Southeast Fisheries Center" (SEFC) de Miami, Floride. Le présent rapport fait état des réalisations de ces centres à cet égard en 1984-85.

2. Suivi des pêcheries

Le NMFS suit les activités des pêcheries américaines des principales espèces tropicales, albacore, thon obèse et listao, ainsi que des principales espèces des eaux tempérées, thon rouge et germon.

Les pêcheries d'istiophoridés et d'autres scombridés d'importance commerciale secondaire sont également suivies.

Le travail de suivi comprend l'élaboration de programmes d'échantillonnage, le recueil de statistiques sur la pêche, le maintien d'une base exhaustive de données, ainsi que la récapitulation et la diffusion de l'information sur la pêche à l'ICCAT et à d'autres organisations.

Rapport original en anglais.

*Rédigé par le personnel du "Southwest Fisheries Center" de La Jolla, Californie, et du "Southeast Fisheries Center" de Miami, Floride.

1.1 Thonidés tropicaux

Les prises américaines déclarées des trois principales espèces ont augmenté de 2.500 TM en 1984 à 8.400 TM en 1985.

En 1985, la prise se composait de 6.259 TM d'albacore, une hausse par rapport aux 1.252 TM de 1984, de 353 TM de thon obèse, une baisse par rapport aux 408 TM de 1984, et 1.786 TM de listao, une hausse par rapport aux 817 TM de 1984. La plus grande partie de cette hausse était due aux grands senneurs qui pêchaient dans l'Atlantique ouest, surtout dans la mer des Antilles.

Quant au reste de la prise globale de thonidés tropicaux, il s'agissait pour la plupart de prises accidentelles de petits senneurs et palangriers visant d'autres espèces, ainsi que d'autres petites pêcheries actives dans le golfe du Mexique et sur la côte est des Etats-Unis.

En 1986 (janvier-septembre), deux senneurs américains ont pêché aux Antilles, et ont débarqué 121 TM d'albacore et 170 TM de listao.

2.2 Thonidés tempérés et poissons porte-épée

Les bateaux américains ont pris 1.400 TM de thon rouge en 1985. Cette pêche était menée au large de la côte est des Etats-Unis et dans le golfe du Mexique. Les captures, qui ont surtout été effectuées à la canne avec moulinet, à la senne et à la ligne à main, étaient soumises à de strictes réglementations de quota.

Les unités américaines ont pris 4.033 TM d'espardon en 1985, légèrement plus que les 3.981 TM de 1984. La grande majorité de ces débarquements provenaient de la pêcherie de palangre.

La prise américaine de germon s'élevait à 17 TM. Ces captures étaient surtout accessoires aux opérations de pêche d'espardon à la palangre sur la côte est des Etats-Unis.

3. Recherche

Les scientifiques du SWFC et du SEFC ont mené, sur les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique, des recherches qui mettent en jeu la réalisation d'analyses visant à évaluer l'état de divers stocks et l'élaboration de nouvelles méthodes permettant d'affiner ces évaluations.

Ces scientifiques prennent également part aux sessions ordinaires de l'ICCAT et aux réunions spéciales de travail où sont évalués leurs projets et réalisations concernant la recherche.

3.1 "Southwest Fisheries Center"

En 1985 et 1986, les recherches du SWFC se sont centrées sur la pêcherie de palangre. Cette étude, qui a fait l'objet d'un document présenté à l'ICCAT, soulignait le rôle du marché demandeur en tant qu'élément déterminant de la composition par espèces des prises.

3.2 "Southeast Fisheries Center"

Au SEFC, les recherches ont mis l'accent sur le thon rouge, les makaires et l'espadon.

Des enquêtes ont été faites pour estimer les prises de thonidés et d'istiophoridés par la pêche sportive au nord-est des États-Unis. Au sud des États-Unis et aux Antilles, la prise et le taux de capture ont été suivis lors des championnats et à des ports d'attache déterminés.

En 1985, 3.477 istiophoridés ont été marqués. Les recaptures comprenaient un thon rouge en liberté depuis près de 18 ans, deux récupérations en Méditerranée occidentale de thons rouges marqués dans l'Atlantique ouest, et la migration transatlantique d'un makaire bleu.

Les recherches se sont poursuivies sur l'âge et la croissance des grands pélagiques; un document décrivant l'état de ces études en ce qui concerne le makaire bleu a été présenté à l'ICCAT. Un autre document analysait la CPUE de la pêche sportive de makaire bleu sur la côte est des États-Unis, dans le golfe du Mexique, aux Bahamas et dans la mer des Antilles.

La recherche sur le thon rouge était orientée vers la préparation d'analyses destinées à l'évaluation de l'état des stocks à la réunion ICCAT; un document décrivant le taux de capture de la pêche palangrière japonaise enregistré par des observateurs américains a été élaboré.

Une étude sur la méthodologie permettant d'estimer les vecteurs de recrutement partiel destinés à l'analyse des cohortes a également été retenue et présentée comme document ICCAT. En outre, des efforts considérables ont été consacrés à l'implantation de programmes d'évaluation des stocks sur le nouvel ordinateur de l'ICCAT.

La recherche sur l'espadon était orientée vers l'amélioration de la base de données sur la pêche en vue des évaluations, et sur la réalisation de journées d'étude sur l'évaluation, où le Dr. P.M. Miyake représentait l'ICCAT. Les résultats de ces journées ont été présentés dans un document ICCAT.

Un scientifique du SEFC a collaboré au Programme d'Année Albacore en fournissant une expertise en marquage au Vénézuéla.

3. Références

Les travaux de recherche présentés au SCRS en 1986 sont énumérés à l'Appendice 2 à l'Annexe 12 et/ou publiés dans le Recueil de Documents scientifiques, vol. XXVI.

RAPPORT NATIONAL DE LA FRANCE

1. Etat de la pêche

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Albacore	41.6	38.7	43.6	40.6	29.2	31.9	5.8	9.3
Listao	19.9	15.2	22.5	27.2	26.1	20.5	13.2	6.8
Patudo	2.2	3.1	0.8	0.4	3.0	6.0	2.1	6.3
Germon	8.4	8.0	4.2	3.3	3.6	3.0	2.9	2.2
Thon rouge	<u>2.3</u>	<u>1.8</u>	<u>1.7</u>	<u>2.4</u>	<u>5.0</u>	<u>4.1</u>	<u>4.2</u>	<u>5.6</u>
TOTAL (1.000 TM)	74.4	66.8	72.8	73.9	66.9	65.5	28.2	30.2

Les captures de thons réalisées par les flottilles françaises en 1985 sont en légère hausse; cette hausse résulte principalement d'une production accrue de thonidés tropicaux et de thon rouge méditerranéen.

1.1 Thon rouge

Les débarquements de thon rouge ont été très importants en 1985 avec plus de 5.600 TM, provenant principalement de la pêche de senneurs méditerranéens.

Rapport original en français.

1.2 Germon

La campagne 1985 a été médiocre en début de saison, compte tenu essentiellement des mauvaises conditions météorologiques sévissant en juillet-août sur le NE-Atlantique, et la prise n'est que de 2.200 TM. Cette tendance à la baisse des captures françaises de germon se prolonge en 1986, où la prise est voisine de 2.000 TM.

1.3 Thonidés tropicaux

Les captures françaises de thonidés tropicaux sont en hausse légère malgré la baisse de l'effort des canneurs et des senneurs. En effet, les rendements d'albacore et de patudo de ces deux flottilles sont en hausse sensible.

2. Recherche

Les principaux organismes participant aux programmes de recherche sur les thonidés sont l'ORSTOM (Office de la Recherche scientifique et technique d'Outre-Mer) sur les thonidés tropicaux (albacore, listao et patudo) et l'IFREMER (Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) sur les thons tempérés (germon et thon rouge).

2.1 Germon

Les campagnes de prospection se sont poursuivies en 1985 sur des bateaux professionnels. Grâce à l'étroite collaboration entre chercheurs IFREMER à terre et embarqués et le Centre de Météorologie Spatiale de Lannion qui fournissait chaque jour une carte des isothermes et fronts thermiques de la mer obtenue par radiométrie satellitaire, les zones potentielles de concentration de germons ont été prospectées avec succès.

En 1985, la prospection s'est scindée en deux groupes: un groupe "traditionnel" pilotant la flottille et un groupe du "grand large" pour prospecter au-delà du 30°W des secteurs de pêche non fréquentés par la profession.

En 1986 ont été essayés avec succès des filets maillants destinés à accroître le rendement des germoniers.

2.2 Thon rouge

L'échantillonnage de thon rouge s'est poursuivi en Méditerranée sur les quantités débarquées par 23 senneurs français.

2.3. Thonidés tropicaux

Les recherches sur les thonidés tropicaux continuent d'être menées par les chercheurs de l'ORSTOM affectés au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Vénézuéla, dans le cadre des programmes de recherche de ces trois pays. Les travaux portent sur la biologie et la dynamique des stocks d'albacore, de listao et de patudo.

Les travaux menés en 1985 et 1986 se sont concentrés sur la situation du stock d'albacore et le suivi de sa récupération. La France a ainsi activement participé à la programmation et à la réalisation des recherches de l'Année internationale de l'Albacore qui sont en cours de réalisation. Le navire de recherche français Nizery a ainsi effectué en 1985 diverses croisières de marquage en collaboration avec la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Il est prévu que ces marquages se continuent jusqu'à la mi-1987.

3. Références

Les travaux de recherche présentés au SCRS en 1986 sont énumérés à l'Appendice 2 à l'Annexe 12 et/ou publiés dans le Recueil de Documents scientifiques, vol. XXVI.

RAPPORT NATIONAL DU GHANA

par

M.A. Mensah

1. Flottille thonière

La flottille thonière qui travaillait au Ghana en 1985 se composait en totalité d'unités sous pavillon ghanéen. Elle comprenait 27 canneurs et 6 senneurs.

Pendant toute l'année, la plus grande partie des débarquements destinés à l'exportation ont été effectués à Abidjan, Côte d'Ivoire, selon un processus qui avait démarré en mars 1984. Quelques débarquements totaux (exportations + poissons mélangés) ont été effectués à Téma, où ont par contre été faits tous les débarquements destinés au marché (thonidés sous taille ou mélangés).

2. Débarquements

L'ensemble de la flottille thonière commerciale battant pavillon ghanéen a effectué en 1985 les débarquements suivants (en TM) par espèce.

Albacore	5.713,600
Thon obèse	76,668
Listao	21.551,186
Listao noir	261,456
Auxide	-
Espèces mélangées*	<u>6.803,838</u>
TOTAL	34.406,748

Rapport original en anglais.

* Les "espèces mélangées" sont toutes les espèces jugées sous taille qui ne peuvent pas être exportées, ainsi que l'*Elongatis bipinnulatus*. Le listao noir comprend l'*Euthynnus alletteratus* et le Sarda sarda.

Les débarquements trimestriels totaux des canneurs sont comme suit.

Espèces	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	Total
Albacore	452,350	335,260	634,080	519,231	1.940,921
Thon obèse	20,459	-	46,999	-	67,458
Listao	3.978,707	4.153,401	4.886,753	6.134,088	19.152,949
Listao noir	38,624	45,288	52,141	60,114	196,167
Esp.mêlées*	1.591,677	1.225,020	1.846,981	1.205,792	5.869,470
TOTAL	6.081,817	5.758,969	7.466,954	7.919,225	27.226,965

Ci-après les débarquements trimestriels totaux des senneurs.

Espèces	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	Total
Albacore	1.403,061	1.076,213	778,488	514,917	3.772,679
Thon obèse	6,443	-	0,900	1,867	9,210
Listao	523,505	316,659	872,963	685,110	2.398,237
Listao noir	45,772	-	2,200	17,317	65,289
Esp.mêlées*	151,360	245,855	423,883	113,270	934,368
TOTAL	2.130,141	1.638,727	2.078,434	1.332,481	7.179,783

3. Recherche

Le recueil de données sur la prise nominale (Tâche I) et sur la prise et l'effort (Tâche II) s'est poursuivi tout au long de l'année. Des données biologiques ont également été relevées chaque fois que ceci a été possible, c'est-à-dire à l'occasion de débarquements totaux à Téma.

- (i) Mensurations relevées pour la distribution des fréquences de taille: 6.210 listaos, 6.060 albacores et 710 thons obèses.
- (ii) Echantillonnage au port à Téma: médiocre du fait que la plupart des débarquements ont été effectués à Abidjan.
- (iii) Marques récupérées dans le courant de l'année: aucune.

4. Programme de recherche pour 1986-87

- (i) Efforts plus poussés d'amélioration des statistiques Tâche II et de l'échantillonnage de taille, si la flottille revient effectuer à Téma des débarquements totaux.
- (ii) Poursuite de l'échantillonnage biologique.
- (iii) Efforts considérables portant sur le Programme d'Année Albacore.

RAPPORT NATIONAL DU JAPON

par

S. Kume, Far Seas Fisheries Research Laboratory

1. Pêche

En 1985 et 1986, la pêche japonaise de thonidés atlantiques était le fait de deux engins: palangre et senne. Les prises japonaises de thonidés et poissons porte-épée en 1985 sont estimées à 54.200 TM, dont 90 % capturées à la palangre (tableau 1). L'augmentation de 27 % des prises de 1985 par rapport à celles de 1984 est attribuée en majeure partie à la prise accrue de thon obèse. La prise à la senne était d'environ 3.200 TM en 1985. Aucune modification substantielle des caractéristiques de la pêche n'a encore été observée pour 1986 par rapport aux années précédentes.

1.1 Palangre

Le nombre de palangriers, 208, était à peu près le même en 1985 qu'en 1984 (tableau 2). La prise palangrière de 1985 s'élevait à environ 49.000 TM, 25 % de plus qu'en 1984 (tableau 3). La prise de thon obèse s'est accrue de façon remarquable jusqu'à atteindre 31.500 TM, soit 64 % de la prise palangrière totale. Ceci était reflété par une plus forte concentration de la flottille palangrière sur les lieux de pêche au thon obèse. Les prises d'albacore (5.600 TM: 11 %) et d'espadon (4.700 TM: 10 %) venaient ensuite. Il a été signalé qu'à partir du mois de juillet, environ 30 bateaux qui opéraient sur les lieux de pêche au thon obèse se sont déplacés vers le Pacifique tropical oriental.

1.2 Senne

Deux senneurs japonais ont travaillé dans le golfe de Guinée en 1985, l'un d'entre eux s'incorporant au mois de juillet. L'adjoinc-

Rapport original en anglais.

tion d'une unité a permis d'accroître la prise de 1985 jusqu'à 5.226 TM de thonidés tropicaux, qui se composaient exclusivement de listao et d'albacore (tableau 4). L'importance de la flottille de sennears ne s'est pas modifiée en 1986.

2. Réglementations ICCAT

Les pêcheurs japonais se sont soumis à des mesures nationales de réglementation dans le cadre des recommandations de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique concernant le thon rouge, l'albacore et le thon obèse.

Pour ce qui est des réglementations portant sur le thon rouge, outre les quotas fixés par l'ICCAT, des cantonnements ont été imposés dans le golfe du Mexique pendant toute l'année, et dans la Méditerranée en mai-juin. Ces cantonnements semblent avoir permis de réduire la pression infligée aux stocks reproducteurs.

Pour contrôler la flottille palangrière, le gouvernement a détaché des patrouilleurs dans l'Atlantique, en particulier dans la Méditerranée, pendant les périodes de fermeture de 1985 et 1986. La flottille tropicale de surface s'est également soumise à des réglementations nationales en ce qui concerne les limites de taille de l'ICCAT de 3,2 kg pour l'albacore et le thon obèse.

3. Recherche

Le "Far Seas Fisheries Research Laboratory" (FSFRL) a procédé au recueil et à la compilation de données sur la pêche atlantique sur lesquelles baser les études scientifiques sur les stocks de thonidés et de poissons porte-épée de l'Atlantique. Les données statistiques ont toutes été transmises de façon régulière au Secrétariat de l'ICCAT, et les résultats scientifiques ont également été présentés au Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS).

3.1 Données sur la pêche

A cette date, la prise préliminaire de 1985 (Tâche I) et les données définitives de capture et d'effort de 1984 (Tâche II) ont été transmises à l'ICCAT pour la pêcherie de palangre. Le système de transmission rapide de registres de bord dans les ports d'attache fonctionne depuis sa création en avril 1984. Le traitement définitif des données palangrières de 1985 est actuellement en cours. Les données Tâche I et Tâche II de la pêcherie à la senne ont été mises au point et transmises pour l'année 1985. L'échantillonnage à bord des palangriers s'est poursuivi, et les données de taille compilées pour 1984 ont été transmises à l'ICCAT.

3.2 Biologie et évaluation des stocks

La recherche scientifique du FSFRL sur la biologie et la dynamique des populations de thonidés et poissons porte-épée s'est centrée sur l'évaluation des stocks de thon rouge et de thon obèse. Trois des sept documents présentés à la session de 1986 du SCRS traitaient d'un examen technique de la méthode d'évaluation et du calendrier futur de gestion concernant le thon rouge. En outre, étaient présentées des recherches sur la migration, une évaluation actualisée du stock de thon obèse, une analyse des interactions avec les stocks d'albacore, et la tendance de l'abondance relative de l'espadon estimée à partir des données palangrières japonaises.

4. Références

Les travaux de recherche présentés au SCRS en 1986 sont énumérés à l'Appendice 2 à l'Annexe 12 et/ou publiés dans le Recueil de Documents scientifiques, vol. XXVI.

Tableau 1. Prise japonaise (TM) de thonidés et espèces voisines par type de pêche, Atlantique et Méditerranée, 1980-85.

<i>Pêche</i>	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<i>Total</i>	48.833	52.975	63.174	33.995	42.566	54.211*
Palangriers (basés au Japon)	34.765	36.797	50.304	25.685	39.095	48.985*
Canneurs	14.068	16.178	10.620	5.577	565	—
Senneurs	—	—	2.250	2.733	2.906	5.226

* Chiffres provisoires.

Tableau 2. Nombre de thoniers japonais ayant pêché chaque année dans l'Atlantique, 1980-85.

<i>Pêche</i>	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Palangriers (basés au Japon)	300	320	269	182	212	208
Canneurs	12	10	7	4	2	—
Senneurs	—	—	1	1	1	2

Tableau 3. Prises (TM) de thonidés et espèces voisines effectuées par les palangriers japonais, 1980-85 (les chiffres de 1985 sont provisoires).

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<i>Total</i>	35.437	37.636	50.794	25.596	39.096	48.985
Atlantique	35.317	37.535	49.828	24.913	38.041	48.092
Germon	1.369	2.298	1.350	1.318	800	1.500
Thon obèse	20.477	21.044	32.867	15.141	24.310	31.500
Thon rouge	4.816	4.286	2.865	3.320	2.210	1.512
Thon rouge du sud	2.788	2.506	1.135	505	1.636	1.400
Albacore	2.839	4.145	6.062	2.069	3.967	5.600
Espadon	2.107	2.232	3.723	1.893	3.770	4.680
Makaire bleu*	308	468	1.132	440	833	1.100
Makaire blanc	106	143	111	44	76	200
Voilier**	55	94	173	69	97	100
Autres	452	319	410	114	342	500
Méditerranée	120	101	966	683	1.055	893
Thon rouge	119	100	961	677	1.036	873
Espadon	1	1	5	6	19	20

* Comprend une quantité minime (moins de 30 TM) de makaire noir.

** Comprend du "shortbill spearfish".

Tableau 4. Prises (TM) de thonidés effectuées par les senneurs japonais, 1980-85.

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<i>Total</i>	---	---	2.250	2.733	2.906	5.226
Thon obèse	---pas de pêche---		30	22	23	10
Albacore	---pas de pêche---		810	1.245	1.516	2.789
Listao	---pas de pêche---		1.410	1.440	1.367	2.427
Germon	---pas de pêche---		---	26	---	---

RAPPORT NATIONAL DE SAO TOME ET PRINCIPE

par

G. Espinto Santo

1. Pêcherie

A Sao Tomé et Príncipe il n'existe pas de flottille thonière industrielle ou semi-industrielle, ce qui explique pourquoi notre pays ne se consacre pas à la capture spécifique des thonidés.

Toutefois, le thon est pêché artisanalement à la ligne par les pêcheurs privés avec leurs pirogues.

Les principales espèces de thonidés capturées dans la ZEE santoméenne sont le Thunnus albacares, le Katusuwonus pelamis et l'Auxis Thazard.

2. Captures

Les captures ont été réalisées par des unités à pavillon étranger sous licence, et occasionnellement par de petites pirogues au bord des côtes.

2.1 Captures nationales

On a enregistré les débarquements de petits thonidés. Le total des captures de 1986 (236,2 TM) et de 1985 (215,2 TM) est supérieur à celui de 1984 (103 TM) et de 1983 (149,3 TM).

2.2 Captures étrangères

Un des problèmes qui se posent est que certains pays qui pêchent sous licence ne nous envoient aucune donnée sur les prises

totales ou les espèces capturées, ce qui rend difficile un rapport précis.

3. Recherche

Dans le cadre de la coopération avec des pays étrangers en 1985 et 1986, les recherches ont été poursuivies, visant à l'évaluation des stocks de thonidés et espèces voisines, et l'estimation de la composition spécifique des espèces.

Une attention particulière a été portée au problème des études météorologiques et hydrologiques du milieu marin, et son influence sur la distribution des espèces.

RAPPORT NATIONAL DU SENEGAL

par

P. Cayré

1. La pêche thonière

1.1 Albacore, listao et patudo

La flottille thonière basée à Dakar en 1985 se compose de 21 canneurs et de 4 senneurs. Le montant global des captures réalisées par ces bateaux en 1985 (14.948 TM) est en augmentation sensible par rapport à celui de 1984 (+ 1.836 TM). Cette augmentation s'explique en partie par un effort accru des canneurs, mais surtout par les bons rendements sur l'albacore notamment.

En 1986, malgré une réduction très sensible du nombre de canneurs en activité (19 en début de saison et seulement 16 dès le mois de juillet), et un démarrage très tardif des campagnes de pêche, le total des mises à terre au 31 août 1986 est voisin de celui observé en 1985 à la même époque; les rendements exceptionnellement élevés réalisés sur l'albacore par les canneurs semblent en première analyse responsables de ce phénomène.

Les débarquements et transbordements de la flottille de senneurs FISM (5.660 TM) à Dakar en 1985 sont en nette augmentation par rapport à ceux de 1984 (+ 4.500 TM, tableau 1). Globalement les flottilles de senneurs étrangères (essentiellement espagnole et FISM) ont débarqué ou transbordé à Dakar en 1985 (25.437 TM), un tonnage voisin de celui observé en 1984. Ces débarquements et transbordements totaux de thons à Dakar en 1986 atteignent un chiffre record de près de 41.000 TM.

1.2 Autres espèces

Les captures totales de petits thonidés en 1985 (5.861 tonnes,

tableau 2) sont assez comparables à celles de 1984 (6.238 tonnes). Il apparaît cependant une baisse notable des captures de thonines dû semble-t-il en première analyse à une modification de l'effort consacré à cette espèce par la pêche artisanale de pirogues.

Les captures de voilier (tableau 3) en 1985 (280 TM) sont en augmentation par rapport à celles de 1984. Cette augmentation observée malgré une baisse des rendements semble due à un effort accru de la pêche artisanale pour capturer cette espèce. L'année 1985 en ce qui concerne le voilier est marquée par une arrivée tardive de l'espèce sur les côtes sénégalaises et des rendements médiocres.

Les captures d'espadon (Xiphias gladius) en 1985 dans les eaux sénégalaises sont négligeables en raison de l'arrêt presque complet de la pêche palangrière qui visait cette espèce.

2. Recherche

Le recueil des statistiques thonières et l'échantillonnage au port de Dakar en 1985 se sont déroulés normalement. Les taux d'enquête tant chez les canneurs que chez les senneurs reste voisin de 80%.

Des campagnes de marquage conduites à partir d'embarcations artisanales en 1985 ont permis de marquer près de 700 petits thonidés, essentiellement thonine (Euthynnus alleteratus) et bonite à dos rayé (Sarda sarda). Les recaptures observées (environ 3%) semblent indiquer des migrations côtières assez importantes entre le Sénégal et la Mauritanie.

Différents travaux conduits au CRODT en 1985 ont permis de:

- calculer un indice d'abondance de l'albacore à partir des données des flottilles thonières FISM et espagnole, et de mettre en évidence des biais qui résulteraient de calculs effectués à partir d'une seule de ces flottilles (FISM); ces biais proviennent, essentiellement, du transfert périodique de l'effort de ces flottilles sur l'albacore ou sur le listao.
- montrer l'influence des changements de conditions hydrologiques (anomalies de température de surface) sur les rendements en albacore.
- analyser pour la première fois les résultats d'une importante pêche palangrière d'espadon en Afrique de l'Ouest.
- proposer un système de collecte de données statistiques concernant les pêcheries artisanales de petits thonidés.

Nous mentionnerons enfin l'importante participation du CRODT en 1985 et 1986 dans la rédaction d'un ouvrage de synthèse sur les thons tropicaux de l'Afrique de l'Ouest. Cette synthèse sera publiée en 1987 par la FAO.

3. Travaux présentés au SCRS en 1986

Les travaux de recherche présentés au SCRS en 1986 sont énumérés à l'Appendice 2 à l'Annexe 12 et/ou publiés dans le Recueil de documents scientifiques, vol. XXVI.

Tableau 1. La pêche thonière à Dakar 1985-1986

Pêcherie	No. de bateaux	Effort (J.M.)	1985				1986 ¹					
			YF	Prise (TM)		Total	No. de bateaux	Effort (J.M.)	YF	Prise (TM)		Total
SJ	BE	SJ	BE	SJ	BE							
Dakaroise												
– canneurs	21	3177	5469,2	3513,7	1423,8	10406,7	19	987	2087,6	1222,5	611,1	3921,2
– senneurs	4	521	944,0	3351,1	245,8	4540,9	3	239	595,3	1050,7	1,1	1647,1
Total	25	-	6413,2	6864,8	1669,6	14947,6	22	-	2682,9	2273,2	612,2	5568,3
Etrangère												
FISM (deb. transb.)	8	457	2770,5	2881,2	8,8	5660,5	5	248	2645,0	971,0	-	3616,0
Espagnole (2) (deb. transb.)	31	3237	12279,1	6307,7	1189,5	19776,3		Pas disponible			
Total	39	3694	15049,6	9188,9	1198,3	25436,8						

1. Données provisoires arrêtées au 31 août 1986 et composition spécifique des captures provisoires.

2. Le total de 1986 (arrêté au 31 août) ne comprend pas les débarquements espagnols.

Tableau 2. Débarquements (TM) de petits thonidés au Sénégal (1984-1985)

Espèces	1984			1985		
	Pêche artisanale	Pêche industrielle	Total	Pêche artisanale	Pêche industrielle	Total
Thonine (<i>E. alletteratus</i>)	4444	796	5240	2994		
Maquereau-bonite (<i>Scomberomorus tritor</i>)	868	--	868	1145	1196*	
Pélamide (<i>Sarda sarda</i>)	130	--	130	524		
TOTAL	5442	796	6238	4663	1196	5859

* Total des trois espèces.

Tableau 3. Débarquements (TM) d'espadon voilier (*Istiophorus albicans*) au Sénégal en 1985

	Nombre d'individus	Poids (TM)	o/o	Rappel o/o 1984
Pêche artisanale	8424	244,3	87,1	60,4
Pêche sportive	1244	34,8	12,4	26,7
Pêche industrielle	42	1,3	0,5	12,9
Total	9710	280,4	100,0	100,0
Rappel 1984	5245	154,2		

RAPPORT NATIONAL DE L'U.R.S.S.

par

Yu. A. Vyalov, V.V. Ovchinnikov

1. Pêcherie

En 1985, la prise globale de thonidés et espèces voisines s'est élevée à 15.496 TM, dont 3.768 albacores, 870 thons obèses, 1.404 listaos, 1.040 thonines, 6.055 auxides et "bullet tuna", 73 espadons, 7 makaires, 2.073 bonites à dos rayé et 206 maquereaux espagnols. Dans l'Atlantique centre est, 15.288 TM ont été capturées par tous les engins de pêche: 6.647 TM au chalut, 7.370 TM à la senne et 1.271 à la palangre. Dans l'Atlantique sud-est, seul le chalut a été utilisé, donnant 208 TM.

Par rapport à 1984, la prise s'est accrue de 2.892 TM, ce qui est surtout attribué à l'accroissement de la prise par effort de la pêcherie de senneurs de l'albacore, listao et thonine et de la bonite à dos rayé au chalut.

L'effort de pêche global de la pêcherie palangrière était de 1.4 millions d'hameçons, et celle des senneurs de 1.517 jours de pêche.

Les statistiques préliminaires des prises du premier semestre de 1986 sont les suivantes: 1.230 TM d'albacore, 240 de thonine, 371 de maquereau espagnol, 1.425 de listao, 156 de thon obèse, 5 de makaire et 227 de bonite à dos rayé. La prise globale de l'Atlantique est s'est élevée à 3.654 TM.

2. Recherche

Au cours de la période mentionnée ci-dessus, des études ont porté sur les particularités du comportement et de la répartition des prises d'albacore, thon obèse, listao et thonine et sur l'éva-

Rapport original en anglais.

luation des stocks de thon obèse; des études comparatives ont également été effectuées sur la taille des bancs de thonidés à partir des prises de senneurs.

2.1. Thon obèse

Les totaux admissibles de capture (TAC), estimés en utilisant le modèle de Fox se sont élevés à 32.9 milliers de TM pour le stock atlantique nord du thon obèse, avec un effort de pêche effectif de 174.7 milliers d'hameçons, et 38 milliers de TM pour le stock atlantique sud avec un effort de pêche de 183.1 milliers d'hameçons. La distribution verticale de la pêcherie palangrière du thon obèse est déterminée par la température de l'eau. La température optimum de l'eau pour la formation de concentrations commerciales est de 11-16°C, enregistrée en général à 115-270 m de profondeur.

2.2. Albacore et listao

La taille des prises d'albacore et de listao est sujette à d'importantes fluctuations annuelles, même lorsque l'état du stock est stable, ce qui a été attribué à l'influence des facteurs abiotiques sur la pêche, en particulier pour les températures de l'eau. Ces deux espèces ont des migrations verticales surtout dans la couche de 0-50 m. La gamme de migrations verticales est plus prononcée durant la journée. Les statistiques de la pêcherie de senneurs montrent qu'en haute mer, devant le golfe de Guinée, la taille des bancs varie entre 70 et 220 individus pour l'albacore, et 6.700 pour le listao. Le nombre le plus important d'individus dans un seul banc dans la zone néritique, représenté par des espèces de thonidés mélangées (albacore, listao, thonine) peut s'élever à 20.000 individus, ce qui dépasse la concentration en haute mer.

3. Campagnes de recherche

En 1985-1986, deux croisières d'exploration scientifique ont été menées à bien dans l'Atlantique centre est dans le but d'étudier la pêcherie de senneurs des thonidés, et deux autres dans l'Atlantique centre ouest pour étudier la pêcherie palangrière dans l'avenir. Trois observateurs ont embarqué sur des senneurs.

Ces campagnes ont permis de rassembler le matériel suivant:

Palangre:	Analyses biologiques	295
	Echantillons pour des études sur le comportement trophique	15
	Echantillons pour analyse génétique-bio-chimique (muscles)	25
	Stations hydrographiques	58

Senne:	Mensurations massives	5.644
	Echantillons pour la détermination de l'âge	150
Chalut:	Mensurations massives	472
	Echantillons pour la détermination de l'âge	329

4. Information présentée à l'ICCAT

1. Données sur la composition par espèces de thonidés et d'espadon des prises soviétiques de 1985.
2. Données sur la composition par espèces du thon obèse, albacore, listao et thonine de 1985.
3. Prises soviétiques, opération de la flottille et nombre de navires participant à la pêche de thonidés et espèces voisines en 1985.
4. Statistiques des prises de thonidés de 1985 et statistiques préliminaires des prises de thonidés du premier semestre de 1986.
5. Codification des noms scientifiques et russes de thonidés, espadon, poissons porte-épée, etc.

5. Publications (en russe)

Bataljants, K. Ya. Quelques particularités de comportement des concentrations de thonine (Euthynnus alleteratus). Dans "Comportement des poissons commerciaux", Moscow, VNIRO, 1985, p. 131-135

Ovchinnikov, V.V. Migrations et comportement des concentrations de thonidés. Dans "Comportement des poissons commerciaux", Moscow, VNIRO, 1985, p. 101-111.

Ovchinnikov, V.V., Nesterov A.A. Poissons de l'océan Atlantique épipelagique. Dans "Biol. res. gidrosp.", 1986, p. 199-230.

Tableau 1. Données sur la prise de thonidés de l'URSS (en TM), premier semestre de 1986

<i>Espèce</i>	<i>TM</i>
Listao	1.425
Albacore	1.230
Auxide	371
Thonine	240
Bonite à dos rayé	227
Thon obèse	156
Makaire	5
TOTAL	3.654